Réponse de St-Laurent à S. E. Mgr Vachon

(Voir page 14)

Demain
Beau

Le Droit

LE QUOTIDIEN FRANÇAIS DE LA CAPITALE DU CANADA

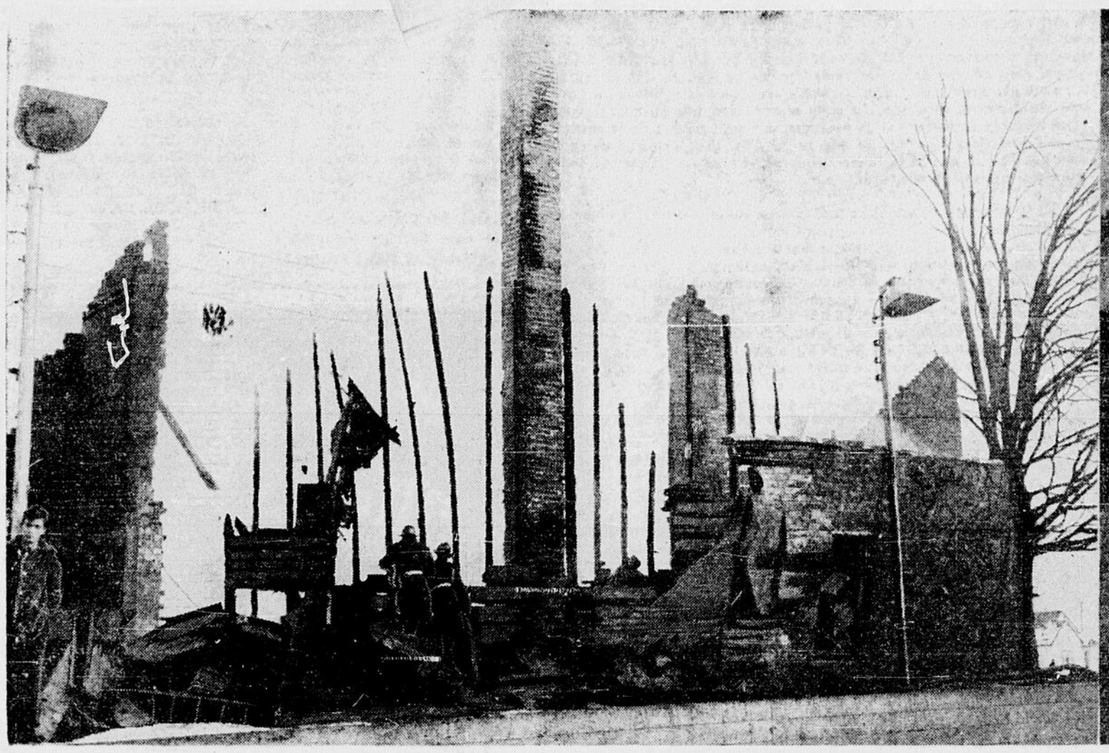
Dernière heure page 5

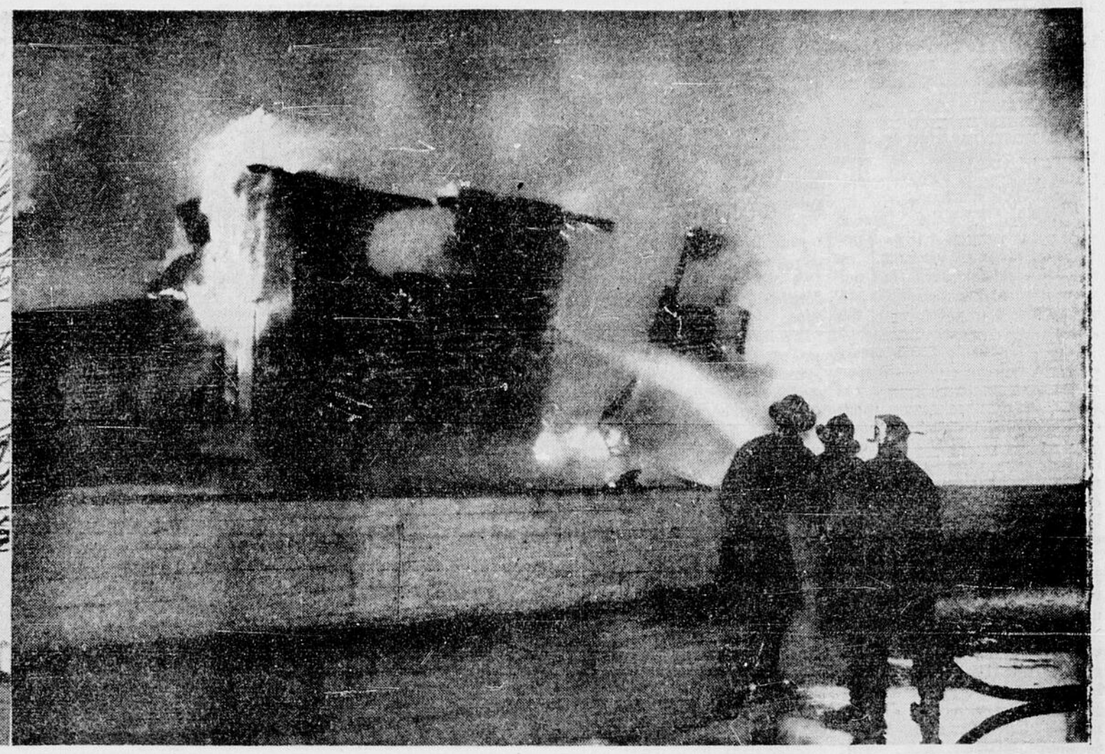
37e année — No 6

OTTAWA, LE LUNDI, 10 JANVIER 1949

Le numéro: 5 sous

LE SENAT
B-359-1JANV50
OTTAWA ONT





• On voit ici ce qui reste de l'église catholique de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, rasée par les flammes. Les pertes matérielles s'élèvent à près de $200,000 et l'origine des flammes n'a pas encore été découverte. Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, assisté de son secrétaire, M. l'abbé Oscar Archambault, s'est rendu sur les lieux du sinistre afin de se rendre compte de visu de l'étendue des dommages et de transmettre ses doléances au pasteur et aux membres de la paroisse éprouvée. M. le chanoine G.-W. O'Toole, V.F., curé de la paroisse, a déclaré qu'il se proposait d'entreprendre immédiatement la reconstruction du temple détruit. La destruction de cette église vieille de 60 ans ne fera que hâter les projets envisagés par les paroissiens. On se proposait de convertir la vieille église en une salle paroissiale. Actuellement, les membres de la paroisse de N.-D.-du-Bon-Conseil ont leurs services religieux à l'église St-Gérard Magella et au soubassement de l'église St-François d'Assise. Les pertes sont couvertes par les assurances dans une proportion de 75 p. 100. (Photos SNS)

PROJET DE BUDGET PRÉSENTÉ PAR TRUMAN

Echec pour les nationalistes

Intervention des E.-U. en Palestine

WASHINGTON (AFP) — Le porte-parole du département d'Etat a exprimé l'espoir que la destruction d'avions britanniques au-dessus de l'Egypte par l'aviation d'Israël serait "seulement considérée un incident regrettable" et que cet incident "n'entraverait pas les négociations visant à établir la trêve, qui doivent avoir lieu à Rhodes vers la fin de cette semaine".

Le porte-parole du département

(Suite à la page 5, col. 6)

$8,000,000 pour le Saint-Laurent

WASHINGTON (PC) — Le président Truman, renouvelant sa demande au sujet de la canalisation et du harnachement du Saint-Laurent, a réclamé aujourd'hui l'émission d'une somme initiale de 8 millions.

Ce chiffre est tout à fait nouveau. Il représente la somme que les Etats-Unis devront débourser durant l'année fiscale qui commence le 1er juillet prochain.

Les dépenses estimées à 8 millions pour l'année font partie d'un item de 20 millions pour la canalisation du Saint-Laurent et compris dans les crédits généraux de $754,423,700 affectés au corps de génie militaire.

(Suite à la page 14, col. 8)

Les troupes du gén. Tu Li Ming sont capturées

NANKIN (AFP) — La radio communiste annonce la liquidation du groupe d'armées de Tu Li Ming, encerclé au sud-ouest de Sou-tchéou depuis plus d'un mois.

On s'efforce de confirmer les détails supplémentaires. Mais, bien qu'on n'ait aucune confirmation, du côté nationaliste, jusqu'à présent, on a appris, de source généralement sûre, que les avions de transport civils qui, chaque jour parachutaient des vivres aux armées encerclées sont revenus, aujourd'hui, sans avoir déchargé leur cargaison.

Les troupes sous le commandement de Tu Li Ming se chiffraient à 130,000 soldats qui formaient, autrefois la garnison de Soutchéou jusqu'à leur évacuation, le premier décembre dernier. Ces

(Suite à la page 14, col. 7)

La force aérienne améliorée aux E.-U.

WASHINGTON (AFP) — "Il ne reste pas trop de temps au pays pour s'assurer des moyens nécessaires à sa propre protection", déclare le secrétaire à l'Air Stuart Symington dans un rapport annuel sur le fonctionnement de son département pendant l'année écoulée. Réitérant sa demande pour la réalisation d'un programme d'aviation

(Suite à la page 14, col. 2)

Aucune médiation des Grands en Chine

NANKIN (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères chinois n'a fait qu'informer les ambassadeurs des quatre grandes puissances — Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne et France — de la politique du gouvernement nationaliste qui consiste à régler pacifiquement le problème communiste en Chine, annoncent aujourd'hui les milieux autorisés.

Les mêmes milieux démentent que le ministre des Affaires étrangères ait officiellement requis la médiation des "quatre Grands" dans la guerre civile chinoise au cours des conversations qu'il a eues avec chacun des ambassadeurs sé-

(Suite à la page 13, col. 4)

"Pénible démarche" faite par Truman

WASHINGTON (AFP) — Reconnaissant tout d'abord que sa demande est une "démarche pénible de ma part", le président Truman déclare dans son message budgétaire au Congrès qu'il est animé d'une double conviction, celle qu'un pays prospère ne peut pas se permettre d'avoir un budget non équilibré et celle que "mes recommandations représentent un niveau au-dessous duquel nos responsabilités ne nous permettent pas d'aller".

Ceci dit, le président des Etats-Unis a soumis ses évaluations budgétaires qui, atteignant le total général de $40,984,645,347, sont en augmentation de $1,404,333,756 sur les recettes de l'exercice précédent, 1948-1949. Compte tenu de

(Suite à la page 13, col. 4)

41 milliards

"Volonté d'assurer notre prospérité"

WASHINGTON (AFP) — Aux deux assemblées du Congrès réunies, le président Truman a soumis aujourd'hui un projet de budget pour l'exercice fiscal 1949-1950 qui constituera le budget le plus important des années de paix pour les Etats-Unis.

Dans un long message au Congrès le président des Etats-Unis expose les raisons militant, dans son esprit, en faveur de l'approbation de ce projet dans son ensemble, soulignant notamment que "le budget est la plus claire expression qui puisse être donnée, à l'heure actuelle, du programme que le Gouvrnement américain devrait suivre dans le monde aujourd'hui." "Ce budget, déclare le président dans son message, est fondé sur la conviction que les Etats-Unis doivent continuer à exercer des efforts positifs et soutenus pour instaurer la paix dans le monde et établir une prospérité croissante dans le pays." Le Président insiste particulièrement sur la nécessité "d'assurer une aide substantielle aux autres membres de la famille des nations" et il fait ressortir, en outre, qu'au chapitre des dépenses sont inscrits des crédits supérieurs à ceux des bud-

(Suite à la page 13, col. 4)

Aucune surprise

Une période de transition économique.

WASHINGTON (AFP) — Le nouveau budget proposé par le président Truman ne contient aucune surprise. Il vise a remédier aux conséquences de l'allégement fiscal voté par le 80e Congrès malgré le veto présidentiel et qui prévient tout amortissement de la dette nationale. Le message du budget réflète la période de transition économique que le pays traverse à présent. Il souligne la prospérité générale mais il souligne que les revenus des fermiers ont baissé de 17.8 milliards de dollars en 1947 à 17. milliards de dollars en 1948 et que ce fléchissement est le premier enregistré depuis 10 années. L'exposé de M. Truman insiste également sur l'incidence de la situation internationale sur l'importance des défenses.

Le relèvement des taxes suggéré par le chef du pouvoir exécutif vise donc à reprendre l'amortissement de la dette publique suspendu en 1949 par suite de l'attitude fiscale du dernier Congrès, assurer l'aisance de la trésorerie en prévision de certaines éventualités sur le plan international et permettre de soutenir la prospérité de l'agriculture considérée comme la clé de voûte de l'édifice économique du pays.

Le message du président Truman fait ressortir le coût politique des prix fermiers. Les dépenses résultant des opérations de la CCC

(Suite à la page 14, col. 2)

Paix universelle

Préoccupations sur le plan mondial.

WASHINGTON (AFP) — "Deux guerres mondiales et la période d'entre deux guerres ont convaincu le peuple américain que sa sécurité et son bien-être dépendent des conditions de paix et de stabilité dans le monde", souligne le président Truman dans son message du budget; et il ajoute: "L'objectif fondamental de la politique étrangère des Etats-Unis est d'assurer la paix mondiale et la sécurité internationale basées sur la force, les intérêts mutuels et la coopération des nations libres".

Après avoir rappelé que l'aide américaine à l'Europe de l'Ouest et que l'aide mutuelle données à ces pays ont déjà provoqué des "progrès substantiels vers le relèvement économique et la stabilité politique", le président Truman affirme que cet élan doit être maintenu pour que l'économie européenne devienne indépendante de l'aide extérieure ex-

(Suite à la page 13, col. 3)

Défense du pays

Assurer une défense nationale adéquate.

WASHINGTON (AFP) — "Bien que nous fussions convaincus qu'une active participation dans les travaux des Nations Unies et le relèvement économique et le renforcement de la puissance des nations libres constituent les plus importantes contributions que nous puissions apporter au maintien de la paix, nous devons aussi assurer une défense nationale adéquate", déclare le président dans son message au Congrès présentant un projet de budget de plus de 15 milliards de dollars pour la défense nationale des Etats-Unis, comparé à 11,800 millions pour l'exercice précédent, 1948-1949.

Réitérant ses demandes précédentes pour le passage par le Congrès d'une législation instituant le service militaire obligatoire, le président des Etats-Unis

(Suite à la page 13, col. 4)

$282.82 par tête...

WASHINGTON (PA) — La part que chaque Américain doit verser au coût de l'administration, comme l'a proposé le président Truman dans son message budgétaire, aujourd'hui, est en moyenne de $282.82 pour les douze mois qui commenceront le 1er juillet prochain. Pour les douze mois précédents elle fut de $271.04. La part de chaque Américain durant l'année qui s'est terminée le 30 juin 1941 fut de $101.14.

Les points principaux du budget présidentiel

Quatre milliards prélevés par voie d'impôts — Déficit prévu de 873 millions

WASHINGTON (PA) — Voici les points saillants du budget que le Président Truman a présenté au Congrès aujourd'hui:

Objectifs: Les Etats-Unis doivent continuer à exercer des efforts positifs en vue du rétablissement de la paix dans le monde et d'une prospérité croissante au pays.

Dé[illegible]: L'exposé budgétaire prévoit une dépense de 41,858 millions pour l'année financière 1949-1950, soit environ 1,700 millions de plus que ne l'ont exigé les besoins de la présente année fiscale.

Revenus: En vertu de la présente loi touchant les impôts et étant donné le maintien du haut niveau de l'activité économique actuelle, les revenus pour l'année financière sont établis à 41 milliards.

Déficit: Le chapitre des revenus laisse entrevoir un déficit de 873

(Suite à la page 14, col. 7)

Londres étudie les événements

Sabotage des puits de pétrole à Djambi

BATAVIA (AFP) — Les installations pétrolifères Djami, dans le sud-est de Sumatra, ont été la proie de grands incendies allumés par des "bandes irresponsables et des groupes communistes commandés par l'armée régulière républicaine", avant l'arrivée des troupes hollandaises le 29 décembre, a déclaré au correspondant de l'agence Aneta le docteur Vandervelde, conseiller administratif de la région de Djambi.

Cette déclaration contredit le communiqué militaire officiel hollandais du 30 décembre, affirmant que les instalations ont été trouvées "intactes" et que seuls "quelques incendies de faible importance" avaient été allumés par les républicains.

(Suite à la page 13, col. 2)

L'Egypte n'a pas demandé d'aide

LE CAIRE (PA) — Au cours d'une conférence de presse, hier, le porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères a déclaré que l'Egypte n'a pas réclamé l'aide de la Grande-Bretagne en vertu du traité anglo-égyptien de 1936.

Le porte-parole ajouta que 115 personnes ont été tuées, y compris 89 femmes et enfants, lorsque des avions juifs ont bombardé un camp de réfugiés arabes à Deir el Balah, en Palestine, peu après la mise en vigueur de l'ordre de cesser le feu, vendredi. Cent vingt-

(Suite à la page 13, col. 1)

Israël refuse la protestation de la Gde-Bretagne

TEL-AVIV (AFP) — On annonce officiellement que les derniers éléments de troupes israélites qui se trouvaient en territoire égyptien, immédiatement au delà de la frontière se sont retirées hier soir.

LONDRES (PA)—Aujourd'hui, devant les principaux députés et chefs de la défense, le secrétaire au Foreign Office, M. Bevin, a donné lecture d'un rapport dé-

(Suite à la page 13, col. 3)

L'ONU en face de graves problèmes

TELL-AVIV (AFP) — On apprend, de source autorisée, que le représentant israélite au Conseil de Sécurité a l'intention de demander au Conseil, non seulement de déclarer la Grande-Bretagne membre belligérant dans le conflit palestinien, mais encore d'interdire les concentrations de forces britanniques sur terre, sur mer et dans l'air dans le voisinage d'Israël, lesquelles sont une menace directe à la paix.

LAKE SUCCESS, N.-Y. (PC) — Les délégués aux Nations Unies ont à affronter aujourd'hui les problèmes perplexes ayant trait à la Palestine et à l'Indonésie.

La question palestinienne se

(Suite à la page 13, col. 2)

"Nouveau martyr de nos libertés"

LONDRES (AFP) — "Le cardinal Mindszenty est maintenant en prison parce qu'il s'est opposé à l'abolition de l'éducation chrétienne dans les écoles", a déclaré hier après-midi en la cathédrale de Westminster, le cardinal Griffin, archevêque de Westminster, devant l'Association des parents catholiques.

"Louons en lui un champion de l'éducation chrétienne contre les revendications injustes de l'Etat et les efforts de ce dernier de contrôler complètement l'éducation", a-t-il ajouté. L'archevêque a mis

(Suite à la page 13, col. 2)

Hirohito visite le général MacArthur

TOKIO (AFP) — L'empereur Hirohito a rendu visite ce matin au général MacArthur, pour la 7e fois depuis le début de l'occupation. Aucun communiqué n'a révélé le sujet des entretiens qui ont duré deux heures, mais les milieux américains et japonais estiment qu'il s'agit d'autre chose que d'un échange de voeux pour la nouvelle année et ils ont énuméré parmi les sujets probables la situation générale au Japon et en Extrême-Orient qui résulte des événements de Chine.

(Suite à la page 13, col. 2)

Une armée de laïques

WINDSOR (PC) — Son Exc. Mgr Philip Pocock, évêque de Saskatoon, a hier soir lancé un appel en faveur d'une armée de chefs catholiques laïques afin de sauver le monde du chaos dans lequel il se débat.

Prenant la parole au dîner annuel de la Ligue de la Ste-Famille du diocèse de London, Son Excellence a souligné que ces chefs devaient être des laïques. "Les chefs chrétiens n'auront jamais de plus grande occasion de diriger", a-t-il dit.

Différend entre l'Etat et l'Eglise en Pologne

L'épiscopat se réunira sous peu afin d'étudier ses relations avec l'Etat communiste

VARSOVIE (AFP) — Une conférence de l'épiscopat polonais se réunira le 25 janvier prochain à Cracovie sous la présidence du nouveau primat, Mgr Etienne Wyosuznky, afin d'étudier la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat.

On sait que cette question a déjà été abordée par les évêques lors de leur précédente réunion, tenue à Cracovie en décembre dernier, et à l'issue de laquelle, apprend-on aujourd'hui, le Cardinal Adam Sapieharch, évêque de Cracovie, avait adressé, au nom de l'épiscopat, une lettre au président de la république Bierut.

Celle-ci, datée du 22 décembre, n'a pas encore reçu de réponse. Elle aurait été motivée par les déclarations d'un des trois secrétaires du parti ouvrier unifié, M. Alexandre Zadavski, qui, lors du congrès de fusion des partis ou-

(Suite à la page 13, col. 2)

FEUILLETON DU "DROIT"

La Femme masquée

par Léo Dartey

5 —

Tout en bavardant elle les avait entrainés vers le salon. Avant d'en ouvrir la porte elle acheva:

—Je ne sais plus quel est l'idiot de grand bon sens qui a d'ailleurs professé la même opinion que moi en termes plus élégants...: "Foin soit des gens endormis. Se disputer serait un crime, mais discuter est permis..."

—Peux-tu m'expliquer, demanda Liane en riant, pourquoi tu traites d'idiot l'auteur de cette vérité, puisque tu lui reconnais un grand bon sens?

—Pourquoi, demanda Suzanne en ouvrant toute grande la porte du salon et en y pénétrant en coup de vent, mon Dieu, tout simplement parce que c'est un poète, et que tous les poètes sont des idiots!

—Vlan! murmura Pierre amusé et navré tout ensemble, en apercevant Antoine Bareuil, que la femme de chambre devait venir d'introduire et qui attendait piqué droit au milieu de la pièce, plus intimidé, plus effarouché que jamais, semblait-il, et ses étroites épaules encore resserrées sous l'apostrophe qu'il venait de recevoir à bout portant.

Liane lui lança un regard qui semblait dire: "Ça commence bien", et s'élança pour prévenir une autre sortie de sa soeur.

—Mon cher Antoine, comme vous êtes gentil d'avoir pensé à nous ce soir! Cela va me donner le plaisir de vous présenter à ma petite soeur que vous avez à peine vue, il y a deux ans, le jour de notre mariage... Suze, voici Antoine Bareuil, notre excellent ami, dont je t'ai souvent parlé...

—Ah! C'est vous le monsieur qui fait des vers et de la philosophie?... lança Suze sans se démonter. Eh bien, ça! C'est la gaffe!!!

Et se tournant vers son beau-frère:

—Vous auriez pu me prévenir, tout de même!

Pierre éclata de rire.

—Elle est épatante! Depuis cinq minutes qu'elle est là, elle n'a pas cessé de parler!!! Quel type! Tu verras, mon vieil Antoine, quand tu connaîtras mieux cette petite bonne femme, on ne peut lui en vouloir de rien.

Très rouge sous ses cheveux châtain clair, Antoine paraissait plus vivant qu'avec son teint habituellement mat et un peu brouillé de taches de rousseur.

—Mais je... bredouilla-t-il horriblement gêné sous le regard moqueur de la jeune fille, mais je n'ai pas l'intention de... d'en... enfin d'avoir le moindre... ressentiment contre Mademoiselle.

—Comme c'est bien dit, monsieur le Poète... pas le moindre ressentiment!!! Et c'est très bien pensé aussi, car je ne suis pas mauvaise pour deux sous, vous savez!... Non! Seulement des parents cruels m'avaient condamnée à l'internat... pas dans un asile de fous, comme vous pourriez le croire! et je viens seulement d'être libérée, mon bachot bouclé... Alors vous comprenez, je suis encore dans la joie des ailes poussées, du grand air aspiré, de la liberté conquise... et, moi, que voulez-vous, c'est irrésistible, la joie me coiffe à rebrousse-poils. Sur le coup, comme ça, j'ai l'air d'un hérisson... mais attendez que ça se soit calmé, aplati...

—Tassé! lança Pierre.

—Exact, cher beau-frère, et vous verrez, monsieur, que je ne suis au fond qu'une petite bête inoffensive et bien peignée comme mes soeurs!

—Une brebis, plaisanta Liane.

Antoine Bareuil semblait s'être remis peu à peu. Il fit un pas vers Suze, et le regard assuré derrière les verres de son lorgnon:

—Hum! brebis ne me semble pas absolument exact... mais je connais un petit animal qui ressemble tout à fait au portrait que vous faites de vous-même, mademoiselle. Son pelage soyeux se hérisse parfois aussi. Toujours en éveil, jamais au repos, sautant, jouant, griffant un peu, se moquant beaucoup, il est malin, léger, capricieux et... joli comme un page: c'est l'écureuil!

—Bravo! cria Pierre enthousiasmé. L'écureuil, mais c'est Suze elle-même! Adopté l'écureuil!!!

La jeune fille, elle, se taisait, inspectant de la tête aux pieds Antoine qui lui apparaissait soudain sous l'aspect imprévu de quelqu'un avec qui il faut compter.

—Hé! hé! Monsieur le Poète, dit-elle, voilà un étrange madrigal... On pourrait tout aussi bien le prendre pour une leçon...

—Dieu me garde, Mademoiselle. Mais, définitivement assuré, il restait sur la défensive, prêt à riposter, on le sentait bien, dès la première attaque.

—Tiens, tiens, fit Pierre, amusé de cette attitude inhabituelle, mais te voilà bien batailleur et beau joueur, ce soir, mon vieux. C'est merveilleux. Moi qui craignais que l'aplomb de Suze te fasse rentrer précipitamment dans ton tonneau...

—Ah! oui, comme ce béta de Diogène! Mais, sapristi, Monsieur, à votre âge un philosophe a beaucoup mieux à faire. Il prend sa lanterne et s'en va éclairer le monde!

(à suivre)

METTEZ FIN À LA DEMANGEAISON EN UN CLIN D'OEIL

Soulagez la démangeaison due à l'eczéma, aux boutons, au pied d'athlète, aux affections bénignes de la peau. Recourez à la Prescription D.D.D. rafraîchissante et médicamentée (ordinaire ou extra-forte). Pas graisseuse, ne tache pas. La formule d'un médecin. Adoucit et calme rapidement les pires démangeaisons. L'essai d'une bouteille de 4/3 le prouve —ou argent remis. Demandez à votre pharmacien la Prescription D.D.D.

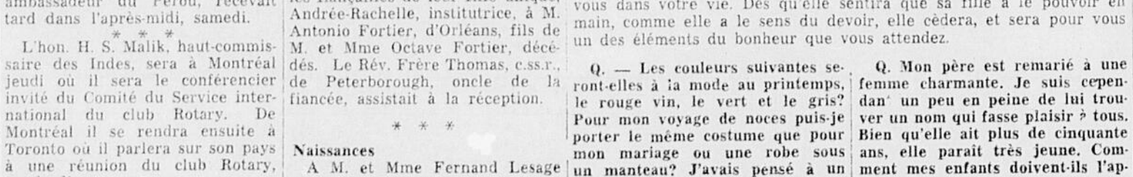

SIROP ESKIMO
Contre
35¢
TOUX
RHUMES
BRONCHITES
B. N. ROBINSON & CO. REG'D
C.P. 185 GRANBY P.Q.

Pour la protection de nos bébés

TORONTO (PC) — Pour empêcher la suffocation, un bébé ne devrait jamais être laissé sur le ventre ou sur le dos, ont dit des représentants de la Canadian Mothercraft Society. Treize bébés sont morts ainsi à Toronto en 1948 et sept ont perdu la vie à Winnipeg dans une période de dix jours. Les coroners dans les deux villes disent que cela est dû à la position dans laquelle l'enfant reposait. "On devrait toujours placer un bébé sur le côté, ont-ils spécifié, ne pas le recouvrir trop près de la tête et ne jamais lui faire porter de bonnet."

La semaine des fiancés organisée à Montréal

MONTREAL (PC)—La semaine des fiancés, organisée par le service de Préparation au Mariage de l'Archevêché de Montréal, pour attirer l'attention sur la sainteté du mariage, s'est ouverte ici hier. Pendant la semaine, proclamée par le maire Camilien Houde, il y aura des exercices religieux spéciaux, des causeries et des discussions publiques. La semaine a été inaugurée hier par la célébration d'une messe pontificale en la cathédrale St-Jacques. Un porte-parole du Service a dit que la semaine avait été organisée pour faire opposition à certaines influences néfastes qui voulaient faire oublier la sainteté du mariage.



Carnet mondain

Rideau Hall

Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, le très hon. Peter Fraser, et le haut-commissaire de Nouvelle-Zélande et Mme Thorn, ont déjeuné à Rideau Hall, samedi.

* * *

Le Gouverneur général recevait samedi les membres du Scottish Curling Club.

* * *

Corps diplomatique

Samedi soir, Son Exc. l'ambassadeur de France et Mme Francisque Gay, recevaient à dîner en l'honneur du professeur Palanque, de l'Université d'Aix-en-Provence, France. On notait au nombre des invités, Son Exc. l'ambassadeur de Grèce et Mme Sakellaropoulo, Son Exc. l'ambassadeur de Turquie et Mme Goker, le général et Mme H. D. G. Crerar, le Dr C. J. MacKenzie, président du Conseil National des Recherches, et Mme MacKenzie, le Dr et Mme O. M. Solandt, M. et Mme Howard Measures, Mlle Henriette Bourque, le colonel et Mme Gilbert Andrier, ainsi que M. et Mme Amédée Lorand.

* * *

Son Exc. Alfredo Benavides, ambassadeur du Pérou, recevait tard dans l'après-midi, samedi.

* * *

L'hon. H. S. Malik, haut-commissaire des Indes, sera à Montréal jeudi où il sera le conférencier invité du Comité du Service international du club Rotary. De Montréal il se rendra ensuite à Toronto où il parlera sur son pays à une réunion du club Rotary, vendredi.

* * *

Le lieut.-colonel C. H. Finlay, de l'Armée australienne, ainsi que Mme Finlay et leur famille quitteront Ottawa aujourd'hui ou demain pour Vancouver d'où ils s'embarqueront pour l'Australie. Le colonel Finlay faisait partie du service de liaison du gouvernement d'Australie.

* * *

Déplacements

La baronne Emerance de l'Eveille, de Lewiston, N.-Y., qui est actuellement l'invitée de Mme Paul Taschereau, York Mills, sera dans la Capitale pour l'ouverture de la session parlementaire.

* * *

Le Dr Charlotte Whitton quittera Ottawa jeudi pour Kingston, Belleville et Toronto. Elle se rendra ensuite dans l'Ouest où elle sera l'invitée des Canadian Clubs de vingt-cinq centres différents. Elle sera de retour à Ottawa au milieu de mars.

* * *

L'hon. Robert H. Winters, ministre de la Reconstruction, et Mme Winters, ainsi que leurs enfants, ont élu domicile sur l'avenue Riverdale.

* * *

L'hon. C. D. Howe, ministre du Commerce, rentrera à Ottawa cette semaine de Nassau, Bahamas, où il a passé des vacances avec l'hon. Norman P. Lambert, et le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, l'hon. Angus L. MacDonald.

* * *

Mlle Joan Candee, de Cornwall, est retournée à l'Université de Toronto après avoir passé quelque temps à Ottawa, l'invitée du Dr et Mme J. L. Coupal.

* * *

Mlle Germaine Gauthier de Buckingham était l'invitée de M. et Mme Maurice Bissonnette, en fin de semaine.

* * *

Mlle Mariette Guilbault est partie pour une croisière aux Bermudes et à La Havane, Cuba.

* * *

Mlle Pauline Bénéteau, étudiante à l'Université Queen's, Kingston, et M. et Mme Stanley Ashman, tous deux du personnel du High School à Cardinal, ont quitté Ottawa cette semaine, après avoir passé les vacances de Noël chez leurs parents, le Dr et Mme Amédée Bénéteau.

Mlle Suzanne Jutras de Nicolet, Qué., est retournée chez elle après avoir passé quelques jours à Ottawa.

* * *

Réceptions

Mlle Claire Cloutier a reçu à un cocktail à la demeure de ses parents, samedi soir.

* * *

M. Lambert Gibault recevait un groupe d'amis dans la soirée de dimanche.

* * *

Le Dr Charlotte Whitton recevait les membres du Ottawa Women's Press Club à un thé samedi.

* * *

Fiançailles

Mme Lucien Ouellette a l'honneur de faire part des fiançailles de sa fille, Mlle Charlotte Ouellette, à M. Roméo Yergeau, fils de M. Henri Yergeau, décédé, et de Mme Yergeau de Montréal. Les fiançailles furent bénies à Noël par le Père Emery Verville, o.m.i., d'Ottawa.

* * *

M. et Mme Evariste Labelle de Rockland annoncent avec plaisir les fiançailles de leur fille unique, Andrée-Rachelle, institutrice, à M. Antonio Fortier, d'Orléans, fils de M. et Mme Octave Fortier, décédés. Le Rév. Frère Thomas, c.ss.r., de Peterborough, oncle de la fiancée, assistait à la réception.

* * *

Naissances

A M. et Mme Fernand Lesage (née Patricia Poulin) est née une fille le 7 janvier 1949, à l'hôpital du Sacré-Coeur. La mère et l'enfant se porte bien.

* * *

M. et Mme Roger St-Jean (née Berthe Gadbois) sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, à l'Hôpital du Sacré-Coeur, le dimanche 9 janvier. La mère et l'enfant se portent bien.



Par Alice ALDEN

Après de longs mois d'absence, l'escarpin nous revient pour nous prouver qu'il sait mieux que tout autre chaussure donner une élégance sûre à n'importe quelle toilette. Ceux-ci de Delman montre le talon mi-haut qui est devenu très populaire depuis quelque temps.

LES FOURRURES ONT ÉDIFIÉ CETTE MAISON
Dworkin Furs
256, RUE RIDEAU
ÉPARGNES DE L'ATELIER À LA PORTEUSE

Le Courrier de Jeanne

Q. Veuve très jeune, ma mère a été pour moi la meilleure des mères; sans défaillance, elle a su me faire une vie heureuse. Je sais qu'à cause de moi elle n'a jamais voulu se remarier. J'ai maintenant 22 ans et je suis fiancée depuis bientôt six mois. Là est le drame. Maman qui aimait mon ami et qui le gâtait, avant que nous soyons fiancés, a avec lui une attitude fantasque et souvent des paroles désagréables. Il est, comme il a toujours été, parfait avec elle... tout autant qu'il l'est avec moi. Il y a quelques jours, après son départ, elle a éclaté en sanglots disant qu'elle détestait cet homme qui me prendrait à elle, qu'elle était de trop et qu'elle voulait partir au loin. Je suis effondrée ... nous pensions que maman viendrait avec nous et voulions lui faire une vie douce et heureuse. Je crois n'avoir rien fait pour provoquer cette réaction excessive car je continue, comme toujours de la choyer. Je sais aussi très bien tout ce que je lui dois. Faut-il que je défende mon bonheur et que je la laisse s'éloigner? Ce serait affreux... d'ailleurs ma joie est gâchée. Guidez-moi.

FIANCEE

R. Le dilemme, lorsqu'il se présente au coeur, est bien la chose la plus douloureuse du monde. Vous êtes partagée entre deux sentiments aussi purs, aussi exigeants l'un que l'autre: l'amour que vous devez à votre mère, l'amour que vous inspire votre fiancé. Vous ne pouvez ni choisir l'un au détriment de l'autre, ni vivre seule entre les deux. Vous devez donc réunir, sous un gouvernement habile et discret, votre mère et votre mari. C'est dans l'ordre des choses. Je ne me tromperais pas beaucoup en affirmant, à voix basse, que votre mère est entièrement d'accord sur cette question. Elle ne fuira pas. Elle n'en a pas vraiment l'intention. Mais étant fière, sensible, courageuse, elle a peur de s'imposer à vous. Mais elle est aussi à l'âge où l'on veut garder les trésors qui nous appartiennent. Ayez donc un entretien avec votre fiancé, puis prenez votre mère à part et dites-lui votre décision de l'emmener avec vous dans votre vie. Dès qu'elle sentira que sa fille a le pouvoir en main, comme elle a le sens du devoir, elle cèdera, et sera pour vous un des éléments du bonheur que vous attendez.

Q. — Les couleurs suivantes seront-elles à la mode au printemps, le rouge vin, le vert et le gris? Pour mon voyage de noces puis-je porter le même costume que pour mon mariage ou une robe sous un manteau? J'avais pensé à un costume rouge vin avec des accessoires de la même teinte. De quelle couleur dois-je choisir mon manteau? Pour une robe j'avais pensé à une toilette grise portée avec des accessoires gris. Que pensez-vous d'un manteau vert? Pour les souliers? Que dois-je choisir: une gerbe de fleurs ou un livre d'heures?

Jeune fiancée

R. — Le vert et le gris sont bien des couleurs de printemps mais le rouge vin se porte surtout à l'automne. Puisque vous voulez faire un mariage simple, c'est-à-dire que vous ne portez pas la toilette longue, pourquoi ne porteriez-vous pas un costume de lainage clair (un tweed contenant diverses teintes de brun, de gris ou de vert par exemple) avec un chapeau de paille clair, une blouse de même teinte des souliers et un livre d'heures; pour voyager vous remplacerez ce livre d'heures par un sac à main brun et vous porterez votre manteau qui sera de même tissu que votre costume. Ce qui est bien pratique en même temps qu'élégant.

* * *

Q. Est-ce Pierre Dagenais qui joue le rôle du père dans le programme "Le Faubourg à m'lasse". J'ai 17 ans, je mesure 5 pieds 3 pouces, quel est mon poids normal?

Brunette

R. Oui, c'est bien Pierre Dagenais qui tient ce rôle. Il avait été tout d'abord confié à Fred Barry qui, à cause de son travail dans "Ti-Coq" a dû y renoncer. Vous devriez peser environ 120 livres.

Q. Mon père est remarié à une femme charmante. Je suis cependant un peu en peine de lui trouver un nom qui fasse plaisir à tous. Bien qu'elle ait plus de cinquante ans, elle paraît très jeune. Comment mes enfants doivent-ils l'appeler?

Louise

R. Si vous êtes âgée de trente ans ou plus, vous pourriez fort bien lui demander la permission de l'appeler par son prénom tout en continuant de lui porter respect. Vos enfants peuvent très bien l'appeler grand'maman s'ils sont très jeunes, si cela ne déplait ni à votre père ni à votre belle-mère.

* * *

Réponse à "Une autre Jeanne": Si on vous dit cela... il doit sûrement y avoir une raison, n'est-ce pas? Pas une grosse et vilaine raison nécessairement, mais... une raison. Puisque vous êtes bien résolue à changer d'attitude, et que vous prenez les moyens de vous renseigner, je suis sûre que vous y réussirez. Le remède est simple: efforcez-vous toujours de penser aux autres avant de penser à vous-même; au jeu, demandez l'opinion de vos amies, donnez ensuite la vôtre; mettez-vous au service de vos parents; lorsque vous leur aurez rendu service, n'y pensez plus. Il me semble que vous vous rabaissez beaucoup ma petite amie... Je connais des fillettes de votre âge qui passent aussi pour des égoïstes, mais qui, plus apathiques et passives que leurs camarades, sont toujours les dernières à se remuer. Cela n'est pas bien d'être ainsi, mais ce n'est pas de l'égoïsme. Il leur a fallu seulement secouer leur léthargie pour devenir des petites filles agréables et utiles. Continuez à rougir, Jeanne, cela est très seyant... si les gens qui vous entourent s'en aperçoivent... ce qui arrive d'ailleurs très rarement. Est-ce que je vous rassure?

A noter: pour éviter les retards, on est prié de n'envoyer qu'une seule question à la fois, au Courrier de Jeanne, aux soins du DROIT, 368, rue Dalhousie, Ottawa. De même, ne pas s'attendre à recevoir de réponse avant une semaine, vu l'abondance des questions.

Fabricants des
Pains Pan-Dandy
2-4811
Morrison-Lamothe
Bakery, Limited

Thé de la meilleure qualité
"SALADA"
ORANGE PEKOE



Coopérative des Consommateurs de la Capitale
Administratrice de la
CENTRAL DAIRIES LTD.
Produits laitiers de première qualité
4, rue Hickory Tél. 8-4311


Caplan's
VENTE D'AGRANDISSEMENT

Voici ce que vous avez attendu, mesdames! La vente de robes qui vous offre de chics robes avenantes pour seulement $5. Plusieurs de nos robes à prix élevés sont réduites pour ce solde de Vente d'Agrandissement. Par conséquent, venez de bonne heure.



VENTE DE ROBES

- Crêpes de laine
- Lainages quadrillés
- Jerseys de laine
- Bengalines
- Crêpes, Moires
- Taffetas
- Noir
- Aqua
- Gris
- Marine
- Vert
- Brun
- Joliment drapées
- Attrayantes garnitures
- Tailles pour fillettes
- Tailles pour jeunes filles
- Tailles pour dames
- Tailles fortes

Rez-de-chaussée



$5

Valant jusqu'à 17.50

C. CAPLAN LIMITED .. RIDEAU ST.



"L'avenir est à ceux qui luttent"

Le Droit

Fondé le 27 mars 1913

Journal totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie et indépendant en politique

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 368, RUE DALHOUSIE
TELEPHONES: OTTAWA 3-4061, CKCH 2-1701
Services télégraphiques: PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE, AGENCE FRANCE-PRESSE et REUTER. Abonné à la CIP
Correspondants dans les principales villes et les campagnes
Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens
"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa"

LUNDI, 10 JANVIER 1949

Les progrès d'Air-Canada

Par suite de sa rapidité incomparable, de son confort et de sa sécurité, l'aviation civile et commerciale du Canada connait des progrès de plus en plus marquants. On le constate une fois de plus en prenant connaissance de certains chiffres qui illustrent le développement et le rayonnement croissants des services d'Air-Canada, une organisation aéronautique du gouvernement fédéral.

Air-Canada n'existe que depuis bientôt douze ans. Il a été incorporé en avril 1937 et a commencé ses opérations la même année, par un service entre Vancouver et Seattle. En 1939, il inaugurait celui de Montréal-Vancouver. Aujourd'hui, il dessert une quarantaine d'endroits au Canada, à Terre-Neuve, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, aux Bermudes et aux Antilles anglaises. Au tout début, ses lignes couvraient un parcours de 122 milles, et, maintenant, elles en couvrent un de 16,000 milles.

Au cours de 1948, Air-Canada a poursuivi son programme d'expansion comme il l'avait fait dans les années précédentes. Six autres villes canadiennes et étrangères ont été reliées aux routes candiennes. Il a mis en service vingt avions quadrimoteurs "North Star", de construction canadienne, d'une capacité de 40 passagers, d'une vitesse maximum de 350 milles à l'heure et capables d'une altitude de 28,000 pieds. Ces aérobus peuvent aussi faire 3,500 milles sans escale. Ils servent pour les voyages transcontinentaux et transatlantiques.

Outre ces 20 quadrimoteurs, Air-Canada possède aussi 27 bimoteurs CD-3. Ces 47 avions composent sa flotte actuelle. Il avait également 7 LockHeed Lodestar, qui ont rendu de grands services, mais ils sont maintenant devenus pour ainsi dire désuets, vu les progrès de l'aviation. Ils ne peuvent plus répondre aux exigences grandissantes du trafic par voie des airs et on les abandonne.

Que ce soit dans le domaine national, continental ou international, Air-Canada ne néglige rien pour rester à la hauteur de ces exigences. C'est ainsi que, durant 1948 également, il a institué ses services aux Bermudes et aux Antilles anglaises, grâce au "North Star".

L'utilité et la popularité du transport aérien augmentent donc sans cesse, qu'il s'agisse des passagers, des matières postales ou du fret. L'an dernier, il a transporté, dans le pays, 537,000 personnes, 5 millions 685 mille livres de courrier et 3 millions 722 mille livres de fret. Il a fait franchir l'océan à 31,500 personnes, à 223,000 livres de courrier et à 667,000 livres de fret. Par rapport à 1947, l'augmentation est de 50 p. 100 pour le nombre de passagers-milles parcourus (environ 20 millions de milles payants), de 110 p. 100 pour la quantité de tonnes-milles d'aircargo et de 67 p. 100 pour celle de tonnes-milles de courrier.

Notre aviation a démontré de façon particulière jusqu'à quel point elle est utile et bienfaisante lors des inondations en Colombie canadienne, en juin dernier. Là où toute voie de communication par terre se trouvait supprimée, elle mit ses "North Star" à l'oeuvre pour le transport, en quelque trois semaines, de 9,000 personnes et de 600,000 livres d'aliments et d'autres marchandises essentielles.

Bien que les frais de main-d'oeuvre et de matériaux se soient élevés en 1948, Air-Canada n'a pas haussé ses tarifs sur ses lignes intérieures. Il ne s'en propose pas moins d'améliorer constamment ses services, afin qu'ils deviennent encore plus appréciés et recherchés, de se maintenir sans cesse à la page de tout ce que le progrès scientifique et mécanique peut lui procurer.

Tels qu'ils sont, les services d'Air-Canada font grandement honneur au pays et ne semblent aucunement inférieurs en quoi que ce soit à ceux de toute autre nation. Les Canadiens peuvent donc en être fiers.

Avec un personnel expérimenté, compétent, courtois, se vouant tout entier à la protection, à la pleine satisfaction et au meilleur bien-être des usagers, Air-Canada peut compter que ces derniers vont toujours se faire de plus en plus nombreux.

Air-Canada étant une entreprise nationale, on souhaite vivement que son personnel sur les avions et aux aéroports, soit bilingue, le français ayant autant droit de cité au Canada que l'anglais. C'est un voeu que les circonstances nous ont déjà permis de formuler, mais sur lequel il est opportun de revenir.

Henri LESSARD

Le tribunal d'appel en matière d'impôt

A la dernière session, le Parlement fédéral créa un tribunal d'appel en matière d'impôt sur le revenu. Auparavant, le contribuable désireux d'en appeler de la décision du fisc devait s'adresser au ministre du Revenu national, déposer quatre cents dollars en garantie et attendre le bon plaisir du ministre pour obtenir une décision. Des malins prétendent que ce délai pouvait durer jusqu'à deux ou trois ans!

Chose certaine, la procédure d'appel était prohibitive. On a voulu la rendre accessible et efficace. Dans ce but, on a constitué un tribunal de trois membres qui entendra les causes au fur et à mesure qu'elles se présenteront et après un simple dépôt de quinze dollars. La différence, on l'avouera, est notable.

Seulement, en lisant les noms des trois personnages choisis pour occuper des nouveaux postes, on se demande si le gouvernement n'a pas voulu retirer d'une main, ce qu'il donnait de l'autre. De deux de ces juges, MM. Roy T. Graham et Fabio Monet, on peut dire que rien, dans leur carrière, par ailleurs très brillante et digne de la récompense qu'ils viennent de recevoir, ne les a préparés à se spécialiser en droit fiscal. Du troisième, M. W. Stanley Fisher, par contre, on est forcé de conclure que s'il y a un spécialiste en droit fiscal, au Canada, c'est bien lui, puisqu'il travaille depuis au delà de vingt-cinq ans, dit-on, au ministère du Revenu national, division de l'Impôt, et que depuis plusieurs années, il est chef du contentieux de cette même division. Par conséquent, ses opinions jouiront d'un prestige et d'une autorité indiscutée et indiscutable, car il a contribué plus que tout autre à rédiger les amendements à la loi de l'Impôt sur le Revenu et à créer la jurisprudence en ce domaine. Les jugements d'appels rendus jusqu'ici par le ministre émanaient, selon toute vraisemblance, du bureau de M. Fisher.

Dès lors, qu'y aura-t-il de changé? La procédure demeurera sans doute plus facile, plus accessible, moins coûteuse. Mais, on aurait tort de croire que M. Fisher va se contredire lui-même parce qu'il vient d'être nommé membre du tribunal d'appel!

Et cela n'implique rien de préjudiciable à l'égard de l'intéressé. Parce qu'il est nommé et rémunéré par le Canada, un juge de la Cour d'Echiquier, par exemple, n'en perd pas pour autant son impartialité, son intégrité. Mais, on l'admettra, il a pour se guider tout le corps de doctrine juridique modelé par des siècles de tradition. Tandis que dans le cas du tribunal d'appel en matière d'impôts, la situation est différente. L'une des deux parties en cause sera toujours la division de l'Impôt du ministère du Revenu et pour se guider, le juge n'a que la jurisprudence créée depuis 1917. Et comme l'impôt n'a pris une ampleur telle qu'il prête flanc à de véritables procès et donc à des appels que depuis quelques années, il découle de là que les décisions et arrêts depuis, disons, 1940, revêtent une importance capitale. Or, M. Fisher ne peut pas ne pas avoir contribué à ces décisions et arrêts.

Sans doute, la très grande majorité des appels viendra, non pas des salariés, mais des contribuables à gros revenus. Règle générale, les gens de cette catégorie réussissent si bien à tirer parti de toutes les lacunes de la loi qu'on peut croire que même en se montrant très sévère, le fisc n'arrivera jamais à leur faire payer tout ce qu'ils devraient payer. Dès lors, même si le tribunal d'appel continue la politique déjà appliquée par le ministère, le mal ne sera pas très grand. Tel est du moins le point de vue que certains adopteront.

Mais, il a le défaut de ne pas tenir compte de la nécessité de ne rien épargner pour que jamais, au grand jamais, le moindre soupçon n'effleure la magistrature, que ce soit celle des tribunaux civils et criminels ou celle des tribunaux administratifs! Le tribunal d'appel en matière d'impôt est administratif. Il doit, tout comme les autres, demeurer exempt de toute atteinte à son intégrité. Et il s'agit ici de l'intégrité du tribunal comme corps et non pas de celle de ses membres. Lorsqu'un juge doit se soumettre à l'une des causes de révocation prévues au code, cela ne ternit nullement sa réputation. Les antécédents de M. Fisher ne constituent-ils pas un motif assimilable à ceux que détermine le code pour la révocation des juges?

Georges-Henri DAGNEAU

Un ex-ministre du gouvernement Attlee, Ivor Thomas, explique pourquoi il a quitté le parti travailliste. Il croyait à une profonde différence entre le communisme et le socialisme. Mais aujourd'hui, constate-t-il, cette différence équivaut seulement à une question de méthode et de temps. Au vrai, communistes et socialistes sont des marxistes.

AU JOUR LE JOUR

Il ne se passe pas de jour sans qu'on entende des gens se plaindre de la vie chère. Que font ces gens pour combattre la situation? Ils ont, cependant, un remède entre leurs mains: c'est la coopération.

La margarine apparait à Toronto. Les classes travaillantes s'en réjouissent, mais les fabricants de beurre en sont mécontents. Ce pauvre peuple est bien à plaindre: on veut lui dicter maintenant ce qu'il doit manger.

C. L'H.

BILLET

"When the Leaves Begin to Turn"

Avec la première neige de l'hiver, infailliblement accourent les réminiscences d'enfant: l'odeur des mitaines enneigées, le goût métallique des glaçons, les courbatures sous la peau de buffle au fond de la carriole, les jours de tempête d'aveuglante poudrerie, la farandole échevelée des grelots avec la course affolée de "Café", la petite bête brune que tentait de mater le frère aîné.

"Café" s'engouffrait dans les bancs de neige, puis émoustillé par nos cris, il en sortait pâmé pour reprendre le chemin balisé jusqu'au rond-point, en face de l'école. Soudain, ennuyé de patiner sur la glace vive de l'avenue, par un saut-de-mouton énergique auquel l'avait initié François, il se délestait de son poids, en versant sur la neige fraîche sa voiturée d'enfants.

Se secouer et entrer en classe claironnantes de joie et à chaque tempête, recommencer les mêmes transes joyeuses, la même bondissante allégresse dans l'attente du truc de bronco démonté qui nous projetterait dans le gouffre blanc, faisaient partie de la fête de l'hiver.

Quelques années plus tard, avec les bordées de fin-décembre, c'était le retour des collégiens pour les vacances de Noël, la même odeur de neige des nuits givrées, les matins frangés de cristal, les refrains éclairés du dedans, auxquels nos espoirs prêtaient un sens merveilleux.

Il advint qu'une année, le Pierrot des vacances de Noël, le plus endiablé apparemment, fut un nouveau-venu invité par ricochet, et qui s'improvisa l'animateur des jeux et charades. Personne ne savait au juste qui l'avait invité. Peut-être était-ce une conquête d'Anita, la plus élégante et la plus jolie de la bande.

Le prestige qu'exerçait Anita datait du jour où son père lui avait rapporté de ses voyages une chèvre et une calèche pour la conduire à l'école. L'équipage fantaisiste en faisait une sorte de fée de carnaval.

Il y avait bien Lucie qui, en hiver, se faisait tirer par son Saint-Bernard dans une petite carriole rouge; mais l'énorme chien s'éclipsait devant la chèvre aux longues moustaches et aux pattes fines chaussées de sabots noirs, guère plus futée d'ailleurs, moins peut-être que Pataud, mais dont l'exclusivité en faisait une bête de luxe qui ne pouvait échoir qu'à notre compagne.

Anita avait de la veine, elle avait de l'originalité, elle avait surtout et jusqu'à l'invraisemblance le goût des récits extravagants. Elle s'appliquait à nous jeter la poudre aux yeux, affectant un ton spécial pour raconter à sa façon les bonnes fortunes de son père.

Qu'Anita nous parlât ainsi de son père nous déconcertait, bien que sa mère, douce et belle à regarder, ne fit pas mystère de l'ennui que causait dans la maison le branle-bas des visites de son mari exigeant et encombrant, et du "bon débarras" dont elle qualifiait ses absences prolongées.

Que devint la chèvre d'Anita? — Je l'ignore. Anita grandit. Absorbées par nos études, nous primes des directions différentes pour revenir du couvent vers seize et dix-sept ans, curieuses de tout ce qu'était le monde à peine entrevu jusque là.

Cet hiver-là, chez la grand'mère d'Anita, était venu leur cousin marié en Argentine, un beau parleur qui savait converser en espagnol et portait à l'annulaire de sa main gauche une bague de femme ornée de turquoises. Dans notre imagination, ce monsieur correspondait aux personnages des livres d'Ardel et de Tinseau.

Anita alla faire un séjour chez ses tantes à Boston. Pourquoi s'était-elle éprise du Pierrot étranger qui, aux vacances de Noël, buvait à la lune? Pourquoi surtout l'a-t-elle épousé! Il n'en devait jamais sortir rien de bon; même médecin, il ne sut jamais rester en place. La guerre le servit à souhait. Enrôlé dans le corps médical, il en revint inapte à sa profession et s'éteignit graduellement.

Anita est veuve. Elle habite je ne sais où. Ses fils et ses filles, j'en suis sûre, subissent comme nous le charme de son inaltérable beauté: sa jolie tête a dû grisonner, son oeil noir est-il toujours aussi gavroche, et sa voix aussi pimpante qui, pour nous éblouir, chantait sur un temps de valse, la chanson rapportée de Boston et dont les mots ponctués d'accords plongeurs, sonnaient dans sa bouche comme des éclats de verre sauté: "When the leaves begin to turn".

Marie-Rose TURCOT

EPHEMERIDES DU "DROIT"

IL Y A VINGT ANS

LE 10 JANVIER 1929

M. Samuel Genest est, pour la 17e fois, réélu président de la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa.

Le sénateur W. B. Ross, chef de l'opposition conservatrice au Sénat, décède à Guelph, Ont., à l'âge de 74 ans.

A partir du 23 janvier, la capitale du Canada, Ottawa deviendra le terminus d'un service postal aérien la reliant à Halifax, St-John et Montréal.

Les Américains qui participent à la conférence sur la contrebande, à Ottawa, insistent auprès des autorités canadiennes pour qu'elles refusent le permis de partir à des navires ayant à leur bord de la boisson alcoolique destinée aux Etats-Unis.

LA REPUBLIQUE D'HAITI

Le mouvement littéraire

Dans un précédent article, M. Philippe Cantave, consul général d'Haïti au Canada, a résumé les principaux aspects de son pays dans un court tableau d'ensemble. Nous sommes heureux de lui permettre de compléter cette fresque en reproduisant l'article ci-dessous, de la plume de M. Joseph-L. Dejean, ministre d'Haïti au Vénézuela, qui donne ici un aperçu du mouvement littéraire et culturel dans cette république:

"Un journal de Port-au-Prince notait naguère un certain ralenti dans le mouvement culturel en Haïti et, pour en déterminer la cause, ouvrit une enquête. Les principaux organes de la presse se sont vite emparés de la question; il en est résulté un débat d'un immense intérêt dont les conclusions, à ma connaissance, n'ont pas encore été posées.

Si l'on envisage d'abord les démarches culturelles haïtiennes du point de vue des pures productions de la pensée, l'on constatera qu'une part assez large a été réservée à la littérature (poésie, roman, théâtre, critique) dont la floraison ne connait pas, à la vérité, d'arrêt marqué.

Cependant, ce sont les disciplines scientifiques qui tendent plutôt à gagner la faveur des nouvelles générations, lesquelles se retrouvent avec plus de constance et de désintéressement vers la sociologie, l'ethnologie, l'ethnographie, les sciences sociales en un mot, tandis qu'un petit nombre d'intellectuels s'engage dans l'étude des sciences économiques, des mathématiques supérieures, de la philosophie, de la physique, de la chimie, etc....

Le destin de la culture étant nécessairement lié à celui de la liberté, la révolution démocratique réalisée, il y a deux ans et demi, chez nous devra y favoriser l'essor de l'esprit dont les manifestations ne sont plus susceptibles désormais de porter ombrage au Pouvoir.

Sans intervenir dans le mouvement culturel, à la manière des dictatures qui prétendent le diriger, le gouvernement actuel se préoccupe, au contraire, de lui créer une atmosphère rassurante et de lui fournir des moyens d'action et d'épanouissement.

Ses bibliothèques publiques, fermées par le régime précédent, ont été rouvertes et enrichies; d'autres sont en voie de création. Des écoles supérieures sont créées, comme, par exemple, l'Ecole Normale Supérieure; le cadre de certaines autres est élargi. Un nombre, chaque année croissant, d'étudiants bénéficie de bourses d'études à l'étranger dans un patriotique effort du gouvernement pour agrandir le champ de la connaissance et renouveler les élites que les contraintes morales de la tyrannie avaient anémiées: les groupements culturels renaissent ou se fondent en Haïti et espèrent bien jouer, à l'avenir, leur rôle dans les progrès de l'esprit humain.

JACQUES ROUMAIN, dont l'intellectualité haïtienne regrettera toujours la disparition prématurée, fut l'un des membres les plus éminents d'un groupe de jeunes hommes qui firent, il y a environ 25 ans, une véritable révolution littéraire en Haïti. Ils avaient rêvé de donner plus d'originalité et, par conséquent, une certaine personnalité à la littérature haïtienne qui se confinait dans l'imitation servile des lettres françaises. La critique dira, un jour, dans quelle mesure cette patriotique ambition a été satisfaite. Il est certain, cependant, que, pour sa part, Jacques Roumain resta fidèle à cet idéal en produisant toute une série d'oeuvres excellentes qui ont atteint leur expression la plus caractéristique avec "Noir d'Ecène", un recueil de poèmes et "Gouverneurs de la Rosée", roman; les deux ont été publiés après sa mort par les soins de sa femme.

Ce dernier ouvrage place Jacques Roumain parmi les meilleurs écrivains haïtiens et peut-être parmi les meilleurs romanciers contemporains. Paru à Port-au-Prince, "Gouverneurs de la Rosée" fut réédité à Paris où il a eu un grand succès; il est déjà traduit en anglais et est sur le point d'être traduit (s'il ne l'est déjà) en espagnol, en allemand, en suédois, etc...

Jacques Roumain étudia en Europe. Issu d'une famille bourgeoise, il se convertit au Marxisme dont il fut l'un des principaux introducteurs en Haïti. Doctrinaire socialiste, il fit de l'opposition à deux gouvernements, connut la prison. Et lorsque la mort le surprit, il appartenait au corps diplomatique haïtien en qualité de chargé d'affaires par interim à Mexico.

LES POETES. — L'âme nègre, à qui l'on s'accorde à reconnaitre une sensibilité particulière, transplantée dans l'ambiance tropicale d'Haïti, n'a pas tardé, dès que les circonstances le permirent, à engendrer un nombre incalculable de poètes, pour la plupart doués d'incontestables talents. Parmi ces poètes, aucun certainement, depuis 146 ans d'indépendance, n'est plus grand qu'Emile Roumer. Envoyé à Paris pour étudier la médecine, Roumer se moqua d'Hypocrate et de Gallien, se laissa séduire par la Muse de la Poésie et s'en revint, un beau jour, en Haïti avec un recueil de vers sous le bras: "Les Poèmes d'Haïti et de France". Il en eut été sévèrement blâmé peut-être si l'oeuvre n'avait révélé un poète authentique et original. Depuis, il a donné, de temps à autres, maints poèmes à la presse quotidienne et aux revues; chaque nouvelle production de Roumer précise son art en emplissant d'une intense et satisfaisante érudition tous les amateurs de poésie pure et dépouillée du factice.

Après avoir été, tour à tour, romantique, symboliste et..... REGNOR BERNARD est devenu un poète révolutionnaire avec "Nègre", qui est, je crois, son meilleur poème. J'eus, d'ailleurs, l'opportunité, dans une conférence, de défendre cette oeuvre contre une certaine critique réactionnaire qui accusait le poète d'avoir trahi la poésie traditionnelle, entendue comme jeu désintéressé de mandarin. Regnor Bernard, qui est aussi instituteur, est aujourd'hui secrétaire du "Bureau d'Ethnologie d'Haïti".

Je ne voudrais citer aucun des autres poètes haïtiens de peur d'en oublier un seul, car je ne me fie pas à ma mémoire et ils sont légions. Pour rester en compagnie des jeunes, c'est-à-dire des "moins de trente ou de quarante ans" comme on dit chez nous, nommons ROUSSAIN CAMILLE, l'un de nos meilleurs poètes dont "L'Assaut à la Nuit" a achevé de donner droit de cité en Haïti à la poésie militante; Jean BRIERE, poète lyrique et dramatique au souffle puissant dont l'oeuvre la plus récente est "Black Soul" où il chante les misères du Nègre; Félix MORISSEAU-LEROY, auteur de "Plénitudes"; Frank FOUCHE qui a écrit "Message"; Magloire ST-AUDE, René BELANCE et quelques autres sacrifiant aux divinités surréalistes.

Parmi les tout jeunes, René DEPESTRE, Louis NEPTUNE, FIGARO MOISE, LAMARRE et plusieurs autres chantres ont embauché la trompette de la révolution prolétarienne.

ETHNOLOGIE. — Depuis les savants travaux des éminents docteurs PRICE-MARS et J.-C. DORSAINVIL, l'ethnologie et l'ethnographie passionnent un fort secteur de l'intellectualité haïtienne. On s'est tourné vers les recherches sur les origines de l'homme noir d'Haïti, ses moeurs, ses démarches spirituelles, sa culture en un mot. Les enquêtes ne se comptent pas et jusqu'au roman en est influencé.

Les essais les plus notables sont ceux du Dr Jean PRICE-MARS dont le principal ouvrage est "Ainsi parla l'Oncle"; du Dr J.-C. DORSAINVIL, dont l'ouvrage est "Vaudou et Névrose"; de Jacques ROUMAIN, auteur de "Le culte du tambour Assotor"; du Major MAXIMILIEN qui a expliqué la crise de possession dans le "Vaudou", du Dr Louis MARS, psychiatre et doyen de la Faculté de Médecine d'Haïti; des infatigables chercheurs que sont le Dr François DUVALIER et Lorimer DENIS, membres de plusieurs sociétés savantes européennes, leurs communications font autorité (Lorimer Denis dirige actuellement le Bureau d'Ethnologie dont le Musée s'enrichit chaque jour). Messieurs Edmond MANGONES, Kurt FISHER, Emmanuel PAUL, Rémy BASTIEN, Michel AUBOURG se sont également signalés par d'intéressants travaux. A côté d'eux, de nombreux étudiants de l'Institut d'Ethnologie cherchent également avec avidité et enthousiasme.

Du Dr PRICE-MARS il est difficile d'intégrer l'oeuvre et la personnalité dans le cadre d'une brève interview. Nous le considérons comme le plus grand écrivain haïtien contemporain. Il est l'initiateur du mouvement qui a déterminé une prise de conscience collective de la part du noir d'Haïti. Avant lui Anténor FIRMIN, dans un ouvrage capital, avait démontré l'égalité des races humaines, mais son oeuvre fut noyée dans les flots subtils d'une éducation systématique qui a développé à la longue un véritable complexe d'infériorité ou faillit sombrer jusqu'au souvenir de la glorieuse épopée nationale.

"Ainsi parla l'Oncle" du Docteur PRICE-MARS, en projetant la plus éclatante lumière sur les origines et les civilisations de la race noire à laquelle appartient le peuple haïtien, a sauvé le pays du "bovarysme collectif" et l'a réintégré dans la ligne de son destin. Chaque haïtien cultivé et conscient lui en garde une profonde reconnaissance."

"Le Bonheur, cet Inconnu"

Un nouveau livre du R. P. Marcel-Marie Desmarais, O.P.

"Le Bonheur, cet Inconnu", tel est le titre d'un nouvel ouvrage du Père M.-M. Desmarais, O.P., qui vient de paraître aux **Editions du Lévrier**. On y retrouve les conférences qui ont attiré des foules si considérables à la salle du Gésu de Montréal, en 1948. D'une présentation typographique impeccable, d'un style alerte et bien vivant, ce livre indique une foule de moyens pratiques pour vivre heureux.

L'auteur analyse le fonctionnement de l'imagination, de la mémoire, des passions, de l'intelligence, de la volonté et il montre qu'en éduquant ces facultés, il est plus facile de conquérir le bonheur. Ces études de psychologie ne se présentent pas avec un appareil scientifique rébarbatif. Quoique basées sur les données les plus certaines de la psychologie expérimentale moderne et sur les vérités les plus incontestables de la psychologie traditionnelle, elles sont accessibles à tous. Le lecteur le moins familiarisé avec le vocabulaire technique peut comprendre à première vue tous les développements. Des anecdotes, des portraits croqués sur le vif, des récits pittoresques en rendent la lecture agréable.

Les esprits plus cultivés auront également avantage à lire cet ouvrage. Même s'il n'y apprennent rien de neuf, ils seront charmés par la présentation originale d'anciennes vérités. Vues sous un angle inédit, des réalités de tous les jours leur apparaîtront comme porteuses de bonheur.

"Le Bonheur, cet Inconnu" reprend, en les adaptant au public canadien, des conférences données au Brésil alors que le Père Desmarais y était missionnaire. Là-bas, l'ouvrage connut trois éditions formant un total de quarante mille exemplaires. On peut être assuré qu'au Canada le même ouvrage connaîtra un très grand succès.

"Le Bonheur, cet Inconnu", volume de 248 pages, est en vente dans toutes les bonnes librairies.

La Revue Dominicaine

SOMMAIRE

Janvier 1949

Anne Hébert: La voix de l'oiseau — Auteur des **Songes en équilibre** où B. Brunet a trouvé "la plus jolie musique, une sensibilité d'enfant pur".

A. Saint-Pierre, O.P.: Contribution chrétienne à la paix — Docteur en théologie et professeur, "Gouverneurs de la Rosée" fut réédité à Paris où il a eu un grand succès; il est déjà traduit en anglais et est sur le point d'être traduit (s'il ne l'est déjà) en espagnol, en allemand, en suédois, etc...

Jacques Roumain étudia en Europe. Issu d'une famille bourgeoise, il se convertit au Marxisme dont il fut l'un des principaux introducteurs en Haïti. Doctrinaire socialiste, il fit de l'opposition à deux gouvernements, connut la prison. Et lorsque la mort le surprit, il appartenait au corps diplomatique haïtien en qualité de chargé d'affaires par interim à Mexico.

LES POETES. — L'âme nègre, à qui l'on s'accorde à reconnaitre une sensibilité particulière, transplantée dans l'ambiance tropicale d'Haïti, n'a pas tardé, dès que les circonstances le permirent, à engendrer un nombre incalculable de poètes, pour la plupart doués d'incontestables talents. Parmi ces poètes, aucun certainement, depuis 146 ans d'indépendance, n'est plus grand qu'Emile Roumer. Envoyé à Paris pour étudier la médecine, Roumer se moqua d'Hypocrate et de Gallien, se laissa séduire par la Muse de la Poésie et s'en revint, un beau jour, en Haïti avec un recueil de vers sous le bras: "Les Poèmes d'Haïti et de France". Il en eut été sévèrement blâmé peut-être si l'oeuvre n'avait révélé un poète authentique et original. Depuis, il a donné, de temps à autres, maints poèmes à la presse quotidienne et aux revues; chaque nouvelle production de Roumer précise son art en emplissant d'une intense et satisfaisante érudition tous les amateurs de poésie pure et dépouillée du factice.

Après avoir été, tour à tour, romantique, symboliste et..... REGNOR BERNARD est devenu un poète révolutionnaire avec "Nègre", qui est, je crois, son meilleur poème. J'eus, d'ailleurs, l'opportunité, dans une conférence, de défendre cette oeuvre contre une certaine critique réactionnaire qui accusait le poète d'avoir trahi la poésie traditionnelle, entendue comme jeu désintéressé de mandarin. Regnor Bernard, qui est aussi instituteur, est aujourd'hui secrétaire du "Bureau d'Ethnologie d'Haïti".

Je ne voudrais citer aucun des autres poètes haïtiens de peur d'en oublier un seul, car je ne me fie pas à ma mémoire et ils sont légions. Pour rester en compagnie des jeunes, c'est-à-dire des "moins de trente ou de quarante ans" comme on dit chez nous, nommons ROUSSAIN CAMILLE, l'un de nos meilleurs poètes dont "L'Assaut à la Nuit" a achevé de donner droit de cité en Haïti à la poésie militante; Jean BRIERE, poète lyrique et dramatique au souffle puissant dont l'oeuvre la plus récente est "Black Soul" où il chante les misères du Nègre; Félix MORISSEAU-LEROY, auteur de "Plénitudes"; Frank FOUCHE qui a écrit "Message"; Magloire ST-AUDE, René BELANCE et quelques autres sacrifiant aux divinités surréalistes.

Parmi les tout jeunes, René DEPESTRE, Louis NEPTUNE, FIGARO MOISE, LAMARRE et plusieurs autres chantres ont embauché la trompette de la révolution prolétarienne.

ETHNOLOGIE. — Depuis les savants travaux des éminents docteurs PRICE-MARS et J.-C. DORSAINVIL, l'ethnologie et l'ethnographie passionnent un fort secteur de l'intellectualité haïtienne. On s'est tourné vers les recherches sur les origines de l'homme noir d'Haïti, ses moeurs, ses démarches spirituelles, sa culture en un mot. Les enquêtes ne se comptent pas et jusqu'au roman en est influencé.

Les essais les plus notables sont ceux du Dr Jean PRICE-MARS dont le principal ouvrage est "Ainsi parla l'Oncle"; du Dr J.-C. DORSAINVIL, dont l'ouvrage est "Vaudou et Névrose"; de Jacques ROUMAIN, auteur de "Le culte du tambour Assotor"; du Major MAXIMILIEN qui a expliqué la crise de possession dans le "Vaudou", du Dr Louis MARS, psychiatre et doyen de la Faculté de Médecine d'Haïti; des infatigables chercheurs que sont le Dr François DUVALIER et Lorimer DENIS, membres de plusieurs sociétés savantes européennes, leurs communications font autorité (Lorimer Denis dirige actuellement le Bureau d'Ethnologie dont le Musée s'enrichit chaque jour). Messieurs Edmond MANGONES, Kurt FISHER, Emmanuel PAUL, Rémy BASTIEN, Michel AUBOURG se sont également signalés par d'intéressants travaux. A côté d'eux, de nombreux étudiants de l'Institut d'Ethnologie cherchent également avec avidité et enthousiasme.

Du Dr PRICE-MARS il est difficile d'intégrer l'oeuvre et la personnalité dans le cadre d'une brève interview. Nous le considérons comme le plus grand écrivain haïtien contemporain. Il est l'initiateur du mouvement qui a déterminé une prise de conscience collective de la part du noir d'Haïti. Avant lui Anténor FIRMIN, dans un ouvrage capital, avait démontré l'égalité des races humaines, mais son oeuvre fut noyée dans les flots subtils d'une éducation systématique qui a développé à la longue un véritable complexe d'infériorité ou faillit sombrer jusqu'au souvenir de la glorieuse épopée nationale.

"Ainsi parla l'Oncle" du Docteur PRICE-MARS, en projetant la plus éclatante lumière sur les origines et les civilisations de la race noire à laquelle appartient le peuple haïtien, a sauvé le pays du "bovarysme collectif" et l'a réintégré dans la ligne de son destin. Chaque haïtien cultivé et conscient lui en garde une profonde reconnaissance."

Cinéma en couleurs

Au cours d'un gala officiel, on vient de projeter à Paris un film en couleurs réalisé selon un procédé nouveau dû aux Frères ROUX. Il permet de reproduire exactement et directement toutes les couleurs. La réalisation des films en "Roux-color" est aussi simple et pas plus onéreuse que celle d'un film ordinaire. Cette invention semble devoir révolutionner toute l'industrie du cinéma.

Rappelons à ce propos comment naquit le "septième art".

Vers 1871, le Français MAREY avait "enregistré des mouvements trop rapides pour être suivis à l'oeil et en avait fait l'analyse".

En 1877, REYNAUD invente le **praxinoscope** et DUCOS du HAURON le chronophotographe.

En 1895, LOUIS LUMIERE invente le Cinéma.

Le premier studio de cinéma fut conçu par Georges MELIES.

En 1931, MM. MAGNAN et HUGUENARD parviennent à filmer le vol des insectes et créent le cinéma ultra-rapide.

C'est à MM. A. BARON et L. GAUMONT qu'on doit le **cinéma sonore.**

En 1902, Léon Gaumont présentait à la Société de Photographie le premier film synchronisé.

En 1910, ces films figurent aux programmes du Gaumont-Palace.

En 1913, avant passé l'Océan, ils sont projetés à NEW-YORK.

On le voit, le cinéma est bien une invention française.

Raoul FOLLEREAU
(Paroles de France)

Le Frère Marie Victorin et son temps

Par Robert RUMILLY

C'est la biographie d'une grande personnalité et dont la mort tragique, le 15 juillet 1944 a soulevé des regrets et des éloges au pays et à l'étranger, comme rarement la chose s'est vue, et surtout avec tant de sincérité!

On sait que le FRERE MARIE VICTORIN a fondé ou développé L'INSTITUT BOTANIQUE de l'Université de Montréal — la Société Canadienne d'HISTOIRE NATURELLE — L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) — le JARDIN BOTANIQUE — les CERCLES DE JEUNES NATURALISTES — etc. Il a publié de nombreux ouvrages littéraires ou scientifiques, dont la FLORE LAURENTIENNE est le plus célèbre.

Le savant religieux a surtout formé des disciples et provoque parmi la jeunesse un élan vers la haute culture scientifique. De jeunes professeurs, dans toutes les disciplines: botanique — entomologie — physique — chimie — biologie — mathématique même — gagnés par son prestige, travaillent dans l'enthousiasme et deviennent des maîtres à leur tour.

Une école scientifique est créée. Cet immense progrès dans la vie du Canada français ne s'accomplit pas sans rencontrer des résistances, sans livrer des luttes dont le récit, à certains moments, est poignant.

LE FRERE MARIE VICTORIN ET SON TEMPS décrit cette épopée en détail. Ce livre dépeint vingt autres aspects de l'une des plus riches personnalités que le CANADA français ait produites, depuis la vie religieuse du Frère des Ecoles chrétiennes, jusqu'aux grandes excursions scientifiques au Canada et à l'étranger. L'auteur fait vivre tout un monde dont le savant religieux est l'âme.

Ce volume de 500 pages, au style alerte, riche d'une documentation de première valeur parce que les témoins sont encore bien vivants, se lit comme un roman. On connait d'ailleurs les talents de l'auteur, M. ROBERT RUMILLY, dont la réputation d'écrivain n'est plus à faire. C'est de son propre mouvement et sans aucune sollicitation de la part de la Congrégation que l'auteur a entrepris cet ouvrage. La riche et attachante personnalité de Frère Marie Victorin l'a attiré tout comme le mouvement scientifique des derniers trente ans qu'il fallait raconter.

Le volume de 550 pages, illustré, est en vente dans les librairies.

Faites ça... et vous vivrez!

C'est le Christ, la pierre rejetée par vous les constructeurs, qui est devenu la tête d'angle. Et le salut n'est en aucun autre, car il n'est sous le ciel aucun autre nom donné parmi les hommes, par lequel nous devions être sauvés. (Act 4, 11-12).

Il est temps de faire notre salut pendant que nous sommes encore sur la terre. Mais pour qu'il soit vraiment solide il n'est qu'un fondement, un seul: il doit être basé sur le Christ, sur Notre-Seigneur.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible).

Villes et villages au Canada

SAINT-BONIFACE

Cette ville du Manitoba est située sur la rive est de la Rivière Rouge, en face de Winnipeg. Elle doit son nom au fait que lorsque les abbés Provencher et Dumoulin, les premiers missionnaires, y arrivèrent en 1818. Une population composée de Meurons allemands y vivait sans beaucoup de ferveur. Les missionnaires catholiques donnèrent à leur chapelle le nom de Saint-Boniface, l'apôtre des Allemands, afin de rendre leur apostolat plus fructueux auprès de ces malheureux. Mais leur apostolat devait prendre un autre cours. Ces prêtres avaient été envoyés à la Rivière-Rouge par Mgr Plessis à la suite d'une requête des habitants de l'endroit qu'appuyait lord Selkirk, chef de la colonie. Dès 1820, l'abbé Provencher fut désigné comme coadjuteur de l'évêque de Québec spécialement affecté à la nouvelle Eglise du Nord-Ouest. La ville de Saint-Boniface devint, en 1847, le siège d'un diocèse catholique. Sa cathédrale est l'une des plus vastes de l'ouest et l'une des plus belles de tout le pays. Aujourd'hui, Saint-Boniface demeure le bastion de la culture française et catholique dans l'ouest canadien. Siège d'un important archevêché, munie d'un hebdomadaire et d'un poste de radio de langue française, elle s'enorgueillit de posséder un excellent collège classique, plusieurs communautés religieuses et des centres vivants de culture. La vie industrielle y est aussi florissante. On y compte des abattoirs, des meuneries, une fabrique de roues de wagons, etc. Sa population (1941) est de 18,157.

L'église St-Joseph serait construite en 1949

On ne veut pas qu'elle coûte plus de $500,000

Assemblée convoquée à la salle paroissiale hier après-midi par M. le chanoine Glaude, curé de la paroisse — Le curé croit qu'on peut construire cette année — Discussion animée — On a en caisse plus de $100,000 pour la construction

Il est probable que la construction du nouveau sanctuaire St-Joseph de Wrightville commencera dès cette année car à une assemblée tenue à la salle paroissiale St-Joseph, dimanche après-midi, et à laquelle près de deux cents personnes assistaient, une résolution a été adoptée à cette fin. Cette résolution proposée par M. Edouard Rainville a été secondée par M. Jean-Paul Dubois et elle autorise les marguillers à procéder aux démarches nécessaires à la construction d'un sanctuaire qui ne coûtera pas plus de $500,000. Cette assemblée au cours de laquelle propriétaires et locataires de la paroisse ont fait connaître librement leurs opinions sur la construction de l'église, sur la possibilité de la payer, sur les plans les plus conformes à la paroisse, à la température de l'hiver (l'église par exemple ne doit pas être trop haute afin de pouvoir être chauffée facilement et modiquement). Les opinions furent cependant partagées: de façon générale on reconnait la nécessité de construire une église plus grande et plus digne mais c'est sur la somme d'argent à investir, sur l'opportunité de le faire présentement ou plus tard que porta la discussion. Il nous a semblé cependant que la majorité des gens présents dans la salle étaient en faveur de la construction sans trop de retard.

Cette assemblée avait été convoquée par M. le chanoine Rodrigue Glaude, curé de la paroisse, qui s'est prononcé en faveur de la construction cette année et il a invoqué plusieurs raisons à l'appui de son idée. Il a précisé d'abord qu'il avait voulu convoquer une assemblée générale des paroissiens afin que tous soient au courant des projets et puissent exprimer leurs opinions.

L'église actuelle est trop petite, dit M. le chanoine Glaude, et depuis quelques années nous projetons de construire. Nous avons fait faire des plans mais l'église coûterait plus d'un million et nous avons refusé catégoriquement de tels plans. Les plans ont été refaits pour que le coût ne dépasse pas un demi-million. Le sous-sol actuel, fit remarquer le curé, date de 1913. M. le chanoine se dit confiant qu'on pourra emprunter à trois pour cent et il croit qu'il est grandement temps de procéder; l'archevêque, Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, nous a autorisé à construire, dit-il. La paroisse St-Joseph de Wrightville compte plus de 1,500 familles et peut-être que l'an prochain nous en aurons une centaine d'autres à cause des maisons que l'on construit. M. le chanoine déclare que l'on décidera, d'après les estimés, si l'on doit faire une église simplement fermée ou tout à fait finie.

Devant certaines objections sur le coût, sur les matériaux, la main-d'oeuvre, M. le chanoine a répondu que l'on construit des maisons, des magasins et qu'avec un peu de confiance en Dieu on pourrait par conséquent construire une église. D'ailleurs, ajouta-t-il, il est extrêmement rare qu'une paroisse tombe en faillite—la chose ne s'est jamais vue dans la région—et du reste on a construit à St-Raymond et à St-Jean-Bosco, paroisses plus pauvres que la nôtre et moins populeuses.

Comme la discussion se prolongeait considérablement, Son Honneur M. le maire Alphonse Moussette a suggéré de laisser aux marguillers qui ont reçu un mandat de la part des paroissiens de décider de la construction de l'église. M. Henri Laflamme dit que lorsqu'il s'agit de dépenser des gros montants pour l'administration municipale on tient un referendum pour connaître l'opinion du peuple. Ainsi dans une paroisse. M. Moussette maintint ses arguments en disant que les paroissiens sont d'accord sur la nécessité d'une église au plus tôt. Avec de telles discussions on va éterniser la chose. Nous avons placé notre confiance dans les marguil'ers. Même à l'hôtel de ville quand le peuple approuve une dépense c'est tout de même le conseil qui en décide les formalités et l'application.

M. le chanoine Glaude dit que l'idée a du bon mais qu'il a voulu connaitre l'opinion générale afin qu'il y ait unité dans la paroisse et qu'on puisse dire que la paroisse veut une église. M. le chanoine réitère qu'il ne faut pas manquer de confiance en la Providence.

M. Georges Bilodeau, marguiller, dit qu'il est en faveur de la construction de l'église et il ajoute qu'il a fait le tour de la province de Québec avec les autres marguillers pour voir quel genre sera le meilleur pour St-Joseph de Hull. L'église que nous construirons ne doit pas dépasser nos moyens de payer. Il rappelle que plusieurs plans ont été soumis et que le troisième semble conforme aux besoins de la paroisse; la nouvelle église comptera 1,200 places environ. Actuellement on veut encore faire baisser la voûte qui est trop haute pour éviter les difficultés de chauffage mais on veut tout de même garder la belle apparence de l'église. Nous essayons de tenir le prix bas. M. Bilodeau croit qu'on peut payer $500,000 en se basant sur le passé; ainsi on payerait l'église en vingt ans en remboursant $25,000 par année et en trente ans en versant $21,000 par année y compris l'intérêt et la dette. M. Bilodeau ajoute qu'on n'acceptera pas un plan dont l'exécution excédera $500,000. M. Bilodeau a signalé enfin que les prix ont tendance à baisser de ce temps-ci.

L'église sera probablement construite en pierre pour résister; à propos des autels, M. Jean-Paul Desloges a dit qu'il les obtiendrait d'Italie et les donnerait au prix coûtant à la paroisse, ce qui permettra une épargne considérable.

La résolution de M. Edouard Rainville dont il est question au début a été adoptée à l'unanimité mais la discussion a continué tout de même. Des paroissiens, propriétaires ou locataires parlèrent en faveur du projet et d'autres demandèrent des chiffres, s'opposèrent à un coût trop élevé. MM. Edgar Robitaille, Napoléon Dufresne et Emmanuel Binet ont été les principaux interprètes de ceux qui veulent retarder la construction de l'église. M. Robitaille dit qu'on devait attendre d'avoir le tiers du coût en banque avant de commencer l'église. Il opine que la paroisse n'est pas tout à fait prête et il demande qu'on procède avec prudence. Puisqu'il y a un déclin dans le coût de la construction, il est d'avis qu'on devrait attendre encore. M. Albert Dumont, marguillier sortant de charge, a dit que M. Robitaille avait réclamé la même chose il y a deux ans. M. Robitaille répond que les conditions n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. Et là-dessus M. le chanoine Glaude proposa l'ajournement.

Au cours de la réunion, il y eut discussion entre propriétaires et locataires, ces derniers alléguant qu'ils contribuent autant à la paroisse que les autres tandis que les propriétaires affirment qu'ils ont la responsabilité d'une dette paroissiale lorsque la paroisse comporte l'érection civile. Cette érection civile sera nécessaire car la corporation épiscopale d'Ottawa ne se portera pas garante de la dette occasionnée par la construction de l'église St-Joseph. On n'a discuté que brièvement de cette dernière question.

Le rapport des finances de la paroisse cette année montre un surplus de $31,047.69; la paroisse a en caisse présentement une réserve de $101,099.06 qui servira à défrayer le coût de construction de l'église.

MARDI 11 JANVIER 1949
11e jour de l'année
Lev. Ch.
Soleil 7.40 4.36
Lune 1.20 4.34

Le Droit

TEL.: BUREAU DE HULL—3-4061 — POSTE CKCH—2-1701

MARDI 11 JANVIER 1949
FETE:
S. Théodose, abbé.
QUARANTE-HEURES
Saint Anthony's, Ottawa,
11, 12, 13

Quatre — HULL, LE LUNDI, 10 JANVIER 1949 — Pronostics: beau, plus froid



M. et Mme Oscar Dalpé ont célébré hier leur 50e anniversaire de mariage. On voit ici, de gauche à droite (1ère rangée): Mlle Pauline Dalpé, M. et Mme Oscar Dalpé et Mme J.-A. Mercier (Juliette Dalpé); (2e rangée): M. Roméo Dalpé, Mlle Ines Dalpé, M. Christian Dalpé, le R. P. L.-P. Pelletier, o.m.i., Mlles Lucille et Gabrielle Dalpé, et M. Albert Dalpé. M. Jean Dalpé était absent quand la photo a été prise. (Photo Thibault)

Les noces d'or de M. et Mme O. Dalpé

Messe célébrée en la chapelle privée de l'église Notre-Dame — De belles fêtes réunissent les parents et amis des jubilaires

M. et Mme Oscar Dalpé, demeurant à 74, rue Hôtel de Ville, ont célébré, hier, au milieu de leurs parents et amis le cinquantième anniversaire de leur mariage. C'est au milieu de leurs enfants, de leurs petits-enfants et de leurs amis que les heureux jubilaires ont passé cette journée de leurs noces d'or. La journée a débuté par une messe célébrée pour les jubilaires dans la chapelle privée de l'église Notre-Dame par le R. P. L.-P. Pelletier. Il y eut ensuite un grand banquet qui a réuni parents et amis à l'hôtel Windsor.

M. Dalpé est âgé de soixante-et-onze ans. Il est né à Hull et y a passé la majeure partie de sa vie; il est le fils d'Avila Dalpe et de Alézia Fréchette. M. Dalpé est une figure bien connue de Hull; en effet, il a été propriétaire d'une quincaillerie pendant nombre d'années dans la ville de Hull. Depuis une vingtaine d'années, M. Dalpé est à l'emploi de la maison Gray-Harvey d'Ottawa. Il jouit d'une excellente santé et est encore très alerte.

Née Alphonsine Pitreson, Mme Dalpé vit le jour dans le village de St-Maurice et elle est fille de Augustin Pitreson et Célina Lupien. Elle vint demeurer à Hull avec ses parents alors qu'elle était encore très jeune. Elle est âgée de 69 ans. M. et Mme Oscar Dalpé se sont épousés le 9 janvier 1899 en l'église Notre-Dame de Hull. Il y avait donc exactement cinquante ans, hier, qu'ils sont mariés.

M. et Mme Dalpé ont eu une vraie famille canadienne-française puisqu'ils sont les parents de six fils et de cinq filles. Les fils sont: Roméo, célibataire, Jean, père de deux enfants, Hector, décédé il y a trois ans, et qui a laissé un fils; Albert, père de quatre enfants; Christian, célibataire; feu le lieutenant Albini Dalpé, du corps d'intelligence de l'armée canadienne, mort héroïquement à la bataille de Caen en 1944 peu après le débarquement à Dieppe; les cinq filles sont: Mme J.-Auguste Mercier, née Juliette, de Montréal, qui a cinq enfants, Mlles Inès, institutrice à Hull, Gabrielle, à la maison, Lucile et Pauline, fonctionnaires à Ottawa.

M. et Mme Oscar Dalpé comptent treize petits-enfants. En effet, Mme Mercier est mère de Ghislaine, Huguette, Claudine, Arlette et Alain; Jean Dalpé dont l'épouse est Rhéa Lalonde a deux enfants: Hubert et Nicole; Hector, décédé, a laissé en plus de son épouse Aline Boucher un fils: Michel; Albert Dalpé, prote au journal "Le Droit" depuis nombre d'années, est père de trois filles et d'un fils: Suzanne, Pierrette, Louise et Albini; son épouse est Eugénie Croteau. Le lieutenant Albini Dalpé était l'époux de Lucile Goulet; il avait un fils: Jacques.

M. Christian Dalpé est aussi un des préposés aux presses au journal "Le Droit"; il est à l'emploi du Droit depuis de nombreuses années.

Après la messe, une centaine de parents et amis assistèrent à un grand banquet servi dans le salon bleu de l'hôtel Windsor de Hull. La salle avait été magnifiquement décorée par plusieurs membres de la famille, et les tables étaient ornées de bouquets de fleurs, symboles de vie et de beauté. Les heureux jubilaires firent leur entrée aux applaudissements de tous les convives. En plus de M. et Mme Oscar Dalpé, on remarquait à la table d'honneur, le R. P. Louis-Philippe Pelletier, O.M.I., directeur des Ouvroirs de l'Association Missionnaire des Oblats de Marie-Immaculée, le R. P. Jacques Croteau, O.M.I., M. Philippe Marinier, maitre de cérémonies, M. et Mme Léonard Bisson, née Régina Dalpé, M. Orphyr Dalpé, M. et Mme Louis Leclerc, née Hortense Dalpé, et M. Joseph Des-Rosiers, ami de la famille qui, il y a 50 ans, assistait au mariage des jubilaires en l'église Notre-Dame de Grâces de Hull, en 1899.

Le R. P. L.-P. Pelletier fut appelé à bénir la table; et ensuite, une corbeille de fleurs fut présentée aux jubilaires par leur petit-fils, Jacques Dalpé, fils de feu Albini, assisté de leurs petites-filles Louise et Suzanne, fillettes d'Albert. Mlle Lucile Dalpé offrit ensuite un bouquet de corsage à la jubilaire.

Le repas terminé, vint le moment le plus émotionnant de la journée, la lecture d'une adresse par Mlle Ghislaine Mercier, petite-fille. Les convives écoutaient en silence la lecture de cette adresse qui chantait le courage et le mérite des chefs de la famille Dalpé, qui rappelait les nombreux sacrifices qu'ils durent surmonter, les épreuves qu'ils acceptèrent sans plainte, et les joies qu'ils surent si bien partager entre eux.

C'est ensuite d'une main aussi sûre qu'il y a 50 ans, que les jubilaires coupèrent le gâteau de noces. Un petit-fils, Michel, fils d'Hector, présenta une bourse à M. Dalpé.

Le R. P. Jacques Croteau, O.M.I., du Scolasticat St-Joseph d'Ottawa, prit la parole et dit son admiration pour les jubilaires. "C'est de la Sainte Famille, dit-il, qu'on emprunte les vertus, la force nécessaire pour surmonter tous les obstacles de la vie à deux, durant 50 ans". S'adressant aux jubilaires, il dit ensuite: "Il y a des histoires de saints qui s'écrivent, d'autres qui ne s'écrivent pas: la vôtre ne s'écrira probablement pas ici-bas, mais Là-Haut, elle sera écrite dans le grand Livre d'Or". Vous avez atteint l'automne de votre vie, un automne vivant. Que cet automne se prolonge, non pas éternellement, mais du moins jusqu'à ce que le plus jeune d'entre nous soit très très vieux".

Le R. P. Louis-Philippe Pelletier fut aussi invité à adresser la parole. Il avait écrit, pour l'occasion, un court poème dans lequel il vante le mérite des jubilaires et le courage avec lequel ils ont accepté toutes les épreuves que la Providence envoie à ceux qu'Elle aime.

Le banquet fut suivi d'un thé servi à la demeure de M. et Mme Oscar Dalpé et auquel tous les parents et amis assistaient.

Visite des écoles à Pointe-Gatineau

M. Daniel Lafortune, maire de Pointe-Gatineau et président de la commission scolaire, a visité, le 23 décembre dernier, les écoles de sa municipalité en compagnie du commissaire Antonio Patry et de M. le curé Antoine Lalonde. Il a offert aux premiers de classe un cadeau personnel d'un dollar.

Voici les noms de ceux qui ont mérité ce cadeau: à l'école St-François: Gérald Bigras, André Pilon, Raymond Létang, Raymond Lépine, Edouard Charette, Maurice Lafontaine, Carol Létang, Jacques Lafontaine, Jean-Guy Charette, Albert Clermont, Jocelyn Lamarche et Gaston Plouffe. Les jeunes filles dont les noms suivent ont mérité le cadeau à l'école St-Antoine: Charlotte Létang, Constance Joanette, Liliane Cadieux, Marcelle Diotte, Huguette Ladouceur, Nicole Allard, Ruth Pelletier, Nicole Duval et Darquise Lagacé.

Dans ses remarques, M. Daniel Lafortune, président de la commission scolaire, a encouragé les élèves à étudier pour réussir dans la vie. Comme éducateur, il a pu apprécier le travail magnifique du personnel enseignant et il le félicite pour le dévouement dont il a fait preuve. M. le curé Lalonde félicita aussi les élèves et le personnel enseignant et il leur accorda sa bénédiction. L'école Bruyère comprenant 14 classes sera prête dans un mois.

Enquête sur la police de Belleville, Ont.

L'enquête de la Commission royale sur huit autorités policières ne commencera pas avant le début de février. Toutefois, on croit généralement que l'enquête se tiendra à Belleville même.

Ceux contre qui les accusations sont portées sont: le commissaire W. H. Stringer de la police provinciale, le procureur de la Couronne B. C. Donnan, de Belleville, les inspecteurs de district T. W. Cousans, de Perth, et A. W. Page, de Belleville, le sergent J. A. Stringer, d'Ottawa, et les constables Sam Ervine, H. Purdy ainsi que J. B. Driscoll.

1,517 familles à la paroisse Saint-Joseph

Le rapport financier de la paroisse St-Joseph pour l'année 1948 a été très satisfaisant. Le rapport démontre que les recettes ont atteint $56,981.84 et les déboursés $25,934.15, laissant un surplus d'administration pour l'année de $31,047.69. L'objectif pour 1948 a donc été dépassé puisqu'il y a actuellement en caisse $101,099.06. Cette réserve servira à la construction de la nouvelle église.

La paroisse St-Joseph compte aujourd'hui 1,517 familles dont 67 de langue anglaise et 16 mixtes formant une population de 7,017 personnes, dont 4,682 communiants. Il y a 1,103 enfants aux écoles paroissiales: 603 à l'école Larocque, et 500 à l'école St-Joseph.

En 1948, il y eut 293 baptêmes à St-Joseph, 52 mariages, 54 sépultures et 2 abjurations.

M. le chanoine Rodrigue Glaude, curé, s'est dit très satisfait de l'année qui vient de se terminer et il remercie tous ses paroissiens.

Il y eut la bénédiction des enfants, hier après-midi, à 3 heures, en l'église St-Joseph et la cérémonie fut irradiée par le Poste CKCH. Deux jeunes enfants: Michel Legault, 10 ans, et François Dompierre, 5 ans, ont fait un petit catéchisme, le premier sur l'amour de Dieu, et le deuxième, sur l'obéissance.

L'église était bondée de monde; M. le chanoine Rodrigue Glaude a officié à la cérémonie.

Le Père Gay loue l'oeuvre accomplie dans Québec par la Censure du cinéma

Il donne une conférence devant les Chevaliers de Colomb de Hull sur les lectures et le cinéma

L'oeuvre du bureau de censure cinématographique de la province de Québec a été louangée dimanche matin par le R. P. Paul Gay, C.S.Sp., président du Service de la Bonne Presse et du Cinéma de l'Université d'Ottawa. Le Père Gay s'adressait aux Chevaliers de Colomb du conseil 1693 de Hull réunis au nombre d'une centaine, dimanche matin, au local de la rue Langevin, à l'occasion de la fête de la Ste-Famille.

Le conférencier avait intitulé sa causerie: "La Presse et le Cinéma dans la Famille". Les mauvaises revues et plus particulièrement les petits romans à bon marché qui déforment l'esprit, inculquent de mauvaises idées ou de fausses conceptions du mariage et du foyer vraiment chrétien sont, déclara le R. P. Gay, un des grands maux de ce siècle et qui détériorent nos foyers chrétiens. Le conférencier cita l'exemple d'une jeune fille qui s'était adonnée à ce genre de lecture et des effets fâcheux de la lecture de ces romans pour elle.

"Il faut adresser des louanges aux censeurs de films dans la province de Québec, déclara ensuite le R. P. Gay, en parlant du cinéma". Un travail merveilleux et des plus louable est en effet accompli dans ce domaine de la censure. Certains films qui n'étaient même pas présentables à un public averti pouvaient parfois être recommandés à tous après avoir passé par ce bureau, conclua le président du comité de la Bonne Presse et du Cinéma.

Le conférencier recommanda aux Chevaliers de Colomb de consulter le classement des films qui est publié chaque jour dans le journal "Le Droit" et sur lequel il donna des explications.

Si les mauvais films font beaucoup de ravage chez notre jeunesse ajouta le Père Gay, les bons films par contre font un bien immense. Il mentionna "Monsieur Vincent" et "Le Père Damien". Les adolescents ont souvent trop d'imagination et ils sont très facilement impressionnés. C'est pourquoi les jeunes ne doivent voir que les films qui leur sont appropriés. Ils ne doivent pas assister aux films pour adultes.

Le R. P. Paul Gay termina sa causerie en citant le juge Fontaine, député d'Etat des Chevaliers de Colomb qui déclarait que toujours, en tout lieu et en toute circonstance, le Chevalier de Colomb doit être le défenseur des principes et enseignements de l'Eglise catholique.

Le Grand Chevalier du Conseil de Hull, M. Lionel Ducharme, présenta le conférencier après que M. Lorenzo Lefebvre, président du comité d'activités religieuses, eut souhaité la bienvenue à tous.

Cette causerie donnée à l'occasion de la fête de la Ste-Famille fut précédée d'une messe célébrée par le R. P. Guy Piuze, O.M.I., à l'église Ste-Bernadette. Les Chevaliers, au nombre d'une centaine, se rendirent ensuite à leur local, rue Langevin, où le déjeuner fut suivi de cette intéressante causerie du R. P. Paul Gay, C.S.Sp.

Funérailles de Mme F. Lalonde à Chute-à-Blondeau

CHUTE-A-BLONDEAU, Ont. (D.N.C.)—En l'église St-Joachim de Chute-à-Blondeau ont eu lieu dernièrement les imposantes funérailles de Mme Ferdinand Lalonde (née Elisa Larocque), décédée à sa demeure.

Un long cortège de parents et d'amis a quitté la demeure de M. Lalonde, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale où un service fut chanté à 10 heures. La levée du corps a été faite par M. le curé J.-E. Plouffe tandis que le service a été chanté par M. l'abbé Laframboise, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés Laloie et Conway. La chorale paroissiale a chanté la Messe de Requiem d'Yon.

Outre son époux, la défunte laisse trois filles: Yvonne, Mme S. Daoust (Germaine), Mme Philippe Fournier (Cécile).

Les porteurs étaient MM. Adélard Larocque, Antoine Durocher, Siméon Lalonde, Elie Lalonde, Edmond Lalonde et Dorsina Lalonde.

Les couronnes de fleurs étaient portées par Jean-Paul Daoust, Jacques, Pierre, Charles et Jean-Guy Lalonde.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial, dans le lot de famille. M. l'abbé Laframboise a récité les dernières prières.

Ne pas confondre

M. Fernand Boucher, 34, rue Dollard, Hull à l'emploi du Château Laurier, n'a rien à faire avec le type du même nom qui comparaissait en cour vendredi dernier, à Ottawa.



OSWALD PARENT
ET COMPAGNIE
Comptables-vérificateurs
Spécialité:
Impôt sur le revenu
Tél. 2-0278
1051, rue Wellington, Ottawa
10, rue Leduc, Hull

Notaire
Georges Lessard
EDIFICE FARLEY
119, rue Hôtel-de-Ville, Hull
Tél. 3-0765

CAFÉ BLUE RIBBON
il est extra-bon
UN DÉLICIEUX MÉLANGE DES MEILLEURS CAFÉS DU MONDE
GARDEZ LES COUPONS POUR DE BELLES PRIMES

Le Dr E. LOMER LAFOND
DENTISTE
occupe maintenant son nouveau local
dans l'EDIFICE FARLEY
119, rue Hôtel-de-Ville, Qué.
Le numéro de téléphone est le même: 3-3047

Westinghouse
Vente et Service
LEMAY ELECTRIC Reg'd
92, rue Principale, HULL — Tél: 5-7529

INSULATION
TEN-TEST — GYPROC
BOIS DE CONSTRUCTION
CHARBON & COKE
BOUCHER FRERES
30, St-Jacques 5-7231 Hull, Qué.

TREFFLE DESJARDINS
ENTREPRENEUR GENERAL — REPARATIONS
Estimations sur demande
195, RUE ST-LAURENT — HULL
Bureau: 5-5390 Résidence: 5-2733

Dr J. C. SIMARD, B.A., M.D.
MEDECINE GENERALE — MATERNITE
MALADIES DES ENFANTS
CONSULTATIONS:
209, boul St-Joseph: 2 à 4 p.m., 8 à 9 p.m.
108, rue Papineau: 7 à 8 p.m.
Tél. 2-4732

Dr E.-L. DESJARDINS, B.A., M.D.
MEDECINE GENERALE — MATERNITE
CONSULTATIONS: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. ou sur rendez-vous
138, rue Wellington, HULL, P.Q. Téléphone: 2-2802

DR NOEL COUTU
Chirurgien
Tél. 5-4787
307, Blvd St-Joseph, Hull
Cons. 2-4 — 7-8

Louis FARLEY, B.A., LL.L. Agent des brevets
Rodrigue FARLEY, B.A., LL.L.
FARLEY & FARLEY
AVOCATS
occupent maintenant leurs nouveaux locaux
DANS L'EDIFICE FARLEY
119, rue HOTEL-DE-VILLE
HULL
Le numéro de téléphone est le même: 2-1591

Vente sensationelle à $1
Voici une occasion splendide de vous procurer des chaussures à un prix sans pareil!
Nous offrons ces aubaines pour témoigner notre appréciation à notre clientèle durant l'année écoulée. Nous espérons que vous trouverez quelque chose qui fera votre affaire.
Toutes ces chaussures en vente ont été choisies de notre stock régulier. Nous sommes assurés que vous en trouverez quelques paires à votre goût, c'est une aubaine extraordinaire!
SOULIERS BRUNS ET NOIRS, pour dames, talons cubains et talons hauts, presque toutes les pointures. En Vente $1.00
PANTOUFLES pour dames et enfants, couleurs variées, balance de stock. En vente $1.00
SOULIERS POUR HOMMES — Quelques paires seulement. En vente $1.00
SOULIERS POUR ENFANTS — 50 paires seulement. En vente $1.00
Procurez-vous vos galoches pour l'hiver, à PRIX REDUITS! Pas plus de 2 paires par client — chaque vente est finale — aucun échange.
I. DUCHARME & FILS
Etablie en 1886
157, rue Principale — HULL. TEL. 3-1923

Le Pape remercie et bénit les Canadiens

Nouvelles de Hull

Le Transport Urbain a eu gain de cause contre Canadian Brotherhood

Le juge Roland Millar rend un long jugement dans cette affaire et renvoie la cause avec dépens pour la Canadian Brotherhood — Résumé de l'affaire

Un intéressant jugement a été rendu en cour du magistrat de Hull, ce matin, par le juge Roland Millar dans la cause de The Canadian Brotherhood of Railway Employees and Other Transport Workers contre le Transport Urbain de Hull. Ce dernier a eu gain de cause avec dépens dans ce jugement.

Il s'agit d'une plainte déposée sous la récente loi des Relations Industrielles que, selon la Canadian Brotherhood, le Transport Urbain de Hull aurait transgressé l'automne dernier. Cette transgression relève du fait que la compagnie en question refusa de continuer d'employer, parce qu'ils étaient membres d'une union, 5 employés: Emile Fleury, chauffeur., Marcel Thibault, garagiste, et Jean Bissonnette, Raymond Gougeon et Laurent Lapensée, tous trois chauffeurs.

Comme on se le rappelle, le plaignant, soit la Canadian Brotherhood obtint l'automne dernier du ministre fédéral du Travail, l'honorable Humphey Mitchell, l'autorisation d'intenter une poursuite judiciaire contre le Transport Urbain qui renvoya cinq de ses employés qui faisaient partie d'un comité provisoire d'union ouvrière affiliée au C.I.O.

Voici ce que déclara le juge Millar en marge de cette cause: "Le plaignant,. Canadian Brotherhood doit prouver et établir que les cinq employés en question, MM. Fleury, Thibault, Bissonnette, Gougeon et Lapensée furent renvoyés parce qu'ils étaient et sont membres d'une union ouvrière; que la compagnie défendante était au courant, lors de leur renvoi, qu'ils appartenaient à une union ouvrière et que c'est pour cette raison uniquement qu'ils furent congédiés."

Le juge Millar rappelle ensuite que le 30 septembre dernier par une faible majorité de 7 voix seulement les employés qui appartenaient aux Syndicats Catholiques obtaient dorénavant pour la Canadian Brotherhood, et qu'une semaine après, soit le 6 octobre, un comité provisoire était formé.

Résumant les preuves fournies par le paignant, le juge Millar continue dans son jugement: "La coïncidence du renvoi de ces cinq employés quelques jours seulement après la formation d'un comité provisoire peut être tout au plus une présomption de culpabilité. Mais cela n'est pas suffisant, ajoute-t-il, pour justifier une conviction à moins d'autres preuves."

Le jugement ajoute que les preuves n'établissent pas clairement si Emile Fleury avait remis sa démission ou s'il avait été renvoyé. Mais s'il fut renvoyé c'est parce qu'il refusa d'accepter le poste d'inspecteur que lui offrait la compagnie. Il ne faut pas oublier, fait remarquer le juge Millar, que le Transport Urbain est accusé de l'avoir renvoyé parce qu'il était le président du comité provisoire de l'union et non pas parce qu'il refusa de devenir inspecteur.

Pour ce qui est des quatre autres employés: MM. Thibault, Bissonnette, Gougeon et Lapensée, déclare le juge dans ce jugement, les dépositions de MM. Emile Montsion, Louis Bisson, vice-président et gérant-général de la compagnie, et de M. Georges Bisson, surintendant, établissent que le renvoi des employés en question fut provoqué par le mauvais record de ces chauffeurs en rapport avec leur travail et pour aucune autre raison. Le record de ces employés démontre, résume le juge, que la compagnie défendante avait pleinement raison de ne pas être satisfaite et en somme justifie le renvoi de ces cinq employés.

Le Transport Urbain a prouvé que depuis son existence il fut forcé de renvoyer plus de 70 chauffeurs dont une quarantaine depuis les 11 derniers mois, en raison d'accidents dus pour la plupart à la négligence de certains chauffeurs. De ce fait le taux d'assurance de la compagnie a beaucoup augmenté.

Voici la conclusion du jugement du juge Roland Millar: "Par conséquent, je trouve que la preuve offerte par le plaignant, la Canadian Brotherhood, dans cette cause n'a pas établi que les cinq employés intéressés furent renvoyés parce qu'ils étaient membres d'une union ouvrière. Pour cette raison, ladite plainte contre ladite compagnie-défendante est renvoyée avec dépens.

Me François Chevalier défendait les intérêts du Transport Urbain dans cette cause alors que Mes William F. Hadley et P. F. Foran représentaient le plaignant.



M. GEOF DREW, chef national du parti progressiste-conservateur a été assermenté aujourd'hui comme membre de la Chambre des communes et chef de l'opposition. A une conférence de presse, M. Drew a révélé que les membres de son parti tiendraient un caucus le 24 janvier prochain. M. Drew doit partir ce soir pour une tournée d'une semaine dans l'Ouest; il sera de retour à Ottawa vers le milieu de la semaine prochaine.

Gratitude de Pie XII au nom des enfants d'Europe

Le Saint-Père, en recevant les membres du Collège canadien de Rome, fait part de son émotion en recevant les dons des catholiques de notre pays, en faveur des enfants miséreux

CITE DU VATICAN (AFP) — Le Pape a reçu hier, les élèves du Collège canadien ayant à leur tête Mgr Paul Léger. Le Saint-Père a tenu à remercier au cours de l'audience le Canada tout entier et son épiscopat des dons que Mgr Léger a recueillis parmi eux pour les enfants pauvres d'Europe et qui comprennent notamment 52,000 litres d'huile de foie de morue, 5,000 caisses de vêtements et $25,000.

Dans son allocution, le Pape déclare:

"A vous, Nos très chers fils qui représentez ici divers diocèses de votre belle et très chrétienne patrie, Nous Nous sentons pressés du désir de vous charger d'une mission très douce à Notre coeur, celle de transmettre l'expression de Notre vive gratitude aux pasteurs et aux évêques du Canada, pour le zèle et la charité dont ils ont fait preuve en stimulant l'empressement de vos compatriotes à secourir, par le don de leur superflu, les misères des plus pauvres victimes de la guerre. Nous sommes tout particulièrement reconnaissant de l'envoi qu'ils Nous ont adressé d'une quantité considérable de barils d'huile de foie de morue, cette richesse de votre pays, qui va Nous permettre de redonner des forces et même de sauver la vie à tant de nos pauvres enfants étiolés par la misère. Dans leurs petits corps débiles, c'est le corps et le coeur de l'Enfant-Dieu qui grelottent et souffrent. Il se complaît à accueillir ces dons, comme Il a accueilli ceux des mages et des bergers et Il vous tient sous le regard bienveillant de Sa Mère: Nous-même, dans toute l'effusion de notre coeur paternel, Nous vous donnons, Nos chers fils, et à tous ceux dont la charité est venue à Notre aide, Notre bénédiction apostolique".

Le Pape a ensuite béni toutes les personnes présentes, après s'être longuement et paternellement entretenu avec elles.

Plus tard, le Collège canadien a reçu à déjeuner Mgr Giovanni Battista Montini, substitut à la Secrétairerie d'Etat.

Promotions à 94 de nos aviateurs

Parmi les 94 officiers du CARC d'Ottawa et de la région dont la promotion a été annoncée aujourd'hui par le quartier général du CARC à Ottawa, voici les noms des Canadiens français qui ont été promus: de chef d'escadrille à commandant d'escadre: le chef d'escadrille J.-R.-A.-E. Emond, 474, avenue Riverdale, Ottawa; le chef d'escadrille A.-U. Houle, 650, rue Somerset-ouest, Ottawa; le lieutenant de section à chef d'escadrille: le lieutenant de section, H.-J. Galen, 271, boulevard St-Joseph, Hull; le lieutenant de section, Paul Baril, 41 rue Arthur, Ottawa, fils de M. et Mme Wilfrid Baril, 356, rue Wilbrod, Ottawa; le lieutenant de section, W. G. S. Miller, 271, boulevard St-Joseph, Hull; d'officier d'aviation à lieutenant de section: l'officier d'aviation, J.-J. Lalonde, 152, rue Argyle, Ottawa; l'officier d'aviation, F.-P. Bouchard, 26, rue Edgar, Ottawa; l'officier d'aviation N.-C. Martin, 239, rue Holmwood, Ottawa.

Route d'autobus dans le Pontiac

La Régie Provinciale des Transports et Communications siégeait à Hull ce matin, sous la présidence de Me Antoine Lamarre, c.r., président, assisté de Me J. J. Harold, c.r., régisseur.

Il s'agit cette fois d'une même requête faite par deux compagnies qui sont la Gatineau Bus et la Pontiac Bus Line qui désirent tous deux desservir Bristol et Portage-du-Fort en passant par le chemin de la rivière et Starks Corner. Ces deux endroits sont fort achalandés par les touristes durant l'été.

La Gatineau Bus exploite un service entre Ottawa-Hull et Shawville alors que la Pontiac Bus Line en exploite également un entre Ottawa-Campbell's-Bay. La Regie Provinciale devra donc décider à qui octroyer un permis pour desservir ces villages.

Gréber remet les plans complets de la future capitale

Terminant un travail de trois ans, M. Jacques Gréber, urbaniste français à l'emploi du gouvernement canadien, a remis samedi après-midi, les plans de la future capitale canadienne et de la région de 900 milles carrés qui en fera partie, à Frederick Bronson, président de la Commission du district fédéral.

La maquette et un épais volume de plus de 35 livres ont été transportés de l'édifice Hunter aux bureaux de la Commission, avenue Carling. Immédiatement après avoir présenté ses plans, M. Gréber a pris l'avion à destination de la France. Il reviendra en mars.

Dans son rapport, M. Gréber donne priorité à la construction d'un nouveau pont au-dessus du canal Rideau, entre celui de la rue Rideau et celui de l'avenue Laurier-est. M. Gréber prévoit que dans une trentaine d'années, la population d'Ottawa passera à 500,000 habitants. M. Gréber explique ensuite par le détail toutes les phases du développement de la capitale.

* * *

Interrogé sur la construction du nouveau pont, Son Honneur le maire E.-A. Bourque nous a déclaré cet avant-midi qu'il n'avait pas été mis au courant des derniers développements. M. Bourque estime qu'il en coûterait environ $200,000 pour construire les approches du pont, somme que la ville devra solder. Le coût du pont lui-même serait de $3,270,000, et la ville devra payer $770,000, soit 25 pour cent du coût total.

M. Bourque a déclaré qu'avant de traiter de cette question, il faudrait que la ville soit mise au courant du montant que le gouvernement fédéral a l'intention de verser en octroi annuel, car l'apport de la ville augmenterait considérablement le taux des impôts.

Nécrologie

Mme T. Charron

Mme T. Charron, née Agnès Pilon, est décédée hier, à Pointe-Gatineau, à l'âge de 70 ans et 9 mois. Elle demeurait à 68, rue St-Jean-Baptiste.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils: Euclide et Ernest, de Pointe-Gatineau; une fille: Mme Marcellin Bouchard; ainsi que huit petits-enfants et un arrière-petit-enfant; deux frères: Napoléon et Siméon, de Pointe-Gatineau; deux soeurs: Mmes Arthur Bélanger et Ernest Duval.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure du frère de la défunte, à 101, rue St-Jean-Baptiste, d'où aura lieu le départ du cortège funèbre demain, à 7 h. 25, pour l'église St-François de Sales où le service sera chanté à 8 heures. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. Les funérailles sont sous la direction de la maison Gauthier, 101, rue Notre-Dame, Hull.

Mme E. Brunette

Mme Emile Brunette, née Berthe St-Jacques, est décédée hier, dans un hôpital local, à l'âge de 33 ans, après une longue maladie.

Elle naquit à Gracefield et était fille d'Olivier Saint-Jacques et d'Emérence Pétrin. Il y a 15 ans, elle épousait, en l'église du Très Saint-Rédempteur, Emile Brunette qui lui survit.

Outre ses père et mère, M. et Mme Olivie. St-Jacques, et son époux, elle laisse dans le deuil, un fils: Jean-Paul et une fille: Suzanne, à la maison; deux frères: Paul et Léo, de Hull; cinq soeurs: Mmes Antime Lemieux, Yvonne, Roland Samson, Edna, et Rene Myers, Rose, de Hull, et Mmes Roland Lévesque, Clémente, et James Milburn, Reina, d'Ottawa.

La dépouille mortelle repose aux salons funéraires Emond, boulevard St-Joseph à Hull, d'où aura lieu le départ du cortège funèbre demain à 7 h. 45 pour l'église St-Raymond de Wrightville où le service sera chanté à 8 heures. L'inhumation se fera au cimetière Notre Dame de Hull.

Nécrologie

M. Théophile Renaud

M. Théophile Renaud, âgé de 67 ans, est décédé subitement dimanche matin, alors qu'il était en visite chez des amis. M. Renaud travaillait depuis quelque temps comme cuisinier à Rideau Hall.

Fils de feu M. et Mme Francis Renaud, il était natif de Carlsbad-Springs, Ont. Il demeurait à Ottawa depuis 50 ans.

Comme survivants, il laisse son épouse, Mme Marie Renaud; six fils, Gérard, Emilien et Marcel, d'Ottawa, Léopold et Maurice, d'Eastview, et Conrad, de Gatineau, Qué.; une fille, Mme Gérard Plante, d'Overbrook; trois soeurs, Mme Henri Guindon, de St-Faustin, Qué., Mme Armand Monette et Mme Joseph Jamieson, toutes deux d'Ottawa; ainsi que 30 petits-enfants.

Les funérailles auront lieu le mardi, 11 janvier, des salons Horace Racine et Robert Ltée, 250, rue Besserer, pour l'église St-Charles, où le service sera chanté à 7 h. 30. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

M. Charles Bettez

Un employé de la maison Fournier Van and Storage, M. Charles Bettez, domicilié à 149, ave King Edward, est décédé après une longue maladie, le dimanche 9 janvier. M. Bettez était âgé de 58 ans.

Né le 29 octobre 1890, à Ottawa, il avait fait ses études à l'école Brébeuf. Il était le fils de feu M. et Mme Charles-Joseph Bettez (née Eliza Cloutier). Il y a 33 ans, il avait épousé à Ottawa, Alphonsine Girard, qui lui survit.

Depuis 20 ans, M. Bettez était polisseur de meubles pour la maison Fournier Van and Storage. Paroissien de la Basilique, il faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur.

Il laisse pour pleurer sa perte: un fils, Marcel Bettez, d'Ottawa; deux filles, la R. S. Elizabeth de la Croix, s. g. c., et Mme Lucien Gagnon (Marie-Claire), toutes deux d'Ottawa; trois frères, René, Emile et Hubert Bettez; et quatre soeurs, Mme Amanda St-Louis, Mlles Valéda, Yvonne et Bertha Bettez, d'Ottawa.

Les funérailles auront lieu le mercredi 12 janvier, des salons Gauthier, 259, rue St-Patrice, à 7 h. 45, pour la basilique, où le service sera chanté à 8 heures. L'inhumation se fera au cimetière N.-D.

M. Roland Dubé

M. Roland Dubé, de 15, rue Augusta, est décédé le samedi 8 janvier, au Pavillon des soldats, après une courte maladie. Il était âgé de 38 ans et dmeeurait à Ottawa depuis 35 ans.

Né à Hull, le 18 juillet 1910, fils de M. et Mme Emile Dubé (née Emilia Lauzon), il avait fait ses études à l'école Brébeuf. Paroissien de l'église Ste-Anne, M. Dubé était garagiste pour Louis Tire Sales, à Eastview. Au cours de la guerre, il avait été membre du G.G.F.G. pendant six années. Il y a 11 ans, il épousait à Ottawa Cécile Dubé, qui lui survit.

Outre son épouse et ses parents, il laisse pour le pleurer, un fils, Jean Dubé, à la maison; une fille, Lise Dubé, à la maison; quatre frères, Wilfrid, du Sault-Ste-Marie, Ont., Paul, de Cochrane, Ont., Armand et Roger, tous deux d'Ottawa; et trois soeurs, Mme Charles Plante et Louis Deriger, et Mlle Marie Dubé, d'Ottawa.

La dépouille mortelle repose aux salons Gauthier, 259, rue St-Patrice, d'où aura lieu le départ du cortège funèbre, à 7 h. 40, le mardi 11 janvier; le service sera chanté en l'église Ste-Anne, à 8 heures. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Mme Michael Roy

Dans un hôpital local, est décédée dimanche, après une longue maladie, Victoria Lambert, épouse de feu Michael Roy. Agée de 85 ans, Mme Roy demeurait à Ottawa depuis 70 ans.

Née à Percy, Qué., le 29 mai 1863, elle était la fille de feu Barney Lambert et de feu Victoria Picknell. Il y a 60 ans, elle avait épousé à Ottawa, Michael Lambert, décédé en 1939. Mme Roy était paroissienne de l'église Ste-Brigitte.

Comme survivants, elle laisse 3 fils: Lawrence et Lambert Roy, d'Ottawa, et Joseph Roy, de Montréal; 2 filles: Mme Fred Harp, d'Ottawa, et Mme M.-L. Patton, de Détroit, Mich.; 1 frère, Georges Roy, d'Ottawa; 26 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Paul Laflamme

Paul Laflamme, bébé âgé de 19 mois, est décédé le samedi 8 janvier, après une courte maladie, à la demeure de ses parents, M. et Mme Gaston Laflamme (Doris Blais), d'Orléans, Ont. L'enfant était né le 27 mai 1947, à Orléans, Ont. Outre son père et sa mère, il laisse dans le deuil une soeur, Lorraine, à la maison.

La cérémonie des Anges a eu lieu à l'église St-Joseph d'Orléans, dimanche après-midi à 3 h. 30. L'inhumation s'est faite au cimetière paroissial.

Funérailles de la R. S. St-Stanislas

Ce matin, à la maison-mère des Soeurs Grises de la Croix, le R.P. Adrien Le Pailleur, o.m.i., chantait le service de la Rvde Soeur Saint-Stanislas, née Béatrice Maisonneuve. Le R.P. Marcel Mongeau, o.m.i., et M. l'abbé Paul Desjardins, principal de l'école normale de Hull, exerçaient les fonctions de sous-diacre et diacre. Le R.P. Roméo Beauséjour, o.m.i., aumônier, célébra à l'autel de saint Joseph, après avoir fait la levée du corps, à la salle de communauté.

Outre les religieuses de la maison-mère, une nombreuse délégation, venue de l'école normale de Hull et du Pensionnat N.-Dame de la Merci, Aylmer, figuraient dans la nef, avec de nombreux parents et amis, entre autres, une soeur religieuse de la défunte, la R.S. Joseph Hermas, s.g.c., deux religieuses de l'Institut Ste-Jeanne d'Arc, ses freres et soeurs, et de nombreux neveux et nièces. Honoré Chartrand, séraphique capucin, servait au choeur.

De nombreux témoignages de condoléances furent déposés à la chambre mortuaire par les religieuses et les élèves du Pentionnat d'Aylmer, de l'Orphelinat St-Joseph, par les religieuses et les employés de l'école normale de Hull, par des parents et des amis de la défunte.

L'inhumation se fit au cimetière Notre-Dame d'Ottawa, au cours de la matinée.

Le cas Strasser

Le ministère des Affaires extérieures s'occupera du cas de M. Otto Strasser, qui a demandé la permission de quitter l'endroit où il a pris refuge en 1933. M. Strasser, qui a quitté le parti nazi en 1930, est venu chercher refuge au Canada à titre d'exilé politique; il vit présentement en Nouvelle-Ecosse. Le ministère devra discuter de son cas avec les autorités étrangères intéressés.

EN CORRECTIONNELLE

Adieu veaux, vaches... et bourses...

Contrairement à la coutume qui veut que le lundi soit pour la cour de police une véritable corvée, la séance de ce matin a été des plus brèves, des plus concises et surtout, des plus effectives.

Nous disons "effective" parce que, ce matin, la cour a décidé de "ne pas remettre à demain ce qu'elle pouvait faire ce matin" et, d'un seul coup de pinceau, elle a envoyé un de ses clients purger une sentence de deux ans, et deux autres de six mois chacune, au pénitencier de Kingston.

Pour revenir à l'essence strictement judicière de la séance de ce matin, disons que Joseph Arsène Lavoie comparaissait devant le magistrat Glenn Strike afin de recevoir sa sentence à nombres d'accusations de vols audacieux perpétrés dans les édifices du gouvernement. Ses proies? Tout simplement les demoiselles du fonctionnarisme, ou plutôt, leurs bourses... Dommage que notre homme se soit fait pincer si tôt! Avec les bonis que le gouvernement vient d'accorder, Lavoie se serait fait une petite fortune...

Or, considérant les circonstances, considérant "le caractère des délits", considérant "les sommes en jeu", et enfin, considérant "l'endroit où il a séjourné antérieurement"... le magistrat le condamnait à deux ans d'emprisonnement à Kingston pour l'offense dont il avait été trouvé coupable antérieurement, soit un vol de $46, et le condamnait, en outre, à passer deux périodes de six mois derrière les barreaux pour deux fraudes d'un caractère similaire.

Ajoutons que, depuis 1932, Lavoie avait reçu 22 condamnations et que ce n'était que depuis le 20 juin dernier qu'il était en liberté.

S'il est vrai que la prison en guérit plusieurs, la règle ne s'applique certainement pas à Lavoie!

Pour faire contraste à notre "gros méchant", par'ons maintenant des "petits méchants".

De ce nombre, nous en comptions deux qui ont été condamnés à une période de 10 jours derrière les barreaux de la prison du comté. Il s'agissait de James Glasner, 28 ans, sans adresse connue, accusé d'avoir volé nombre d'articles de quelque $5.02 du magasin Loblaw. Samuel Frank Tighe, 28 ans, 109, rue Nicolas, était aussi accusé d'avoir volé une quantité de denrées au montant de $1.43 du même magasin.

Le policier O'Driscoll portait les accusations.

M. A. D. Vas Nunes nommé à Ottawa

M. A. D. Vas Nunes, vient d'arriver à Ottawa où il remplira les fonctions de deuxième secrétaire auprès de l'ambassade des Pays-Bas. M. Vas Nunes faisait partie de l'Aviation royale pendant la guerre et a fait son entraînement au Canada. Mme Vas Nunes et son jeune fils sont attendus prochainement de Hollande.

Dégâts de $500

Quelque $500 de dommages ont été causés, vers 9 h. 50 ce matin, lorsqu'un camion conduit par M. Tony Corraro, 70, rue Norman, est venu s'écraser sur un îlot de sûreté, sur la rue Rideau, près de la rue Nicolas.

Intervention...

(Suite de la première page)

d'Etat a souligné que le gouvernement américain recevait des informations, au sujet de cet incident, de sources britanniques et de sources du gouvernement d'Israël.

Le gouvernement d'Israël a informé de plus le département d'Etat que les forces juives qui pourraient se trouver en Egypte seraient évacuées. Le gouvernement britanique a "informé" le département d'Etat qu'il avait l'intention d'envoyer des troupes à Aqqaka mais "ne l'a pas consulté". Le gouvernement américain n'a reçu aucune demande de la part du gouvernement britannique en ce qui concerne l'incident des avions abattus, a ajouté le porte-parole officiel, qui a refusé de faire tout commentaire au sujet de la portée de l'entretien entre le secrétaire d'Etat intérimaire Lovett et le délégué des Nations Unies Jessup avec le président Truman, prévu pour midi et trente, qui porterait, d'après les milieux informés, sur l'évolution de la situation en Palestine et l'incident des avions britanniques abattus.

Cotes de la Bourse

par la Presse Canadienne

Bourse de Montreal

Quantité		Haut	Bas	A midi
375	Abit	16⅝	16½	16⅝
100	Abit P	20	20	20
215	Algoma	54½	54½	54½
25	Alum	61¼	61¼	61¼
1188	Bell	41½	41¼	41⅜
975	Brazil	19¼	19¼	19¼
135	BA Oil	24⅛	24⅛	24⅛
20	BA Oil P	25¼	25¼	25¼x
1000	BC Forest	2¾	2¾	2¾
35	BC Pow	26¼	26¼	26¼
25	Brock A	17	17	17
200	Bldg Pro	32½	32½	32½
5	Can Cem P	29½	29½	29½x
50	Can Safe P	98	98	98
95	Can Ss	14	14	14
10	Can Ss P	37	37	37x
75	C Brew	19⅜	19¾	19¾
139	Cel	22	22	22
25	Cel $1.75 P	38	38	38
10	Cdn Cott P	26½	26½	26½x
120	CPR	16⅞	16⅝	16⅝
100	Crown Cork	14	14	14
380	Sea Cam	18	18	18
65	Dom Brid	33½	33½	33½
225	Dom Tex	11⅞	11⅞	11⅞
85	Fraser	28	28	28
50	H Smith	29¾	29¾	29¾
137	Hud Bay	56⅜	56½	56¾
650	Imp Oil	18⅝	18⅝	18⅝
100	Imp Tob	14	14	14
50	Int Brnz P	20	20	20
248	Int Nick	36	35¾	35¾
10	Int Pap	57	57	57x
999	Int Pete	12¾	12¾	12¾
266	Int Pow	59¼	55	59¼
125	MacMillan B	7	7	7
105	Ma ey	22	22	22
5	McColl	14	14	14x
50	F Mitchell	18	18	18
500	Mtl Loco	21	21	21
60	N Brew	38	38	38
55	Noranda	56	56	56
350	Ogilvie	22¾	22½	22½
25	Page H	37½	37½	37½
30	Penmans	61¾	61¼	61¼
50	Po Corp	16¾	16½	16½
100	One Pow	17¼	17¼	17¼
20	Stl Pap 1P	85	85	85x
20	Stl Pap 2P	41½	41½	41½x
427	Shawin	24	24	24
10	Stan Chem	6¼	6¼	6¼x
50	Walker	28	28	28
	BANQUES			
25	Can Nat	20½	20½	20½
150	Mtl	26½	26½	26½
200	Roy	25½	25½	25½
	CURB			
300	Atlas	12⅝	12½	12⅝
70	Brown	8⅞	8¾	8¾
100	Cw Lumb	3½	3½	3½
85	Con Pap	17⅝	17⅝	17⅝
25	Dom Eng	46	46	46
100	Fleet	2	2	2
140	Ford A	24⅜	24½	24½
36	Gt Lakes	15⅞	15⅝	15⅞
50	Mac Laren	39	39	39
5	Pow Corp 1P	110	110	110x
200	Thrift	16¼	16¼	16¼
25	Uni Dist	24	24	24
3	Wdsr Hotel	15⅜	15⅜	15⅜x
	MINES			
68	Lase Met	.62	.60	.61
1000	Bobs L	.06	.06	.06
600	Bous Cad	.03	.03	.03
7550	Bouzan	.20½	.18	.18
100	Candego	.35	.30	.32
500	Carl Mal	.02¾	.02¾	.02¾
500	Cayrnor	.15	.15	.15
75	Dome	16⅜	16⅜	16⅜x
2000	Duvay	.14¼	.14¼	.14¼
500	E Sull	3.10	3.10	3.10
150	Holling	12⅜	12⅜	12⅜
1000	Int Uran	.51	.51	.51
500	J Lake	.03¼	.03¼	.03¼
100	McIntyre	53½	53½	53½
1000	New Louvre	.02	.02	.02
100	Normet	3.40	3.40	3.40
2000	Santiago	.13	.13	.13
1000	Senator	.43	.43	.43
1300	Sherritt	2.30	2.29	2.30
200	Stada	.52	.52	.52x
6900	Trebor	.73	.71	.73
2000	United Asbes	1.19	1.16	1.17
1000	Vinray	.03¾	.03⅜	.03¾
14900	Westvil	.09	.07½	.08
	HUILES			
1500	Ang Cdn	4.55	4.50	4.50
500	Con Homest	.11¼	.11¼	.11¼
2129	Home	13	12¾	12¾

Ventes à 11 h. 30 du matin: Industrielles, 11,220; Mines, 141,200.
x—Lots divers.

Bourse de Toronto

Quantité		Haut	Bas	A midi
250	Abitibi	16⅝	16¾	16¾
400	Abitibi P	20	20	20
100	Acadia	22	22	22
20	Acadia P	102½	102½	102½
500	Algoc	.05⅜	.05⅜	.05⅜
50	Aluminium	61	61	61
2000	Am. Larder	.16½	.16½	.16½
1000	Am. Yknife	.16½	.16	.16
3100	Anglo Cdn.	4.60	4.45	4.50
100	Ang. Huron	.10¼	.10¼	.10¼
500	Ang. Rouyn	.25	.25	.25
1000	Ansley	.04	.04	.04
8800	Anacon	.68	.66	.67
10	Argus Wts.	16	16	16
2000	Armistice	.09¾	.09½	.09½
2000	Ashley	.08	.08	.08
1900	Atlantic Oil	.88	.86	.87
6000	Athona	.12½	.12½	.12½
55	Atlas Steel	12½	12½	12½
500	Aubelle	.10	.10	.10
1000	Aumaque	.17½	.17½	.17½
50	Bk. of Mont.	26⅜	26⅜	26⅜
50	Bank of N.S.	36	36	36
14400	Base Metals	.61	.60	.60
130	Beatty	44	44	44
500	Beaulieu	.09	.09	.09
787	Bell	41⅜	41½	41⅜
3500	Bevcourt	.27	.27	.27
500	Bobjo	.14	.14	.14
1500	Boycon	.03⅞	.03⅞	.03⅞
1500	Globe	.72	.72	.72
1000	Goldhawk	.07	.07	.07
2000	Goldora	.05½	.05½	.05½
2000	Goldvue	.10¾	.10¾	.10½
50	Gl. Paper	15¾	15¾	15¾
25	Gypsum	16¾	16¾	16¾
3000	Hard. Rock	.19½	.19	.19½
500	Hasga	.77	.77	.77
3500	Hosco	.28	.27¾	.28
2000	Howey	.33	.33	.33
40	Hud. Bay	56⅝	56¾	56⅝
1000	Hugh Mal.	.05¼	.05¼	.05¼
940	Imp. Oil	18⅝	18⅝	18⅝
100	Imp. Tob.	14	14	14
20	Int. Metals	25	25	25
10	Int. Metals P.	100	100	100
20	Int. Nickel	36	36	36
2294	Int. Pete.	12¾	12¾	12¾
1000	Int. Uran.	.51	.51	.51
1000	Joliet	.45	.44	.45
13500	Kayrand	.09	.08½	.09
1225	Kerr. Add.	15⅜	15½	15½
3000	Kirk. Gold	.09¼	.09¼	.09¼
1200	Kirk. Lake	1.44	1.40	1.44
1000	Laguerre	.04	.04	.04
377	Lake Shore	12	11⅞	11⅞
750	L. Wasa	.36	.36	.36
10700	Lapaska	.11	.10¾	.10¾
25	Laura Sec.	14½	14½	14½
1550	Leitch	1.13	1.12	1.12
750	Lingman	.52	.52	.52
3000	Little Ll.	.95	.93	.95
95	Loblaw A	30½	30½	30½
2100	Louvicourt	.39	.39	.39
1200	Macassa	2.34	2.30	2.30
500	MacDonald	.69	.69	.69
1000	Macfie	.10	.10	.10
500	Macho	.25	.25	.25
600	MacLeod	1.06	1.05	1.06
100	MacMillan A	9⅜	9⅜	9⅜
300	MacMillan B	7	7	7
1900	Madsen	2.65	2.65	2.65
6500	Mal. GP	2.32	2.25	2.30
200	Mt. Milling	11	11	11
850	Massey	22⅛	22	22⅛
25	Massey P.	26⅜	26⅜	26⅜
40	MacCabe A	9	9	9
920	McColl	14	13⅞	14
65	McIntyre	53½	53½	53½
2100	McKenzie	.40	.40	.40
500	McMarmac	.18	.17	.18
1000	Mid. Cont.	.06½	.06½	.06½
950	Mining Corp.	11⅜	11¼	11¼
955	Mt. Loco.	21¼	20¾	21
45	Moore	72¼	72¼	72¼
500	Mylamaque	.09	.09	.09
150	Nat. Drug. P.	11½	11¾	11½
800	Negus	2.35	2.32	2.33
10	Nelson P.	104	104	104
1000	New Marlon	.19	.19	.19
4000	New Pacalta	.13¼	.13	.13
1000	New Norzone	.15½	.15½	.15½
2000	New Rouyn	.09	.08½	.09
1100	Nicholson	.81	.81	.81
75	Noranda	56	55¾	56
2000	Norbenite	.15¼	.15	.15
1000	Norgoic	.04½	.04½	.04½
2000	Normeta	3.45	3.35	3.40
1000	Ne. Thurbois	.22	.22	.22
2000	Norpick	.11	.11	.11
3000	North. Inca.	.35	.32	.33
50	North. Star.	7¼	7¼	7¼
1500	Northland	.04	.04	.04
1900	O'Brien	1.80	1.77	1.80
200	Okalta	1.55	1.55	1.55
3000	Orenada	.16	.16	.16
700	Oriac	.07¾	.07¾	.07¾
1700	Osisko	.88	.86	.86
2220	Pac. Pete.	2.81	2.75	2.75
200	Pamour	1.16	1.16	1.16
55	Page Hersey	37½	37½	37½
200	Pamour	1.16	1.16	1.16
2200	Paymaster	.41	.40	.48¾
3780	P. Pet. Rts.	.24¼	.22	.23
55	Page Hersey	37½	37½	37½
200	Pamour

FIERTÉ
INITIATIVE
DÉSINTÉRESSEMENT

Royaume des Enfants

Directeur: ONCLE JEAN

S'ÉDIFIER
S'INSTRUIRE
S'AMUSER

Section St-Benoît Labre Wendover, Ont.

Cher Oncle Jean,

Après la prière, lecture fut faite des minutes de l'assemblée du quinze octobre.

Il fut proposé par Lina Thibodeau que nous supportions avec patience les taquineries quand nous voulons faire le bien.

Il fut proposé par Marie Marthe Séguin qu'une lettre soit envoyée à oncle Jean pour le remercier de sa belle visite aux sections.

Veuillez agréer, cher oncle Jean, nos meilleurs voeux pour un joyeux Noël, une heureuse et sainte année et le plus de bonheur possible durant votre voyage dans le sud ontarien.

Vos neveux et nièces.
Guy Lacasse, secrétaire.
Marie-Marthe Séguin, prés.

Nous ne pouvons vous remercier assez pour la belle visite que vous nous avez rendue.

Ce contact fit de nous des enfant heureux. Au nom de nos institutrices si dévouées et en notre nom nous souhaitons votre retour parmi nous. Pour vous prouver notre sincérité nous mettrons en pratique tous vos bons conseils et surtout nous remplirons nos devoirs d'étudiants.

Cette journée sera à jamais mémorable pour les sections de Wendover. Aussi il nous fait plaisir d'accepter votre invitation et nous essaierons d'aller vous voir au début de l'an nouveau.

J'inclus le rapport de l'assemblée du 15 novembre.

Aurevoir cher oncle Jean.
Marie-Marthe Séguin,
présidente.

Section Lambert Closse Fauquier, Ont.

Rapport de l'élection

Cher Oncle Jean,

Jeudi, le 4 novembre eut lieu l'élection du conseil de la Section juvénile Lambert Closse de Fauquier.

Les officiers furent élus comme suit:

Présidente: Carmen Demers.
Vice-président: Hervé Côté.
Secrétaire: Rolande Beauchamp.
Conseillers:
André Grenier
Conrad Grenier
Yvette Grozela

Directeur: M. Arthur Savard, principal.

Le 25 novembre notre section organisait un petit programme en l'honneur de Ste-Catherine, patronne des étudiants. M. le Curé et un grand nombre des parents des élèves y assistaient.

Le programme suivant fut exécuté:

1—Prière d'ouverture.
2—Serment d'honneur à la patrie.
3—Mot de bienvenue par la présidente.
4—Rapport de l'élection par la secrétaire.
5—Chant: "La tire" par tous les membres.
6—Récitation: L'automne par les élèves de 9ième et 10ième années.
7—Chant: Santa Lucia, par tous les membres.
8—Composition: La première neige, par Marina Ratthé.
9—Chant: Reste Petite, par tous les membres.
10—Combat de proverbes par la classe.
11—Chant: Le vieux sapin.
12—Lecture: Le chapelet par Yolande Laferrière.
13—Chant: Les cloches du hameau, par tous les membres.
14—Les propositions suivantes furent adoptées.

Proposé par Louisette Labrecque, appuyé par Jean-Guy Dufour, que les enfants du village soient plus nombreux à la messe le matin.

Proposé par Ginette Tremblay, appuyé par Thérèse Verville, que les élèves apprennent bien leur catéchisme.

Proposé par Yollande Poisson, appuyé par Robert Grenier, que les élèves de la classe des grands se taisent dans les corridors afin de donner l'exemple aux plus jeunes.

15—Monsieur le Curé nous adressa la parole. Il remercia tous les membres de leur bel esprit et les encouragea à se réunir plus souvent.
16—La réunion se termina par l'hymne national: O Canada!

De votre nièce,
Rolande Beauchamp.

(Le 7 déc. 1948)

A la section Paul-Emile Lavallée, Alfred, Ontario

Votre bien court rapport de la Sainte-Catherine me donne toutefois l'occasion de vous adresser un petit mot. Et je suis loin de m'en plaindre.

Je suppose que vous profitez bien de vos vacances, et que vous retournerez à l'école, fermement décidés à vivre en écoliers modèles. C'est le voeu que je forme pour vous en cette veille de l'année 1949.

Oui, par Fierté, vous devez rêver de perfection, et dans la mesure du possible!

Si vous aimez sincèrement le bon Dieu, vos âmes, vos familles, votre école, vous y tendrez avec une générosité nouvelle.

Puis, vous savez bien que le bon Dieu veut être aimé en perfection, et que le bonheur nous vient des choses que nous venons de faire le plus parfaitement possible. La paix du coeur a été promise, en la première nuit de Noël, aux âmes de bonne volonté.

Et ce bonheur, je le souhaite à Mlle l'institutrice et à vos chers parents.

Puissiez-vous être de vrais petits Paul-Emile!

ONCLE JEAN

A la section Lambert Closse Fauquier, Ontario

Je l'avoue franchement; je m'étonnais un peu de votre silence, Fauquier et Oncle Jean sont de vieilles connaissances, et tous deux ont de magnifiques souvenirs à mettre en commun.

Il faut d'abord remercier le bon Dieu qui a permis la fondation de votre section. Puis le remercier de la générosité que vos aînés avaient mise à renoncer à leurs prix de fin d'année pour avoir leur Croix de Cartier. Et le remercier une troisième fois de vous avoir accordé, un même jour, les deux lauréats de la province. Puis, il y eut ma visite chez nous, le chapelet au pied de la Croix, le serment de fidélité dans la classe d'en haut. M. le curé pourrait vous parler de ces choses, et je sais qu'il le ferait en remerciant le bon Dieu.

Voilà pourquoi je tiens tant à la section Lambert Closse. Donc, quand vous passez trois mois sans me donner signe de vie, j'en éprouve plus que de l'inquiétude.

Tout ce que je viens d'écrire vous montre que je vous estime et vous aime, comme au premier jour où le nom de votre section a fait le bonheur de cette Page.—Bonne et heureuse année.

ONCLE JEAN

A Jérôme Caron de Paincourt

En me promettant de venir passer une partie des grandes vacances au camp Saint-Louis, tu me feras grand plaisir. Ce qui ajoute à ma joie, c'est que je compte sur tes amis Dieudonné et Gérald, et moi j'ajoute à ma liste Yves Masse, qui va essayer de se faire un compagnon de Riverside. Ce serait bien fin de vous voir ensemble, dans la colonie de vacances qui a pris mon coeur. Soyez sûrs que vous rencontrerez là les meilleurs prêtres du monde, et un seul bon prêtre, ça vaut plus qu'un million d'Oncle Jean.

Au mois de mai, le "Droit" publiera de grandes photographies du camp Saint-Louis. Tu verras de toi-même que c'est loin de faire pitié!

Bientôt, j'écrirai au petits campeurs. Suis bien le "Droit", car cela t'intéressera.

Et maintenant, prépare-toi à mériter ce beau voyage au pays de ton grand ami,

Oncle Jean.

A Lucille C... de Paincourt, Ont.

Je reçcois tellement de lettres par jour, que je ne puis les publier toutes à la fois ni même leur donner une réponse. C'est pourquoi je dois demander à mes meilleurs amis de pratiquer la vertu de patience . . . Mais je ne vous oublierai pas. Je m'ennuie de Pain-Court. Puis-je dire davantage?

La toilette de votre école a prolongé vos vacances. Deux raisons de vous réjouir. Que j'ai hâte de voir votre école, qui sera encore plus belle. Dites à MM. les commissaires qu'ils sont en or.

Oui, vive le beau français, langue des apôtres, des saints, des artistes, des grands coeurs.. Langue pleine de douceurs et d'harmonies, faites pour chanter Dieu, la nature, la joie, l'honneur, la grâce, l'idéal! Je suis fier de vous, L., et de votre classe.

Cherchez bien dans le "Droit", je vous écrirai bientôt, ce qui me fait tant et tant plaisir.

Oncle Jean.

Section Charlebois Hanmer Ont.

Cher oncle Jean,

Vos neveux et nièces de la section Charles Charlebois viennent vous donner un compte rendu de leur séance du 25 novembre.

1—Prière.
2—Serment d'honneur à la patrie.
3—Leçon du rapport par la secrétaire.
4—Récitation, "Le loup et la cigogne", par Laurent Walker.
5—Chant mimé, "Marianne s'en va au moulin", par un groupe d'élèves.
6—Saynete, "Le cuir", par Réjeanne Demore, Naral Labre et Florian Déomé.
7—Récitation, "Travaillons", par Jeannine Richer.
8—Composition lue, "Jean Ménard", par Jeannine Dupuis.
9—Chant, "La tire", par la classe.
10—Propositions:

a) Que nos soyons des élèves studieux, chrétiens et canadiens-français.

b) Que nous soyons plus polis envers nos institutrices.

proposé par Rita Démoré et appuyé par Henri Richer.

11—L'hymne national "O Canada".

Rita Démoré,
secrétaire.

(Le 25 nov. 1948.)

Remerciements

Paincourt, Ont.

Cher Oncle Jean,

Je vous souhaite une bonne Sainte et heureuse année remplie de prospérité. Merci pour vos beaux livres.

Roger Laprise, 8 ans.

Je vous souhaite une bonne Sainte et heureuse année remplie de santé.

Je suis le trésorier de ma chambre et nous avons 96 sous.

Claude Laprise, 7 ans.
Florent, 5 ans (à la maison)

Bonne Fête

10 janvier 1949

Bourque, Rita, 15 ans, Estaire.
Charette, Micheline, 9 ans, Hull.
Coupal, Cécile, 8 ans, Casselman.
Courchesne, Jean-Paul, 6 ans, Lavigne.
Couvillon, Roméo, Windsor.
Cyr, Yvon, 8 ans, Cyrville.
Desjardins, Marcel, 7 ans, Ramsayville.
Houle, Albert, 8 ans, Windsor.
Labelle, Thérèse, 10 ans, Bourget.
Lacasse, Robert, 4 ans, Hull.
Marcil, Claudette, 15 ans, Ottawa.
Martin, Madeleine, Vars.
Tremblay, Théodora, 13 ans, Mattawa.

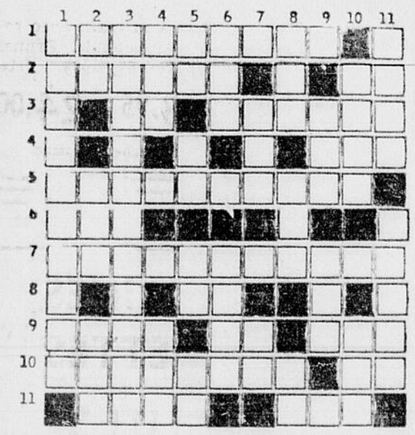
11 décembre 1949

Boire, Thérèse, Pembroke.
Beaudoin, 9 ans, Blue-Water.
Desloges, Rita, 12 ans, Minnow-Lake.
Drouin, Gisèle, 11 ans, Rockland.
Gagnon, Cécile, Cyrville.
Langelier, Raymond, 14 ans, Hull.
Lavergne, François, 5 ans, St-Albert.
McAndrew, Joseph, 7 ans, Buckingham.
Michaud, Louis, 15 ans, Windsor.
St-Jean, Gabriel, 6 ans, St-Pascal-Baylon.
Tremblay, Ida, Mattawa.

12 janvier 1949

Bessette, Gertrude, Rouyn.
Des Groseilliers, J.-d'Arc, 11 ans, Blue-W.
Des Groseilliers, Roger, 11 ans, Kapuskas.
Ducharme, Jérémie, 10 ans, Belle-Rivière.
Duchez, Huguette, 10 ans, Arcachon, Fran.
Laporte, André, 15 ans, Riverside.
Larochelle, Hubert, 10 ans, Windsor.
Lauzon, Ghislaine, 12 ans, Wrightville.
Lebert, Edgar, 16 ans, Riverside.
Legault, Cécile, 14 ans, Windsor.
Mantha, Jacqueline, 13 ans, Montébello.
Poisson, Ann-Mae, 14 ans, Belle-Rivière.
Presseau, Pierrette, 12 ans, Hawkesbury.
Renaud, James, 8 ans, Windsor.
Slokuk, Ruth, Chapleau.
St-Denis, Gérald, 15 ans, Windsor.

Les Mots Croisés du 'Droit'



HORIZONTALEMENT

1—Irréguller, déréglé.
2—Une des neuf provinces — Pronom personnel.
3—Dialecte du langage provençal — Donner les couleurs de l'arc-en-ciel.
4—Orée, moins la dernière lettre.
5—Diminution des fonds d'une caisse.
6—J'aime, en latin.
7—Moules pour couler en lingots les métaux fondus.
8—Deux voyelles.
9—Colères — Equerre — Enlève la vie.
10—Qui résiste à la pression — Troupes d'élite de l'ex-chancelier Hitler.
11—Foyer de cheminée — Unique.

VERTICALEMENT

1—Etre de même valeur.
2—Petit ruisseau — Partisan — Roue à gorge d'une poulie.
3—Ordonnent de nouveau.
4—Premières lettres de l'alphabet — Titre anglais.
5—Equerre — Avant-midi — Diphtongue — Equerre.
6—En cet endroit — Partie supérieure du corps humain.
7—Pourri, en anglais — Préposition.
8—Joint — Québec — Pronom personnel.
9—Centin — Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise.
10—Maman — Emploie.
11—Papa — Crochets de fer.

Solution du problème de samedi dernier

D	I	M	I	S	S	O	R	I	A	L
I	R	E	S	■	O	R	■	N	I	■
M	I	■	A	■	I	■	O	R	E	E
I	S	A	R	D	■	L	■	I	■	R
N	■	■	D	I	R	A	I	■	M	I
U	R	I	■	O	U	■	O	D	E	S
E	R	M	I	N	E	T	T	E	■	■
N	■	A	M	■	■	I	■	■	M	P
D	I	G	A	S	T	R	I	Q	U	E
O	■	E	G	E	E	■	R	■	R	I
■	T	R	E	S	O	R	E	R	I	E

Sect. St-Martin de Tours Glen Robertson, Ont.

Cher Oncle Jean,

Sous la direction de M. Gérard Roy, notre profeseur, les élèves ont élu un nouveau comité le 8 septembre 1948.

Voici le comité élu:
Présidente: Aline Vandette.
Vice-président: Ernest Sauvé.
Secrétaire: Thérèse Sauvé
Trésorière: Aline Vandette.
Conseillers: Jeannine Ménard, Léo Legault, René Théoret.
Bibliothécaire: Simone St-Onge.
Devise: Bien faire, laisser dire.

Thérèse Sauvé, secrétaire
Gérard Roy, directeur

(Le 23 nov. 1948)

Remerciements

Paincourt, 2 janv. 1949

Cher Oncle Jean,

C'est avec une vive joie que je vous souhaite une bonne, sainte et heureuse année. Comme nous aimons le **Droit** et tout ce que vous dites de Paincourt! Papa et maman disent que je vais aller voir votre beau camp St-Louis à l'été. Je suis très content. Nous sentons, pour vous, en nos coeurs, une vive reconnaissance. Vos charmants livres. Vivez encore longtemps, vivez heureux. De vos petits enfants qui vous embrassent tendrement.

Gérard Laprise, 9 ans

Cher Oncle Jean,

Bonne heureuse année.

Merci

Délima Lauzon,
fille adoptive M. J. Laprise

A Lucille Leboeuf et à Luc Lévesque de St-Joachim, Ont.

Je viens à mon tour remercier Lucille et Luc de leurs gentilles petites lettres. Voilà le salaire que j'ambitionne: la gratitude de mon petit monde écolier, que j'aime tant.

Oui, chers petits amis, vous me faites grand plaisir en me promettant de grandir en fiers petits Canadiens français. Car vous devez être fiers de vos ancêtres, qui ont été les premiers blancs à défricher la péninsule. Vos pères étaient des héros et des fondateurs; magnifiques soldats autant que magnifiques laboureurs. Parlez français comme eux, pour penser, aimer, souffrir, créer, sanctifier à leur exemple. Que le petit Enfant-Dieu de Bethléem vous en donne l'inspiration et soutienne vos efforts.

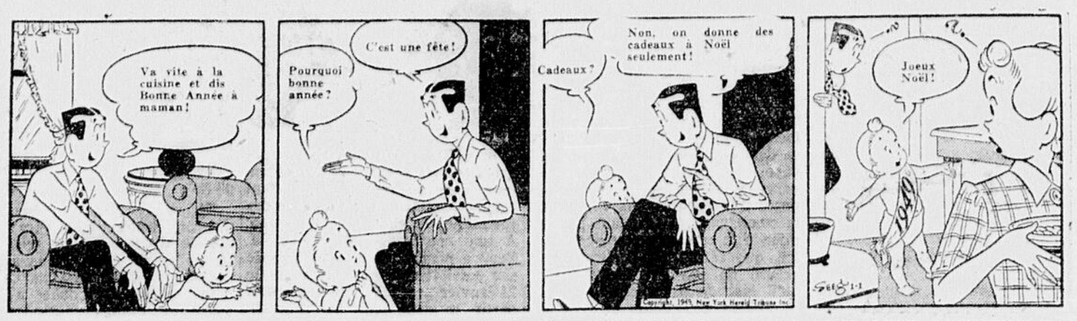
Croyez que je suis profondément heureux de vous avoir visités.

Oncle Jean.
Paint-Court, Ont.

YVES L'ENSEIGNE — par Don Dea



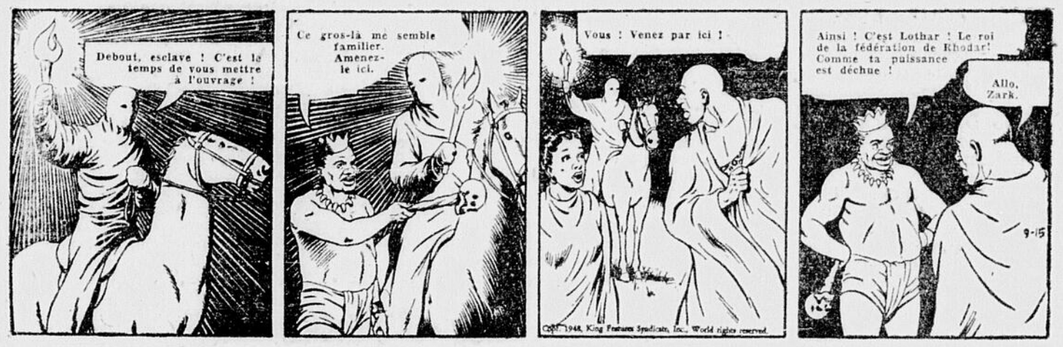
LOUISE et LOUIS — par SEEG



BRICK BRADFORD — par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY



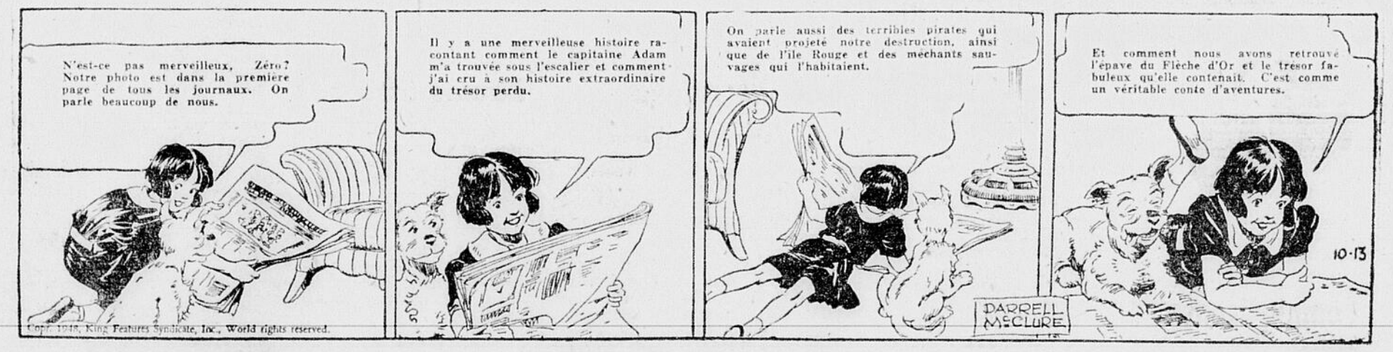
MANDRAKE, le magicien — par LEE FALK et RAY MOIRE



MARISE DUCLAU et sa famille — par McEVOY et STRIEV



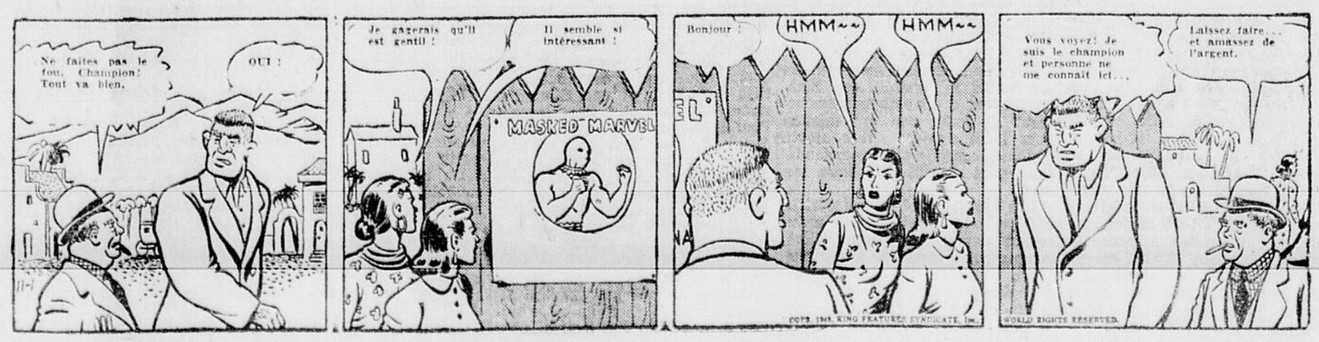
ANNIE ROONEY la petite orpheline — par BRANDON WALSH



LE CHEVALIER MASQUE — par FRAN STRIKER



LE FANTOME — par LEE FALK et PHIL DAVIS



Tél. 2-6464

A.J. FREIMAN LIMITED

HEURES DU MAGASIN: 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. FERME CREDI à 1 h. p.m.



Freiman a l'assortiment . . .

Vêtements de qualité pour enfants

Voici une merveilleuse collection de tout ce dont vous avez besoin pour le bébé. Chaque article est de haute qualité et de longue durée.

Robes de nuit pour bébés
Robes de nuit de flanellette de bonne qualité avec jolie garniture de broderie. Ouvertes au dos et avec collet Peter Pan et attache au cou. Dans les teintes préférées pour bébés de blanc avec garniture rose et bleue. Grandeurs pour bébés. Prix, ... **49c**

Couvertures d'édredon pour bébés
Des sous-types à des prix d'épargne — Couverture d'édredon de belle qualité par un manufacturier de renom, avec bords ourlés. Attrayants dessins — dans les teintes de rose et bleu. Dimensions 36 x 50 pcs. **1 39**

Couvertures d'édredon pour bébés
Couvertures chaudes, douces, finies avec jolis bords ourlés et dans les dessins préférés pour les bébés, sur fonds de rose ou bleu. Dimensions 38 x 36. Prix, ... **1 00**

GILETS POUR BEBES
Gilets de coton brossé de qualité, croisés aux épaules, qui sont si faciles à mettre et à enlever. Genre pull-over avec manches courtes. Dans le blanc seulement. Tailles 3 à 6 mois seulement. Prix, **49c**

DRAPS DE CAOUTCHOUC
Draps de caoutchouc de bonne qualité avec anneaux dans les coins pour l'ajustement facile. Dans le blanc seulement.
Dimensions 26 x 36. Prix, **89c** Dimensions 36 x 44. Prix **1 29**

DRAPS PIQUES
Faits dans trois dimensions pour s'adapter à tous les lits de bébés. Draps de coton piqué doux et coussinés. De longue durée et se lavant facilement.
18 x 22 **79c** 21 x 27 **1 09** 24 x 36 **1 59**

COUCHES POUR BEBES
Se lavent facilement — de longue durée — Couches de flanellette de bonne qualité, douce pour la peau tendre de bébé et dans des dimensions appropriées. Blanches seulement. Dimension 27 x 27. Prix, la douzaine, ... **3 95**

TISSU POUR COUCHES
Faites-les vous-même — Dans n'importe quelle dimension ou modèle désiré. Voici le tissu à couches difficile à se procurer, en beau tissu **Birdseye.** 30 pouces de largeur pour réaliser facilement des couches. Blanc. Pris, le paquet, ... **3 95**

ATTRAYANTS DRAPS
Draps de flanellette pour bébés, blancs, avec couture résistante. Grandeur 37 x 54. Prix, **1 39**
Draps pour enfants. De coton de bonne qualité avec ourlet à jour Grandeur 38 x 60. Prix, **1 79**

Rayon des vêtements pour enfants chez Freiman, deuxième étage

Vêtements de ski







Gilets de ski
De satin rayonne de choix

Pour le ski de luxe — Gilets de ski à l'épreuve des temps froids d'hiver. Doublure entière de satin piqué qui se pose avec une glissière et qui peut être utilisée après le ski. Poignets et encolure tricotés et confortables. Teintes: beige, crème et brun. Tailles petites, moyennes et fortes. Prix, ... **39 00**

Gilets de ski
Confortable croisé de coton

Vaste assortiment de tailles et coloris en gilets de ski de croisé de coton. Doublure duveteuse entière avec fermeture-éclair, capuchon à même avec garniture de fourrure. Teintes: brun, rouge, beige turquoise, bleu royal, poudre et marine dans le groupe. Tailles 14-20. Prix, ... **12 95**

Costumes de ski
Gabardine de rayonne
Grande vogue pour le ski.

D'une belle présentation en genre moderne. Faits de gabardine de rayonne et avec pantalon downhill et deux nuances sur le gilet. Teintes: noir avec blanc, vert avec or, marine avec rouge, brun avec vert. Tailles 12-20. **22 50**

Balaclava
Jersey de laine

Un article de premier ordre pour le ski. Attrayant Balaclava de jersey de laine pour sport et usage général en hiver. Teintes: vert, noir, jaune, brun, marine, rouge et vert. Prix, ... **2.49**

Echarpes de laine
Tricotées à la main
La grande vogue.

Echarpes de laine tricotées à la main avec garnitures de motifs de ski brodées. Teintes: rouge, corail, jaune, paddy, et blanc. Prix, ... **3 95**

Rayon des vêtements de sport chez Freiman, deuxième étage

Vêtements de ski
HANNES SCHNEIDER

Costumes de ski
Chics costumes de ski à la façon incomparable Hannes Schneider. Genre uni moderne Bleu, brun et fauve. Tailles 36-42. Prix, **49.50**

Costumes de ski
Le traditionnel costume Hannes Schneider confectionné avec revers et gilet à boutons. De belle gabardine bleue. Tailles 36-42. Prix, **49.50**

Parkas
Un vaste assortiment de parkas bleus et gris pour le ski. Tailles 36-42. Prix, **12.95**

Slacks de ski
Slacks genre Downhill en tailles régulières, grandes et courtes. De gabardine bleue résistante. Prix, **25.00**

Magasin pour hommes chez Freiman, rez-de-chaussée



Bottines de ski pour hommes
Bottines de cuir cousues à la main avec robuste bride, fabriquées par Lalonde. Brunes et deux teintes. Pointures 6½-10½. Prix, **8.95 — 24.00**

Rayon des articles de sport chez Freiman, Quatrième étage

Magasin du sous-sol chez Freiman



Cache-oreilles en mouton
En mouton, pour vous protéger contre les vents d'hiver, souples. Chauds et confortables avec galon de gabardine. Teintes: brun, rouge et royal. A un bas prix raisonnable, ... **69c**

Pyjamas de flanellette
pour hommes

Faits de flanellette Slumber de qualité épaisse! Modèle confortable avec collet français, poches, et pantalons à cordelette-tirette. A un prix d'épargne. Rayures en diverses teintes sur blanc. Tailles A, C, D seulement. Prix, ... **3 98**

Combinaisons
de coton brossé
pour garçonnets

1.65



Légères et chaudes. Combinaisons de coton brossé par Dodds, genre à côtes, avec manches longues, jambes longueur aux chevilles et devant à boutons. Couleur arc-en-ciel. Tailles 22-30.

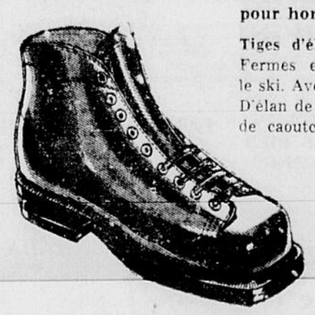
Pantalons de travail
pour hommes
Cotonnade épaisse

Pantalons de travail durable de cotonnade épaisse dans les teintes de gris, en quadrillé superposé. Coupe ample, 5 poches et bas replié. De qualité très durable. Tailles 32-44. Prix **3 98**

Couvre-tables en plastique
7 nouveaux dessins

Le couvre-table parfait qui fait des merveilles pour vous éviter du lavage. Il vous épargnera de l'ouvrage et bien du temps. En 7 nouvelles dispositions dans les teintes de rouge, bleu et vert. Passez simplement un linge humide et votre couverture sera propre et brillante. Grandeur 54 pcs de largeur. Prix, la verge, **1 19**

Bottines de ski
pour hommes
Tiges d'élan de qualité



Fermes et résistantes pour le ski. Avec le support voulu. D'élan de qualité et semelles de caoutchouc. Des bottines que vous apprécierez pour leur durée et leur qualité. Brunes. Pointures 7-12. Prix,

5.95

Bouffantes pour fillettes
De coton à côtes, brossé.

Bouffantes de coton à côtes, brossée, Penman pour les fillettes actives. D'une attrayante teinte prune, avec taille et bas élastique pour assurer un meilleur ajustement et le confort voulu. Tailles 24-32. Prix, ... **59c**

Bouffantes pour enfants
De coton tricoté épais

Confort pour enfants — Bouffantes épaisses de coton épais tricoté, avec tailles et bas élastique. D'une couleur crème tamisé. Bouffantes d'un bel ajustement, durables et confortables. Tailles 2-4. Prix, ... **49c**

VENTE LAINE!



Lemista 4 brins de choix

Il y a toujours profit à tricoter. Et à ce bas prix sensationnel, vous épargnerez grandement. Un spécial alléchant d'une filature en vedette vous offrant cette belle laine Lemista à seulement 17c la pelote. Songez donc, 14 ravissantes couleurs au choix: blanc, gris, vin, beige, brun, cardinal, jaune, jade, marine, bleu lovat, vert Nile, brun lovat, écarlate et noir. Une appréciable aubaine. Prix

la pelote de 1 oz **17c**

Rayon de la laine chez Freiman, rez-de-chaussée

AUBAINES VEDETTES
OEUFS
au
GRAND MARCHE
au sous-sol

A-gros	55¢
A-moyens	50¢
Prunes Good Taste	10¢
Epinards	11¢



Faits et Gestes

avec

Gérald Renaud

(Rédacteur sportif)

OTTAWA EN TETE

Enfin, après une longue et pénible ascension, les Sénateurs ont dépassé les Royaux de Montréal en tête de la Ligue senior du Québec, qui, soit dit en passant, est revenue à l'ancien système plus avantageux de deux arbitres au lieu d'un et de deux juges de lignes. Le double triomphe du clan Gorman-Boucher sur les Braves de Valleyfield, en fin de semaine, augure bien de leurs chances de terminer la saison en première place pour la deuxième saison en ligne. La victoire des Outaouais dans le repaire de la tribu, fut tout particulièrement agréable à leurs partisans de la Capitale, puisque, jusqu'à date cette saison, ils avaient éprouvé d'immenses difficultés à vaincre les protégés de Gerry Philbin à Valleyfield même. La ligne formée de Nils Tremblay, Billy Robinson et Eddie Dartnell, tenue complètement en échec par Valleyfield, dans la Capitale, samedi soir, s'est reprise, hier, alors que Robinson et Dartnell divisaient en frères les quatre buts comptés par les poteaux de barbier dans leur conquête de 4 à 3 des Braves. Fait intéressant à noter et qui confirme bien que les Sénateurs possèdent une équipe balancée, c'est qu'ils ont facilement enregistré le plus grand nombre de points dans le circuit Slater. Toutefois, pas un seul des joueurs ne se loge parmi les dix premiers compteurs de la Ligue. A ce point de vue, ils viennent de dépasser Valleyfield, dont le système offensif fait l'orgueil des autres clubs de la ligue.

Les monarchistes montréalais reprendront la tête du classement, puisqu'ils ont quatre parties de plus à jouer que les Outaouais et qu'ils rencontrent les faibles Rovers de New-York sur leur propre glace, mardi soir. La possession de la tête du circuit sera décidée de façon définitive durant la prochaine fin de semaine alors que les Sénateurs et les Royaux se rencontreront à deux reprises.

Demain soir, les Black Hawks seront en ville.

SURPRISE DANS LA JUNIOR

On ne peut dire que le Hull-Volant Junior de Lionel Limoges manque d'esprit combattif, puisque samedi après-midi, traînant au compte de 6 à 4 alors qu'il ne restait que quatre minutes de jeu, ils enfilèrent trois points pour gagner 7 à 6. Le dernier but fut compté alors qu'il ne restait que trois secondes de jeu. Le programme de la Junior se terminera sous peu et les quatre premiers clubs dans le classement se rencontreront dans les séries éliminatoires. Les Carabins, les Irlandais, le St-Charles et les Hullois seront difficiles à déloger par les trois autres clubs du circuit, car ils possèdent une avance substantielle sur les autres équipes... D'après leur jeu durant le dernier mois, les Volants et les Charlots pourraient bien surprendre l'Université et le St-Patrice qui ont démontré des signes de faiblesse ... N'eût été l'avance qu'ils avaient saisie au début de la saison, ces deux clubs ne seraient pas si loin en avant des autres dans le classement comme le prouve la joute nulle que le St-Jean-Baptiste a méritée contre St-Patrice, la semaine passée. Le triomphe hullois sur les universitaires en est une autre preuve. Du hockey enlevant nous est promis pour le détail.

PARCELLES

Au baseball, les Seals de San-Francisco de la Ligue du Pacifique, viennent d'acheter le vétéran receveur Roy Partee, des Bears de Newark de la Ligue Internationale... Partee a déjà joué avec les Red Sox de Boston, les Browns de St-Louis et les Yankees de New-York... le promoteur de boxe amateur, Mel Swartman, entend commencer la saison sur un bon pied, lundi prochain, puisqu'il vient de faire signer des contrats à deux jeunes champions canadiens... en effet, deux de nos représentants olympiques à la boxe, Joey Sandulo, monarque des poids-mouche et Freddie Daigle, de Montréal, titulaire des poids-coq, s'affronteront dans le combat principal... Sandulo est trop lourd pour combattre de nouveau chez les poids-cop et la bataille contre Daigle lui donnera une occasion de prouver ce qu'il peut accomplir dans cette catégorie supérieure... chose certaine, Sandulo devra être à son meilleur contre Daigle, qui est un pugiliste au sang-froid remarquable, dont chacun des mouvements est délibéré... les Maple Leafs de Toronto n'ont nullement l'intention d'arrêter leur jeu rude... en deux parties, samedi et dimanche, ils ont réussi à blesser deux adversaires assez gravement... Gaye Stewart, des Black Hawks de Chicago, a failli souffrir d'une concussion cérébrale ,samedi, dans la Ville-Reine, tandis que le violent Bill Barilko, a blessé George Gee des Red Wings de Détroit avec une mise en échec illégale hier soir... en d'autres mots, les Torontois, avec Conny Smythe et Happy Day en tête, se moquent des autorités de la Ligue Nationale... les spectateurs ne semblent posséder aucune amitié pour King Clancy... à Montréal et à New-York, il a passé près de se faire blesser par divers projectiles que lui lançait la foule ... à Montréal, ce fut une bouteille, et à New-York, un sou qui l'atteignit en pleine figure... tirez vos propres conclusions.

Les Red Wings se sauvent en première place

Ils jouissent maintenant d'une avance de trois points sur Boston; Toronto et Montréal égaux en 4e position

★ ★ ★

Les Red Wings de Détroit mènent la ligue Nationale aujourd'hui par une marge de trois points après une fin de semaine qui fut riche en parties nulles.

Grâce à une victoire de 4 à 1 sur les Canadiens, samedi, et à un match nul de 2 à 2, avec les Maple Leafs de Toronto, hier soir, les Wings purent devancer les Bruins de Boston qui triomphèrent des Black Hawks de Chicago, 4 à 2. Dans les autres parties de la fin de semaine, Toronto et Chicago firent partie nulle 3 à 3, tandis que Rangers et Montréal firent de même, 1 à 1.

Les Black Hawks sont encore en troisième place, trois points derrière Boston, et trois points devant Toronto et Canadiens, qui sont égaux en quatrième position. Les Rangers, qui ont eu, comme Toronto, plus que leur part de parties nulles, continuent d'occuper le caveau.

Les Red Wings ont mérité la victoire qu'ils ont remportée sur les Canadiens, à Montréal, samedi. La partie fut très rude et marquée de dix punitions mineures. De plus, un placier a été blessé quand un spectateur lança une bouteille dirigée vers l'arbitre King Clancy. A New-York, hier, Clancy fut frappé à l'oeil par un projectile lancé par un spectateur.

Bud Poile compta le premier but des Red Wings dans la première période et, plus tard, le capitaine Sid Abel convertit la passe de Ted Lindsay pour porter le compte 2 à 0. Billy Reay compta le seul but des Canadiens dans le deuxième verset. La défense du Détroit a été notamment efficace, car les Canadiens attaquaient sans relâche George Gee et Marty Pavelich réussirent les autres points des Wings.

Entre Toronto et Chicago, samedi, la partie fut marquée par une blessure infligée à Gaye Stewart, des Black Hawks. On annonça plus tard que la blessure n'était pas si grave qu'on s'y attendait. Les médecins disent qu'il n'y a pas de fracture et que Stewart pourra retourner chez lui de l'hôpital dans quelques jours.

"Après quatre minutes de jeu, Ted Kennedy compta le premier but sur une passe de Don Metz. Doug Bentley compta pour Chicago qui prirent l'avance, 3 à 2, dans la deuxième période grâce à des buts de Metro Prystai et de Roy Conacher. Les Leafs égalisèrent le compte sur un but de Bill Barilko.

Hier soir, les Red Wings de Détroit reprirent le temps perdu pour annuler 2 à 2 avec Toronto. Après que les Leafs eurent pris une bonne avance de 2 points, à la suite des buts de Harry Watson et de Bill Ezinicki, Jimmy McFadden compta durant la deuxième période, et la recrue Jim Enio évita la défaite dans le dernier verset.

Quatorze punitions, dont deux de mauvaise conduite, furent décernées durant la partie Canadiens-Rangers, hier. Murph Chamberlain et Bill Moe furent ainsi punis après avoir déclenché une bagarre sur le banc du pénitencier. Les deux joeurs purgeaient une mineure.

Joe Carveth a compét le seul but des Canadiens au tout début de la première période et Alex Kaleta réussit également l'unique point de son équipe au milieu de la deuxième.

Roy Conacher fut le grand artisan de la victoire de 4 à 2 remportée par les Black Hawks de Chicago aux dépens des Bruins de Boston, hier soir. Le rapide ailier compta à deux reprises. Toutefois, le but le plus spectaculaire de la soirée fut celui que Gus Bodnar compta, en lançant d'une distance de 125 pieds, durant la dernière minute de jeu alors que Frankie Brimsek avait été retiré des filets. Adam Brown fut l'autre Black Hawks qui déjoua Brimsek. Paul Ronty et Ed Harrison furent les marqueurs des Bruins.

Les Black Hawks ont ainsi mis fin à une série de quatre parties sans victoire, le bilan étant de trois défaites et d'une nulle.

Les équipes:
BOSTON:— Buts: Brimsek; défenses: Crawford et Egan; centre: Schmidt; ailes: Harrison et Dumart; subs.: Sandford, Henderson, Peters, Flaman, Warwick, Smith, Ronty, Thompson, Peirson, Babando.
CHICAGO:— Buts: Henry; défenses: Nattrass et Gadsby; centre: Bentley; ailes: Mosienko et R. Conacher; subs.: Goldham, Dickens, McCaig, J. Conacher, Bodnar, Hamill, Guidolin, Prystai, Brown, Olmstead.
ARBITRES: Bill Chadwick, Sibby Mundey, Ernie Mundey.
Le sommaire:

Première période

Aucun point. Aucune punition.

Deuxième période

1—Boston: Ronty (Egan) ..... 2'48"
2—Chicago: Brown (Guidolin, Prystai) ..... 4'25"
3—Boston: Harrison (Dumart) ..... 7'55"
4—Chicago: R. Conacher (Mosienko, Goldham) ..... 13'49"
Punition: Egan.

Troisième période

5—Chicago: R. Conacher (Bentley) 7'35"
6—Chicago: Bodnar (Bentley) ..... 19'13"
Aucune punition.
Les équipes:
MONTREAL:— Buts: Durnan; défenses: Harmon et Laycoe; centre: Chamberlain; ailes: Carveth et Dussault; subs.: Richard, Fillion, Robertson, Reay, Gravelle, Reardon, Mosdell, Campeau, McPherson.
NEW-YORK:— Buts: Rayner; défenses: Moe et Stanowski; centre: Raleigh; ailes: Fisher et Mickoski; subs.: Eddolls, O'Connor, Stanley, Lund, Laprade, Albright, Gordon, Kaleta, Leswick.
ARBITRES: Frank (King) Clancy, Ed Mepham, Joe Springer.
Le sommaire:

Première période

1—Montréal: Carveth ..... 7'35"
Punitions: Reardon, Leswick, Stanowski, Moe.

Deuxième période

2—New-York: Kaleta (O'Connor, Gordon) ..... 14'51"
Punitoins: Chamberlain (2), McPherson, Leswick, Moe, Mickoski.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Moe (mineure et 10 minutes pour mauvaise conduite), Chamberlain (mineure et 10 minutes pour mauvaise conduite).
Les équipes:
TORONTO:— Buts: Broda; défenses: Boesch, Barilko; centre: Gardner; ailes: Ezinicki, Watson; subs.: Smith, Timgren, Taylor, Sloan, Juzda, Metz, Kennedy, Klukay, Bentley, Motrson, Thomson.
DETROIT:— Buts: Lumley; défenses: Reise, Stewart; centre: Abel; ailes: Horneck, Lindsay; subs.: Quackenbush, Kelly, Gee, McNab, Poile, Gauthier, McFadden, Couture, Pavelich, Enio, Fogolin.
Le sommaire:

Première période

1—Toronto: Watson (Gardner) ..... 1'36"
2—Toronto: Ezinicki (Watson) ..... 16'07"
Punitions: Boesch (2), Fogolin.

Deuxième période

3—Détroit: McFadden (Pavelich, Couture) ..... 19'06"
Punitions: Thomson (2), Enio.

Troisième période

4—Détroit: Enio (Poile, McFadden) ..... 13'40"
Les équipes:
CHICAGO:— Buts: Henry; défenses: Goldham et McCaig; centre: J. Conacher; ailes: Bodnar et Stewart; subs.: Dickens, Gadsby, Nattrass, D. Bentley, Mosienko, R. Conacher, Hamill, Guidolin, Prystai, Brown.
TORONTO:— Buts: Broda; défenses: Mortson et Thomson; centre: M. Bentley; ailes: Taylor et Timgren; subs.: Boesch, Barilko, Gardner, Ezinicki, Watson, Juzda, Sloan, Kennedy, Metz, Buchanan, Klukay.
ARBITRES: Butch Keeling, Sibby Mundey et Ernie Mundey.
Le sommaire:

Première période

1—Toronto: Kennedy (Metz) ..... 4'16"
2—Chicago: D. Bentley (J. Conacher, Stewart) ..... 15'37"
Punitions: Bentley, Ezinicki, Bodnar, Thomson, Nattrass, Mortson, Stewart, Goldham.

Deuxième période

3—Chicago: R. Conacher ..... 5'03"
4—Chicago: Prystai (Gadsby, Brown) ..... 8'02"
5—Toronto: Watson (Gardner, Ezinicki) ..... 9'15"
Punitions: McCaig, Buchanan, Mortson, Gadsby.

Troisième période

6—Toronto: Barilko (Ezinicki) 12'17"
Punition: Taylor.
Les équipes:
DETROIT:— Buts: Lumley; défenses: Stewart et Reise; centre: Abel; ailes: Horeck et Lindsay; subs.: Quackenbush, Kelly, McNab, Poile, Gauthier, McFadden, Couture, Pavelich, Enio, Fogolin, Gee.
MONTREAL:— Buts: Durnan; défenses: Reardon et McPherson; centre: Reay; ailes: Carveth et Dussault; subs.: Plamondon, Harmon, Richard, Fillion, Robertson, Chamberlain, Gravelle, Mosdell, Carveth, Laycoe.
ARBITRES: King Clancy, Eddie Mepham et Joe Springer.
Le sommaire:

Première période

1—Détroit: Poile (McFadden) ..... 7'22"
2—Détroit: Abel (Lindsay) ..... 18'56"
Punitions: Reardon, Reise.

Deuxième période

3—Montréal: Reay (Carveth, Harmon) ..... 1'07"
Punitions: Stewart, Mosdell, Enio, Chamberlain, Harmon, Abel, Campeau.

Troisième période

4—Détroit: Gee (Pavelich) ..... 2'03"
5—Détroit: Pavelich (Stewart) ..... 18'07"
Punition: Horeck.

Monaghan vs Sandeyron

LONDRES, 8. (AFP) — L'Irlandais Rinty Monaghan, champion du monde de boxe, catégorie poids-mouches, a accepté de mettre son titre en jeu contre le Français Maurice Sandeyron, champion d'Europe de la catégorie. La rencontre aura lieu à Belfast.

Bernard Limoges compte quelques minutes avant la fin de la partie qui se termine au compte de 6 à 6

★ ★ ★

NEW-YORK (PA) — Au cours d'une joute extrêmement rude et riche en points produits, les Cataractes de Shawinigan et les Rovers de New-York ont fait match nul, 6 à 6, devant 8,763 personnes.

Le but de Bernard Limoges, compté après seize minutes de jeu dans la troisième période, a démoli l'avantage d'un point dont jouissaient les Rovers et força une période supplémentaire qui ne produisit rien.

Al Webster compta deux points et contribua à trois autres pour le Shawinigan. Maurice Deslongchamps a également réussi deux buts. Léo Lamoureux, ancien joueur de défense des Canadiens, et Limoges obtinrent les autres.

Pour les Chemises Rouges, Stan McClellan brilla avec trois buts et deux passes tandis que Bill Watson fut crédité de deux buts et de deux passes.

Larry Blackburn, des Rovers, et Hugh Riopelle de Shawinigan, en vinrent aux coups de poing et la bagarre se poursuivit jusque sur le banc du pénitencier, durant la période supplémentaire.

Alignements:
Shawinigan-Falls — Buts, Murphy; défenses, McIntosh, Galbraith; centre, Webster; ailes, Buchanan, Deslongchamps; subs, Bonin, Thèberge, Limoges, Lamoureux, Delvecchio, Riopelle, Bergeron, Pruneau.
New-York — Buts, Gordon; défenses, Lavell, Holmes; centre, Flynn; ailes, McClellan, Watson; subs, Kayanaugh, Delory, Manson, Préfontaine, Kotamen, Lowe, Staley, Blackburn, Palyza.
Sommaire:

Première période

1—New-York, Watson (McClellan, Flynn) 28
2—Shawinigan-Falls, Webster 5.35
3—New-York, McClellan (Flynn, Watson) 7.10
4—Shawinigan-Falls, Lamoureux (Webster) 9.30
5—Shawinigan-Falls, Deslongchamps (Webster) 10.16
Punitions — Riopelle, Holmes.

Deuxième période

6—New-York, McClellan (Lavell) 2.12
7—New-York Lavell (Staley) 5.23
8—Shawinigan-Falls, Webster (Deslongchamps) 12.06
9—New-York, Watson (McClellan, Flynn) 18.07
Punitions — Thèberge, Lavell.

Troisième période

10—Shawinigan-Falls, Deslongchamps (Lamoureux, Webster) 10.25
11—New-York, McClellan (Watson, Flynn) 18.05
12—Shawinigan-Falls, Limoges (Pruneau, Lamoureux) 18.13
Punitions — Palyza (2), Riopelle (2), Lavell (2), Limoges.

Les meneurs

Par la PC

Classement — Détroit, gagne 18, perd 13, annulle 3, points 39.
Points — D. Bentley et R. Conacher, Chicago, 41.
Buts — Warwick, Boston, 17.
Passes — D. Bentley et R. Conacher, Chicago, 26.
Punitions — Ezinicki, Toronto, 85 minutes.
Blanchissages — Durnan, Montréal, et Broda, Toronto, quatre.

Les Volants défont l'Université par 7—6

Robert Fortin et Pit Richer ont brillé dans les dernières minutes

★ ★ ★

Les Jeunes Volants ont été toute une sensation à l'Auditorium, samedi après-midi, quand ils ont remporté une victoire de 7-6 sur l'Université d'Ottawa, lors de la première joute d'un programme double de la ligue de hocbey junior d'Ottawa. La deuxième joute a aussi créé tout un événement quand le jeune New-Edinburgh a triomphé du Montagnard par 4 à 1, le jeune Bob Quilty comptant tous les points des vainqueurs.

La première joute n'a pas été sans incident, particulièrement dans la troisième période où le gros de l'action s'est déroulé. Paul Rouleau, brillant avant des Carabins, a été frappé en plein front par la rondelle lancée avec force par Dussault, défense du Hull, alors que cette dernière équipe déblayait son territoire, un des joueurs étant au pénitencier. L'attaque des Carabins était très menaçante et le Hull, affaibli par l'absence d'un joueur, se débarassait de la rondelle et c'est à la suite d'un de ces lancers que Rouleau a été frappé. Il eut une large entaille au front et on dut lui faire plusieurs points de suture.

Le cerbère McLeod des Carabins fut aussi frappé par la rondelle mais il put tout de même garder son poste. Finalement Jacques Limoges fut collé contre la clôture avec force par Hurteau et pendant quelques secondes il eut de la difficulté à recouvrer le souffle.

Secondes précieuses

Les Volants, après avoir subi un revers aux mains du Montagnard la veille, se sont montré bien déterminé à gagner, samedi contre les Carabins, et leurs efforts ont été récompensés, surtout au cours de la dernière minute où ils se rallièrent pour égaler puis compter un but dans la dernière seconde pour gagner par 7 à 6. Ce fut la finale de la joute la plus captivante depuis le début de la saison. Pas un spectateur était à son siège. Les quelques 300 personnes présentes étaient toutes debout pour acclamer l'une ou l'autre équipe.

Les Universitaires ont eu l'avantage de la première période, comptant deux buts contre un par Volants. La deuxième fut également partagée, Labrosse comptant pour les Carabins et Savard pour les Volants.

Parent de l'Université porta le compte 4 à 2 pour les siens au début de la période mais deux buts successifs par Robert Fortin crièrent encore l'égalité. Claude Labrosse compta ensuite deux buts pour les universitaires en moins de deux minutes pour porter le compte 6 à 4 mais à partir de ce moment les Volants prirent les guidons pour conduire le jeu.

Fortin et Richer

Contrairement à la joute de vendredi soir, les Volants semblaient plus à leur aise samedi après-midi. La ligne Fortin-Richer-Limoges volait à huit cylindres et après 16.15 minutes de jeu Bob Fortin comptait son troisième but de cette période. On s'engagea dans la dernière minute et les Carabins luttaient avec énergie pour conserver leur faible avance de 6-5. Toutefois les jeunes panthères noires ne baissèrant pas pavillon. La sirène allait bientôt sonner car il restait moins d'une minute de jeu. Les transpontins menaient attaque sur attaque sur la citadelle de McLeod et, après 19.29 minutes, Pit Richer reçut une passe de Régent Limoges et égala le compte, à la grande surprise de McLeod lui-même. Des vivats retentirent de la bouche des nombreux partisans des jeunes Hullois. Immédiatement après la mise au jeu les jeunes Volants filèrent en zone universitaire et, alors même qu'il ne restait qu'une seconde de jeu, Pit Richer réussit encore à compter le point qui valait son pesant d'or. Les jeunes Volants venaient de triompher par 7-6 contre l'équipe qui avait mené le bal pendant presque toute la saison, l'équipe qui repose, solide, en deuxième place à l'heure actuelle.

Quilty se distingue

Le jeune Bob Quilty, fils cadet d'une ancienne étoile nationale, et frère du célèbre Johnny Quilty, ancienne étoile de la Ligue Nationale, a porté fièrement le nom de famille samedi après-midi quand il a compté tous les buts des jeunes Bourgeois qui triomphèrent des Montagnards par 4 à 1. Les Grimpeurs avaient pris l'avance dans la première période sur le but de Peterkin. Quilty égala 15 secondes après le début de la deuxième et à la quatrième minute en compta un autre. Les Bourgeois conservèrent cette avance jusqu'à la fin de la période et dans la troisième Quilty, de pair avec Finnigan et Clary, en compta deux autres pour assurer une brillante victoire aux siens.

Les Montagnards, vainqueurs la veille sur les jeunes Volants, ne furent pas de taille contre Burghs samedi. Ces derniers ont affiché une tenue surprenante, se montrant plus rapides, plus rusés et tirant avec plus de précision. Par contre, le gardien Wilson a paru faible dans la cage des Grimpeurs.

Deux joutes ce soir

La ligue junior présentera deux joutes fort intéressantes ce soir. La première nous fera voir le puissant St-Charles-Eastview contre le St-Patrice et la deuxième mettra en présence les clubs St-Jean-Baptiste et l'Université d'Ottawa. Les Patriotes ont besoin à tout prix d'une victoire pour pouvoir se classer.

Actuellement au caveau, ils peuvent encore mériter une sixième place. Quant aux Charlots, la joute de ce soir sera leur grosse épreuve de la saison, non qu'ils sont en danger, mais parce que les chemises vertes sont les seules à ne pas avoir subi une défaite aux mains des Charlots. Ces derniers ont une légitime ambition de défaire toutes les équipes du circuit Leclair et seuls les Irlandais n'ont pas plié à date. Lors de leur première joute le St-Pats triomphait du St-Charles. La deuxième joute a été nulle.

Les équipes:

PREMIERE JOUTE

Les équipes:
Univ. d'Ottawa — Buts, McLeod; défenses, Drummond et Veillette; centre, Labrosse; ailes, Lalonde et Cousineau; subs., Sirois, Rouleau, Laliberté, Parent, Hurteau, Constantini, Trépanier et A. Veillette.
Hull — Buts, McDonald; défenses, Pilon et Jetté; centre, Richer; ailes, Fortin et R. Limoges; subs., Crevier, Dussault, Tessier, Dorey, Poitras, J. Limoges et Dobson.
Arbitres: Yvon Renaud et Art Foster.

Première période

1—Univ. d'O., Rouleau (Parent) 11.55
2—Hull, Richer (Fortin) 13.53
3—Univ. d'O., Veillette (Trépanier) 14.31
Punition: Drummond.

Deuxième période

4—Univ. d'O., Labrosse (Lalonde, Cousineau) 8.40
5—Hull, Savard (J. Limoges, Fortin) 12.07
Punitions: Dussault, Laliberte, Pilon.

Troisième période

6—Univ. d'O., Parent, (Rouleau, Laliberté) 4.57
7—Hull, Fortin (Dorey) 7.40
8—Hull, Fortin (Richer) 10.15
9—Univ. d'O., Labrosse (Lalonde) 11.50
10—Univ. d'O., Labrosse (Lalonde, Cousineau) 13.27
11—Hull, Fortin (Richer.. ..... 16.15
12—Hull, Richer (Limoges.. ..... 19.29
13—Hull, Richer (Dorey.. ..... 19.59
Punitions: Laliberté, Drummond (2), Hurteau, Dussault (mineure, majeure), Veillette (majeure).

DEUXIEME JOUTE

Les équipes:
New Edinburgh — Buts, Parrington; défenses, McDonald et Waters; centre, Pope; ailes, Quilty et R. Finnigan; subs., Clark, Meagher, Irvine, Sheehan, Kerwin, Pratt, Burroughs et Divine.
Montagnards — Buts, Wilson; défenses, Way et Riopelle; centre, Paul; ailes, Peterkin et Grimes; subs., Baker, McFarlane, Garneau, Eno, Blondin, Fletcher, Johnson et Larose.
Arbitres: Y. Renaud et A. Foster.
Sommaire:

Première période

1—Montagnards, Peterkin (McFarlane, Grimes) 12.52
Pas de punition.

Deuxième période

2—Burghs, Quilty (R. Finnigan) 0.15
3—Burghs, Quilty 4.00
Pas de punition.

Troisième période

4—Burghs, Quilty (R. Finnigan) 7.48
5—Burghs, Quilty (Clark) 11.56
Punitions: — Baker, Ray, Burroughs.

Tony Demers est le principal artisan de la victoire que Sherbrooke remporta sur les Royaux

★ ★ ★

MONTREAL (PC) — Dirigé par Tony Demers, qui compta trois buts, le St-François de Sherbrooke a délogé les Royaux de la première place, dans le circuit senior de Québec, en triomphant 5 à 2 au cours d'une partie rapide au possible disputée devant 12,050 spectateurs.

Les Royaux sont maintenant en troisième position, derrière les Sénateurs d'Ottawa et ne jouissent que d'une avance de cinq points sur Sherbrooke.

Les visiteurs, qui avaient remporté une victoire de 2 à 1 sur les As de Québec, samedi, étaient vraiment trop puissants pour les Royaux qui, malgré les nombreuses chances qu'ils eurent, ne purent compter que deux fois.

Demers a été l'étoile de la partie, maintenant Gerry McNeil continuellement sur ses gardes.

Alignements:
Sherbrooke — Buts, Leclerc; défenses, Heindl, Roy; centre, H. Carnegie; ailes, O. Carnegie, Vinet; subs, Gouville, Irwin, Côté, Demers, Dubé, Burnett, Barry, Fillion, Metcalfe.
Montréal — Buts, McNeil; défenses, Cox, Orlando; centre, Haggarty; ailes, Malone, Plamondon; subs, D. McNeil, Laforce, Marchessault, Pépin, Denis, Gladu, Fryday, Crawford.
Sommaire:

Première période

1—Montréal, Malone (Plamondon) 0.15
2—Sherbrooke, Demers (Côté, Dubé) 3.20
3—Sherbrooke, Fillion (Barry, Burnett) 15.15
4—Sherbrooke, Vinet (H. Carnegie) 16.49
Punitions — Goupille, Crawford, Lépine, Dubé.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions — Cox (2), Irwin (3), O. Carnegie (2), Plamondon, Demers, Vinet.

Troisième période

5—Sherbrooke, Demers 4.00
6—Montréal, Plamondon (Haggarty, Pépin) 9.00
7—Sherbrooke, Demers (Côté) 18.42
Punition — Roy.

Buckingham jr blanchit la Pointe-Gatineau

★ ★ ★

par CHARLES ST-GERMAIN

Les jeunes de la Lièvre vont bon train dans la ligue de la St-Jean-Baptiste, car ils viennent d'humilier le Pointe-Gatineau au compte de 8 à 0, dans une joute disputée à Buckingham.

Les mauvaises conditions des jours derniers n'ont pas permis au Pointe-Gatineau d'évoluer sur sa glace et la glace laissait même à désirer sur la patinoire couverte de Buckingham.

Ce dernier, qui fit son entrée dans la ligue de la Commission, cette année, débuta par deux buts dans la première période, en ajouta deux autres dans la deuxième et compléta le comptage en déjouant Duval quatre fois dans la dernière strophe.

Les As du Buckingham furent Lanthier, Goulet et Chénier qui participèrent à plus d'un but durant la joute.

Seulement 7 punitions furent infligées, ce qui est une amélioration sur la joute précédente qui avait lieu à Buckingham aussi.

Jusqu'à date, les autres équipes du circuit n'ont pu débuter. Le Brébeuf dit avoir un bon club, tandis que le St-Charles se tient en secret. L'équipe du Sacré-Coeur est à se renforcir. Quand les équipes auront eu leur baptême de feu, nous pourrons comparer la force de chacune d'elles mais jusqu'à présent, nous constatons que le Buckingham entend mener le circuit tandis que le St-François qui, sans obtenir le championnat les années passées a toujour donné du fil à retordre, semble bien être disposé à devenir les champions de cette année. Pitre, qui l'an dernier, faisait fureur dans le circuit juvénile, joue pour son équipe paroissiale, le St-François.

Les équipes:
BUCKINGHAM:— Buts: Miller; défenses: Lefèvre, Hotte; avants: Lamoureux, Goulet, Chénier; subs.: Lagelles, Lahaie, Lafortune, Renaud, Landry.
POINTE-GATINEAU:— Buts: Duval; défenses: Crevier, C. Plouffe; avants: Cousineau, Regnier, Ladouceur, McCauliffe, Pequin, P. Plouffe.
Le sommaire:

Première période

1—Buckingham: Lanthier ..... 4'00"
2—Buckingham: Goulet (Lanthier) 10'55"
Punitions: Regnier, Lahaie.

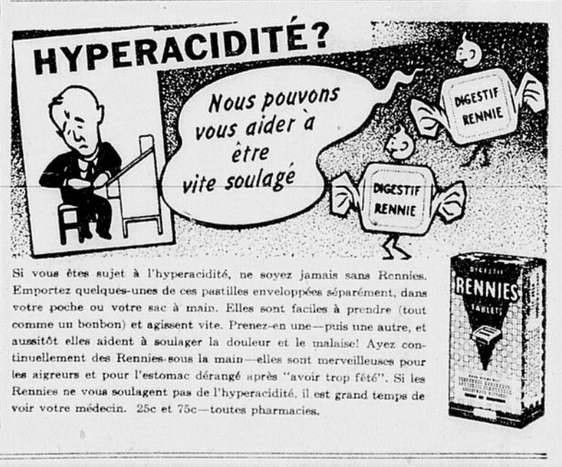
Deuxième période

3—Buckingham: Lanthier ..... 3'00"
4—Buckingham: Chénier (Goulet) 8'00"
Punitions: Lanthier, Cousineau, Lascelles.

Troisième période

5—Buckingham: Goulet (Lefèvre, Chénier) ..... 50"
6—Buckingham: Goulet (Chénier, Lamoureux) ..... 1'45"
7—Buckingham: Lascelles (Sicard) 8'59"
8—Buckingham: Landry ..... 10'15"
Punitions: Regnier, Lanthier.
ARBITRES: D'Aoust, Berthiaume.

HOCKEY
Mardi, 11 janvier
Black Hawks de Chicago
vs
Sénateurs d'Ottawa
Billets en vente maintenant
Prix réguliers de la L.H.S.Q.
Réservés: $1.65, $1.35, $1.25, $1.10.
AUDITORIUM
Signalez 3-6252 pour retenues



Si vous êtes sujet à l'hyperacidité, ne soyez jamais sans Rennies. Emportez quelques-unes de ces pastilles enveloppées séparément, dans votre poche ou votre sac à main. Elles sont faciles à prendre (tout comme un bonbon) et agissent vite. Prenez-en une—puis une autre, et aussitôt elles aident à soulager la douleur et le malaise! Ayez continuellement des Rennies sous la main—elles sont merveilleuses pour les aigreurs et pour l'estomac dérangé après "avoir trop fêté". Si les Rennies ne vous soulagent pas de l'hyperacidité, il est grand temps de voir votre médecin. 25c et 75c—toutes pharmacies.

Le monte-pente en vogue dans le Québec

★ ★ ★

MONTREAL (Spécial) — Les skieurs qui aiment la griserie des descentes vertigineuses peuvent se livrer à leur sport favori, sans avoir à craindre la fatigue des ascensions répétées, grâce aux monte-pentes qui se font de plus en plus nombreux dans la province. En effet, une requête récente de M. A. O. Seymour, agent touristique général du Pacifique-Canadien, dans les trois principales régions de ski — Laurentides, Cantons de l'Est et Québec — démontre qu'il ne s'y trouve pas moins de 100 monte-pentes à câbles, à barres et à chaises en opération cet hiver pour la commodité des skieurs.

Rappelons que c'est en 1932 qu'Alec Foster, fils de C. B. Foster, alors gérant du trafic voyageur au Pacifique-Canadien, construisit à Shawbridge un monte-pente à câble, le premier dans cette province. On ne manqua pas dans le temps de railler la "folie de Foster", mais cette innovation devait faire fortune. Les amateurs étaient prêts à payer pour ménager leur haleine, et lorsque la guerre mit fin aux nouvelles installations, les monte-pentes à câble, à barres et à chaises étaient devenus de banales commodités.

En fait, ces appareils ne sont pas tous aussi importants les uns que les autres. Il existe à Saint-Jérôme un monte-pente à câble pour une dénivellation de 73 pieds seulement. Par contre à Mont-Tremblant, il s'en trouve cinq d'environ un mille de longueur chacun, dont deux épargnent ensemble au skieur une ascension de 2,600 pieds. A Valcartier, on trouve un monte-pente à barres de 2,400 pieds de longueur permettant une ascension de 600 pieds. Trois des six monte-pentes de North Hatley, dans les Cantons de l'Est, ont une longueur totale de 3,000 pieds, permettant une ascension de 700 pieds.

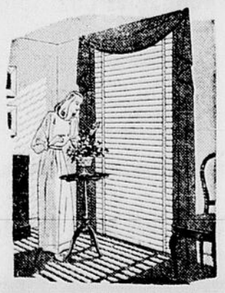
On peut se faire une bonne idée d'ensemble en sachant que la longueur totale, "bout à bout", des monte-pentes exploités dans les régions desservies par le Pacifique-Canadien, est de 23.1 milles et que l'altitude totale qu'ils permettent de gravir est de plus de six miles. Dans la seule région des Laurentides on trouve 71 monte-pentes, dont 20 dans la région de Piedmont — St-Sauveur, huit à Ste-Marguerite, cinq à Val-Morin, 11 à Ste-Agathe et neuf dans Ste-Adèle et Mont-Rolland.

Deux nouveaux monte-pentes à chaises seront en opération cet hiver dans les Laurentides, l'un sur le versant nord du Mont-Tremblant et l'autre à St-Donat, où l'on fait depuis quelque temps de grands efforts pour créer un centre de ski populaire.

On trouve 10 monte-pentes à câble dans les différents centres de ski des Cantons de l'Est, ainsi que neuf à cable et deux à barres dans la région de Lac-Beauport —Valcartier, près de Québec.

L'envers de la médaille...



BOITES à DRAPERIES GRATUITES AVEC TOUS
STORES VÉNITIENS
"APEX" — ACIER FLEXIBLE — FINI EMAIL CUIT

← GRATUITEMENT Tant qu'il y en aura. Les boites à draperies ci-contre vous sont offertes gratuitement à chaque achat de stores vénitiens. Elles ajoutent 8 pouces de chaque côté de votre fenêtre, la faisant ainsi paraitre plus grande et plus belle. Aucune autre tringle à acheter, suspendez simplement vos draperies dans cette boite.
55c LE PIED CARRE
FAITS SUR MESURES INSTALLATION SI DESIREE
Garantis pour durer indéfiniment et faciles d'entretien. Jolies couleurs blanc ou crème, complets, prêt à installer. Entièrement automatiques.
LES PLUS BAS PRIX AU CANADA
COMMANDES POSTALES ou TELEPHONIQUES ACCEPTEES, 20 COULEURS de GALON à choisir
Wm. MORRIS & FILS: LIVRARISON EN 7 JOURS ESTIMATION GRATUITE
895, rue SOMERSET OUEST OTTAWA TEL.: 8-4792
NOTRE REPRESENTANT PASSERA PRENDRE LES MESURES SANS AUCUN FRAIS

Les Sénateurs devancent les Royaux en 1ère place

et le spectacle continue...



par CHARLIE DAOUST

(Collaboration spéciale au "Droit")

CHICAGO ET LES CONACHER JOUENT DEMAIN A L'AUDITORIUM

Pour la première fois depuis 1934, les fervents de hockey verront évoluer une équipe des Chicago Black Hawks sur le plateau de l'Auditorium. Pour un gala, celui de demain soir entre deux constellations, recrutées chez les Eperviers et les Sénateurs, saura nous régaler.



LEO DANDURAND

Dès ce soir, Tommy Gorman reçoit son vieux copain Léo Dandurand de Montréal, ancien "Napoléon" du hockey majeur, et notre copain Enée Bordeleau du Forum Sportif de CKCH prend les dispositions afin de faire entendre plusieurs des grandes vedettes par le truchement de la radio.

En plus de Léo et de Tommy, les radiophiles, à l'écoute à 9 h. 45 ce soir, entendront Théo Lanctôt, signataire-fondateur du Canadien.

Bill Tobin, ancien sportsman d'Ottawa qui est allé s'illustrer à Chicago, est maintenant le président des flamboyants Eperviers des Illinois. Il y aura salle comble demain soir au Palais Gorman. Lionel Conacher, "Big Train" du sport et frère aîné de l'instructeur Charlie Conacher et de l'étoile Roy Conacher des Hawks, est attendu en ville. Théo Lanctôt de Hull et autres éminents sportsmen de langue française ont reçu des invitations spéciales de M. Gorman, notamment le maire Eddie Bourque d'Ottawa et le maire Alphonse Moussette de Hull.

LES HAWKS DE 1934 SOUS TOMMY GORMAN

Le gala de mardi soir fait renaître un monde de souvenirs chez les lecteurs qui suivaient le hockey majeur en 1934. Feu le major-Frederic McLaughlin se plaisait toujours à proclamer que les Hawks de 1934 étaient un "super-team". Il n'exagérait pas trop puisque quatre de ses champions du monde avaient été choisis sur l'équipe "All-star" de 1934: feu Chuck Gardiner, gardien de buts, Lionel Conacher, défense; Paul Thompson et Mush March, avants. "Doc" Romnes et Tommie Cook avaient reçu de nombreux votes du jury.

Samedi soir, après la victoire enlevante de 6-3 de ses Sénateurs sur les Braves de Valleyfield, nous avons posé une couple de questions à Tommy Gorman au sujet de cette "équipe du rêve".

"Le temps passe trop vite, Charlie, nous répond T. P., mais comment puis-je oublier la saison de 1934? J'étais alors gérant des Hawks sous le défunt major McLaughlin. Presque personne ne nous concédait des chances de championnat. Nos gars avaient du cran.

"Dès la première ronde des éliminatoires de la coupe Stanley, nous avions éliminé les Canadiens par plusieurs buts. Puis, nous en fîmes autant aux Maroons de Montréal. En finales contre les Red Wings de Détroit, ce fut toute une épopée. Chicago gagna les deux premières 2-1 et 4-1 mais les Red Wings triomphèrent dans la 3e joute devant une foule-record à Chicago grâce surtout aux lancers d'Ebbie Goodfellow d'Ottawa, maintenant pilote de St-Louis. Dans le 4e et dernier engagement, toutefois, March compta l'unique but de la séance pour nous donner le championnat du monde.

"Chicago gagnait ainsi pour la première fois la coupe Stanley. Parmi mes autres joueurs, je mentionnerai Roger Jenkins, Taffy Abel, Art Coulter, Johnny Gottselig, Donnie McFayden, Lolo Couture, Roy Goldsworthy, Louis Trudel, Bill Kendall et Johnny Sheppard. Notre entraîneur était Eddie Frolich."

LES SENATEURS MENENT LE BAL — Le jeune gérant Joe Gorman et le vieil instructeur Buck Boucher l'avaient prédit: leurs Sénateurs monteraient en tête du groupe senior vers le temps des fêtes... la double victoire d'Ottawa, en fin de semaine, sur la brillante équipe des Braves de Valleyfield, nous donne un avantage d'un point sur le Royal... nous devons peut-être une grosse chandelle à nos amis de Sherbrooke, qui ont humilié Montréal 5-2 hier au Forum, mais avouons, les amis, que le noir-blanc-rouge possède une machine aérodynamique: samedi soir, Eddie Emberg, le vétéran Stu Smith, Emile Dagenais, Buddy Hellyer et Jack Irvine ont réussi à percer le bouclier de Guy Leclerc, puis à Valleyfield, dimanche, la ligne des virtuoses s'est mise à l'oeuvre: MM. Nil Tremblay, Bill Robinson et Eddie Dartnell ont compté les quatre buts d'Ottawa... Hector Legris de Hull, un de la défense de Gerry Philbin, avait raison de dire samedi soir à CKCH que, à son avis, c'est la meilleure ligne du groupe Slater... certes, le Royal aura la chance de reprendre la tête demain contre les Rovers, mais New-York a égalisé 6-6 hier avec Shawinigan et donnera du fil à retordre aux Carlinmen.

Roy Conacher, héros de la victoire des Hawks hier soir contre Boston, est attendu à Ottawa ce soir avec Doug Bentley, Jim Conacher, Sugar Jim Henry, Red Hamill, Bodnar, Gadsby, Nattrass, Bill Mosienko, Bep Guidolin, le jeune Prystai, Brown, Goldham et McCaig... Les Lions recevront les Eperviers demain midi... un idiot a lancé une fiole dans la direction de King Clancy samedi au Forum et a blessé un placeur... les Jeunes Volants ont fait fureur samedi en décisionnant l'Université 7-6 dans le circuit junior... St-Jean-Baptiste en fera-t-il autant ce soir... dans l'autre joute, St-Charles s'attaque au collège St-Patrick qui mène le bal dans la ligue Len Leclaire.

Ligue des Etats-Unis

Minneapolis arrête encore Kansas-City 2 à 1

★ ★ ★

Par la PC

Les Pla-Mors de Kansas-City, meneurs de la section Nord de la Ligue des Etats-Unis, n'ont subi que deux échecs en 20 joutes sur leur propre glace, et Minneapolis fut responsable chaque fois.

Les Millers l'emportèrent pour la deuxième fois, hier soir, battant Kansas-City 2 à 1, alors que Ants Atanas enfila les deux buts des vainqueurs.

Cependant, Minneapolis perdit les services de son excellent joueur d'arrière-garde, George Allen, pour plusieurs jours. Allen se cogna la tête sur la surface glacée. Il subit une concussion et s'ouvrit une large coupure sur la tête. Les médecins croient que la blessure n'est pas grave, mais ils entendent le garder à l'hôpital sous observations quelques jours encore.



GEORGE ALLEN

St-Paul défit Houston 6 à 1. Lloyd Gonsdahl et Ching Dheere enregistèrent chacun deux buts en conduisant Tulsa à une décision de 5 à 2 sur Fort-Worth, brisant ainsi une série de quatre défaites consécutives des Oilers.

Samedi, Minneapolis gagna 3 à 1 contre Houston, Kansas-City battit Tulsa 3 à 1, Omaha égalisa 2 à 2 avec St-Paul, tandis que Dallas et Fort-Worth firent de même 1 à 1.

Roy Conacher et Doug Bentley gardent le pas

Par la PC

Les copains de ligne, Roy Conacher et Doug Bentley, sont demeurés sur un pied d'égalité en tête de la liste des compteurs de la Ligue nationale après avoir amassé chacun trois points dans les deux parties des Black Hawks en fin de semaine. Les deux ont enfilé 15 buts et passé pour 26 autres buts, ce qui leur donne un total de 41 points. Entre temps, d'autres francs-tireurs prominents éprouvèrent beaucoup de difficulté à trouver le fond du filet. Seulement Syd Abel de Détroit put améliorer sa position, devançant Grant Warwick de Boston. Ce dernier ne put rien faire qui vaille.

Les meneurs	B	A	Pts
D. Bentley, Chicago	15	26	41
R. Conacher, Chicago	15	26	41
J. Conacher, Chicago	16	16	32
Abel, Détroit	16	15	31
Warwick, Boston	17	13	30
Mosienko, Chicago	14	14	28
Reay, Montréal	13	15	28

Ils gagnent deux fois sur Valleyfield en fin de semaine alors que les Montréalais perdent 5 à 2 à Sherbrooke

★ ★ ★

Par Gérald RENAUD

Deux buts dans les sept premières minutes de la troisième période assurèrent une victoire de 6 à 3 aux Sénateurs d'Ottawa dans une joute régulière de la Ligue senior du Québec disputée contre les Braves de Valleyfield, samedi soir. Grâce à ce triomphe les Outaouais sont montés à un point de la première position du classement occupée par les Royaux de Montréal. Les Braves ont combattu tout le long de l'engagement, mais les Sénateurs ont profité de la faiblesse du système défensif des Braves pour enfiler des points précieux. La tenue du jeune Guy Leclerc dans les filets de Valleyfield a simplement été merveilleuse et il a volé de nombreux points aux vainqueurs, surtout à la ligne de Nils Tremblay, Billy Robinson et Eddie Dartnell, qui, pour la première fois depuis bien longtemps, n'a pas compté un seul point dans la joute de samedi. Eddie Emberg fut le joueur d'avant le plus effectif pour les Sénateurs, sortant de sa léthargie pour enregistrer deux buts, dont un à la première période et l'autre à la troisième.....

Son Excellence en prend goût

Son Excellence, le Gouverneur général, le Vicomte Alexander de Tunis, a déposé, une fois de plus, la rondelle pour la première mise au jeu qui se faisait entre Marcel Bessette des Braves et Nils Tremblay des Sénateurs, soit deux joueurs canadiens-français. Le représentant du roi au pays a certainement pris goût à notre jeu national canadien puisqu'il manque rarement la chance d'assister aux joutes à l'Auditorium. De plus, il laisse de côté sa tenue digne à une joute de hockey et lorsque l'une ou l'autre des équipes trouvait le fond du filet, samedi soir, il applaudissait comme M. Spectateur. Aussi, le Gouverneur général jouit d'une grande popularité auprès des clubs du circuit Slater et auprès de la foule outaouaise. Samedi, il était accompagnée de sa charmante épouse.

Valleyfield en avant

Johnny Muretich, un des joueurs les plus dangereux des Braves durant la soirée, ne mit qu'une minute, 25 secondes pour marquer le premier but de son club. Il prit la passe de Marcel Bessette sur le flanc gauche pour déjouer complètement le grand Legs Fraser sur un lancer tiré d'un angle difficile dans le coin droit du filet. George Greene, qui manqua plusieurs points certains contre Hal Murphy de Shawinigan, jeudi dernier, reprit sa mauvaise habitude contre Leclerc. A la dixième minute, Leclerc vola deux buts certains à Greene qui fit sortir d'abord le jeune gardien de Valleyfield pour pousser le disque sur le poteau. Contournant le filet, Greene saisit la rondelle, une fois de plus, pour lancer sur Leclerc qui bloqua encore une fois. Finalement, Buddy Hellyer et Emile Dagenais préparèrent un jeu qui permit à Stu Smith de s'échapper seul sur l'aile gauche. Le vétéran Smith ne se trompa pas en tirant dans le coin droit un coup que Leclerc bloqua à demi. Les Braves déclenchèrent une offensive endiablée dans cette première période, mais Fraser fut superbe alors que la ligne Bessette-Muretich-Kwong le menaça à plusieurs reprises à la 18e minute du verset. Marcel Boyer fut puni vers la fin de la strophe et les Sénateurs prirent une avance qu'ils ne devaient plus perdre par la suite. Butch Stahan tira un boulet de la ligne bleue et le disque ne laissa pas la glace d'un seul pouce. Eddie Emberg, posté en avant du filet comme d'habitude ne s'aperçut même pas que Stahan venait de lancer. Le disque frappa ainsi le patin d'Emberg pour pénétrer dans la cage derrière un Leclerc surpris. Il ne restait que quelques secondes de jeu lorsque le point fut réussi.

Irvine, Corriveau et Hellyer

A 5.03 de la deuxième période, le gros joueur de défense des Braves, Goegan, bloqua la vue à Leclerc et Jack Irvine en profita pour donner une avance de 3 à 1 aux Sénateurs. André Corriveau marqua le plus beau but de la soirée à 12.59. Le puissant Johnny Duchak monta en territoire outaouais, bouleversa d'un seul coup Bobby Copp et Ray Trainor pour ensuite glisser doucement le disque à Corriveau qui ne fit aucune erreur en déjouant Fraser très facilement sur un lancer dans le coin droit. Le jeu devint un peu plus dur et Duchak fut puni. Aussi, Buddy Hellyer redonna une avance de deux points aux Outaouais en trouvant le fond du filet au cours d'une mêlée près des filets de Leclerc. Seulement 15 secondes restaient à jouer dans cette période lorsque Hellyer compta.

La fin

Hector Legris fut banni pour interférence au tout début de la session finale et les Braves durent jouer avec seulement trois hommes en avant de leur cerbère. Emberg enregistra son deuxième but et monta l'avance d'Ottawa à 5-2 après deux minutes, 19 secondes de jeu. George Greene lança sur le poteau et le disque rebondit sur le bâton de Emberg qui le poussa ensuite dans le filet ouvert. Emile Dagenais saisit une rondelle égarée dans la zone du Valleyfield pour compter le sixième et dernier but des Sénateurs à 6.27. Stu Smith et le capitaine Bobby Copp méritèrent des passes sur le jeu. Les Braves attaquèrent avec férocité, mais Fraser bloquait tout. Finalement, à 17.54, le vétéran Conny Brown, premier compteur de la ligue, saisit le rebond de Larry Kwong pour lancer dans le filet ouvert. Johnny Muretich prépara ce jeu, puisqu'il transporta la rondelle d'un bout à l'autre de la patinoire avant de passer à Kwong qui tira.

Alignements:

Sénateurs — Buts, Fraser; défenses, Stahan, Irvine; centre, Tremblay; ailes, Robinson, Dartnell; subs, Greene, Check, Emberg, Copp, Trainor, Smith, Dagenais, Hellyer.

Valleyfield — Buts, Leclerc; défenses, Dutchak, Ernest; centre, Bessette; ailes, Muretich, Kwong; subs, Brown, Schmidt, Leduc, Corriveau, Bisaillon, Cyr, Legris, Goneau, Boyer, Goegan.

Arbitres — Stan Pratt et Ray Getliffe.

Sommaire:

Première période

1—Valleyfield, Muretich (Bessette, Kwong) 1.25
2—Ottawa, Smith (Hellyer, Dagenais) 13.58
3—Ottawa, Emberg (Stahan) 19.54
Punition — Boyer.

Deuxième période

4—Ottawa, Irvine (Greene) 5.03
5—Valleyfield, Corriveau (Dutchak, Bessette) 12.59
6—Ottawa, Hellyer (Trainor, Dagenais) 19.45
Punitions — Bessette, Irvine.

Troisième période

7—Ottawa, Emberg (Greene) 2.19
8—Ottawa, Dagenais (Smith, Copp) 5.27
9—Valleyfield, Brown (Muretich, Kwong) 17.34
Punitions — Legris, Trainor, Dutchak, Check.

Le hockey

LIGUE CITE JUNIOR

Hull Volants, 7; Univ. Ottawa, 6.
Burghs, 4; Monties, 1.

RA SERVICE CIVIL

Statistiques, 5; Recherches, 4.
Mines et Ressources, 7; Bureau de Poste, QG, 2.
COD, 9; Revenu, 0.

LIGUE INDUSTRIELLE

Crain's, 7; The Journal, 2.
Connors, 8; Beach Foundry, 1.

LIGUE AMERICAINE

Samedi

Pittsburgh, 7; Washington, 0.
Springfield, 6; Philadelphie, 3.
Hershey, 7; Indianapolis, 1.
Providence, 4; Cleveland, 3.

Dimanche

Buffalo, 5; Washington, 3.
Hershey, 6; New Haven, 2.
Providence, 10; Philadelphie, 3.
Cleveland, 4; St-Louis, 3.
Indianapolis, 11; Springfield, 1.

LIGUE DES ETATS-UNIS

Samedi

Minneapolis, 3; Houston, 1.
Forth Worth, 1; Dallas, 1.
Kansas City, 3; Tulsa, 1.
St-Pual, 2; Omaha, 2.

Dimanche

Tulsa, 5; Fort Worth, 2.
St-Paul, 6; Houston, 1.

LIGUE DE LA COTE PACIFIQUE

Los Angeles, 8; New Westminster 2.
San Diego, 3; Fresno, 2.
Oakland, 3; San Francisco, 2.
Tacoma, 5; Vancouver, 3.

LIGUE INTERNATIONALE

Samedi

Milwaukee, 4; Akron, 1.
Toledo, 4; Louisville, 0.

AHO SENIOR A

Toronto Marlboros, 8; Owen Sound, 3.

AHO JUNIOR A

St. Catharines, 2; Toronto St. Michael's, 1.
Stratford, 6; Toronto Marlboro, 3
Oshawa, 5; Galt, 5.
Windsor, 9; Guelph, 2.

JAHA

Samedi

Cyclones, Verdun, 9; Leafs, Verdun, 1.
Canadiens, Montréal, 3; Royaux, Montréal, 1.

Dimanche

Québec, 2; Canadiens, Montréal, 1.
Valleyfield, 3; Victoriaville, 3.
Trois Rivières, 9; Cyclone Verdun, 5.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	34	18	13	3	111	89	39
Boston	33	16	13	4	97	92	36
Chicago	34	15	16	3	108	123	33
Montréal	31	12	13	6	81	70	30
Toronto	33	11	14	8	84	93	30
New-York	31	10	13	8	69	83	28

Cette semaine

Mercredi — Montréal à Boston; Détroit à New-York.
Samedi — Chicago à Montréal; New-York à Toronto.
Dimanche — Montréal à Détroit; Toronto à New-York; Chicago à Boston.

Ligue Senior du Québec

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Ottawa	30	21	8	1	148	106	43
Montréal	29	19	6	4	106	74	42
Sherbrooke	30	18	11	1	111	87	37
Valleyfield	31	16	14	1	149	137	33
Québec	32	13	13	6	113	108	32
Shawinigan	32	8	23	1	106	162	17
N. Y.	30	4	24	2	96	155	10

Cette semaine

Mardi — Shawinigan à Sherbrooke; New-York à Montréal.
Mercredi — Ottawa à Valleyfield
Jeudi — Québec à Ottawa; Valleyfield à Montréal; Shawinigan à Sherbrooke.
Samedi — Montréal à Ottawa; Québec à Sherbrooke.
Dimanche — Ottawa à Montréal; Sherbrooke à Québec; Shawinigan à New-York.

Ligue junior

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St-Pat	10	0	4	52	37	24
Univ. d'Ott.	10	3	2	89	42	22
St-Charles	7	5	4	37	37	18
Volants	6	9	3	58	75	15
Montagnards	5	10	1	42	58	11
Burghs	4	10	2	38	61	10
St-Jean	2	9	4	30	53	8

Cette semaine

Ce soir — St-Charles vs St-Pat; St-Jean vs Univ. d'Ottawa.
Vendredi — Volants vs St-Pat; Montagnards vs Univ. d'Ottawa; Burghs vs St-Jean.

LIGUE AMERICAINE

Section Ouest

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St-Louis	24	11	4	165	103	52
Pittsburgh	21	10	6	158	98	48
Cleveland	21	10	5	146	118	47
Indianapolis	19	10	8	151	118	46
Buffalo	18	12	5	131	100	41

Section Est

Providence	26	9	3	197	108	55
Hershey	16	19	3	139	143	35
New Haven	12	23	6	139	178	30
Springfield	11	21	6	134	162	28
Washington	7	28	4	93	206	18
Philadelphie	6	28	4	105	230	16

Dans l'Américaine

La course devient plus chaude dans la section Ouest; Providence mène l'Est avec une avance de 20 points

★ ★ ★

Aucun changement n'est signalé dans le classement des équipes de la ligue Américaine malgré le programme chargé de la fin de semaine. Dans la section Ouest, la course devient de plus en plus contestée et quatre points seulement séparent les meneurs du groupe, soit les Flyers de St-Louis, et les Hornets de Pittsburgh, postés en deuxième place.

Treize est sûrement un chiffre malchanceux pour les Flyers. Hier soir, après avoir remporté douze victoires consécutives sur leur propre glace, ils subirent une défaite de 4 à 3 aux mains des Barons de Cleveland, dont Bobby Solinger réussit deux points.

Les Reds de Providence, qui vont grand train dans la division Est, avec une avance de vingt points sur leurs proches rivaux, les Bears de Hershey, écrasèrent les Rockets de Philadelphie, 10 à 3.

Jack Stoddard réussit le truc du chapeau pour les Reds tandis que Carl Liscombe, premier compteur du circuit, et Ray Laplante en obtinrent chacun deux. George Defelice compta deux buts pour les Rockets.

Pat Lundy fut le grand héros de la fin de semaine avec quatre buts, quand Indianapolis triomphèrent facilement des Indiens de Springfield, 11 à 1.

Les Bisons de Buffalo remportèrent une victoire de 5 à 3 sur les Sénateurs de Washington qui en sont à leur 29e défaite de l'année. Les Bisons en vinrent à 4 à 0 avant que Washington ne compte.

Les Bears de Hershey surmontèrent un déficit de deux points pour triompher des Ramblers de New-Haven, 6 à 2, Dave Creighton et Zellio Topazzini comptant chacun deux buts pour les vainqueurs.

Le meilleur cerbère du circuit, Aldège "Baz" Bastien, obtint son troisième blanchissage, samedi, quand Pittsburgh battit Washington, 7 à 0. Dans les autres joutes au programme, Springfield effectua un ralliement de trois points, en troisième période, pour gagner 6 à 3 sur les Rockets de Philadelphie; Hershey compta dans chaque verset pour triompher, 7 à 1, d'Indianapolis, et Providence obtint sa première victoire, depuis deux ans, à Cleveland, défaisant les Barons, 5 à 3.

Les As de Québec perdent contre Sherbrooke, samedi, par suite d'une décision de l'arbitre Ken Mullins

★ ★ ★

QUEBEC — St-François de Sherbrooke est remonté en troisième position, samedi, en triomphant difficilement des As de Québec, 2 à 1. La partie fut marquée d'une bagarre générale vers la fin lorsque les spectateurs protestèrent contre un but que Ken Mullins, arbitre de Montréal, n'alloua pas aux As quatre secondes avant le dernier coup de sifflet.

Mullins affirma qu'il avait sifflé un hors-jeu avant que la rondelle n'ait roulé dans les filets.

Les spectateurs lancèrent toutes sortes de projectiles, dont des bouteilles, sur la glace, et on dut recourir à la protection de la police, après la partie, quand deux cents personnes tentèrent de forcer la porte de la chambre des arbitres.

Au moment où fut compté ce but non alloué, les As tentaient un dernier effort pour égaler le compte et avaient envoyé six avants sur la glace. Jean Marois avait été retiré des buts une minute avant la fin.

Alignements:

Sherbrooke — Buts, Leclerc; défenses, Goupille et Irwin; centre, Côté; ailes, Dubé et Demers; subs, Heindl, Roy, Burnett, Vinet, H. Carnegie, Barry, Fillion, Metoulfe, O. Carnegie.

Québec — Buts, Marois; défenses, Renaud et Raglan; centre, Smith; ailes, Planch et Kovalchuk; subs, Labrie, McBride, Imlach, Marshall, Tremblay, Wylie, Frezell, Jamieson.

Arbitres — Ken Mullins et Red Storey.

Sommaire:

Première période

1—Québec, Labrie (Marshall) 15.31
Punitions — Frezell, Fillion, McBride (2); O. Carnegie, Roy, Marshall, Irwin, Kovalchuk.

Deuxième période

2—Sherbrooke, Demers (H. Carnegie, Fillion) 13.31
Punitions — Marshall, Labrie, H. Carnegie (2); Kovalchuk (majeure).

Troisième période

3—Sherbrooke, O. Carnegie (Vinet, H. Carnegie) 17.31
Punitions — Irwin, Frezell, Dubé.

Cerdan veut rompre avec son manager, Lucien Roupp

★ ★ ★

PARIS, 8. (AFP) — Le champion du monde des poids-moyens, Marcel Cerdan a confirmé dans une déclaration publique son intention de se séparer de son manager Lucien Roupp. Le manager et le champion n'ont pas encore eu d'entrevue définitive, mais on peut considérer dès maintenant la séparation comme un fait accompli.

Les raisons de ce divorce n'ont pas été précisées par Cerdan qui s'est borné à déclarer qu'il avait de "graves reproches à formuler à l'égard de Roupp," parmi lesquels notamment celui de ne s'être jamais préoccupé de son "élévation sociale et matérielle."

"De notre entente, Lucien Roupp a été le grand bénéficiaire et je ne regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pas rompu plus tôt," a conclu le champion du monde.

Cerdan reconnu à N.-Y.

NEW-YORK (AFP) — Dans quelques jours, Marcel Cerdan sera reconnu officiellement champion du monde des poids-moyens, par la commission de boxe de l'Etat de New-York. On sait qu'à la suite de sa victoire sur Tony Zale, le boxeur français avait été proclamé champion du monde par la "National Boxing Association" qui comprend la majorité des Etats américains mais non la Commission — dissidente — new-yorkaise. Celle-ci en 1947, à la suite de la suspension du champion du monde, Rocky Graziano, avait decrété "l'état d'attente" pour le titre mondial des poids-moyens.

Depuis, la Commission n'avait pris aucune décision, après le 3ème championnat Zale-Graziano et le championnat Zale-Cerdan mais, interrogé aujourd'hui par le correspondant de l'AFP, le Colonel Eagan, Président de la Commission de New-York, a déclaré que Cerdan serait officiellement reconnu champion du monde la semaine prochaine, lors de la parution du rapport annuel de cette Commission qui comporte la liste des champions du monde et sur laquelle figurera le nom de Marcel Cerdan.

Vol dans une pharmacie de Cornwall, Ont.

CORNWALL, Ont. (DNC)—Un ou plusieur intrus brisèrent une vitrine à la pharmacie Ruest, au no 601, Chemin de Montréal, à Cornwall, pour ne s'emparer que d'une camera. Le détective James Blackadder, qui a le cas en main, croit qu'il atteindra l'individu inculpé sous peu.

VANKLEEK-HILL (Ont.)

VANKLEEK-HILL (Ont.) — A M. et Mme Roland Durocher (née Jeannette Giroux) est née une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Nicole-Lucienne. Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Ouimet.

Le 28 décembre, M. le chanoine J.-J. Desjardins bénissait le mariage de Mlle Marie-Ange Bélanger, fille de M. et Mme Philippe Bélanger, à M. Roger Duval, fils de M. et Mme Primat Duval, de St-Bernardin.

Le 28 décembre, a été béni le mariage de Mlle Bernadette Borris, fille de M. et Mme Abraham Borris, à M. Alban Préseault, fils de M. et Mme David Préseault, de Lefaivre.

Nos étudiants sont venus passer la période des fêtes dans leur famille. On remarquait: M. l'abbé A. Ouimet, du Grand Séminaire; MM. Jacques Carrière, Lucien Cusson et J. Bélanger, du Petit Séminaire; Mlle Madeleine Labrosse, de l'Ecole Normale d'Ottawa; MM. Louis et Bernard Berthiaume et Jean-Guy Levac, du collège Bourget.

Mlle Madeleine Labrosse, normalienne, fait une semaine d'enseignement pratique à l'école séparée, no 3, Hawkesbury-ouest, dans la classe de Mlle Laurette Bruneau.

Baisse de l'achat du lait à Cornwall

CORNWALL, Ont. (DNC)—Les résidents de Cornwall ont consommé 10,172 pintes de lait de moins durant octobre 1948 qu'en 1947, selon le rapport mensuel émis par le Département de l'Agriculture de l'Ontario.

Les achats en octobre dernier se chiffraient par 338,469 pintes valant $56,060, tandis qu'ils se chiffraient par 348,641 pintes valant $51,302, en octobre 1947.

Quant aux achats de crème durant octobre 1948, 4,367 pintes valant $3,583,tandis que 4,305 pintes valant $3,083 ont été achetées le même mois de l'année passée.

Les laitiers ont acheté 750,241 livres de lait durant le mois pour la somme de $30,540; 1,944 livres de gras valant $1,642 représentaient la quantité de crème.

Le lait au chocolat enregistra une baisse assez sensible: 5,948 pintes comparé à 6,891 pour l'année précédente.

Billy Robinson et Eddie Dartnell partagent également les buts dans le triomphe de 4 à 3 contre les Braves

★ ★ ★

VALLEYFIELD (PC) — Les Sénateurs d'Ottawa montèrent en première position dans le classement de la Ligue senior du Québec, hier, après avoir remporté leur deuxième triomphe en deux jours sur les Braves de Valleyfield. La joute fut disputée devant une foule d'environ 4,000 spectateurs.

Les Sénateurs, qui gagnèrent la partie de samedi au compte de 6 à 3, saisirent une avance d'un point sur les Royaux de Montréal dans le classement, puisque les Montréalais furent vaincus au compte de 5 à 2 à Montréal par le St-François de Sherbrooke.



BILLY ROBINSON

Eddie Dartnell et Billy Robinson enfilèrent tous les buts des vainqueurs dans la joute d'hier qui fut marquée d'un combat à coups de poings entre Jackie Schmidt de Valleyfield et Eddie Emberg à la troisième période. Chaque joueur mérita une punition majeure.

Conny Brown donna une avance aux Braves dès la première minute de jeu. Dartnell effaça cette avance avec deux buts réussis dans un intervalle d'une minute.



EDDIE EMBERG

Larry Kwong égalisa le compte pour Valleyfield, mais Robinson enregistra le premier de ses deux buts pour redonner l'avance aux Sénateurs. Tôt dans la finale, Robinson porta l'avance des Outaouais 4 à 2 et ils tinrent le coup malgré une offensive endiablée des Braves, offensive qui vint près d'égaliser le compte.

Il ne restait que trois minutes de jeu lorsque le jeune André Corriveau déjoua Legs Fraser pour le dernier but de l'engagement.

Alignements:

Ottawa — Buts, Fraser; défenses, Stahan, Irvine; centre, Tremblay; ailes, Dartnell, Robinson; subs, Copp, Trainor, Greene, Smart, Tudin, Check, Smith, Dagenais, Emberg, Craig.

Valleyfield — Buts, Leclerc; défenses, Dutchak, Ernst; centre, Brown; ailes, Schmidt, Cyr; subs, Bisaillon, Corriveau, Muretich, Bessette, Kwong, Legris, Boyer, Goegan.

Arbitres — Ken Mullins, Pean Bennett.

Sommaire:

Première période

1—Valleyfield, Brown (Schmidt, Cyr) ..... :59
2—Ottawa, Dartnell (Tremblay, Robinson) 9.31
3—Ottawa, Dartnell (Tremblay, Robinson) 11.41
4—Valleyfield, Kwong (Bessette, Muretich) 14.51
5—Ottawa, Robinson (Dartnell) 17.20
Punition — Aucune.

Deuxième période

Aucun point.
Punition — Dartnell.

Troisième période

6—Ottawa, Robinson 6.45
7—Valleyfield, Corriveau (Bisaillon) 17.06
Punitions — Schmidt (mineure et majeure), Emberg (majeure), Stahan.

NOUVEAU SOULAGEMENT QUAND RHUME LE PROVOQUE

La Toux Croupeuse



Maman, vous savez quel efficace soulagement vous obtenez en frictionnant avec du Vicks VapoRub!

Maintenant... quand votre enfant s'éveillera la nuit, tourmenté par la toux croupeuse due au rhume, voici une façon spéciale d'employer le Vicks VapoRub. C'est le *VapoRub en Vapeur*—et cela apporte du soulagement *presque instantanément!*

Mettez une bonne cuillerée de Vicks VapoRub dans un bol d'eau bouillante ou dans un vaporiseur. Puis...faites respirez à votre enfant les Vapeurs calmantes du VapoRub. Ces vapeurs médicamentées pénètrent profondément dans les bronches supérieures congestionnées par le rhume et apportent du soulagement *à chaque respiration!* VICKS VapoRub REG. TRADE MARK

Avertissement aux consommateurs de l'Hydro

Difficiles mois d'hiver à envisager

La coopération du travail et de l'industrie dans la réorganisation des heures d'opérations pour soulager la disette d'électricité a été grandement appréciée par la Commission Hydroélectrique de l'Ontario et les systèmes municipaux. IL EST URGENT QUE LES CEDULES HEBDOMADAIRES PARTAGEANT LE TRAVAIL EN SIX JOURS ET SIX NUITS SOIENT CONTINUEES, POUR MAINTENIR LE PRESENT NIVEAU DE PRODUCTION.

Alors que le niveau actuel des rivières et le haut degré de coopération de la part de toutes les classes de consommateurs de l'Hydro a permis à la Commission d'accorder des contingents plus élevés aux municipalités, nous entrons maintenant dans une période critique de l'hiver nécessitant une modération extrême de la part de tous les consommateurs.

On doit se rappeler que malgré les contingents augmentés, il y a encore disette d'énergie, les ressources actuelles étant d'environ 4,000,000 kilowatt-heures par jour de travail au-dessous de la demande. Une température défavorable ainsi qu'une consommation excessive d'électricité peuvent facilement aggraver ces conditions à un point où il sera nécessaire d'imposer à nouveau les interruptions d'électricité.

EPARGNEZ L'ELECTRICITE. GARDEZ PLEINES VOS ENVELOPPES DE PAYE.

LA COMMISSION D'ENERGIE HYDROELECTRIQUE D'ONTARIO

Radio-Cinéma-Musique

Cote morale du cinéma

Les notes morales qui accompagnent le titre ou le récit des films ne s'adressent pas au public des salles parisiennes mais aux amateurs de cinéma en général.

Nous classons les films d'après les fiches de la Ligue de Décence aux Etats-Unis et du Service de Presse et du Cinéma et d'après le jugement à porter sur un film douteux lorsque nous sommes assurés qu'il a subi les coupures nécessaires.

Les chiffres 1, 2, 3 et 4 classent les films sur leur valeur morale. Ainsi:

1. Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.
2. Ne convient qu'aux personnes adultes formées.
3. Se dit de films sur lesquels il faut faire de graves réserves comme des films qui présentent des dangers même pour la moyenne des adultes.
4. Se dit d'un film à proscrire, absolument à rejeter par tous.
?. Ce signe de ponctuation indique un film dont nous n'avons pas encore de cote morale.
* Veut dire un programme recommandé pour sa valeur artistique.

HORAIRE DU CINÉMA

CARTIER — "Apartment for Peggy" (2) 1:00 - 3:52 - 6:44 - 9:36. "Racing Luck (1) 2:41 - 5:33 - 8:25. Dern. 8:25.

CAPITOL — "A Date with Judy" (1) 12:00 - 2:20 - 4:41 - 7:02 - 9:23. Dern. 8:55.

CINEMA DE PARIS — "L'éventail" (1). "Port d'attache" (2).

CENTRE — "A Slight Case of Murder" (2) 2:00 - 5:10 - 8:20. "Jezebel" (2) 12:20 - 3:30 - 6:40 - 9:50. Dern. 8:15.

EASTVIEW — "Crossfire" (2) 6:50 - 9:37. "That's My Gal" (2) 6:30 - 8:31. Dern. 8:31.

ELGIN — "The Gallant Blade" (1).
LITTLE — "Return of October" (2).

FRANÇAIS — "Daredevils of the Clouds" (1). "Bias Billy the Kid" (2).

IMPERIAL — "The Man in the Iron Mask" (2). "Code of Scotland Yard" (2).

LINDEN — "The Green Years" (1) 6:00 - 9:15. "That Hamilton Woman" (3) 7:00. Dern. 7:00.

LAURIER — "Bury Me Dead" (2) 1:00 - 4:02 - 6:59 - 9:56. "Her Husband's Affairs" (3) 2:37 - 5:34 - 8:31.

MONTCALM — "Desperate" (1) 5:53 - 8:30. "Pirates of Monterey" (2) 5:00 - 7:10 - 9:47. Dern. 8:30.

NELSON — "Canon City" (2) 2:10 - 4:50 - 7:30 - 10:15. "Million Dollar Weekend" (2) 1:00 - 3:30 - 6:10 - 9:00. Dern. 9:00.

RIDEAU — "Beyond Glory" (1) 1:00 - 4:25 - 7:50 - 10:10. "Ruthless" (2) 2:35 - 6:00 - 8:25. Dern. 8:10.

REGENT — Luck of the Irish" (1) 12:25 - 2:45 - 5:00 - 7:20 - 9:35. Dern. 9:00.

Ce soir

C.K.C.H.	C.B.F.	C.B.O.	C.K.C.O.	C.F.R.A.
6 h 00—Musical	Yvan l'Intrépide	Prgm Summary	Newscast	Sports at Six
6 h 15—Nouvelles	Radio-journal	CBC News	Santa Clause	Interlude
6 h 30—Musical	L'actualité	Divertimento		Silver and Crystal
6 h 45—Book parisiens	En dinant	BBC News		Buccaneers
7 h 00—Un homme et son	Un homme et son	Chico Valle	Guy Lombardo Show	Newest in News
7 h.15—En vaisant	Rolande Désormeaux	Robb Adama	Club 18	Silver & Crystal
7 h 30—Album de chanson.	Sérénade à la brise	T.B.A.	Inside Story	X-Mas
7 h. 45—Musical	Northern Elec.	Northern Elec.	Musical Fill	Frank Parker
8 h 00—Raillement du rire	Qui suis-je?	National Farm	West Indies C.W.I.Z.	Boston Blackie
8 h 15				U.N. Review
8 h. 30—Musical	Radio-Concert	Lux Radio	Glen Osser	Stardust
8 h. 45—				News and Sport
9 h 00—Concerts canadiens	Trio lyrique		Marterback Club	Lyric Quartet
9 h 15—				Thirty Novelties
9 h. 30—	Radio-journal	CBC News	Contented Hour	Carols
9 h. 45—Le trio Lyrique	Union National	New Roundups	Susan Fletcher	Let's Dance
10 h 00—Radio-journal	Concert	T.B.A.		
10 h. 15—Politique provinciale			News	Boxing
10 h. 30—Plus belles oeuvres	Adagio	Wally Wicken's orch.		
10 h. 45—			Night Mayor	News
11 h. 00—Nouvelles	Orch Cavallero	Club Norman Orch		Off the Record
11 h. 05—"Club 970"		News	News	
11 h. 20—	Fini			News
11 h 45—				
12 h. 00—Fermeture				

MARDI

C.K.C.H.	C.B.F.	C.B.O.	C.K.C.O.	C.F.R.A.
7 h 00—Au chant du coq	Opéra de quat'sous	Wake up	Lowe of CKCO	News
7 h. 15—Nouvelles a l'aube	Musique	CBC News		Jamboree
7 h. 30—Horloge musicale		Morning Melodies	News	News
7 h. 45—	Radio-journal	CBC News	Eddy Arnold	Jamboree
8 h 00—Nouvelles	Elévations	Devotional Period	News	News
8 h 15—Elévations	Musique légère	Musical March	Breakfast Party	
8 h 30—Musique légère			Morning Melodies	
8 h. 45—	Nouvelles	CBC News		News
9 h 00—L'heure féminine	Chansonnettes	Breakfast Club		Band Box
9 h 15—	Train du matin			
9 h 30—		Musical		Jhop Shop
9 h 45—	Sur nos ondes	Band Parade	El Rancho Grande	Variety
10 h 00—Quart d'h d'Eastview	Entre nous	Kinderzarten	Stitchin Time	
10 h 15—Musique sur demande	Titre s.v.p.	Musical		Rainbow Ballroom
10 h 30—Variétés	Drames du temps	Hour of Prayer	Morning Matinee	Rainbow Ballroom
10 h. 45—Musical	Francine Louvain	Road of Life		
11 h 00—Fraicheur Louvain	Chansonnettes	Big Sister		
11 h 15—Un peu de tout	Chansonnettes	What's Your Beef?		
11 h. 30—Quart d'h. de la vaise		Laura Ltd.		
11 h 45—Cavalcade musicale				
12 h 00—En dinant	Jeunesse dorée	BBC News	Farm Broadcast	News
12 h. 45—Musical	Rue principale	Waltz	Knight of Air	Farmers Notebook
12 h 30—Reveil Rural	Reveil Rural	Farm Bdcst.		News
12 h. 45—			Plantation Party	Luncheon Musicale
1 h 00—Intermède musical	Quelles nouvelles	News	Show Time	Newest in News
1 h 15—Radio-journal	Radio-journal	Happy Gang		Music for Today
1 h 30—Tant Lucie	Vers le soleil			
1 h 45—Détente	Détente	Waltzes		Music for Today
2 h. 00—Croisée de chemins	Grande Soeur	Bernice Braden	Flowers for Madame	Variété
2 h 15—Variétés	Faire-part	Junior Story		
2 h. 30—Courrier de rad. Par.	Chansonnettes	Musically Yours	Band	Melody Matinee
2 h. 45—	Chansonnettes	Musically Yours	Songs	
3 h. 00—Ch.-d'oeu. mus.	Ch.-d'oeu. mus.	Life Can Be	Love Letters	News
3 h. 15—		Ma Perkins	Movieland Review	Melody Matinee
3 h. 30—	Radio-Parent.	Pepper Young	Pop Concert	Melody Matinee
3 h. 45—		Right to Happiness		
4 h 00—L'heure du thé	Heure du thé	Claudia	Teen and Twenty	Smith Falls
4 h 15—Nécrologie	Pour les malades	Women's News		Rainbow Ballroom
4 h. 30—Pot-pourri	Pot-pourri	Young Artists		
4 h 45—		From the Classics		
5 h. 00—		Musical	Silver Strings	Rainbow Ballroom
5 h. 15—		Family Favour		
5 h. 30—Musical		Mother Goose	Record Rambling	Children's Prog.
5 h 45—Musical	Faire-part	Western Five		Silver and Crystal
	Chansonnettes			
6 h 00—Musical	Radio-journal	Prgm Summary	Newscast	Sports at Six
6 h 15—Radio-journal	Actualité	CBC News	Santa Claus	King's Jestars
6 h. 30—Programme musical		Divertimento		Silver and Crystal
6 h 45—Chansonnettes	En dinant	BBC News	Musical	Newest in News
7 h 00—Un homme et son	Un homme et son	Al Hawey	My Friend Irma	Silver and Crystals
7 h 15—Maitres chanteurs	Lucille Dumont	Jack Smith		
7 h 30—Plus belles voix	Troubadours	Songs by Simone	Club 15	Gloria Carroll
7 h 45—Mus. de l'Amér. lat.		Points of view	Kenny Baker	
8 h 00—Juliette Béliveau	Sketch	Mystery Theatre	L.P.P. Talk	The Smiths
8 h 15—				
8 h 30—La mine d'or	Concert	Canadian Cavalcade	Concert Hall	Studio 88
8 h 45—				Stardust
9 h 00—Rad.-Théât Larocque		Bob Hope		Right You Are
9 h 15—	Radio-Parent		Music Fill	
9 h. 30—Radio parents	Statut Civil	McGee & Molly		Novelties
9 h 45—	Robert Choquette		Big Town	
10 h 00—Radio-journal	Jean Narrache	CBC News		South of Border
10 h. 15—Syst. sol. prov. Québec	Statut civil	Roundup	Harmony House	Len Hopkins
10 h 30—Poésies A. Grandbois		Leicester Square		News
10 h 45—Contes d'Y. Thériault	Orch de danse		News	
11 h 00—Nouvelles		Eric Wilde		Off the Record
11 h. 05—Club "970"	Adagio		Sammy Kaye	
11 h 15—	Yvan l'Intrépide	Dance Orch.	Night Mayor	
11 h 30—	Musical			
11 h 45—	Radio-journal	News	News	News
12 h. 00—Fermeture				

CHRONIQUE DE L'ECRAN

L'Ecole française du cinéma

On peut déjà parler d'une école française de cinéma comme on parle d'une école française de peinture. Car depuis l'invention du septième art, la France n'a jamais cessé de donner naissance à des personnalités de premier plan. Ce n'est certes pas diminuer le film américain que de constater qu'avant Mac Sennet, Griffith, Chaplin, les Français avaient depuis vingt ans, produit les oeuvres de Lumière, de Méliès, de Zecca, de Feuillade.

Après ces pionniers voici au lendemain de la guerre de 1914, ceux qu'on peut légitimement considérer comme les fondateurs de l'Ecole française du Cinéma: Abel Gance, Louis Delluc, Marcel L'Herbier, Jean Epstein, Germaine Dulac, René Clair. Les films de ces jeunes gents réagissaient, peut-être contre les tendances du cinéma français d'avant 1914, ils n'en étaient pas moins fondés sur une tradition solide, alors que les expressionnistes allemands ou les cinéastes suédois qui se manifestèrent à la même époque n'avaient pas derrière eux des aînés pour leur montrer le chemin.

Lorsque l'époque du film muet fut révolue et que la parole vint doubler l'image on put craindre que le magnifique essor du cinéma français ne subit un temps d'arrêt. Il n'en fut heureusement rien. René Clair réalisa alors ses meilleurs ouvrages. **Sous les toits de Paris, Le Million, Quatorze Juillet;** Jacques Feyder, après un séjour dans les studios d'Hollywood, nous revint pour nous donner **Le Grand Jeu, La kermesse héroïque, Pension Mimosa.** Julien Duvivier et Jean Renoir dont les films muets nous avaient souvent déçus se classèrent au premier rang avec **La belle équipe, La Bandéra, Pépé le Moko,** et avec **Le crime de M. Lange, La Chienne, La grande Illusion;** enfin paraissait sur les écrans un nom jusque-là inconnu, celui de l'auteur du **Quai des Brumes** et du **Jour se lève,** Marcel Carné. Epaulés par d'excellents metteurs en scène comme Jean Grémillon, Pierre Chenal, Georges Lacombe, Marc Allégret, Henri Decoin; par des hommes de théâtre, venus au cinéma, comme Marcel Pagnol, Sacha Guitry, Marcel Achard; par des scénaristes comme Henri Jeanson, Charles Spaak, Pierre Véry, Jacques Prévert, ces chefs de file portèrent très haut le renom du cinéma français jusqu'en 1939 où la deuxième guerre mondiale apporta dans les studios parisiens les mêmes perturbations qui avaient failli, en 1914, arrêter définitivement la production française.

Durant les premiers mois pourtant, la production continua. Mais vinrent les tragiques journées de 1940. La France est envahie, le personnel technique est dispersé, René Clair, Jean Renoir, Julien Duvivier partent pour les Etats-Unis, Pierre Chenal pour l'Argentine, Jacques Feyder pour la Suisse. Que va-t-il se passer? Une fois de plus un redressement imprévu se produit. L'Ecole française qu'on pourrait croire complètement désagrégée non seulement va renaitre, mais elle se relèvera plus forte que jamais, irriguée par un sang nouveau, renouvelée par l'apport de jeunes talents.

Le travail des studios français pendant la dernière guerre est étudié, avec autant de conscience que de courage dans un livre que publie sous le titre **Cinéma de France,** aux Editions Bellefaye, M. Roger Régent, secrétaire général de l'Association Française de la Critique de Cinéma. L'auteur, avec une remarquable objectivité, étudie et les films réalisés en France de 1940 à 1944, et les conditions dans lesquelles ils le furent: à peine entrés à Paris les Allemands prirent la décision d'interdire les films américains qui occupaient alors comme aujourd'hui la moitié, au moins, des écrans. Ils espéraient ainsi, d'une part combattre l'influence d'un cinéma démocratique, d'autre part substituer leurs propres films à ceux d'Holywood. Ils n'y parvinrent pas. Ni par la qualité, ni par le nombre les films germaniques ne pouvaient remplacer ceux d'outre-Atlantique et les occupants se trouvèrent devant l'alternative ou de laisser se fermer les cinémas désertés par les spectateurs qui se refusaient à absorber des spectacles qui ne leur convenaient pas, ou faciliter la production française. C'est, naturellement, au second parti qu'ils s'arrêtèrent.

Mais il était indispensable de remplacer les cinéastes qui avaient quitté la France et c'est ainsi qu'un certain nombre de jeunes gens accédèrent aux postes de commande plus tôt qu'ils ne l'auraient fait en période normale. La chance voulut que ces nouveaux venus fussent presque tous, des hommes de talent. Parmi eux il se révéla même quelques tempéraments exceptionnels, tels H. G. Clouzot, qui fit sous l'occupation son premier film, **Le Corbeau,** et qui depuis avec **Quai des Orfèvres** a confirmé qu'il était un des metteurs en scène les plus habiles et les plus originaux de ce temps. Robert Bresson possède lui aussi, une forte personnalité qui s'est manifestée dans **les Anges du péché** et dans **Les Dames du Bois de Boulogne.** Et voici, à leurs côtés, Jean Delannoy **(L'Eternel retour).** Louis Daquin **(Nous, les gosses).** Jacques Becker **(Goupi Mains rouges).** Claude Autant-Lara **(Douce).** Ce dernier était d'ailleurs connu avant la guerre comme l'était aussi Christian Jaque, mais ni l'un ni l'autre n'avaient eu la chance de se voir confier de grands films. De même les moyens mis à la disposition de Marcel Carné pour **les Visiteurs du Soir,** furent considérables.

A ces noms il faut ajouter ceux d'Albert Valentin **(Marie-Martine),** d'André Cayatte **(Pierre et Jean),** d'aînés comme Jacques de Baroncelli **(La Duchesse de Langeais),** Marcel L'Herbier **(La Nuit fantastique),** Serge de Poligny **(Le Baron Fantôme),** ceux de René Clair, revenu d'Amérique pour tourner **Le Silence est d'or,** et de Jean Cocteau, scénariste de **l'Eternel Retour,** et du **Baron Fantôme,** qui, après la Libération est devenu un des plus grands réalisateurs français avec **la Belle et la Bête, l'Aigle à deux têtes, Les Parents Terribles,** ceux de Georges Rouquier **(Farrebrique)** et René Clément **(Bataille du Rail)** et l'on aura ainsi une idée assez complète de ce qu'est aujourd'hui l'Ecole française de Cinéma.

Georges CHARENSOL
(exclusif au "Droit")

Chronique de Bridge

par Noel DUCHESNE

Adresser toutes communicatinos au sujet du bridge au Chroniqueur du Bridge. Le Droit Ottawa Ont.

466—C-139

CONTRE PRECIS

Le contre précis est celui qui permettra aux adversaires d'obtenir une manche s'ils réussissent leur contrat qui ne représentait qu'une simple marque partielle. C'est donc dire que dans ces conditions le contreur doit procéder avec la plus grande assurance. Connaissant la force exacte de son partenaire, il est assuré que la pénalité rapportera plus de points que le meilleur contrat pouvait en donner.

Le contreur évaluera les levées défensives comme suit: les levées à la couleur adverse (atout), honneurs protégés, coupes très probables; levées d'honneur aux suites hors l'atout, plus le nombre de points d'honneur indiqués par son partenaire. Si la somme ainsi trouvée dépasse de deux le nombre de levées que peut perdre l'adversaire, le joueur est en état de faire un contre de pénalité précis. Il devra toutefois, avant de contrer, évaluer les points que peut donner le meilleur contrat réalisable sans risque par son équipe, et faire son choix.

ATTITUDE DU PARTENAIRE

Le partenaire du joueur qui fait un contre précis doit le plus souvent laisser tenir le contre de pénalité. Le contreur n'a pas soumis une proposition de pénalité, mais au contraire a fait connaitre sa décision. Pour contester ce jugement le partenaire doit donc avoir des raisons sérieuses, soit que par ses enchères il a indiqué plus que la force possédée, ou qu'il avait simplement cherché à mystifier les adversaires (psychie), ou que ses enchères étaient basées uniquement sur une force offensive que peut donner la distribution; même dans ce dernier cas le joueur doit se rappeler que lorsque la distribution est atroce, le plus malheureux est celui qui joue le coup.

CONTRE DES CONTRATS A SANS-ATOUT

Une force d'honneurs n'est pas généralement suffisante pour mettre en échec un contrat de manche à sans-atout, si cette force ne représente des arrêts à chacune des suites. Il se peut fort bien qu'un des adversaires ait une longue suite mineure de six cartes et peut-être plus et le compte de neuf serait rapidement atteint. Les meilleures chances de démolir un adversaire à sans-atout se présentent lorsque vous possédez une longue suite facilement affranchissable et qu'aux autres suites vous détenez une couple d'arrêts. Il sera alors pratique de contrer, si vous ne craignez pas que les adversaires puissent faire plus facilement la manche à une couleur quelconque.

Des illustrations seront données aux prochaines chroniques "C".

Au micro

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions nous sont transmis par les postes. S'il arrive que le programme ne passe pas à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact "Le Droit" n'en peut être tenu responsable.

Radio-Concerts Canadiens

Aline Dansereau, soprano montréalaise, sera l'artiste invitée à la prochaine émission des Radio-Concerts Canadiens, programme commandité par Molson's et devant être radiodiffusé ce soir, à 9 h., par le réseau français de Radio-Canada.

Le sketch radiophonique présenté à cette émission aura pour thème le rôle des avionneries dans l'économie de la province de Québec. Comme d'habitude, Albert Duquesne, le reporter Molson, tiendra le rôle de maitre de cérémonie et Roger Baulu sera l'annonceur.

L'orchestre symphonique Molson, sous la direction de Jean Deslauriers, fera entendre un programme varié de mélodies populaires et mi-classiques.

DIPLOMATIE A L'HEURE DES REPAS

Au moment des repas, faut-il que vous vous mettiez après votre enfant pour le gronder et le supplier? Devez-vous rivaliser de ruse et de force avec lui pour le faire manger? S'il en est ainsi, seuls le tact et la patience peuvent vous faire résoudre le problème. Efforcez-vous de découvrir ce qui ne va pas et d'y remédier avec tout le tact possible.

Avez-vous du mal à VOUS LEVER?

Si vous n'êtes qu'à moitié reposé quand vous vous levez—si vous avez le sommeil brisé—il se peut que vos reins en soient la cause. Habituellement, quand les reins fonctionnent mal, le sommeil en souffre. Pour aider à rétablir vos reins, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Elles aident les reins à débarrasser l'organisme des toxines et de l'excès d'acidité. Alors, vous pouvez dormir tranquillement—vous sentir fraiche au lever, prête à travailler ou à vous amuser. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins aujourd'hui même. 147-F



Pilules Dodd's POUR LES REINS

COMMENCE À AGIR EN 2 SECONDES

CALME la DOULEUR NÉVRITIQUE OU NÉVRALGIQUE

ASPIRIN

PRIX LES PLUS BAS
12 comprimés 10c
24 comprimés 20c
100 comprimés . . . 70c

LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME CECI

Pour la poitrine



Pour soulager les poitrines douloureuses, essayez Mentholatum. Ce baume célèbre agit rapidement et soulage l'inflammation, calme la douleur et facilite la respiration. Pots et tubes

MENTHOLATUM
reconforte tous les jours

Lorsque les reins travaillent trop

Souffrez-vous de reins affaiblis, de miction trop fréquente durant le jour ou la nuit? Ce symptôme ainsi que le picotement dans les voies, le mal de dos, les douleurs rhumatismales et dans la tête peuvent être dus aux affections des reins et de la vessie. La première dose du médicament scientifique Cystex opère tout de suite en aidant la nature à éliminer l'excès d'acide et les matières qui causent l'incommodité. Offre d'essai: Pour prouver ce que Cystex peut faire pour vous soulager des douleurs et des malaises des affections des reins et de la vessie, procurez-vous Cystex chez votre pharmacien et essayez-le équitablement. S'il ne vous satisfait pas, l'on vous remboursera au retour du paquet vide. Par conséquent, ne souffrez pas un jour de plus sans essayez Cystex. (4)



ACIDOL
Stomachique
Anti Acide
Absorbante
Gastrite
Poudre
Hyperacidité
Le flacon 1.00
En vente dans toutes les pharmacies

CARTIER
A Famous Player Theatre
Ce soir
"APARTMENT FOR PEGGY"
en technicolor
avec
Jeanne Crain, William Holden
— AUSSI —
"RACING LUCK"
avec
Gloria Henry, Stanley Clements

Montcalm
A Famous Player Theatre
Ce soir
"PIRATES OF MONTERY"
avec
Maria Montez, Rod Cameron
— AUSSI —
"DESPERATE"
Steve Brodie, Audrey Long

RUSSELL, (Ont.)

RUSSELL (Ont.) (DNC) — M. et Mme Ubald Legault, leurs enfants, Claudette et Bobby, MM. Royal et Napoléon Legault et Mme Léa Lavictoire, tous de Cornwall, prenaient le souper chez Emile Lavictoire, au jour de l'An.

M. et Mme Rolland Beaudin et leur famille, de Cornwall, était parmi nous à l'occasion du jour de l'An.

MM. et Mmes Rhéal et Moïse Beaudin et leurs enfants Rénald et Rita, Mlle Rose Sauvé, de Cornwall, ont visité les familles Lavictoire et Beaudin, le jour de l'An.

M. et Mme Laurence Lavictoire, de Syracuse, N.-Y., visitaient M. et Mme Narice Lavictoire, le jour de l'An.

Dimanche, M. et Mme Adéma Lavictoire et leur famille ont passé la journée chez M. et Mme Léo Provost.

M. et Mme Gérard Cousineau et leur fils Gilbert, de L'Orignal, passaient le jour de l'An chez M. et Mme Noé Cousineau. Ils sont partis dimanche pour Cornwall, où ils ont visité M. et Mme Eugène Brière.

Mme Gabriel Lavictoire, M. et Mme Noé Cousineau, M. et Mme Napoléon Lavictoire et d'autres amis de Cornwall, ont pris part à une réception chez M. et Mme Adéma Lavictoire.

M. et Mme Albert Cousineau sont allés souper à Cornwall, dimanche, chez des parents.

M. et Mme Noé Cousineau étaient heureux de recevoir une autre fois à l'occasion du jour de l'An, leurs enfants et leurs 26 petits-enfants.

M. et Mme Joseph Laplante sont allés dîner à Embrun, à l'occasion du jour de l'An.

M. et Mme Hector Provost et leur fils Roger ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Bruno Gibeault, à l'occasion du jour de l'An.

Le contrôle ouvre DEMAIN, à 10 h. a.m.
AU CAPITOL
Pour le
3ème CONCERT TREMBLAY
CURZON
Pianiste exceptionnel
Qui aura lieu
MERCREDI, à 8 h. 30

LINDEN 3. ave Beechwood 5-1681
"GREEN YEARS"
avec
Charles Coburn, Tom Drake
PLUS
Laurence Olivier et Vivien Leigh
dans
"THAT HAMILTON WOMAN"
VAISSELLE "NEW SIERRA"

Cinéma de Paris HULL
Jusqu'à vendredi inclusivement





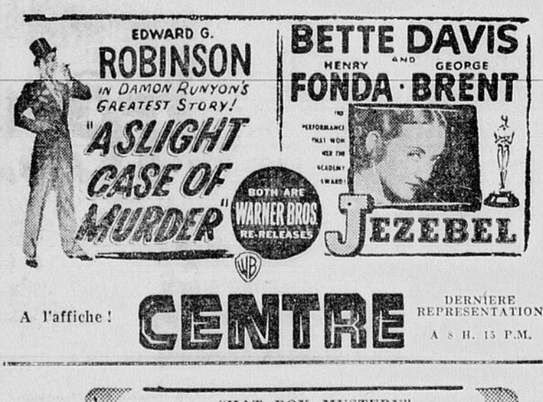
Ouverture des portes
Mer., 1 h. Autres jours 4 h. 45

RETENU !
Dernière semaine
La plus brutale évasion de prison dans nos annales



En programme double
"Million Dollar Week End"
Avec Gene Raymond
NELSON
RIDEAU AT NELSON 3-8803

DEUX GRANDES VEDETTES DANS UN CAPTIVANT FILM!



A l'affiche! CENTRE DERNIÈRE REPRÉSENTATION A 8 H. 15 P.M.

LAURIER OUEST
"HAT BOX MYSTERY"
avec Tom Neal et Pamela Blake
"TO THE END OF THE EARTH"
avec Dick Powell et Signe Hasso

FRANÇAIS OTTAWA
"DAREDEVILS OF THE CLOUDS"
avec Robert Livingston
— AUSSI —
"ALIAS BILLY THE KID"
avec Sunset Carson, Peggy Stewart



Aussi
Sujets courts
CAPITOL

LITTLE ELGIN
RETENU
"THE RETURN OF OCTOBER"
(en couleurs)
avec Glenn Ford, Terry Moore

ELGIN
Larry Parks, Marguerite Chapman
"THE GALLANT BLADE"
en Technicolor

IMPERIAL
"THE MAN IN THE IRON MASK"
Louis Hayward, Joan Bennett
"CODE OF SCOTLAND YARD"
Oscar Homolka

RIDEAU
"BEYOND GLORY"
Allan Ladd, Donna Reed
— AUSSI —
"RUTHLESS"
avec Zachary Scott

SI VOTRE ENFANT A BESOIN DE LUNETTES . . .



Il en a besoin MAINTENANT!

FAITES EXAMINER LES YEUX DE VOTRE ENFANT

VERRES ASSURES GRATIS

Il n'est jamais trop tôt pour faire examiner les yeux de votre enfant. Si vous tardez, il sera peut-être trop tard! Si votre enfant a besoin de lunettes, il en a besoin MAINTENANT . . et vous devez vous occuper de cela MAINTENANT. Ne laissez pas votre enfant dans l'incommodité d'une mauvaise vue. La seule chose à faire c'est de venir tout de suite pour une revision.

UTILISEZ VOTRE CREDIT
Pas d'intérêt ni frais de crédit.

IL EST PLUS FACILE DE PAYER SUIVANT NOTRE FAÇON!

PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITED

190, rue Sparks. — Tél. 2-2623

IMPORTANT COMMUNIQUE AUX PERSONNES SOURDES



W. C. WHYTE



O. J. CLARKE

ACOUSTICON INTERNATIONAL a le plaisir d'annoncer la nomination de MM. O. J. Clarke et W. C. Whyte comme nouveaux gérants du bureau d'Ottawa. Ces hommes furent entrainés par la PREMIERE ET LA PLUS VIEILLE compagnie d'aide auditive au monde . . . et ils vous ofrent le bénéfice de leur grande expérience et leurs connaissances acquises en aidant des milliers de personnes à mieux entendre. Vous apprécierez leur attitude sympathique et l'intérêt personnel qu'ils porteront à votre problème.

Par conséquent ne tardez pas. Soumettez vos problèmes à ces spécialistes auditifs en tout jour de semaine de 9 heures à 5 heures 30 . . . ou si vous le préférez, téléphonez pour un rendez-vous commode chez vous. M. Whyte parle français.

Acousticon
OF OTTAWA
Chambre 210, 85, rue Sparks, Ottawa. Tél. 3-1714.
Les jours de fête et le soir signalez 5-3409 ou 8-1709-J
LE SILENCE EST D'OR MAIS L'OUIE N'A PAS DE PRIX

Commentaires

Par Lionel MARLEAU

Au cours de l'année fiscale qui commence le 1er juillet 1949, lit-on dans le numéro de janvier du Canadian Business, les Etats-Unis s'attendent de dépenser un minimum de 15 billions de dollars pour la défense nationale et au moins 4 billions et demi pour l'aide aux pays étrangers. Les deux dépenses combinées atteindront probablement de 20 à 25 billions de dollars. Cette somme équivaudrait à environ huit à dix pour cent de la valeur brute de la production américaine en 1948.

Si les déboursés du Canada s'établissaient sur la même base, continue la revue, les dépenses pour la défense nationale se chiffreraient à environ un billion de dollars et l'aide aux pays étrangers à approximativement 30 pour cent de cette somme. Il est probable que l'aide canadienne à la Grande-Bretagne et aux autres pays sera proportionnée à l'aide américaine, mais les déboursés pour l'armement seront matériellement moindres sur la base du revenu national.

La valeur brute de la production américaine s'établit à un peu plus de 16 fois celle de la production canadienne. Cela ne signifie pas, cependant, que le Canada puisse se permettre de dépenser le seizième de ce que le pays voisin dépense. Au point de vue individuel, nous ne gagnons pas et nous ne dépensons pas autant par tête que les citoyens des Etats-Unis. En fait, les Américains jouissent d'un revenu national qui est de 50 pour cent supérieur par tête à celui du Canada lorsqu'il est mesuré en dollars. Ce qui fait qu'il est plus difficile pour le Canada d'imposer le même fardeau à la population.

Volume des actions traitées sur la Bourse et le Curb de Montréal

Les transactions d'actions autres que les actions minières, à la fois sur la Bourse et le Curb de Montréal durant l'année 1948, se sont maintenues à peu près au même niveau que l'an dernier, avec un volume total d'actions s'élevant à 11,538,204 actions, contre 11,599,479 en 1947.

Dans la section des mines, le volume a augmenté d'environ deux millions et demi d'actions, aidé toutefois par une activité accrue dans la section des pétroles de l'ouest sur le marché du Curb. Le virement minier a été de 43,925,742 actions, en comparaison d'un volume de 41,400,588 actions atteint pour la période de 1947.

En décembre, le marché, en ce qui concerne les "industriels", a été plus tranquille, le total des actions changeant de mains qui ont donné un total de 736,402 actions, en regard de 1,117,159 actions transigées en novembre, et de 845,024 actions durant le mois final de 1947.

On a également noté une diminution sensible du total des "mines", de 4,121,874 actions seulement, quand il s'était traité le mois précédent 7,592,619 actions, et durant le mois correspondant de 1947, 2,375,399 actions. Le volume de décembre a été, néanmoins, le meilleur pour un mois finissant l'année, depuis 1936.

Le volume "combiné" pour décembre a été de 4,858,276 actions, comparativement à 8,709,778 actions en novembre, et à 3,220,423 actions en décembre il y a un an.

Le tableau suivant met en relief les totaux de décembre ainsi que les totaux cumulatifs pour chaque année, à partir de 1933:

	DECEMBRE			TOTAL CUMULATIF ANNUEL	
An	Industriels	Mines		Industriels	Mines
1948	736,402	4,121,874	—	11,538,204	43,929,742
1947	845,024	2,375,399	—	11,599,479	41,400,588
1946	962,655	2,430,980	—	15,692,484	43,222,260
1945	1,603,383	2,594,002	—	12,861,099	41,647,791
1944	760,694	426,075	—	6,380,322	7,176,161
1943	341,216	196,226	—	5,819,454	4,260,774
1942	359,848	220,813	—	2,141,448	1,657,957
1941	245,583	234,447	—	2,350,200	2,730,096
1940	195,345	281,920	—	4,740,299	5,880,646
1939	550,307	713,920	—	8,488,227	14,945,971
1938	545,155	1,842,197	—	8,208,972	24,022,933
1937	578,120	2,282,629	—	15,636,467	45,145,962
1936	1,899,409	9,764,197	—	14,392,900	70,563,740
1935	753,780	2,363,995	—	6,578,780	17,159,640
1934	475,874	879,196	—	7,241,244	21,621,662
1933	515,345	557,654	—	11,883,559	19,637,142

Cotes fournies par la maison Beaubien

DOMINION DU CANADA					
EMPRUNTS DE GUERRE			Offre	—	Dem.
x3¼%	1er fév.	1948/52	103.10	—	103.40
3%	1er oct.	1949/52	101	—	101.25
DOMINION DU CANADA					
EMPRUNTS DE LA VICTOIRE					
3%	15 juin	1950/51	102.55	—	102.80
3%	1er mars	1952/54	103.75	—	104
3%	1er nov.	1953/56	103¾	—	104
3%	1er mai	1954/57	102⅝	—	103
3%	1er janv.	1956/59	102⅛	—	102½
3%	1er juin	1957/60	101½	—	101⅞
3%	1er fév.	1959/62	100⅝	—	101
3%	1er oct.	1959/63	100⅝	—	100⅞
3%	1er sept.	1961/66	100⅝	—	100⅞
PROVINCE DE QUEBEC					
3%	15 juin	1953/55	101⅛	—	101½
3%	1er nov.	1957/59	100¼	—	
3%	1er juil.	1958/60	100⅛	—	
3%	1er fév.	1960/62	100	—	
3%	1er oct.	1961/63	99⅞	—	100¼
GARANTIES PAR LA PROVINCE DE QUEBEC					
COMMISSION MUNICIPALE DE QUEBEC					
2¾%	1er déc.	1961	96¼	—	97¼
3%	1er déc.	1962	98¾	—	99¾
3¼%	1er déc.	1972	99½	—	100½
CITE DE MONTREAL					
3%	1er nov.	1965	94¾	—	95¾
3%	1er nov.	1968	94	—	95
3%	1er nov.	1973	92¾	—	93¾

x B.C.D.

Toutes cotes sujettes aux fluctuations du marché.

LE DOUBLE DE VOTRE ARGENT REMIS ! SI GROVE'S NE SOULAGE PAS VOTRE RHUME RAPIDEMENT !

Vous verrez que les comprimés Grove soulagent rapidement le rhume, ainsi que les éternuements, l'enchifrènement et les malaises: mal de tête, fièvre, douleur musculaire et congestion nasale, qui accompagnent le rhume. Ce remède éprouvé ne contient pas moins de sept éléments actifs pour soulager rapidement le rhume et ses symptômes.

Rappelez-vous *qu'on vous remettra le double de votre argent* si les comprimés Grove ne vous soulagent pas rapidement. Demandez aujourd'hui à votre pharmacien des comprimés Grove contre le rhume. Vérifiez la signature Grove sur la boite **blanche.**

économisez . . . en achetant le grand format



G2F

GROVE'S Cold Tablets

Le monde financier

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

74ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Commentaires du gérant général sur les résultats de l'exercice et sur les progrès de la Banque

Election de trois nouveaux administrateurs: M. Geo.-T. Donohue, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le samedi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 74e assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. C.-E. Gravel.

Après le formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration:

Les bénéfices de $1,314,180 que fait ressortir le compte Profits et Pertes représentent une augmentation de $139,749 par rapport à l'exercice antérieur. Ils ont été répartis comme suit: provision pour impôts fédéraux et provinciaux, $365,993, à rapprocher de $318,300 en 1947; contribution au Fonds de pension du personnel, $150,000; amortissement des immeubles sociaux, $208,301, contre $177,159 l'année précédente; dividendes, $560,000, à comparer avec $507,500 en 1947. Le solde créditeur du compte Profits et Pertes a été porté de $457,630 à $487,515.

Les dépôts, en progression de plus de 26 millions de dollars depuis un an, atteignent le chiffre record de $391,694,294. Si les dépôts des gouvernements ont fléchi d'environ un million et demi, les dépôts du public ne portant pas intérêt et les dépôts portant intérêt accusent, respectivement, un gain de $10,543,626 et de $17,487,315.

Les dépôts d'épargne se sont accrus de plus de 100% depuis cinq ans, passant de $141,784,227 à $285,044,313. Ce progrès remarquable et soutenu atteste non seulement que le nombre de nos déposants a considérablement augmenté, mais aussi que la pratique traditionnelle de l'économie est toujours en honneur dans notre pays. Il y a lieu de s'en féliciter parce que la société, aussi bien que la famille, y trouve son compte. Si l'épargne permet aux particuliers de se constituer des réserves afin de parer à l'imprévu, elle présente en outre un aspect social et économique qui mérite de retenir l'attention. Le consommateur lui-même est en mesure de prendre une part active à la lutte contre la vie chère; la modération dans les dépenses est un moyen très efficace d'enrayer la hausse des prix. L'épargne collective, mobilisée par les banques commerciales, tient en outre un rôle indispensable dans la vie économique du pays, puisqu'elle alimente en grande partie les prêts à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

Mais c'est quand elle est régulière que l'épargne est le plus profitable. Il convient de signaler, à ce sujet, qu'il y a quelque vingt-cinq ans la Banque Canadienne Nationale établissait, sous le nom de Caisse de Noël, un système d'épargne méthodique comportant des dépôts hebdomadaires de divers montants, au choix du déposant. Ce mode d'épargne, outre les résultats pratiques qu'il donne, présente un caractère éducatif qui est de plus en plus apprécié.

L'actif total de la Banque, qui s'est accru de $25,801,263 au cours de l'exercice, forme le total le plus élevé qu'il ait encore touché, soit $408,580,149. Les disponibilités de caisse se totalisent par $65,083,069, à rapprocher de $60,776,735 il y a un an; elles sont l'équivalent de 16.59% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable, en augmentation de $21,612,376, se chiffre par $256,262,537, soit l'équivalent de 65.31% du passif envers le public. Les placements de la Banque, dont le total s'est relevé de $18,281,853, s'établissent à $187,983,359.

La somme des prêts courants et escomptes est passée, au cours de l'exercice, de $131,220,517 à $136,901,610, soit une augmentation de $5,681,093. Au 30 septembre dernier, les prêts au commerce et à l'industrie se chiffraient par $81,838,000, à comparer avec $72,695,000 l'année précédente, et ils étaient l'équivalent de 52.32% et de 54.11%, respectivement, du total des prêts et escomptes, alors que, pour l'ensemble des banques, aux mêmes dates, cette catégorie de prêts représentait 46.12% et 47.54% de tous les prêts et escomptes.

L'an dernier, nous attirions l'attention des industriels et des commerçants sur les dangers que présenterait une insuffisante liquidité de leur situation au cas où la valeur de leurs inventaires subirait une sérieuse dépréciation. Nous croyons que cette mise en garde est encore à propos cette année, parce que l'incertitude n'est pas moins grande. Il est nécessaire de porter une attention constante à la nature et au volume de ses inventaires, de même qu'au recouvrement de ses créances. Il importe donc de ne prendre qu'avec circonspection des engagements qui deviendraient onéreux s'il survenait d'importants changements dans la situation. Le parti le plus sage paraît être de fortifier le plus possible ses réserves liquides en prévision de toute éventualité.

Au cours de l'exercice, la Banque a ouvert un bureau à Toronto, une autre succursale à Montréal (6939, rue Saint-Hubert) et une troisième succursale à Shawinigan Falls. Elle a converti en succursales ses agences de Fermeneuve, de St-Prosper, du Cap-de-la-Madeleine Ouest et de Hudson, et elle a ouvert des agences aux endroits suivants: Cap-Chat, St-Philippe de Clermont, Québec Ouest, Bringham et Châteauguay Station. Elle tient maintenant à la disposition de sa clientèle et du public 538 bureaux, soit 229 succursales et 309 agences.

Si la Banque Canadienne Nationale a fait, en 1948, de nouveaux et importants progrès, elle le doit, dans une large mesure, à son personnel qui s'est montré conscient de ses devoirs et de ses responsabilités à la fois envers la Banque et envers la clientèle.

REMARQUES DU PRESIDENT

Messieurs,

Vous avez sans doute pris connaissance avec satisfaction du résultat des opérations de votre Banque au cours du dernier exercice. Ainsi que l'a fait ressortir le gérant général, M. Charles St-Pierre, la Banque Canadienne Nationale a réalisé depuis un an de nouveaux progrès et elle prête un concours de plus en plus important à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Il va sans dire que l'augmentation de son volume d'affaires tient à la grande activité qui s'est manifestée au Canada en 1948.

LA PRODUCTION ET LES INDUSTRIES AGRICOLES

Dans l'ensemble du pays, le rendement du sol a été abondant. La dernière évaluation officielle fixe à 393 millions de boisseaux le volume de la moisson de blé, soit environ 56 millions de plus qu'en 1947. Après s'être réservé les quelque 150 millions de boisseaux nécessaires à ses propres besoins, et avoir livré à l'Angleterre les 140 millions de boisseaux prévus dans la convention du blé pour 1949, on estime que le Canada pourra mettre une centaine de millions de boisseaux à la disposition des autres pays, qui n'ont reçu, en 1947-1948, que 38 millions de boisseaux environ. La production mondiale de blé, par suite de l'abondante moisson des Etats-Unis, atteindra un chiffre sensiblement supérieur à la moyenne des années d'avant-guerre.

La récolte des autres céréales, avoine, orge et maïs, accuse aussi une importante progression par rapport à l'année précédente. Dans la province de Québec l'augmentation du rendement des grandes cultures est générale, sauf en ce qui concerne le foin et le trèfle.

L'industrie laitière a subi, surtout dans le Québec et l'Ontario, un important fléchissement attribuable au mauvais état des pâturages, causé par la sécheresse, ainsi qu'aux exportations accrues de bétail laitier vers les Etats-Unis, où les prix en sont plus élevés. Toutefois, alors que la statistique enregistre une forte diminution dans la production du beurre et du fromage, elle constate un accroissement très appréciable dans la fabrication des produits tirés du lait concentré. Peut-être est-ce là l'indice que les producteurs canadiens auraient intérêt à livrer aux établissements industriels dont le lait concentré constitue la matière première la plus grande partie possible de leur production, après avoir satisfait aux besoins de la consommation de lait du marché intérieur. Il serait probablement avantageux d'importer un complément de beurre et de fromage de pays moins industrialisés, comme par exemple la Nouvelle-Zélande, où le prix de revient est moindre parce que le bétail passe toute l'année au pâturage.

L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'exploitation du sous-sol s'est accélérée l'an dernier. Sauf quant au plomb, dont la production a légèrement diminué, l'extraction de tous les minéraux, notamment l'amiante, le cuivre, le nickel, l'argent, le zinc, le charbon et le pétrole, est en progression. La production de l'or, bien qu'elle soit inférieure au volume des années d'avant-guerre, accuse tout de même une légère augmentation. On prévoit que la valeur de la production minérale aura dépassé, en 1948, le chiffre sans précédent de 620 millions de dollars qu'elle a atteint en 1947.

Les nouveaux champs pétrolifères de l'Alberta, ainsi que les immenses gisements de minerai de fer de l'Ungava, du Labrador et de la Côte Nord du St-Laurent, donneront sans doute, d'ici quelques années, un essor considérable à l'industrie minière canadienne. Notre pays n'aura pas, cependant, tout le bénéfice de ses richesses minérales, à moins qu'elles ne soient affinées et élaborées dans nos usines, et non exportées à l'état brut.

Les opérations forestières sont restées très actives à cause de la demande soutenue de papier-journal et de bois d'oeuvre. L'industrie du bâtiment a connu une reprise appréciable. Les contrats de construction adjugés au cours des dix premiers mois de 1948 forment une somme de 815 millions de dollars, soit environ 192 millions de plus que le total de la période correspondante de 1947. Bien que le problème du logement n'ait pas encore été résolu, il reste que la construction de maisons d'habitation, pendant cette même période, marque une progression de 62 pour cent par rapport à la période comparable de l'année précédente.

Les industries manufacturières ont maintenu ou augmenté leur rendement. Le nombre des usines et fabriques établies au Canada par des sociétés étrangères s'est d'ailleurs notablement accru en ces dernières années. Un récent relevé montre qu'il y a au Canada quelque 2,000 filiales d'entreprises américaines, dont la moitié sont des établissements industriels, et qu'elles représentent un placement global de plus de deux milliards de dollars. Le Canada compte actuellement quelque 475 filiales de firmes anglaises, y compris celles qui ont établies en 1948, au nombre de vingt-cinq environ, dans lesquelles sont engagés des capitaux excédant 600 millions de dollars. Divers autres pays, tels que la France, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède et la Norvège, ont ouvert au Canada, depuis la guerre, 75 manufactures, et l'on prévoit qu'ils en établiront de 100 à 150 autres au cours de cette année. Ce sont les avantages qu'offre le Canada au point de vue de l'exportation qui incitent particulièrement les industriels étrangers à organiser ces filiales.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Au fur et à mesure que la production augmente, le marché intérieur devient de plus en plus insuffisant. Il importe donc que nous élargissions nos débouchés extérieurs et que nous trouvions de nouveaux marchés, malgré les difficultés résultant surtout de la pénurie de dollars, qui contraint de nombreux pays à monnaie faible à s'adonner entre eux au troc, au lieu d'effectuer des échanges normaux avec les nations à monnaie forte. La reconstitution graduelle et la modernisation de l'outillage industriel, dans plusieurs pays dévastés par la guerre, susciteront par surcroît une concurrence de plus en plus vive aux produits canadiens.

Le commerce extérieur du Canada, au cours des dix premiers mois de 1948, est évalué à quelque 4,661 millions de dollars, ce qui représente une progression de 226 millions par rapport aux dix premiers mois de 1947. Nos exportations, en augmentation de 209 millions, se sont élevées à 2,494 millions, et nos importations, qui se sont accrues de 17 millions, se sont chiffrées par 2,167 millions. Ainsi, d'une année à l'autre, la balance favorable du commerce s'est relevée de 135 à 327 millions de dollars.

A première vue, la situation et les perspectives du commerce extérieur du Canada paraissent satisfaisantes. Mais si l'on interprète les relevés officiels, on constate que ce progrès est plutôt illusoire. Outre qu'elle ne tient pas compte de la hausse des prix, la statistique n'indique pas que, depuis la fin de la guerre, nos exportations se sont effectuées, dans la mesure de 15 à 25 pour cent, sur la base de crédits à long terme dont le remboursement reste en partie problématique. Que nous réservent, dans ce domaine, l'année qui commence et celles qui suivront ?

Devant les difficultés économiques et financières que connaissent aujourd'hui la plupart des pays, il serait sans doute téméraire de faire des pronostics sur la répartition de nos échanges internationaux. Il est cependant de toute évidence qu'une nouvelle orientation de notre commerce extérieur s'impose dès maintenant, si nous voulons prévenir de graves perturbations dans l'économie de notre pays.

Le commerce d'Etat, qui a survécu à l'économie de guerre, n'a pas donné, il faut bien le dire, des résultats qui puissent en justifier le maintien. Aux termes des diverses conventions conclues entre Ottawa et Londres, nombre de producteurs canadiens ont subi un manque à gagner considérable. Depuis la fin des hostilités, le gouvernement canadien a canalisé en grande partie nos exportations vers le Royaume-Uni; il a même mis l'embargo, à l'occasion, sur certains produits qui auraient trouvé des débouchés aux Etats-Unis. Ainsi, le Canada livrait à l'Angleterre, à prix réduit et souvent à crédit, des céréales, des denrées alimentaires, du bois, des minéraux et autres produits, alors qu'il achetait aux Etats-Unis, au prix du marché et au comptant, de l'outillage, des combustibles et diverses autres marchandises. Les conséquences de cette politique étaient faciles à prévoir dès le début. Devant la perspective de l'épuisement de ses réserves de dollars américains, le gouvernement canadien se vit contraint d'apporter, en novembre 1947, d'importantes restrictions à nos importations en provenance des Etats-Unis. Vers la même époque, la Banque du Canada annonçait qu'il fallait mettre un terme aux crédits à l'exportation.

NOS ECHANGES AVEC LE COMMONWEALTH

Le danger qu'a toujours présenté la concentration excessive de nos débouchés apparaît aujourd'hui très clairement. L'Angleterre a dû liquider, pendant la guerre, la plus grande partie de ses placements extérieurs dont les revenus avaient presque suffi, en 1938, à combler l'écart entre ses importations et ses exportations. Elle ne dispose plus maintenant que de ressources relativement restreintes pour ses achats dans les pays à monnaie forte. Aussi prend-elle toutes les mesures possibles pour réduire ses commandes de produits canadiens.

Nous avons peu de chances, semble-t-il, de reprendre, dans un avenir prochain, la place importante que nous occupions avant la guerre sur le marché anglais. Les échanges normaux exigent un système monétaire international qui assure une certaine stabilité des changes. Les perspectives, à cet égard, ne sont guère encourageantes. Sir Stafford Cripps, chancelier de l'Echiquier britannique, déclarait récemment que, selon toute probabilité, la Grande-Bretagne serait incapable de rétablir la convertibilité traditionnelle de la livre sterling même après 1952, année où doit prendre fin l'exécution du plan Marshall. Londres projette d'ailleurs d'affecter des sommes très considérables au développement de la production de denrées alimentaires et de matières premières en Afrique, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

L'Association des exportateurs canadiens signalait récemment que nos exportations vers tous les pays du Commonwealth accusent une régression d'autant plus inquiétante qu'elle est surtout attribuable aux mesures de restriction dont nos produits sont l'objet.

Il est question, en Angleterre, de regrouper les pays du Commonwealth en une nouvelle union douanière. Le Canada étudiera ce projet avec beaucoup de bonne volonté, parce qu'il a intérêt à traiter avec tous les pays sur la base de concessions mutuelles. Il ne serait pas avantageux, cependant, de conclure des ententes comportant l'échange de nos matières premières contre des objets fabriqués. L'abondance de nos richesses agricoles, forestières et minérales fera longtemps encore du Canada un grand exportateur de matières brutes, mais le stade actuel de son évolution économique exige qu'une plus grande partie des produits de son sol et de son sous-sol soit élaborée par sa propre industrie car, actuellement, les objets manufacturés ne représentent qu'environ 20 pour cent de la valeur de nos exportations.

L'EXTENSION DE NOS MARCHES

Le déséquilibre de nos échanges avec les Etats-Unis s'est quelque peu atténué au cours de l'année dernière. Cette amélioration provient plutôt de l'accroissement de nos exportations que du fléchissement de nos importations. Par suite des mesures restrictives imposées par Ottawa, nos achats aux Etats-Unis accusaient, pendant les dix premiers mois de 1948, une réduction de quelque 176 millions de dollars, relativement à la même période de 1947, alors que nos ventes augmentaient d'environ 355 millions.

Le Canada est le principal marché des Etats-Unis. Malgré la disproportion du chiffre de la population de ces deux pays, nos échanges se traduisent toujours par une balance déficitaire qui suscite de telles difficultés de change que nous sommes contraints de réduire nos importations. L'intérêt réciproque des deux grands pays du continent nord-américain demande qu'ils s'efforcent de faciliter le mouvement des marchandises dans les deux sens. D'ailleurs, le caractère de leur économie s'y prête. S'ils ont tous deux des richesses semblables, ils en possèdent aussi qui sont d'une nature complémentaire. Le ministre des Finances et le ministre du Commerce et de l'Industrie du Canada ont entamé, avec les Etats-Unis, des pourparlers ayant pour objet la préparation d'un nouveau traité de commerce. Espérons que leur initiative sera couronnée de succès.

La prospérité du Canada dépend, dans une large mesure, de l'activité de son commerce extérieur. L'application du programme de restauration économique de l'Europe stimulera momentanément nos exportations; mais, comme cette mesure n'est que temporaire, nous devons nous efforcer de développer le plus possible nos échanges avec tous les pays du monde, en tenant compte de l'intérêt commun qui offre seul des garanties de stabilité.

L'INFLATION ET LES IMPOTS

Les sommes considérables encaissées par le gouvernement depuis près de dix ans, sous forme d'impôts et d'emprunts, ont été affectées en grande partie à des frais de guerre et de démobilisation, ainsi qu'à l'application de ses lois sociales. Aussi l'augmentation de la circulation monétaire a-t-elle excédé largement le développement de la production des biens de consommation. L'accroissement du pouvoir d'achat et la rareté des marchandises disponibles ont entraîné la dépréciation de la monnaie, ou l'inflation qui se traduit par la hausse désordonnée des prix.

Comme il arrive toujours en pareille occurrence, la hausse des prix provoque des demandes d'augmentation de salaires, et le relèvement des salaires engendre de nouvelles hausses qui donnent lieu à de nouvelles revendications. Comment sortir de ce cercle vicieux ?

Il est évident que l'Etat doit faire sa part. Il peut contribuer à la stabilisation de la situation en réduisant la dette publique et en restreignant, dans toute la mesure du possible, ses dépenses. S'il n'est que juste de le féliciter d'avoir amorti la dette, d'une façon appréciable, depuis deux ans, on doit regretter qu'il n'ait pas encore trouvé le moyen de comprimer ses frais. L'excédent budgétaire du présent exercice fiscal, qui dépasse déjà le demi-milliard, sera-t-il affecté à l'amortissement de la dette ou au dégrèvement du contribuable ? Le ministre des Finances n'en a pas encore informé le public. On a souvent soutenu que l'impôt est un moyen de freiner l'inflation, parce qu'il diminue le pouvoir d'achat du consommateur. Il y a toutefois une distinction à faire en cette matière. Les impôts atténuent la poussée d'inflation dans la mesure où ils servent à réduire la dette publique. Mais si le gouvernement en dépense le produit, il n'abaisse pas le pouvoir d'achat du public; il ne fait que le déplacer, et il alourdit davantage le fardeau des contribuables qui ne participent pas aux largesses de l'Etat. Les personnes dont le revenu varie entre $2,000 et $3,000, notamment, se voient imposer des charges qui ne leur laissent que d'insuffisantes disponibilités. Les contribuables de cette catégorie, dont le nombre excède 530,000, ont versé en 1946 (derniers chiffres publiés) une somme de plus de 140 millions de dollars en impôts sur le revenu. Aussi maints chefs de famille ne parviennent-ils que difficilement, quand ils y réussissent, à boucler leur budget. L'indice officiel du coût de la vie, si élevé qu'il soit, est encore loin de correspondre à la réalité. Le budget hypothétique qui lui sert de base ne tient pas compte de bien des frais inévitables.

LA BANQUE DU CANADA

La Commission royale, nommée par le gouvernement fédéral en 1933 pour étudier notre système bancaire, préconisait, entre autres mesures, l'établissement d'une banque centrale. C'est à la suite de ces recommandations que la Banque du Canada fut constituée par la loi 24-25 George V, sanctionnée le 3 juillet 1934.

Elle a pour objet de réglementer le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation; de contrôler et de protéger le cours du dollar à l'extérieur; d'atténuer les fluctuations de la production, du commerce, des prix et de l'emploi, dans la mesure où cela est possible dans le cadre de l'action monétaire, et généralement de favoriser le bien-être économique et financier du pays.

Fondée en période de dépression, la Banque du Canada a dû faire face ensuite aux graves difficultés de la période de guerre et d'après-guerre. La force de résistance dont notre pays a fait preuve dans ces circonstances critiques est sans doute attribuable, du moins en partie, à l'efficacité avec laquelle la banque centrale a rempli son rôle.

L'article 21(m), qui l'autorise à recevoir des dépôts du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des banques à charte, stipule qu'aucun de ces dépôts ne portera intérêt. L'article 27 décrète, d'autre part, que toute banque à charte doit maintenir à la Banque du Canada, à titre de réserve, une somme représentant au moins 5% de ses dépôts au Canada.

Ces dépôts des banques à charte à la Banque du Canada, dont la moyenne mensuelle était inférieure à 176 millions en 1935, dépassent maintenant, certains mois, 550 millions. Les bénéfices nets de la Banque du Canada pour l'exercice 1947 s'élèvent à plus de 18 millions de dollars, remis au Receveur général tel que l'exige l'article 31, après versement en dividendes de la somme de $225,000, soit 4½% sur son capital de 5 millions. Lors de la prochaine révision de la loi sur la banque, en 1954, il conviendra de remettre à l'étude certains aspects des relations des banques à charte avec la Banque du Canada.

L'article 61, paragraphe 7, de la loi sur la banque décrète que, le 1er janvier 1950, les banques à charte devront remettre à la Banque du Canada une somme égale aux billets émis par ces banques, même ceux qui furent émis antérieurement à la Confédération, ou assumés par elles, et qui n'auront pas été encaissés à cette date, soit environ 15 millions. Or, comme un grand nombre de ces billets ont été perdus ou détruits, et que, par conséquent, ils ne seront jamais présentés, le bénéfice éventuel que les banques à charte en retireraient profitera à la Banque du Canada.

PERIODE D'ATTENTE

Notre pays ne saurait se soustraire aux conséquences de l'évolution de la situation mondiale. L'éventualité d'un conflit armé dans un avenir prochain paraît peu vraisemblable. On croit plutôt, dans certains milieux, que les intentions du Kremlin et de ses agents consiste à faire peser une perpétuelle menace de guerre sur les démocraties occidentales, dans l'espoir de les ruiner en préparatifs militaires et de déclencher chez elles une crise économique qui préparerait le terrain à la révolution.

Quoi qu'il en soit, le Canada s'engage aujourd'hui dans la guerre froide qui lui imposera de lourdes charges. Si nous sommes appelés à mettre à exécution un programme de réarmement, tout en contribuant à l'équipement des armées des nations de l'Europe occidentale, comment pourrons-nous éviter le rétablissement de l'économie de guerre ? Sans doute, l'économie de guerre crée une multitude d'emplois, assure des débouchés à tout ce que le pays peut produire et fait abonder l'argent en circulation; mais il serait extrêmement dangereux de confondre cette suractivité malsaine avec la prospérité réelle.

Le Canada connaît, depuis 1939, un bien-être matériel susceptible d'illusionner bien des esprits sur la véritable situation du pays. L'apparente prospérité des années de guerre et d'après-guerre a été acquise au prix d'un énorme accroissement de la dette publique et d'une fiscalité écrasante. La dette consolidée du Canada, qui se chiffrait par quelque 4,440 millions de dollars au 31 décembre 1939, dépasse maintenant les 16 milliards. Les particuliers, qui avaient payé une quarantaine de millions de dollars en impôts sur le revenu de 1938, en ont versé 651 millions en 1947. Ces chiffres ne montrent-ils pas qu'il ne serait plus guère possible d'alourdir davantage le poids de la dette publique et de la fiscalité sans provoquer de profondes perturbations dans l'économie nationale ?

En 1930, le chômage sévissait encore dans notre pays, de sorte qu'il était relativement facile de recruter pour les armées et d'embaucher dans les industries de guerre des milliers de sans-travail. La situation n'est pas la même aujourd'hui. A peu près tous les hommes valides trouvent de l'emploi; il y a même rareté de main-d'oeuvre dans certaines branches de la production. Plusieurs matières premières ne sont pas encore assez abondantes pour satisfaire aux besoins courants du pays. On ne pourrait, par conséquent, affecter des légions d'ouvriers et de grandes quantités de matériaux à la préparation d'une guerre défensive éventuelle sans que ce soit au détriment de l'activité économique normale.

Les perspectives que présente 1949 ne sauraient donc autoriser aucune prévision justifiable. Nous sommes entrés dans la quatrième année de l'après-guerre et le monde ne connaît pas encore les bienfaits de la paix. Nous sommes dans une période d'attente. L'insécurité de la situation mondiale réprime l'optimisme qu'aurait engendré, en temps ordinaire, la grande activité économique qui règne dans notre pays. Aussi ne voit-on pas déferler une vague de spéculation comme celle qui a précédé et, en partie, provoqué l'effondrement des marchés en 1921 et en 1929. La pratique de la vieille vertu de prudence a sans doute atténué jusqu'ici les graves difficultés de l'époque troublée que nous traversons, et nous pouvons être sûrs qu'elle aidera le Canada à conserver, dans le monde nouveau de demain, la place que lui ont value l'abondance de ses richesses naturelles et l'intelligence et l'activité de sa population.

Les actionnaires ont élu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J. Adjutor Amyot, l'hon. C.-P. Beaubien, M. Armand Chaput, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo.-T. Donohue, M. C.-E. Gravel, M. Charles Laurendeau, c.r., M. Beaudry Leman, M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond, M. Léo G. Ryan et M. Charles St-Pierre.

La pénurie de main-d'oeuvre est un problème

Parlant à la conférence agricole fédérale-provinciale à Ottawa récemment, le Dr A. MacNamara, sous-ministre du Travail, a déclaré que l'effectif ouvrier global du Canada en 1948 a atteint le chiffre le plus haut de l'histoire avec 5 millions de personnes employées en septembre mais ce chiffre ne suffisait pas encore à la demande. L'immigration et les projets de collaboration entre les autorités fédérales et provinciales ont contribué à pallier de graves pénuries.

Tout indique présentement qu'en 1949 les besoins en main-d'oeuvre dépasseront encore le nombre d'ouvriers disponibles. L'expansion industrielle dans les villes a augmenté la difficulté de trouver de la main-d'oeuvre agricole.

A propos de main-d'oeuvre agricole, le Dr MacNamara a déclaré que le plan en vertu duquel 4,500 anciens combattants polonais sont venus travailler sur des fermes canadiennes pour une période d'au moins deux ans avait donné satisfaction d'une façon générale, car environ 3,000 de ces ouvriers avaient décidé de demeurer sur les fermes. Environ 3,000 personnes provenant des camps de réfugiés d'Europe ont été placées sur les fermes canadiennes cette année ainsi qu'un certain nombre de familles hollandaises et d'ouvriers agricoles célibataires. L'un des principaux obstacles à la stabilité des emplois de ferme, c'est que la majorité des cultivateurs canadiens ne peuvent accommoder que des célibataires, et si un homme désire se marier, force lui est de se trouver de l'ouvrage ailleurs.

Le Dr MacNamara estime que tous les plans visant à l'embauchage des ouvriers agricoles devraient fonctionner sous la direction des comités fédéraux-provinciaux de la main-d'oeuvre agricole, car, lorsque d'autres organismes pénètrent dans ce domaine, il peut en résulter de la confusion.

Si un prêt est la solution consultez

INDUSTRIAL LOAN & FINANCE CORP

Téléphonez 3-1149

48, rue Rideau



HOUSEHOLD FINANCE prête de l'argent comptant pour toute raison valable. Vous pouvez emprunter sans endosseurs ou sécurité bancaire pour payer vos . . .

Comptes de médecin
Comptes de combustible
Comptes en souffrance
Comptes de réparation
Taxes *Dépenses imprévues*

Vous choisissez votre plan de remboursement

Les prêts Household Finance sont négociés rapidement. Vous remboursez mensuellement et vous prenez 6, 12, 18 ou même 24 mois selon le plan que vous choisissez. Vous résoudrez ainsi vos problèmes financiers à l'exemple de milliers de Canadiens.

Telephonez, écrivez, ou visitez:

M. P. Forget, gérant
175 rue Main, 2e étage
HULL, P.Q. Tél. 2-9651

OTTAWA:
130, rue Sparks . . . . Tél. 3-8425
56, rue Sparks . . . . Tél. 2-7318
202, rue Queen . . . . Tél. 3-8452

Heures de bureau: 9 a 5 ou sur rendez-vous
Prêts consentis aux citoyens des villes voisines

APPUYÉE SUR 70 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

HOUSEHOLD FINANCE

Pour économiser, lisez nos petites annonces

Naissances (1)

LESAGE — A M. et Mme Fernand Lesage (née Patricia Poulin), est née une fille le 7 janvier 1949, à l'hôpital du Sacré-Coeur. La mère et l'enfant se portent bien. 1-7

PHARAND — A M. et Mme Bernard Pharand (née Béatrice Ménard), est née une fille le 4 janvier 1949, à l'hôpital du Sacré-Coeur. La mère et l'enfant se portent bien. 1-7

ST-JEAN — A M. et Mme Roger St-Jean (née Berthe Gadbois), à l'hôpital du Sacré-Coeur, dimanche le 9 janvier 1949, est née une fille. La mère et l'enfant se portent bien. 1-6

Perdu-Trouvé (4)

ENVELOPPE de paye: Jos Pilon Ltée. Retourner à M. Léon Binet, 20, rue Verdun, Hull. Récompense. 4-8

LUNETTES, monture en corne, dans étui, perdues sur le chemin Marier ou tramway Lindenlea le 4 janvier. Retourner: 81 ave Marier Eastview. 4-6

MONTANT d'argent, $65, perdu. Retourner à Case 25, Le Droit. 4-6

PERDU sur le chemin Cantley, un chapeau de moyeu (hubcap) Crysler et anneau chrome. Récompense. Tél: 3-4555. 4-6

On demande (agents) (5)

AGENCE district d'Ottawa; commission pouvant s'élever de $60 à $80 par semaine. S'adresser à M. Paul Bellemare, 1999A St-Zotique, Montréal, tél: Do-1867 5-317

DEMANDE: Homme pour voyager régulièrement parmi consommateurs dans Ottawa. Contact permanent avec manufacturier important. Brasseur d'affaires seulement. Ecrire: Rawleigh, Dépt. ML-A-314-131, Montréal, Qué. 5-10, 12 14, 17, 19, 21, 24, 26,28, 31 J.

FAITES $75 par semaine en vendant notre ligne exclusive de bas Simpson Knitting Co., 402 St-Zotique-est, Montréal. 5-7

On demande (hommes) (6)

DEVENEZ VOTRE PROPRE PATRON! Distribuez nos 250 produits: Articles de toilette, Toniques, Essences, Epices, Poudre à pâte, Gâteaux, Cire à plancher, Polis à vitre, à argenterie, à chaussures, etc. Nos centaines de représentants se font de bons revenus. Chaque foyer un acheteur. Peu de risques. Toutes transactions argent comptant. Essentiel que vous possédiez une voiture dans district rural. Details et catalogue GRATIS. — FAMILEX, 1600 Delorimier, Montréal. 6-50

HOMME pour ouvrage de pointage (time study work), dans usine. Doit être âgé de plus de 40 ans et être constant. S'adresser en personne à Sobie Silk Shops Ltd, 123 rue DuPont, Hull. 6-7

PREVOST (opérateur) dans les fourrures. Bonnes conditions de travail, excellents gages. S'adresser: Renfrew Furs Ltd., 156 Rideau 6-300

PLATRIER demandé, bons gages, travail régulier. S'adresser: B. J Normand, 10 ave Rockwood. Tél: 4-0493. 6-6

RELEVEURS de quilles demandés. 4c la corde. S'adresser à Karry's Bowling Alley, 158, rue Sparks. 6-2

Déménagement International

SERVICE INTERNATIONAL de messagerie Spécialistes en déménagements transocéaniques et interurbains; aussi déménagement local et entreposage. Fermé le samedi. — W. Sparks & Son Tél: 8-0301

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Comptant

Mots	Insertions 1	3	6
1 à 10	0.25	0.60	0.90
11	0.25	0.66	0.99
12	0.30	0.72	1.08
13	0.33	0.78	1.17
14	0.35	0.84	1.26
15	0.38	0.90	1.35

Pour obtenir le tarif "comptant" il faut que l'argent accompagne la commande acceptée dans le cas d'un client qui renouvelle une annonce dont le prix a été soldé au moment de la commande originale; ce client peut alors jouir du même tarif si remise est faite dans les six jours.

Pour calculer le nombre de mots dans une annonce, comptez les groupes de cinq chiffres, au moins chaque initiale, les abréviations, les signes $, c, %, etc., comme des mots entiers et l'adresse au casier ou DROIT comme 3 mots.

Pas de commande "jusqu'à nouvel ordre". Les prix ci-dessus sont pour des insertions consécutives. Dans les cas contraires considérez chaque insertion comme une annonce nouvelle.

Débité

Deux fois le tarif ci-dessus sujet à un escompte de 50% peu paiement dans les six jours de la première insertion.

Nomenclatures

Les nomenclatures dans les comptes rendus de funérailles sont sujettes au tarif de un cent du mot, les initiales et les abréviations comptées comme des mots entiers.

Naissances, fiançailles, mariages, remerciements, messes anniversaires:
Première insertion .. $1.00
Insertions subséquentes 0.75

Annonces légales en 6 points:
fédérales, provinciales, municipales ou autres,
la ligne 18c

Classées en caractère-étalage
Pas de cliché, minimum 30 lignes:
Occasionnelle la ligne 7c
25 insertions la ligne 6c
Titre spécial hors liste .. 20c
Pour faire suivre réponses au casier 10c

On demande (femmes) (7)

COIFFEUSE avec expérience pour Deb Beauty Salon, 104 Sparks. Tél: 2-1275. 7-6

COUTURIERES expérimentées sur machines à coudre, ouvrage léger. S'adresser à S. C. Walker Manufacturing Co. Ltd., 72, rue York. 7-6

COUTURIERE sur machine à coudre, avec expérience d'usine seulement. Emploi constant. S'adresser au contremaître M. Brightstein, Sol Max, 102 rue Rideau. 7-7

MENAGERE pour presbytère, près d'Ottawa; bilingue; ouvrage général; références. Ecrire: Case 18, Le Droit. 7-8

STENOGRAPHE bilingue, préposée aux dossiers. S'adresser à P.-E. Martha Bureau, Municipalité de Gloucester, Billings' Bridge. 7-8

JEUNE FILLE bilingue, ouvrage de bureau. Case 3, Le Droit. 7-7

On demande (servantes) (8)

BONNE demandée, $14 par semaine, ouvrage général; chambre et pension. Tél: 5-7080. 8-8

SERVANTE générale avec expérience. 5-2093. 8-6

SERVANTE avec expérience, deux adultes, 1 enfant; ouvrage général. Tél: 3-0868. 8-8

SERVANTE pour ouvrage général. S'adresser à 317 St-Patrice. 8-8

On demande (instituteurs) (9)

INSTITUTEUR ou institutrice demandé à Coppell, Ontario, immédiatement, avec qualifications d'Ontario. Salaire $180 par mois. Références de l'inspectuer. S'adresser à Alfred Payeur, Coppell, Ontario. 9-9

On demande (logements) (10)

COUPLE avec 2 enfants demande logis dans Hull, Ottawa ou environs. Case 2, Le Droit. 10-7

JEUNE COUPLE avec un enfant demande logis 2 ou 3 pièces, Hull ou Wrightville de préférence. Signaler: 5-7324. 10-4

JEUNE COUPLE sans enfant désire logis 3 ou 4 pièces chauffées. Tél: 5-3569 après 6 h. 10-4

JEUNE COUPLE sans enfant désire appartement dans Wrightville. Tél: 3-8743. 10-6

VETERAN, femme, enfant, désirent logement non meublé dans Ottawa ou Wrightville. Tél: 8-5902-w. 10-7

On demande (emplois) (11)

DAME prendrait travaux de dactylographie à domicile. Case 27, Le Droit. 11-8

PRENDRAIS ouvrage de maison à la journée. Tél: 8-5226. 11-6

On demande (divers) (13A)

ACHETONS vendons, échangeons meubles et poêles Georges Brousseau, 118 Parent. Tél: 4-1562 13A-300

ACHETERAIS lot près de Rivière Ottawa, entre Gatineau et Cumberland, sur coté de Quebec ou Ontario. Prix raisonnable. Case 5, Le Droit. 13A-7

AGRICULTEUR normand, grande expérience polyculture élevage, prendrait charge ou loyer grande ferme moderne, Groulx, 925 rue Union, Fredericton, N.-B. 13A-8

DEMANDE, traineau usagé avec rail, pour bébé. 5-5426. 13A-7

MEUBLES, poêles de tous genres, peu importe le prix. 4-4788. 13A-300

Agents d'immeubles (13B)

CONFIEZ-NOUS votre propriété Notre expérience vous assure une prompte vente. — DIEUDONNE GAGNIER courtier en immeubles, 3-1113 Eugène Picard. Tél: 2-5863 13B-300

A vendre (propriétés) (14)

BUNGALOW 6 pièces, possession immédiate, 49 Bienville. 14-9

LOUIS TITLEY
18, rue Rideau, 3-1168 — 3-1547

EASTVIEW: maison neuve, moderne, ayant 6 pièces, grand salon. Occupation immédiate. $8,300 $2,600 comptant.

ROCKLAND Ontario, grande maison ayant 4 chambres à coucher sur terrain de 90 par 150; occupation immédiate; — seulement $1450.

EASTVIEW: maison de 7 pièces en brique, $1200 seulement, mais il faudra l'enlever de sur le lot avant le 1er avril. 14

RUE FAIRMONT, maison de 4 logis dont un disponible 1er mai; revenu annuel $3,420; dépenses annuelles approximatives $800; un excellent achat à $23,500.

LOT 40 x 99, belle localité, dans Hull. Tél: 2-4990. 14-7

MAISON 2 logis, 62-64 Kent. S'adresser à 120 Laval. Tél: 5-8578. 14-9

MAISON, 163-165 St-Laurent. S'adresser: 196 Laval, Hull. Tél: 2-8067. 14-11

ROMEO PIGEON
381 Wilbrod 2-1221
Immeuble, Assurance, Finances des automobiles

251 AVE LAURIER EST: 10 chambres, 3 étages brique, sur lot de 175 par 66. Occupation immédiate $15,000 14-6

A vendre (commerce) (15)

ROMEO PIGEON
381 Wilbrod 2-1221
Immeuble, Assurance, Finances des automobiles

GROS COMMERCE de marchandise générale avec maison, bon centre, faubourg d'Ottawa. Chance exceptionnelle pour homme d'affaires. Doit être visité pour être apprécié N'hésitez pas de téléphoner pour renseignements. 15-6

RESTAURANT et station de gazoline; bâtisse neuve; bonne location pour commerce d'épicerie. Cause: maladie. $7,500 comptant. S'adresser: R. Larivière, Navan, Ontario. Tel: 5-9228 entre 6 h. et 9 h. p.m. 15-11

SALON DE COIFFURE avec équipement. S'adresser à 531 St-Patrice, Ottawa. Tél: 3-5145. 15-6

A vendre (fermes) (16)

FERME 55 acres, village Limoges, bonne maison, remise, écurie et poulailler. — S'adresser: Léopold Lafèche, Limoges. 16-8

A vendre (automobiles) (17)

CAMION G.M.C. 1937 avec dompeuse, chasse-neige. Paul Parisien, Cyrville. Tél: 5-9262. 17-6

CHARRUE à neige avec camion. Paul Viau, 61 Ste-Marie, Hull. Tél: 4-8585. 17-8

CHEVROLET 1934 sedan, 4 pneus neufs. Parfaite condition. $425. S'adresser à M. Larivière, Navan, Ontario. Tél: 5-0228 entre 6 h. et 9 h. p.m. 17-11

PONTIAC 1930, sedan, bonne condition 145 Chemin Marier, Eastview. 17-J.N.O

10 AUTOS demandées pour exportation, modèles 1938 à 1948, état de premier ordre, comptant. Prix raisonnable. 5-2055. 17-11

A vendre (divers) (18)

ARTICLES de plomberie, baignoires, toilettes, lavabos, reservoirs désinfectants, tuyaux d'egout. — Moderr Farm Supply, 23, rue Murray. 18-J.N.O

ARTICLES neufs, surplus de guerre: — Bas de l'armée, 49c; chemises de l'armée, $1.49; caleçons $1.75; mitaines doublées d'aviateurs, $1.49; paletots mackinaw tout laine de l'aviation, $6.95; bottines de l'aviation, doublées de mouton, légèrement usagées. Economy Clothing Store, angle York et By Ward.

ASPIRO NETTOYEURS nouveaux refaits $20 et plus. A louer. Reparations de toutes marques garanties. Brentwood Electric, 178 rue Bank. 5-5358. 18-314

BASCULES hydrauliques, treuils marque Wood Beauchamp Auto Bodies, Hurdman's Bridge, Ottawa. 3-6024. 18-J.N.O

BRULEURS et fournaises à l'huile Silent Glow et autres, chaufferettes à eau. Reparations ouvrage garanti. Parties de rechange Raoul Henri. Tél: 5-5465. 18-202

BRULEUR à l'huile Silent Glow, pour toutes sortes de poêle, $25; moteurs Electriques une force et 5 forces. E. Voisine, Limoges. Tél: 48-s-5. 18-6

CARABINES de chasse de haut calibre Ecrivez pour demander nos catalogues et prix. — Scope Sales Co. 326 rue Queen, Ottawa 18-300

1 CARIOLE 3 robes de voiture, 2 attelages, 1 rack-sleigh, 1 boghei avec pneus de caoutchouc, 1 selle. S'adresser à Israël Desforges, 170 Principale-Est, Hawkesbury, Ont. 18-7

CHAPEAUX faits à la main. Commandez le vôtre maintenant. 163 Bolton Tél: 5-5505 18-300-48

COSTUMES, manteaux, robes pour dames, taille 14, en bon état. Vêtements pour enfants. Signaler: 2-0465. 18-7

CONSULTEZ-NOUS pour sable gravier, terre à remplissage Tel: 2-3.05 18-105-49

EVIERS, lavabos, tuyaux cabinets d'aisance. A. Sauvé 4, Garland, 8-2094w 18-114-48

FILIERES en acier, grandeur de lettres et format légal. Powis Brothers, 2-9407 18-J.N.O

GLACIERES rebâties $25 et plus, aussi vaisseliers refinis, condition de neuf $50 et plus Cecil Leach & Co Ltd., 712 Somerset-ouest. Tél: 3-6211 18-J.N.O

DRAPS de coton blanc et flanellette couvertures, lits simples et lits deux étages, matelas, couvre-matelas, oreillers, taies d'oreillers, poêles de camp et fournaises lisses d'acier de sleighs, tentes tarpaulins, reservoirs, voiturettes de termes et à bois, bogheis à bois avant et arrière. M. Zagerman & Co. Ltd., chemin Bayview Ottawa. 18-300

LESSIVEUSES électriques Beatty, reconditionnées, $29.50, $39.50 $47.50 Lessiveuses à gazoline reconditionnées, $149.50. 71 Laval, Hull. 18-300

GLACIERES électriques, 7' cubes, $355. Léo Lavigne Co. Ltd. 262 Dalhousie. 18-300-48

2 JUMENTS, 1800 lbs chacune; 1 sleigh double neuve; 2 bob-sleighs simples. 71 Delorimier, à Wrightville. 18-10

LITS usagés sommiers, matelas meubles, poêles. — Silver's Furniture. 47 William. 18-300

LIT double complet, $15. 74A St-Laurent. 18-5

MACHINE à coudre "Singer", tête basculante; 15 fournaises, poêles. 374 Clarence. 18-8

MACHINES à écrire "Underwood" portatives et régulières à vendre, louer ou réparer, toutes marques. Eug Roy 17 Connaught, Hull Tél: 2-0889 18-J.N.O

MANTEAUX de rat musqué $267; manteaux de toutes sortes, faits sur mesure et réparations. Jos Blondeau, 239 Laurier-est, coin Nelson. 3-7353. 18-204

MANTEAU de fourrure, Hudson Seal, avec collet Kolinski, taille 12, $85. Tél: 8-3843. 18-8

MANTEAU de rat musqué pour dame, bonne condition, $75. S'adresser à 233 Guigues. 3-7410. 18-8

A vendre (divers) (18)

10 BEAUX MANTEAUX de fourrure 14 à 16 ans, chat sauvage seal et moutons de Perse; vendra 25% en bas du prix coûtant. A qui l'occasion? 33 York 18-J.N.O

MOBILIERS de chambre à coucher et de salon, ainsi que mobiliers de salles à manger. Colonial Furniture Company, 403, rue Banz (angle Waverley) 18-J.N.O

400 MORCEAUX de linge, robes, etc., $20 du cent. 100 manteaux hommes et dames, $1 chacun. — Vendra au lot ou séparement. 568 Roosevelt, 8-7134. 18-5

Peinture $2.50 le gallon
SURPLUS de guerre Dans bidons de 5 gallons rouge fonce et brun chocolat $2.50 le gallon. Peinture extérieure $1.00 le paquet. Ideale pour brique, ciment pierre, etc M Zagerman et Co. Ltd., chemin Bayview Ottawa. 18-305

POELES usagés, garantis, parfaite condition; aussi de beaux frigidaires S'adresser: 339 Montcalm Tél: 2-9358 18-300

POELE électrique à quatre ronds Findlay, filage lourd. 330 rue Bruyère. 18-7

POMPES électriques pour puits peu profonds et puits profonds, pompes de puisard, pompes de citernes, pompes semi-rotatives, etc M. Zagerman et Cie Ltd., Chemin Bayview. Tél: 8-5204 et 8-5205 18-106

PONEY-PLANEUR 20 pieds de large, 10 pouces d'épaisseur. — 113 Main, Gatineau. 18-8

PORTE-SCIES, ébarbeuses, raboteuses, scies circulaires (re-saws) scies à main, machines à bardeaux Equipement et articles Ouvrage d'atelier fait ici. M. Zagerman et Co. Ltd., Chemin Bayview. Tél: 8-5204 et 8-5205. 18-300-48

PRELART spécial à 69c la verge Tous les patrons et couleurs. — Leo Lavigne Co. Ltée, 262 Dalhousie Tél: 5-8641. 18-300-48

STORES vénitiens, bois blanc choisi ou tringles d'acier faites sur mesures Prompte livraison. Estimé gratis Tél: 4-8205. 18-14 nov-1 an

TOILE drapeaux, grosse toile auvents. Lawrence Mfg, 12 rue York Tél: 4-2081 18-J.N.O

TOITURE d'acier légerement usagée; ondulée, épaisse Aussi nouvelle toiture d'aluminium. Un gros assortiment en entrepôt. — M. Zagerman & Co. Ltd., Chemin Bayview Ottawa, Ont 18-300

TOURNE-DISQUE (pick-up) et 3 disques, $10; "Cooler" pour Pepsi $10; brûleur à l'huile "Silent Glo", presque neuf, $10. S'adresser: 198 Laval. 18-7

TRANCHE-VIANDE électrique, hache-viande table de boucher, peleuse à patates, coupeur de patates, balances et autres équipements de restaurant. — Ottawa Store Equipment Co., 240, rue Bank 2-0121. 18-J.N.O

VOUS OBTENEZ PLUS pour votre dollar chez Rivers Clothing Co., 35 York et 24 By Ward, Ottawa. 18-300

A louer (logements) (22)

DUPLEX, 3 pièces chauffées et solarium, $55 par mois; références. Ecrire: Case 17, Le Droit. 22-6

MAISON à louer sur chemin du Hunt Club, 4 appartements, garage. Tél: 5-6471. 22-7

A louer (chambres) (23)

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée, pour deux personnes. Libre le 15 janvier. 330 rue Bruyère. 23-7

CHAMBRE meublée. Tél: 5-1569 23-6

CHAMBRE meublée, $18. Tel: 5-0459. 23-7

CHAMBRE à louer. S'adresser: 210 Guigues 23-6

CHAMBRE non meublée, adultes. Tél: 4-6983. 23-6

CHAMBRE pour homme de préférence. 42 rue Wright, Hull. 23-8

CHAMBRE meublée à louer. S'adresser: 22 Martineau, Ottawa. 23-7

GRANDE CHAMBRE meublée; pas de cuisson. 178 St-André. 5-3614. 23-8

2 CHAMBRES bien propres, eau chaude; à Hull. Tél: 2-8674. 23-7

CHAMBRES pour dames ou hommes sobres; références exigées. Tél: 2-0038. 23-6

CHAMBRE très propre, eau chaude à l'année. S'adresser: 346 Wilbrod. 23-7

CHAMBRE à coucher-vivoir, radio, déjeuner ou pension complète. 123 Ste-Marie, Wrightville. Tél: 5-7858. 23-7

A louer (chambres) (23)

CHAMBRE pour 2 jeunes filles, avec pension si désirée. S'adresser: 243 Champlain, Hull. 23-7

CHAMBRE bien meublée pour jeune fille, près du bureau des Statistiques. 1, Carré Cathcart. 23-5

CHAMBRE pour jeune fille, 51 St-André. Tél: 4-6906. 23-7

CHAMBRE, usage d'eau chaude et téléphone. 19, rue Notre-Dame, Hull. Tél: 3-7022. 23-7

2 CHAMBRES, pas d'enfant, 15 rue Burke, Hull. 23-6

A louer (divers) (24)

ESPACE d'entrepôt 5,040 pieds carrés, chauffé, électricité, facilité de voie d'évitement et plateforme de chargement. Case postale 147, Hull. 24-10

GARAGE à louer, coin Wilbrod et Cumberland. $12 par mois, bail 1 an. Tél: 3-8353 de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 2 h. 30 à 4 h. 30. 24-6

NOUS PRENONS en pension, des bébés âgés d'un mois à 4 ans. 8-0364. 26-8

ROBES mantes, voiles, sandales de mariée fille d'honneur, soiree; aussi Tuxedo à louer. 163 Bolton Tél: 5-5505. 24

Occasions d'affaires (27)

ACHETERAIS bon commerce, aussi propriété avec revenus dans Hull ou les environs. S'adresser: T. E. Beaubien, agent d'immeubles, 115½ rue Garneau, Hull. Tél: 5-4579. 27-7

CONSULTEZ-NOUS si vous desirez disposer de votre propriété L. Titley, tél: 3-1547. 27-J.N.O

Amusements (28)

AUDITORIUM, jeudi, 13 janvier, Hockey, L.H.S.Q., Québec vs Sénateurs d'Ottawa. 28-9

Automobiles & Accessoires (29)

BAKER BROS CO. LTD
AUTOS ET CAMIONS USAGES achetés pour mise en pieces. Parties neuves et usagées d'autos batteries, pneus, accessoires, etc. 2 magasins 2-7393. 29

ROULEMENT à billes ou rouleaux (Ball and Roller Bearing) General Bearing Service, 29 Murray 4-7770 29-1 mai 48

S & S AUTO PARTS
PARTIES neuves et usagées pour autos et camions. Autos et camions achetés pour mise en pieces. Reparations de radios. Vitres installées. — 814, rue Wellington Tél: 8-0310 29-J.N.O

Transport-camionnage (30)

DANIS le déménageur—Transport local et longue distance, déménagement, entrepôt chauffé et à l'épreuve du feu, empaquetage et expédition de meubles ou autres articles. — 129 Montcalm, Hull. 3-0070, soir 2-0248. 30-359-49

ENTREPOSAGE de meubles, paquetage envoi, déménagement local et longue distance. Jackson Moving & Storage Ltd. Tél: 5-7101 30-J.N.O

Radios & Accessoires (31)

COTTON RADIO CLINIC, 432 Rideau 5-4044 Service très moderne ouvrage garanti. 31-316

RADIOS rasoirs électriques, reparés. General Radio Sales. 271 rue Bank 4-6292. 31-J.N.O

WILSON ELECTRIC Registered service garanti et vente d'appareils radiophoniques. Tél: 5-5703. 31-23 juil. 48

Combustible (32)

A.B.C. WOODYARD, slabs de pin, corde $8; ½ corde, coupé $5.50; gros voyage $3. Tél: 5-6118. 32-324

ARVISAIS, Wilfrid, bois franc et bois mou. 258 Maisonneuve. Hull. Tél: 2-8334. 32-300

ALARY ET FOUCAULT
BOIS franc et mou mélange, $5.00 le voyage; slabs de bois mou coupé, $3. ½ corde $5; slabs de bois franc $4.50 le voyage, corde et ½ corde. Tél: 3-6934. 32-24 mars 1949

BOIS franc sec, de 4 pieds, bois mou mélangé au voyage ou à la corde; slabs de bois franc coupé. Tél: 3-6427. 32-371

CODERRE-VIAU — Slabs de bois mou $8 la corde, $5.50 la demi-corde coupée. $3 le gros voyage. Tél: 5-0186 32-303

Combustible (32)

J. P. LAFONTAINE. 113 St-Laurent slabs de bois franc $13, scie $15; slab de bois mou, $7; scie $9; voyage $3. Tél: 5-4848 32-300

C. EVESQUE 347 Montcalm, Hull slabs de bois mou, $7.50 la corde; 3 cordes $20 Tél: 2-3223. 32-304

OSCAR LAMBERT: Slabs et bois de corde mélangé et franc à la corde, demi-corde et cordon. — 243½ Maisonneuve. Tél: 2-6965. 32-J.N.O

SCIEUR de bois. 5-6118. 32-304

SLABS mélangées, $6 la corde Tél: 5-0891 32-319

SLABS de bois mou, voyage $5; bois franc, $5. 5-1086. 32-8

Personnel (39)

ATTENTION! Travail de luxe. Telephone 8-7780. Buanderie Domestic. 39-J.N.O

COUTURE pour dames, messieurs, enfants et réparations. 4-2385. 39-26

REPARATIONS de chapeaux, chapeaux faits sur commande Tel 3-9966 39-312

Cours privés (40)

PARISIENNE donnerait leçons de conversation et grammaire françaises. Tél: 3-4264. 40-6

Cartes d'affaires (41)

ED. WEINER, prêteur sur gages, aubaine de tous genres en articles non reclamés. 55½ Williams 41-246-48

MOUSTIQUAIRES
MOUSTIQUAIRES sur mesures, châssis, montures, armoires de cuisine. The Mike Ozarko Co Tél: 4-2008 41-277

Dactylotypes (41A)

DACTYLOTYPES Underwood portatives et régulieres. Aubaines machines reconstruites Aussi machines à additionner Sunstrad a vendre et à louer — Underwood Limited, 203, rue Queen. 2-3531 41A-J.N.O

Photographes (42)

ATTENTION! portraits de mariages groupes et banquets, enfants posés à domicile Florian Thibault, 207 Berry, Hull. 4-8412 42-J.N.O

MARIAGES, banquets, etc., enfants posés à domicile. J. Potvin, 147 Laurier, Hull 5-7124. 42-J.N.O

Imprimeurs (43)

LO-MOR PRINTERS faire-part de mariages, gaufrage gravure, impressions commerciales. Cartes de Noël. 224, rue Sparks. Tél 2-2335. 43-296

Graveurs (44)

BONNAC ELECTROTYPE Company Artistes en photogravures, électrogravures flan par pression directe et stéréotypie. 113, rue Slater. 3-5045. 44

Orthopédistes (46)

JOSEPH LADELPHA, D. S. C. — Rayons-X, rhumatisme, arches tombées, cors, ongles incarnes. 150 Metcalfe. 5-6904. 46

Peintres-décorateurs (51)

DECORATION générale, intérieure et extérieure. Tapisserie. Ouvrage garanti. Charles Gravelle, 3-5820 51-300

PEINTURES et tapisseries, ouvrage garanti. 4-7986. 51-304

PEINTURE intérieure. Méthode du fusil Specialité: glacieres, moulins à laver, rangettes, meubles, etc. Appelez 2-2710. 51-333-48

Electriciens (55)

BLAIN — Entrepreneur électricien Réparations de tous genres, ouvrage garanti. 9, rue Garneau, Hull Tél. 2-2274 55-132-49

DOMPIERRE ELECTRIC, entrepreneur électricien. Réparations électriques de tous genres. 5, rue Fontaine et 56, rue Dupont, Hull Tél: 5-5252 55-J.N.O

LEONARD ELECTRIC, entrepreneur-électricien, 55 rue Papineau Hull. Tél: 5-2603. Reparations de tous genres Lustres fluorescents 55-J.N.O

MASSE ELECTRIC, 137 Champlain Hull Réparations de moteurs électriques et appareils électriques de tous genres. Tél: 2-4123 55-342

Machinistes (60)

ST-LOUIS MACHINE SHOP — Mécanique Ajustage. Soudure électrique et acetylene. 230 Notre-Dame. Hull. 2-2704 60-245-48

Entrepreneurs (61)

BASTIEN ELECTRIC, entrepreneurs électriciens, réparations d'appareils électriques, spécialités radios et moteurs. Nos prix sont très modérés — 295, Champlain Hull Tél. 4-7096. 61-300

PLANCHERS de tuile de toutes sortes posés par des experts. — Consultez Fernand Philion, 234, rue Montcalm; 3-7294; après 6h. 2-5415 61

Couvreurs (62)

SPECIALITE dans goudron, reparations de toutes sortes. G. O. Gervais 5-1261. 62-315

Réparations (63)

APPELEZ J. J. DEMPSTER 5-7368 électricien, reparations de radiateurs à vapeur, billes de foyers, appareils Entrepreneur: 12, rue York 63-J.N.O

ATTENTION Reparations de moulins à laver de tous genres 28 ans d'expérience et ouvrage garanti. D. Bélair, 86 Delorimier 4-1401 63-J.N.O

CENTRE des APPAREILS BEATTY — Reparations tous genres experts compétents, service rapide et courtois 71 rue Laval, Hull Tél: 4-4540 63-J.N.O

DACTYLOTYPES à vendre, reparées et louées. Prix special d'etudiants: louées pour trois mois, $10.50 — W. B. Dymond, 24, ave Stevens Eastview. Tél: 3-6412 63-J.N.O

LAVEUSES ET REPASSEUSES électrique reparées par representant de la compagnie "Easy" Ouvrage garanti. J. Hammond 184, Murray Tél: 4-3379 63-J.N.O

BEATTY WASHER STORE
NOTRE NOUVEAU MAGASIN est prêt à vous servir à 205 RIDEAU Lessiveuses Beatty à l'électricité et à la gazoline; repasseuses Beatty et notre réputé aspironettoyeur Beatty; radios, etc Tél: 3-6234. 633-J.N.O

E. ROY Réparations de laveuses de toutes sortes. S'adresser: 14 Guertin, Hull. Tél: 2-6021. 63-J.N.O

REPARATIONS DE MACHINES A LAVER
SERVICE CONNOR directement de la manufacture. Prepose habile. Veritables parties Connor. Nous allons chercher et livrons les machines J. H Connor & Son Limited, 10, rue Lloyd Tél: 5-1824 63-J.N.O

Avis divers (66)

CLEROUX: — A partir de cette date, je ne suis pas responsable des dettes contractées par mon épouse, Mme Lionel Cléroux (née Yvette Ducharme). Signé: Lionel Cléroux. 66-7

Direction de funérailles (67)

EMOND Hull. Service funéraire moderne. Kent et St-Laurent: 2-0982; boul. St-Joseph: 2-8144. 67

Monuments (69)

BANCHING - ST-MARTIN Enrg. — Profitez d'une réduction de 10 à 15% pour commandes du printemps 359 Maisonneuve, Hull 5-4931

MONUMENTS les mieux finis. — Prix spécial sur toute commande pour le printemps. J.-P. Laurin 107, rue Georges. Tél: 4-0417. 69-J.N.O

In Memoriam (73)

CHABOT — Parents et amis qui l'avez connue et aimée, souvenez-vous devant le Seigneur de Mme J.-Ernest Chabot, décédée le 6 janvier 1947. Accordez-lui le secours de vos prières. 73-6

LECLAIRE — A la douce mémoire de M. Alban Leclaire, décédé le 22 janvier 1948. La separation n'a jamais changé notre amour pour toi, enfant bien-aimé. Il n'y a que ceux qui t'ont aimé vraiment qui se souviennent. La pensée d'une mère ne faillit jamais. Mon cher Alban, ne nous abandonne pas; veille sur ton père, ta mère, tes frères et soeurs. — Ton père, ta mère, tes frères, tes soeurs qui ne t'oublieront jamais. 73-5

AVIS AUX CREANCIERS

AVIS est par les présentes donné que les personnes ayant des réclamations contre la succession de EXILDA PLANTE, de Billings Bridge, comté de Gloucester, veuve, décédé le ou vers le 14 décembre 1948, sont priées de déposer chez les procureurs soussignés de la succession, le ou avant le 10 février 1949, un mémoire complet de leurs réclamations assermenté et de tous titres détenus par icelles, et qué, après cette date l'exécuteur testamentaire distribuera les biens de la défunte parmi les ayants droit, ne considérant que les réclamations qui auront été dûment déposées.

Daté à Ottawa, ce 7 janvier 1949.
GUERTIN & GUERTIN,
Procureurs de l'exécuteur
Rémi Plante,
18, rue Rideau,
Ottawa, Ont.

(80) Médecins

Dr A. BARABE, 45A rue Principale Hull. Specialiste: maladie des yeux des oreilles, du nez et de la gorge Examen de la vue, operation des amygdales. Tel: 5-8148.

Dr PIERRE BEGIN, 93 rue Maisonneuve Hull. Medecine generale. Specialite: Poumons, Coeur. Rayon-X. Tél: 3-3043

Dr PHILIPPE BELANGER, 74, rue Laurier - est. Specialite: Chirurgie. Consultations: 2 à 4 h. et 7 h 8 h. p.m. — Tél: 4-0111.

D. G.-A. BERGERON, 111, rue Champlain, Hull Tél: 2-1248. Specialite: Rayons-X, estomac, foie, intestins, coeur poumons medecine interne. Consultations 9-12 a.m.; 1.30-4 7-8 p.m. et sur rendez-vous.

Dr HENRI BOURQUE, Edifice Medico-Dental, 150 Metcalfe Tel. 3-0892. Specialite: Maladies des enfants 80-290

Dr CORRIVEAU. Yeux, oreilles nez, gorge. 150, Metcalfe, Medico-Dental Bld. Tel: 5-4407.

Dr FRANÇOIS COTE: Specialiste en chirurgie générale et chirurgie des femmes. Consultations sur rendez-vous. 232 Metcalfe Tél: 5-1284.

Dr G. E. De HAITRE, 161, rue Stewart. Specialites: Chirurgie générale et maladies des femmes. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tel: 4-1244.

Dr E.-I. DESJARDINS, 138 rue Wellington, Hull MEDECINE GENERALE Consultations: 2 à 4 h et 7 à 8 h p.m. et sur rendez-vous. Tel: 2-2802.

Dr A. DROUIN, 318-319 édifice Transportation, 48 rue Rideau Specialite: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultations: 2 à 5 h et 7 à 8 h p.m Tel. 3-9162.

Dr EUGENE GAULIN: Urologie Consultations: à 3 h. et 7 à 8 h. p.m. 545 ave King-Edward. Tel: 4-2938.

Dr P.-H. LABELLE 4 Montcalm Medecine generale chirurgie maternite. Rayons-X. Bureau: 2 à 4 h. 7 à 8½ h Tel 3-8236

Dr J.-L. LAMY 211 rue Stewart Specialite: Chirurgie générale Consultations sur rendez-vous: 2 à 4 h Tél. 3-7026.

Dr ALFRED LaROCQUE — 418 rue Rideau. Specialite: Chirurgie Tél: 3-9454 Consultation sur rendez-vous.

Dr J.-ANTONIO LECOURS. 538 King Edward. — Tel: 4-1622 Specialite: Chirurgie. Consultations sur rendez-vous.

Dr E. PERRAS, 192 rue Principale Hull. Tél: 2-6754 Specialité: Rayons-X au bureau privé. Diagnostic et traitements. Consultations: 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h p.m.

Dr ARTHUR POWERS, medecine generale. Specialité: maladies pulmonaires et radiographie. 11 rue Front, Hull. — Pour rendez-vous, tél: 3-3614 à Ottawa, 135 Gloucester, de 2 h. à 4 h. et de 7 h. à 8 h Tél: 3-3614.

Dr HENRI RACINE B.A., L.M. C.C. Medecine, chirurgie et maternité 9e rue Montcalm Hull Heures de consultations 10 à 12 a.m., 1 à 6 p.m., 7 à 9 p.m et sur rendez-vous. Tél: jour et nuit: 5-2414.

Dr J.-L. ROSSIGNOL, 178 ave Laurier-est. Spécialités: Chirurgie osseuse fractures Consultations sur rendez-vous. — Tél: 4-0705.

D. V. SABETTA, 138, rue Cooper Specialite: maladie de la peau. Consultations: 11 à 12 a.m., 2 à 5 et 7 à 8 p.m., sur rendez-vous. Tél: 2-5537.

Dr DAMIEN ST-PIERRE, 495, rue Clarence, angle Charlotte Specialité Medecine - physiotherapie — Sur rendez-vous Tél: 3-4101.

Dr R.-E. VALIN, 165 ave Laurier-est Specialite: Chirurgie exclusivement. Consultations: 1 à 2 p.m. et sur rendez-vous Tél: 4-0337

Dr HORACE VIAU 467 rue Rideau. Spécialité: Maladies des enfants exclusivement. Consultations: 1 à 4 h. et sur rendez-vous Tél: 4-2240.

Dr JOS-C. WOODS, Sussex et Cathcart Spécialité: Chirurgie Consultations: — tous les jours de 1 h. à 3 h., aussi les lundis, mercredis et vendredis de 6 à 8 h. Tél: 3-5350.

C'est la vie!



ON DEMANDE (Hommes)

INGENIEURS ou ARCHITECTES

Emploi immédiat comme représentant d'architecte pour construction locale.

Expérience requise dans le génie en charpente, électricité et mécanique.

Références exigées

S'adressez

L'Egypte . . .

(Suite de la 1ère page)

six autres réfugiés auraient été blessés. De plus, il accuse les Juifs d'avoir semé des mines sur une route égyptienne après l'heure de la cessation des hostilités.

On sait que l'Egypte a déclaré au quartier général de la trêve, à Haïfa, que la guerre se poursuit en territoire égyptien. La plainte logée dit que les Israélites n'ont pas évacué les positions prises samedi dans la zone de Rephat et d'el Arich.

L'orsqu'on lui a demandé si l'Egypte projette encore d'envoyer des représentants pour négocier un armistice avec les Juifs, il répondit: "Les Juifs ont maintenant cessé le feu et nous envoyons des représentants à la séance qui doit avoir lieu, à Rhodes, dès mardi ou mercredi prochain, sous la direction des Nations Unies."

Décès
(70)

BELAIR — Décédée à la demeure de son fils, M. Isidore Bélair, 9 chemin Marier, Eastview, Ontario, dimanche le 9 janvier 1949, Mathilda Paquette, épouse de feu Ovila Bélair, à l'âge de 78 ans. Funérailles mercredi le 12 janvier à 7 h. 45 a.m., de l'adresse ci-haut mentionnée, pour service à l'église St-Charles à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 70-7

BETTEZ — Décédé dans un hôpital local, dimanche le 9 janvier 1949 Charles Bettez, époux d'Alphonsine Girard, à l'âge de 58 ans. Funérailles mercredi le 12 janvier à 7 h. 45 a.m., des salons funéraires Gauthier, 259 rue St-Patrice, pour service à la Basilique à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame. 70-7

BRUNETTE — Dimanche le 9 janvier 1949, dans un hôpital local est décédée Berthe St-Jacques, à l'âge de 33 ans, épouse d'Emile Brunette, demeurant chemin de Chelsea. La dépouille mortelle repose aux salons funéraires Emond Blvd St-Joseph. Funérailles mardi le 11 janvier, en l'église St-Raymond, où le service sera chanté à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. 70-6

CHARRON — Décédée dimanche, le 9 janvier 1949, à sa résidence, 68 rue St-Jean-Baptiste, Pointe-Gatineau, Agnès Pilon, épouse de Teddée Charron, à l'âge de 70 ans et 9 mois. Elle repose à la résidence de son frère, Siméon Pilon, 101, rue St-Jean-Baptiste, Pte-Gatineau. Funérailles mardi le 11 janvier à 7 h. 25, pour un service à l'église St-François de Sales, Pte-Gatineau, à 8 h. Inhumation au cimetière paroissial. 70-6

DUBE — Décédé dans un hôpital local, samedi le 8 janvier 1949, Roland Dubé, époux de Cécile Dubé, à l'âge de 38 ans. Funérailles mardi le 11 janvier à 7 h. 40 a.m., des salons funéraires Gauthier, 259 rue St-Patrice, pour service à l'église Ste-Anne à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame. 70-6

GOUGEON — Décédée dans un hôpital local, dimanche le 9 janvier 1949, Jeanne Fortin, épouse de Lionel Gougeon, à l'âge de 43 ans. Funérailles mercredi le 12 janvier à 7 h. 45 a.m., des salons funéraires Gauthier, 733 rue Somerset-ouest, pour service à l'église St-Jean-Baptiste à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame, Hull, Qué. 70-7

LAFLAMME — A la demeure de ses parents, Orléans, Ont., samedi le 8 janvier 1949, Paul Laflamme, enfant de M. et Mme Gaston Laflamme (née Doris Blais), à l'âge de 19 mois. Les funérailles ont eu lieu dimanche le 9 janvier à 3 h. 15 p.m., de l'adresse ci-haut mentionnée, pour l'église St-Joseph d'Orléans, où la cérémonie des Anges a eu lieu à 3 h. 30. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial. 70-6

LaROCQUE — Décédée à la résidence de sa fille, Mme Isidore Reny, 150 rue Guigues, vendredi le 7 janvier 1949, Julie Bertrand, épouse de feu F.-X. LaRocque, à l'âge de 87 ans. Funérailles mardi le 11 janvier à 7 h. 45, des salons funéraires Gauthier, pour se rendre à la Basilique où le service sera chanté à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 70-6

RENAUD — Décédé subitement dimanche le 9 janvier 1949, Théophile Renaud, époux de Marie Renaud, à l'âge de 67 ans. Funérailles mardi le 11 janvier à 7 h. 15 a.m., des salons funéraires Horace Racine et Robert Ltée, 260, rue Besserer, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera chanté à 7 h. 30. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 70-6

ROY — Décédée dans un hôpital local, dimanche le 9 janvier 1949, Victoria Lambert, épouse de feu Michael Roy, à l'âge de 85 ans. Funérailles mercredi le 12 janvier à 7 h. 40, des salons funéraires Gauthier, 259 rue St-Patrice, pour service à l'église Ste-Brigitte à 7 h. 45. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 70-7

VALLEE — Dans un hôpital local, dimanche le 9 janvier 1949, est décédé Napoléon Vallée, époux bien-amié d'Alda Cayer, à l'âge de 84 ans. La dépouille mortelle repose aux salons funéraires W. J. Landreville, 578 rue Somerset-ouest. Les funérailles auront lieu mardi le 11 janvier; départ à 7 h. 45, pour service en l'église St-Jean-Baptiste où le service sera chanté à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 70-6

Les Petites Annonces du DROIT
ne coûtent pas cher et rapportent d'abondants résultats
Signalez 3-4061 et demandez le service des annonces classées.

AUTOMOBILES
SERVICE D'AUTOMOBILES CHRYSLER, PLYMOUTH et CAMIONS FARGO
PATTERSON MOTORS LTD.
245, rue Rideau Tel. 3-4081

Différend . . .

(Suite de la première page)

vrier et socialiste, avait affirmé que son parti ne se sentait en rien étranger à la masse des catholiques croyants et qu'il n'avait nullement l'intention de s'ingérer dans les affaires de l'Eglise, mais qu'il adoptait le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et celui de la laïcité de l'enseignement.

Le texte de la lettre n'est pas divulgué mais l'initiative de l'épiscopat polonais aurait été favorablement accueillie dans les milieux officiels, la menace de porter les différends existant entre l'Eglise et le Gouvernement devant l'opinion catholique, sous forme de lettre pastorale, ne devant être mise à exécution qu'en dernier ressort.

Les principaux points de divergences entre l'Eglise et l'Etat concernent les problèmes de l'éducation et, notamment, des écoles privées, ainsi que les arrestations de prêtres.

On affirme dans les milieux catholiques que 200 prêtres, notamment de la région de Cracovie, seraient actuellement emprisonnés alors que la presse, de son côté, se borne à annoncer de temps à autre la comparution en justice d'ecclésiastiques impliqués dans des affaires de moeurs.

Ces accusations ainsi que celles de collaboration dont seraient menacés les évêques De Kilce Sandomierz et Czestochova constituent les principales actions répressives en cours contre le clergé, le gouvernement ne désirant nullement, selon les mots prêtés à M. Vladislav Volski, ministre de l'Administration chargé des rapports avec l'Eglise, procurer par des voies politiques "l'auréole du martyre" à certains prêtres.

Hirohito . . .

(Suite de la première page)

Certains observateurs attirent l'attention sur l'article publié hier dans la presse japonaise par un correspondant américain considéré comme le porte-parole officieux du général MacArthur. Cet article intitulé "Si la guerre venait", examinait le rôle à jouer par le Japon en cas de conflagration mondiale partant d'Asie: "D'un point de vue militaire naturellement, si la guerre venait, les vastes ressources du Japon en potentiel humain entraîné seraient appréciées et sans aucun doute utilisées d'une façon ou de l'autre", dit-il.

"Nouveau . . .

(Suite de la première page)

en garde la Grande-Bretagne contre les dangers d'une influence analogue de l'Etat "sur les valeurs morales de la jeunesse".

Le cardinal Roques, archevêque de Rennes (France) a fait lire dans toutes les églises et chapelles de son diocèse une protestation contre l'arrestation du primat de Hongrie, Mgr Mindszenty. "Aux yeux de tous, conclut la protestation, dans la personne du primat de Hongrie éclate l'innocence d'un nouveau martyr de la liberté".

A New-York, le cardinal Francis Spellman a déclaré qu'il ne voyait pas par quel moyen "légal" les Etats-Unis pourraient empêcher la couronne sacrée de Saint-Etienne de tomber aux mains du gouvernement de Budapest.

L'archevêque de New-York a révélé à ce propos que le cardinal hongrois Josef Mindszenty avait demandé, lors de son voyage aux Etats-Unis, que la relique— don du pape Sylvestre à Saint-Etienne en l'an mille et actuellement en possession du gouvernement militaire amérilain en Autrihhe—ne soit pas remise aux communistes, mais au contraire au Saint-Siège.

L'ONU . . .

(Suite de la première page)

complique aujourd'hui du fait que la Grande-Bretagne, à ce que l'on dit, s'apprête à demander aux Nations Unies de prendre des mesures immédiates et énergiques contre l'Israël pour l'abbattage de cinq avions de la R.A.F.

Dans l'intervalle, les autorités israélites ont protesté à un représentant de l'ONU à Haïfa contre l'atterrissage de troupes britanniques à Akaba, en Transjordanie.

Arthur Lourie, représentant intérimaire de la mission israélite ici, a conféré hier soir à New-York avec Trygvie Lie, secrétaire général de l'ONU. Un porte-parole israélite a déclaré que Lourie aurait demandé des renseignements sur les mesures que l'ONU pourrait prendre en vue de "sauvegarder la paix" en Terre sainte par suite des mouvements militaires britanniques dans le Moyen-Orient.

Le Daily-Herald de Londres, organe du parti travailliste en Grande-Bretagne, a laissé entendre que les représentants britanniques ici recevront l'ordre de demander au Conseil de mettre dès demain à l'étude, et cela à titre d'urgence, les incidents touchant l'abattage des avions de la R.A.F. Le chef de la délégation britannique, sir Alexander Cadogan, est attendu aujourd'hui à New-York à bord du **Queen Mary**.

Sabotage . . .

(Suite de la première page)

M. Vanderbelde a déclaré ensuite que dans la ville de Djambi même la centrale électrique et la plupart des grands bâtiments et marchés avaient été brûlés tandis que 65 pour cent du quartier chinois a été rasé, laissant 7,000 Chinois sans abri. Les stocks de riz on tété pillés ou détruits provoquant la disette. Les premiers envois de denrées alimentaires **ont été faits par avions de Palembang.** Le docteur Vandervelde a ajouté que le chef de l'administration locale républicaine et d'autres Indonésiens avaient accepté de coopérer avec les Hollandais.

Hausse du lait à Brockville

BROCKVILLE (PC) — Les distributeurs locaux ont augmenté de 1c le prix de la pinte de lait pour se conformer à la récente décision du comité provincial d'arbitrage. Le consommateur paie maintenant le lait 18c la pinte.

Israël . . .

(Suite de la 1ère page)

taillé sur la situation critique qui prévaut au Moyen-Orient à la suite de la descente de cinq appareils de la RAF par les Juifs. La séance a été convoquée d'urgence par le premier ministre Attlee dans le but apparent de projeter la prochaine mesure de la Grande-Bretagne et pour déterminer peut-être jusqu'où ce pays ira dans la fortification de ses bases terrestres, aériennes et navales dans ce coin du globe.

L'importante séance britannique a lieu à la suite des vives protestations faites auprès d'Israël en marge de la destruction des appareils, vendredi.

Dans l'intervalle, une dépêche de Tell-Aviv mande que le représentant israélite a refusé d'accepter la protestation britannique parce qu'elle était adressée "aux autorités juives à Tell-Aviv" et non au gouvernement provisoire d'Israël. C'est la deuxième fois que les Juifs refusent un mémoire en autant de jours.

Si le gouvernement britannique veut que la protestation parvienne à Tell-Aviv, il devra probablement la transmettre par un tiers pays — comme la Russie ou les Etats-Unis — qui entretient des relations diplomatiques avec l'Angleterre et Israël.

Selon des sources bien renseignées, il est probable que la Grande-Bretagne soumette une demande au Conseil de Sécurité, exigeant que les Juifs demeurent à l'intérieur de leurs frontières et qu'Israël rembourse la perte des avions et des pilotes.

Pendant que ces choses se déroulent, la Grande-Bretagne hâte le déploiement de ses troupes en Méditerranée. Deux frégates de la Marine royale sont parties hier de Malte pour Chypre, près de la côte de Palestine. Le porte-avions **Triumph** et le croiseur **Phoebe,** croisant dans la Méditerranée, ont été rappelés pour rejoindre d'autres navires de guerre. Tous les marins britanniques ont été privés de congé.

Samedi, le Foreign Office a annoncé que l'on a transféré des troupes de la zone du canal de Suez au port transjordanien d'Aqaba, sur la mer Rouge. Il est probable que d'autres divisions soient envoyées dans ce port. En occupant Aqaba, les Britanniques ont fortifié au moins une section de la frontière qui divise la Palestine et la Transjordanie.

Une dépêche de Tell-Aviv mande que le gouvernement israélite a protesté, auprès d'un représentant des Nations Unies à Haïfa, contre le débarquement des troupes britanniques à Aqaba. Il considère ce débarquement "une menace" à la position du jeune Etat dans le Negev. Il demande que des observateurs des Nations Unies soient envoyés sur les lieux pour voir si les Britanniques n'ont pas franchi la frontière israélite.

Un communiqué du ministère britannique de l'Air a déclaré que les aviateurs ont reçu l'ordre de considérer "hostile tout avion juif rencontré au-dessus du territoire égyptien".

Paix . . .

(Suite de la 1ère page)

traordinaire à la date fixée à juillet 1952.

I président estime, en outre, que pour atteindre cet objectif "il est aussi extrêmement important que les Etats-Unis entreprennent, par l'intermédiaire d'un programme d'accords commerciaux à base de réciprocité, plus étendu et contenant moins de restrictions, des ajustements dans notre commerce extérieur qui contribueront à assurer un niveau plus élevé et un meilleur équilibre dans le commerce mondial".

La Chambre des représentants et le Sénat devront prévoir de nouveaux crédits avant la fin de l'année fiscale courante afin de permettre à l'ERP de continuer sans interruption, affirme le président Truman. En conséquence, des crédits supplémentaires de 1,250 millions de dollars pour le restant de l'année fiscale devront être prévus outre les 4,300 millions demandés pour l'année fiscale 1949-1950.

Le président note que les crédits en vue d'assurer le relèvement de l'Europe "nous repaieront de nombreuses fois sous forme d'augmentation de notre force et d'une meilleure organisation en vue de la paix".

Quant à l'ampleur des autres programmes d'aide, elle ne peut pas être précisée avec exactitude à l'heure actuelle, notamment l'aide à la Grèce, à la Turquie, à la Chine et à la Corée.

Le président souligne ensuite le coût du programme de secours dans les régions occupées, principalement en Allemagne et au Japon, est estimé provisoirement à environ 1 milliard de dollars pour l'année fiscale 1950 — soit une diminution sensible par rapport à la précédente.

Cette estimation comprend des fonds destinés à continuer le programme de relèvement du Japno. Le président estime qu'avec ces sommes supplémentaires pour le relèvement ainsi que l'aide de l'ECA à l'Allemagne dans la prochaine année fiscale, "des progrès vers le relèvement économique dans les régions occupées devrait continuer avec, comme résultat, une nouvelle diminution des dépenses dans les prochaines années".

Le président révèle ensuite qu'il demandera au Congrès de voter une loi autorisant le paiement de 17 millions de dollars de dommages de guerre aux nations neutres de l'Europe.

Défense . . .

(Suite de la première page)

a souligné que ces recommandations budgétaires pour la défense nationale "sont fondées sur un programme de préparation militaire allié à l'Etat de mobilisation immédiate... conforme à notre conception traditionnelle de la puissance militaire servant à notre défense".

Détaillant le programme américain de préparation militaire, le président a donné au Congrès les précisions suivantes sur les effectifs et le matériel envisagés pour les trois armes:

1° Aviation: Effectifs: 412,000 officiers et hommes en service actif, plus 45,000 dans la garde nationale aérienne; quant au matériel d'aviation, il devrait être pourvu à la fin de 1950 de 9,200 avions de tous les types allant des avions d'instruction aux plus gros bombardiers.

2° Armée: Effectifs de 677,000 officiers et hommes de troupe nécessaires au maintien de 10 divisions aux effectifs maximums de 59 bataillons, le tout renforcé de 325,000 hommes dans la garde nationale et une réserve à l'entraînement de 230,000 hommes. Le président a souligné à ce propos que, vu les responsabilités d'occupation incombant aux Etats-Unis, environ 40 pour cent des effectifs de l'armée américaine seront stationnés hors des Etats-Unis.

3° Marine: Effectifs: 527,000 officiers et marins plus 281,000 dans la réserve ou à l'instruction en 1950; 731 navires dont 288 bateaux de guerre renforcés par une aviation autonome disposant de 7,450 appareils.

Compte tenu du programme de revision des soldes pour les officiers et les hommes de troupe des trois armes, les dépenses de la défense nationale représenteront $3,100 par homme en 1950.

41 milliards . . .

(Suite de la première page)

gets précédents pour les forces armées des Etats-Unis.

En regard des dépenses prévues au budget, le président des Etats-Unis recommande au Congrès le vote de la législation nécessaire pour augmenter les recettes gouvernementales d'environ 4 milliards de dollars sur l'exercice précédent, ce revenu supplémentaire devant provenir, suggère-t-il, d'une augmentation des impôts sur les sociétés et de l'impôt général sur le revenu.

Les dépenses prévues dans le budget présidentiel se montent à: $41,857,777,869 (contre $40,180,-017,813 pour l'exercice 1948-1949) dont les postes principaux sont les suivants:

Défense nationale, $15,267,000,-000 dont, 3,556 millions pour le département de l'Air, 4,690 millions pour le département de la Marine et 6,625 millions pour le département de l'Armée.

Affaires internationales, 6,709 millions, dont 4,500 pour l'ECA et 355 pour les autres programmes américains d'aide à l'étranger.

Anciens combattants, 5,313 millions.

Service de la dette publique, 5,450 millions.

Sécurité et assurances sociales, 1,908 millions.

"Reconstruction Finance, Corporation", 184 millions.

Banque d'exportation et d'importation, 146 millions.

Commission de l'énergie atomique, 725 millions.

Les estimations de recettes budgétaires — dont l'ensemble sera fourni par l'application de la législation actuelle et le supplément des 4 milliards nécessaires à boucler le budget par des impôts nouveaux—s'élèvent à un total de $40,984,645,347 (contre $39,580,-311,582 pour l'exercice précédent).

Les recettes provenant notamment de l'impôt général sur le revenu, 19,788 millions; impôts sur les sociétés, 12,252 millions; impôts indirects, 7,900 millions; impôts sur les salaires, 5,284 millions.

Aucune . . .

(Suite de la première page)

parément dans l'après-midi d'hier.

Ces milieux ajoutent que le gouvernement nationaliste désire connaître la création des "quatre Grands" devant cette politique, et que l'initiative éventuelle en vue d'une médiation émane des "quatre Grands" plutôt que du gouvernement nationaliste lui-même.

Par ailleurs un porte-parole du gouvernement a officiellement démenti l'information selon laquelle le généralissime Tchang Kaï Chek quitterait Nankin prochainement pour Formose.

Le porte-parole a déclaré qu'il était "autorisé à démentir catégoriquement les nouvelles suivant lesquelles le généralissime irait prochainement se reposer à Formose. Ces nouvelles sont de simples rumeurs sans le moindre fondement".

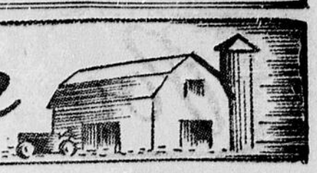
"Pénible . . .

(Suite da la première page)

sa demande d'augmentation des impôts sur les revenus individuels et les sociétés ,le président table sur les recettes suivantes: Produit de l'impôt général sur le revenu: 19,135 millions, impôts successoraux: 605 millions; impôts sur les sociétés: 12,252 millions, impôts indirects: 7,900 millions, recettes douanières: 407 millions; recettes diverses 1,831 millions.

Voici la composition exacte du chapitre des recettes estimées qui tient compte des 4 milliards d'impôts nouveaux demandés par le président: Impôt sur le revenu: 19,788 millions; impôt sur les sociétés: 12,252 millions, impôts indirect: 7,900 millions; impôt sur les salaires: 5,284 millions; douanes: 407 millions; recettes diverses: $1,830,736,347, soit un total de $47,461,736,347 dont doivent être déduits $6,477,091,000 représentant les remboursements du trop perçu des impôts et les fonds d'assurance des ar iens combattants. Les estimations des recettes sont donc de $40,984,645,347.

La vie agricole



Les conventions collectives

L'intéressant mémoire présenté le 29 décembre aux ministres québecois par l'Union catholique des cultivateurs se bornait à une seule question ou à une seule demande. Il priait donc le gouvernement de faire adopter par le Parlement provincial, dès la prochaine session, qui s'ouvrira le 19 janvier, une loi de conventions collectives pour la vente des produits de la ferme.

On sait un peu ce que sont des conventions collectives par ce qui se passe dans le monde du capital et du travail salarié. Elles permettent aux ouvriers organisés de négocier avec leurs patrons des contrats collectifs déterminant toutes les conditions de l'embauchage, pour une période donnée. Elles bénéficient de ce qu'on appelle l'extension juridique, selon des modalités prescrites. De la sorte, les ouvriers sont capables d'obtenir des avantages et une protection dont ils étaient privés lorsqu'ils agissaient individuellement et qu'ils étaient à peu près laissés à la merci de leurs employeurs.

Il devenait inévitable que les cultivateurs groupés dans une association professionnelle comme celle de l'U.C.C. voulussent aussi un bon jour recourir à ce même moyen des conventions collectives pour la vente de leurs produits. Ils veulent être les maîtres de leurs propres affaires comme le sont les ouvriers salariés. Actuellement, pour disposer sur le marché de ce qu'ils produisent, ils doivent accepter ou subir les prix qu'on leur offre. Faute d'être organisés, en vertu d'une loi spéciale, pour opérer leurs transactions, ils sont incapables de se protéger et de se défendre comme il conviendrait. Chacun est laissé à son caprice ou à sa propre décision, et surtout aux exigences des acheteurs.

Une loi de conventions collectives remédierait grandement à cette situation. Les tractations se feraient entre chaque association de producteurs reconnue et le ou les acheteurs, qui seraient obligés de traiter avec elle.

Il y a quelques années déjà que l'U.C.C. étudie ce problème de la vente des produits agricoles, et la convention collective constitue la solution à laquelle elle est arrivée. Et c'est pourquoi elle demandait aux ministres québecois, le 29 décembre, de légiférer sans tarder à ce sujet.

Ce n'est pas, de reconnaître l'U.C.C., que ce remède résoudrait toutes les difficultés auxquelles l'agriculture doit faire face, mais il apporterait une amélioration notable, serait l'ouverture d'une nouvelle voie qui conduirait à d'autres réalisations fort désirables.

Il semble bien que la requête de l'U.C.C. a été bien accueillie à Québec, quant à son principe. Mais on a fait remarquer qu'il s'agissait d'une matière difficile et complexe, que l'on n'aurait guère le temps, cette année même, de préparer, discuter et faire adopter la loi qu'il faudrait. La demande a pourtant été présentée bien avant l'ouverture de la session, précisément afin que les législateurs pussent avoir le loisir de l'étudier et de lui donner suite.

Quoi qu'il en soit, on peut être sûr que l'Union catholique des Cultivateurs ne laissera pas tomber sa réclamation, même si l'on juge à propos, pour le moment, de ne pas y faire pratiquement droit. Elle saura revenir à la charge et, avant longtemps peut-être, on se rendra à ses instances.

Ce n'est sans doute pas que le gouvernement ne soit pas bien disposé à l'égard des cultivateurs et de l'agriculture, mais on sait qu'il est astreint à bien des soucis divers et à une multitude d'affaires. Aussi lui arrive-t-il d'hésiter et de temporiser devant la perspective d'introduire dans les lois des innovations d'importance.

Il a tout de même réglé il y a une dizaine d'années, le problème du crédit agricole, et il n'y a pas de doute qu'il saura aussi agir, le plus tôt possible, relativement à celui que pose toujours la vente des produits de la ferme.

Henri LESSARD

Activités des coopératives agricoles de l'Ontario

Selon un relevé fait conjointement par le ministère fédéral de l'Agriculture et le ministère de l'Agriculture de l'Ontario, 228 coopératives régionales et 204 compagnies de fabrication de fromage et de beurre appartenant à des fermiers, exerçaient leurs activités en Ontario au cours de l'année 1946-1947. En plus, la United Farmers' Co-operative Co. Ltd., coopérative centrale provinciale pour la vente des produits et approvisionnements de ferme, était en activité. Les ventes totales de ces organisations se sont chiffrées par $79,023,349.

De tous les produits de la ferme vendus sur le plan coopératif, les bestiaux ont été le plus important, se chiffrant par 27 p. 100 du total. Viennent ensuite les fruits et légumes, les produits laitiers, les oeufs et la volaille, les grains et la semence, la laine et les produits variés de toutes sortes. Les grains, d'alimentation et de semence, forment plus de la moitié des approvisionnements distribués par l'entremise des coopératives de l'Ontario. Les épiceries et les viandes viennent en second lieu, formant environ 17 p. 100 de la distribution. Les approvisionnements généraux de ferme et les engrais ont formé environ 5 p. 100 chacun. Les autres approvisionnements n'ont tenu qu'un rôle de moindre importance.

Les membres et actionnaires sont au nombre de 65,533 dont 51,786 sont considérés comme membres et clients actifs. On estime que le nombre de clients qui ne font pas partie de la coopérative est de 46,897, soit 46.4 p. 100 du nombre total des clients.

Les coopératives ont employé 4,135 personnes et 173 organisations dont les gages et salaires se sont chiffrés par $3,352,423.

D'autres organisations du type coopératif fonctionnant dans l'Ontario au cours de la période 1946-1947 comprenaient des compagnies mutuelles d'assurance-incendie pour les fermiers, des compagnies locales de téléphone, des groupes de fermiers formés en sociétés d'affaires. Vingt cercles de fermires sur 35 ont rapporté des achats en groupes d'approvisionnements de ferme pour une valeur de $304,221.

De septembre à octobre, les prix reçus par les cultivateurs des Etats-Unis pour les produits laitiers ont diminué, contrairement aux augmentations saisonnières habituellement enregistrées au cours des autres années. Les réductions de prix des produits laitiers fabriqués ont provoqué une baisse du prix du lait destiné à la fabrication. Le prix de gros moyen reçu par les cuitivateurs a été de $4.93 les 100 livres en octobre comparativement à $4.98 en septembre.

Le prix du lait liquide a diminué en octobre dans le centre des Etats-Unis où l'on a établi une formule de prix; sur les autres marchés, les prix n'ont enregistré aucun changement bien qu'ils augmentent généralement pendant cette période. En 1948, la consommation de crème et de lait liquides atteindra environ 390 livres par personne par comparaison à 400 en 1947 et à la moyenne d'avant-guerre de 340 livres. Le montant dépensé par les consommateurs pour du lait liquide est encore supérieur à la normale par rapport à leurs revenus.

L'élevage des dindons dans quelques comtés

M. Ulric Gauthier, instructeur avicole de la région de Québec-sud, comprenant les comtés de Lévis, Dorchester, Bellechasse et Lotbinière, a fait une enquête pour déterminer exactement le pourcentage de mortalité enregistré au cours de l'élevage. Il communique au Service de l'Information les résultats que voici:

Le district étudié comprend 29 paroisses où 206 aviculteurs s'adonnent à l'élevage des dindons. Le nombre d'oiseaux en élève cette année s'établit à 44,831 dont 6,831 sont morts durant la saison. Le pourcentage de mortalité varie avec les paroisses d'un minimum de 4.25% (Ste-Justine de Dorchester) au maximum de 34.8% (St-Benjamin). Le pourcentage moyen s'établit à 15.2%.

Chaque éleveur garde en moyenne 200 dindons. Le troupeau le plus considérable (1500 oiseaux) se rencontre chez M. Roch Simoneau, de St-Agapit, où cependant il n'a été perdu que 70 sujets.

Le rapport souligne le succès remarquable remporté par un cercle de jeunes aviculteurs de Villeroy. Ses 12 membres débutants ont commencé en juin avec un total de 1535 dindonneaux; ils n'en ont perdu que 94 ou 6.12% Magnifique début, illustrant les possibilités de réussite lorsqu'on suit son affaire de près et qu'on observe fidèlement les directives de techniciens compétents. Quant au nombre d'éleveurs par paroisse, Frampton vient en tête avec 66 gardant 14,361 dindes; St-Léon de Standon vient en second lieu avec 25 gardant 6,790 oiseaux.

L'épreuve de la tuberculine se révèle une méthode sûre

L'épreuve de la tuberculine, effectuée par un vétérinaire expérimenté, constitue l'une des méthodes les plus sûres qu'on connaisse pour découvrir l'infection tuberculeuse chez les animaux.

En se servant de tuberculine comme agent de diagnostique et en appliquant des mesures sanitaires saines et qui ont fait leurs preuves, les vétérinaires du ministère fédéral de l'Agriculture ont réussi à extirper la tuberculose bovine d'un grand nombre de comtés, de municipalités et de districts du Canada. Ce service fait l'objet d'une demande nationale, et tous les vétérinaires ministériels disponibles, ainsi que plusieurs vétérinaires praticiens s'occupent de cette tâche importante. Près de 5,000,-000 d'animaux, soit approximativement la moitié de la population bovine du Canada, sont présentement sous la surveillance de la Division de l'hygiène vétérinaire du ministère fédéral de l'Agriculture en vue de l'extirpation de la tuberculose bovine.

L'extirpation de la tuberculose des troupeaux canadiens est de la plus haute importance pour les raisons suivantes:

1) Comme elle peut être transmise à l'homme, la tuberculose bovine constitue une menace à la santé publique par le contact avec des animaux malades ou la consommation de produits animaux malades ou la consommation de produits animaux infectés.

2) Déchets animaux: passant généralement inaperçus dans les troupeaux non surveillés jusqu'à ce que tout le troupeau ait été ruiné.

3) Les animaux tuberculeux, abstraction faite de l'élevage, du type, du sexe ou de l'âge, ne valent généralement que ce que la carcasse rapporte à l'abatage pour fins alimentaires ou comme engrais.

4) Etant donné l'activité actuelle dans le commerce des bovins, la présence de la tuberculose dans les troupeaux canadiens constitue une menace continue aux troupeaux de valeur exempts de maladie.

5) La prospérité de l'industrie bovine canadienne dépend de la possibilité d'écouler le surplus de bestiaux et de produits de bestiaux sains sur les marchés extérieurs. A moins que les bovins canadiens soient libres de maladies, surtout de tuberculose et de brucellose, ils ne peuvent être exportés, sauf pour l'abatage immédiat.

Le propriétaire d'un troupeau sans maladies ne devrait pas accepter d'animaux qu'il désire ajouter à son troueau à moins que ces animaux proviennent de troupeaux avant le même état de santé ou officiellement certifiés comme exempts de maladies.

Le grand rôle de la chaux en agriculture – Principales fonctions

On admet généralement que les sols de la province de Québec requièrent de la chaux pour permettre de donner leur plein rendement. Le manque de chaux est spécialement manifeste chez les sols sablonneux et sablo-argileux.

On reconnaît qu'un sol a besoin de chaux par la végétation naturelle qui pousse sur les sols acides, par exemple, l'oseille, les queues de renard, les boutons d'or etc.; par le sol lui-même car bon nombre de terres noires et plusieurs terres argileuses difficiles à travailler seraient beaucoup améliorées par une bonne application de chaux; enfin par l'analyse du sol et il existe aujourd'hui plusieurs méthodes rapides d'analyses pour déterminer les besoins du sol en chaux.

La chaux joue un grand rôle en agriculture et voici quelques-unes de ses principales fonctions dans le sol.

Elle corrige l'acidité du sol. Certaines plantes telles que le trèfle et la luzerne, par exemple, poussent mal ou pas du tout dans les terrains acides. L'emploi de la chaux favorisera donc leur croissance. De plus, la chaux agit sur la structure du sol en rendant plus friables les sols lourds et en augmentant le pouvoir absorbant des sols légers.

L'amendement calcaire favorise aussi le développement des micro-organismes. Ces derniers activent la décomposition de la matière organique et sont nécessaires à la croissance des plantes, spécialement des légumineuses. Dans certains cas la chaux favorise la lutte contre certaines maladies végétales en procurant plus de vigueur aux plantes et en faisant que le foyer n'est pas propice au développement des microbes ou des fungi. Toutefois l'application de la chaux sur un terrain destiné à la culture des patates et de certaines crucifères n'est pas recommandable à cause de la maladie de la galle qui s'ensuivra.

Les nombreuses expériences conduites sur les stations expérimentales et sur les stations de démonstration et les observations faites chez les cultivateurs ont démontré en toute évidence que la chaux a un effe marqué sur le rendement des récoltes. Les quantités à appliquer peuvent varier suivant le degré d'acidité du sol et les récoltes qui sont cultivées. Le cultivateur devrait donc faire déterminer la quantité qu'il faudra épandre en faisant faire l'analyse de son sol à un laboratoire des sols ou en consultant son agronome. A la Station Expérimentale de Normandin, une application d'une tonne et demie de pierre à chaux moulue s'est avérée suffisante pour corriger l'acidité mais une application similaire, six ans plus tard, a été nécessaire pour maintenir un bon équilibre dans le sol. Les bons effets de ces applications se sont manifestés par l'augmentation de la production des récoltes et spécialement par la meilleure venue de la luzerne.

L'application de la pierre à chaux peut s'effectuer soit au printemps, soit à l'été ou à l'automne. Elle peut être épandue sur le labour, sur le terrain hersé et même en couverture sur les prairies et les pâturages.

ADIEU À LA CONSTIPATION!
Une femme obtient un soulagement définitif de sa constipation grâce à cette fameuse céréale
Souhaitez-vous ne plus avoir de soucis au sujet de la constipation? Lisez donc cette lettre spontanée:



"J'ai souffert pendant des années jusqu'à ce qu'une de mes amies me dise 'essayez le KELLOGG'S ALL-BRAN.' Le résultat fut merveilleux! J'en mange chaque jour depuis — et je ne manque pas. Je tiens à dire à tous ceux qui sont constipés d'essayer cette délicieuse céréale Kellogg!" Mlle Yolande Lord, 6, rue Deslauriers, Québec.

Si *vous* souffrez de constipation due à un manque de volume dans votre alimentation, vous pouvez en être débarrassé pour *la vie* si vous mangez une once de KELLOGG'S ALL-BRAN chaque jour et buvez beaucoup d'eau. ALL-BRAN n'est *pas* un purgatif, mais une savoureuse céréale régulatrice. Mangez-la comme céréale ou sous forme de muffins pour obtenir des résultats *naturels*. Si après en avoir utilisé un carton vous n'êtes pas *complètement* satisfait faites-vous rembourser le *double* de votre argent comme il est garanti sur le carton. Procurez-vous le délicieux ALL-BRAN chez votre épicier aujourd'hui. Fait par Kellogg's de London, Ontario.



Important!
CHANGEMENT D'HORAIRE
COLONIAL COACH LINES
EN VIGUEUR, LE 14 JANVIER
VEUILLEZ VOUS PROCURER UN NOUVEL HORAIRE
ou — pour tous renseignements, consultez votre agent local, ou téléphonez à
2-5345
265, rue Albert — Ottawa


Le diocèse d'Ottawa donne $28,929 aux missions

Réponse de St-Laurent à Mgr Vachon: Mesures nécessaires

Au sujet du cardinal Mindszenty

Par Jean-Marie GELINAS

"Je suis convaincu que nul peuple n'a plus de répugnance que le peuple canadien pour les persécutions brutales, de plus en plus nombreuses, des chefs religieux dans les pays qui se trouvent à l'intérieur du rideau de fer".

C'est en ces termes que le premier ministre du Canada, M. Louis St-Laurent, a condamné, au nom du Canada, l'emprisonnement du cardinal Mindszenty, primat catholique de la Hongrie. Dans une lettre adressée à Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, M. St-Laurent expose la politique que le gouvernement fédéral suivra désormais à l'égard de la Hongrie qui, au mépris des traités qu'elle a signés, prive les catholiques de leur liberté et emprisonne leur chef, le cardinal Mindszenty, sous les accusations les plus fausses.

Le premier ministre révèle, dans sa lettre à Mgr Vachon, que le Canada, de concert avec les autres signataires du traité de paix avec la Hongrie, étudie "toutes les mesures qui pourraient permettre d'espérer une amélioration de la situation hongroise". "D'autre part", souligne-t-il, "nous désirons éviter toute action qui pourrait n'avoir d'autre effet que d'aggraver la persécution religieuse".

M. St-Laurent insiste, en outre, dans sa lettre à l'archevêque d'Ottawa, sur la violation du traité où la Hongrie s'est engagée à respecter les libertés fondamentales de tous ces citoyens. Il cite, à cet effet, l'article suivant du traité: "La Hongrie prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer à toutes les personnes relevant de sa juridiction, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, la jouissance des droits de l'homme des libertés fondamentales, y compris la liberté d'expression de la pensée, la liberté de la presse et de la publication, la liberté du culte, la liberté d'opinion et de réunion".

Selon les déclarations du ministère des Affaires extérieures, l'emprisonnement du cardinal Mindszenty constitue une violation flagrante de cette clause du traité, car le gouvernement du Canada, après avoir recueilli tous les renseignements possibles, considère que les accusations du gouvernement communiste de Hongris sont fausses.

Texte de la lettre

Le premier ministre St-Laurent a autorisé la publication de sa lettre à Mgr Vachon, car elle constitue l'énoncé de la politique du gouvernement fédéral en même temps qu'une protestation officielle du Canada contre la persécution en Hongrie.

Son Excellence Mgr Vachon a bien voulu communiquer le texte de ce document de grande importance internationale et le voici:

Cabinet du premier ministre

Ottawa, le 6 janvier 1949

Excellence Révérendissime,

Comme Votre Excellence en a déjà été avisée, sur réception de votre message du 29 décembre au sujet de l'arrestation du cardinal Mindszenty, mon secrétaire a communiqué avec moi à Québec, où je m'étais rendu à Noël pour y passer quelques jours.

J'ai aussitôt demandé au ministère des Affaires extérieures de donner instruction à nos représentants dans plusieurs capitales d'Europe, aussi bien qu'à Londres et Washington, d'obtenir tous les renseignements possibles au sujet de l'arrestation du cardinal Mindszenty. Nos représentants dans ces capitales étaient en même temps priés de nous faire connaître les mesures résultant de l'arrestation du cardinal, qui pourraient être à l'étude par les gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités."

Le traité de paix avec la Hongrie stipule que:

"La Hongrie prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer à toutes les personnes relevant de sa juridiction, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté d'expression de la pensée, la liberté de la presse et de publication, la liberté du culte, la liberté d'opinion et de réunion."

En conséquence, le gouvernement consulte les autres signataires du traité, en vue de prendre toutes les mesures qui pourraient permettre d'espérer une amélioration de la situation en Hongrie. D'autre part, nous désirons éviter toute action qui pourrait n'avoir d'autre effet que d'aggraver la persécution religieuse.

Un scandale mondial

Comme je l'ai dit dans un message radiophonique le 1er janvier, les persécutions brutales de plus en plus nombreuses des chefs religieux, dans les pays qui se trouvent à l'intérieur du rideau de fer, ont scandalisé tous les peuples de notre civilisation, et je suis convaincu que nul peuple n'en a plus de répugnance que le peuple canadien.

Je profite de l'occasion pour renouveler à Votre excellence l'expression de mes voeux les meilleurs pour la nouvelle année.

Votre respectueusement dévoué,

(signé) Louis St-Laurent.

Une augmentation de $2,000 sur 1947

Les sommes d'argent recueillies dans le diocèse d'Ottawa au cours de l'année 1948 pour le soutien des missions catholiques du monde entier accusent une augmentation de plus de $2,000 sur l'année 1947. Voilà ce qui ressort du rapport annuel présenté par Mgr Lucien Beaudoin, C.S., directeur diocésain de l'Oeuvre pontificale de la Propogation de la Foi.

L'an dernier, l'Oeuvre pontificale de la Propagation de la foi du diocèse et les autres organisations connexes ont recueilli la somme totale de $28,929.28, se répartissant comme suit:

Quête du dimanche des missions: $8,961.46;
Quêtes à domicile: $13,058.02;
Dons des institutions: $1,526.20;
Dons des écoles: $3,623.97;
Membres perpétuels: $240;
Dons pour la léproserie d'Adzopé: $300;
Dons divers: $1,219.63.

Nécrologie

Mme Ovila Bélair

Une paroissienne de l'église St-Charles, Mme Ovila Bélair (née Mathilda Paquette) est décédée dimanche à la demeure de son fils, M. Isidore Bélair, 9, chemin Marier, Eastview, après une longue maladie. Elle était âgée de 75 ans.

Née à Hawkesbury, Ont., le 11 août 1870, elle était la fille de feu Basile Paquette et de feu Mathilda Laframboise. Elle vivait à Eastview depuis un an et auparavant, elle avait demeuré à Ottawa durant 21 ans. Elle avait épousé à Hawkesbury, il y a 62 ans, Ovila Bélair, décédé en 1927.

Paroissienne de l'église St-Charles, Mme Bélair faisait partie du Tiers-Ordre de St-François.

Comme survivants, elle laisse 2 fils: Adélard Bélair, d'Orléans et Isidore, d'Eastview; une fille: Mme Napoléon Lavigne (Donalda), d'Ironside, Qué.; un frère, Basile Paquette, de Hull; deux demi-frères: Elie Monette, d'Ottawa et Regis Monette, d'Arnprior, Ont.; deux demi-soeurs: Mme Paddy McCarthy, de Hull et Mme Ferdina Martin, d'Ottawa; 20 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu le mercredi, 12 janvier, de la demeure du fils de la défunc, 9, Chemin Marier, à 7 h. 45, pour service en l'église St-Charles à 8 heures. L'inhumation se fera au cimetière N.-D. d'Ottawa.

Mme Lionel Gougeon

Une paroissienne de l'église St-Jean-Baptiste, Mme Lionel Gougeon, née Jeanne Fortin, est décédée dans un hôpital local, le dimanche 9 janvier, après une longue maladie. Elle était âgée de 43 ans et demeurait au numéro 827 de la rue Somerset-ouest.

Née à Hull, le 13 juin 1905, elle était la fille de feu Yves Fortin et de feu Christine Lamoureux. Il y a 23 ans, elle avait épousé à Hull, Lionel Gougeon, qui lui survit. Paroissienne dévouée de l'église St-Jean-Baptiste, Mme Gougeon était Dame du Rosaire.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils: le R. F. Yves, e.c., Jean-Yves, Guy et Lucien Gougeon, tous d'Ottawa; cinq filles: Mlles Estelle, Huguette, Gilberte, Viviane et Renée Gougeon, d'Ottawa; quatre frères: Yves et Louis Fortin, de Gatineau, Qué., Lucien et Hector Fortin, de Hull; ainsi que deux soeurs: Mme Ivanhoe Lamoureux, née Berthe, d'Ottawa et Mme Arthur Hudon, née Irène, de Wrightville.

La dépouille mortelle repose aux salons Gauthier, 733, rue Somerset-ouest. Le départ du cortège funèbre se fera à 7 h. 45, le mercredi 12 janvier, pour l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 8 heures. L'inhumation se fera au cimetière N.-D. de Hull.

M. N. Vallée

M. Napoléon Vallée, domicilié à 10, rue Percy, est décédé le dimanche 9 janvier, dans un hôpital local, après une longue maladie. Il était âgé de 84 ans.

Né à Hull, en 1864, il était le fils de feu Pierre Vallée et Marcelline Pilon. Venu à Ottawa durant sa jeunesse, il y avait épousé en 1895, Alda Cayer, qui lui survit.

M. Vallée était à sa retraite depuis 1934, après avoir été employé pendant 33 ans au département de l'aqueduc de la ville. Paroissien dévoué de l'église St-Jean-Baptiste, il faisait partie des Forestiers catholiques et des Adorateurs du St-Sacrement. Pendant plusieurs années, il avait été Zouave.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil 2 fils: Léopold et Ludger, d'Ottawa; 3 filles: Mme Paul Langlois (Alice), de Montréal, Mme Robert Price (Annette), d'Ajax, Ont., et Mme Albert Schmekel (Gilberte), d'Ottawa; un frère, Omer Vallée, d'Ottawa; une soeur, Mme W. Davis, d'Edmonton, Alta; 10 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle repose aux salons W.-J. Landreville, 578, rue Somerset-ouest, d'où aura lieu le départ du cortège funèbre, le mardi 11 janvier, à 7 h. 45, pour service en l'église St-Jean-Baptiste, à 8 heures. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame, d'Ottawa.

La Chambre de Commerce à l'Orphelinat St-Joseph

Les enfants de l'orphelinat St-Joseph qui n'espéraient plus en la visite du bon Père Noël ont été, hier après-midi, l'objet d'une surprise des plus agréables, alors que le bon Saint-Nicolas venait faire pardonner son délai en déchargeant dans l'enceinte de l'orphelinat sa corne d'abondance plus généreuse que jamais.

En présence de Son Honneur le maire E.-A. Bourque et de tous les membres de l'exécutif de la Chambre de Commerce d'Ottawa, — auteurs des libéralités de Saint-Nicolas, — une énorme quantité de présents de toutes sortes furent remis aux jeunes orphelins.

Quelque 195 boites débordant de fruits, bonbons et autres friandises furent distribuées. Douze traîneaux, douze traînes indiennes, 24 bâtons de hockey, 42 jeux de casse-tête, 48 jeux de cartes, 12 bâtons de baseball, 175 paires de bas de laine, mitaines, balles molles, rondelles, et autres jeux divers ont été remis aux jeunes de l'orphelinat. Et, pour comble de bonté, le bon Père Noël de la Chambre de Commerce d'Ottawa fit don d'une canne de sucre géante pesant 15 livres exactement.

Au cours de la fête, M. E.-A. Bourque, maire d'Ottawa, et président honoraire de la Chambre de Commerce d'Ottawa, a chaleureusement remercié et félicité la Chambre de Commerce de son esprit de "civisme développé". Il a félicité, entre autres, M. Edouard Potvin, le dévoué vice-président de la Chambre et l'actif organisateur de la fête d'hier.

Me Roger Séguin, président de la Chambre de Commerce, avait présenté M. Bourque, après quoi M. Potvin adressa aussi quelques mots. M. l'abbé Napoléon Gélineau, chapelain de l'orphelinat St-Joseph, prit la parole pour exprimer en des termes émus la reconnaissance de l'orphelinat pour les si généreuses libéralités de la Chambre de Commerce.

Des jeunes de l'orphelinat ont ensuite remercié à leur tour, en leurs propres termes, leurs généreux donateurs, et, pour agrémenter la fête, ils ont exécuté quelques pièces de musique et de chant fort goûtées.

Au nombre des personnes présentes, on remarquait: Son Honneur le maire E.-A. Bourque, la Révérende Soeur Marie de Lourdes, supérieur de l'orphelinat, M. l'abbé Napoléon Gélineau, chapelain, l'exécutif de la Chambre de Commerce dont Me Roger Séguin, président, M. Edouard Potvin, vice-président, le Dr Lucien Brault, secrétaire, les directeurs Thomas Gauvrault, Lucien Laporte, Louis-Henri Tassé, Léo-Paul Beaudoin, Ernest Paradis, Roger Letellier, Conrad Poirier et Ernest Bélanger.



La Chambre de Commerce d'Ottawa a fait des heureux à l'Orphelinat St-Joseph. (Photo Gélinas)



Mlle GISELE TASSE, élève de 12e année, de Bourget, Ont., qui a remporté un prix de $20 au concours antialcoolique de composition, organisé par les Ligues du Sacré-Coeur.

Ste-Famille reçoit le maire Bourque

La paroisse Ste-Famille a rendu un témoignage d'estime et de respect à M. E. A. Bourque, maire d'Ottawa, hier matin.

La cérémonie a débuté par une messe solennelle, à 10 h. 15 à l'église, où la chorale paroissiale a rendu une splendide messe de Perosi, la même chantée lors de la Messe de minuit, à Noël.

Le R. P. Honorius Chabot, o.m.i., curé de la paroisse, a souhaité la bienvenue au maire Bourque et à son épouse, ajoutant que le clergé et tous les paroissiens rendaient un hommage tout spécial à l'un des premiers maires canadiens-français de la ville d'Ottawa. Il lui a souhaité une administration heureuse et prospère et a prié Dieu, de qui découle toute autorité et toute grâce, de lui accorder tout ce dont il aura besoin dans l'accomplissement de sa tâche.

Après cette messe, il y eut réception officielle dans la salle paroissiale, où de nombreux paroissiens s'étaient assemblés afin de prouver au maire Bourque combien ils étaient heureux de son élection au poste de premier magistrat d'Ottawa.

L'harmonie St-Louis du scolasticat St-Joseph, sous l'habile direction du R. F. Hubert Leduc, o.m.i., a exécuté quelques pièces de son répertoire.

Me C. A. Séguin, c.r., président du Comité paroissial, a souhaité la bienvenu au maire Bourque au nom de tous les paroissiens de Ste-Famille. Tout en soulignant que M. Bourque est le premier maire canadien-français depuis 1900, Me Séguin a dit que son élection à la mairie n'était pas un pur hasard. Un ensemble de circonstances favorables lui avait acquis une renommée enviable auprès de ces concitoyens. "La dignité de sa vie privée et publique et son intégrité nous font honneur", a dit Me Séguin.

Le président du Comité paroissial a souhaité que M. Bourque dirige les destinées de notre ville durant de nombreuses années encore.

M. Bourque a offert ses remerciements et a promis de faire tout son possible pour bien servir les intérêts de tous ses concitoyens tant de langue anglaise que de langue française.

Le R. P. Honorius Chabot, o.m.i., curé, a ajouté la note finale en remerciant le maire d'avoir eu l'amabilité de répondre à son invitation. Il a loué le caractère chrétien du premier magistrat de la ville ajoutant que "nous pouvons être fiers de lui, car il nous représente dignement".

A l'issue de la réception, les paroissiens sont allés saluer M. Bourque.

LE TEMPS QU'IL FERA

(D'après les pronostics fournis par la Presse Canadienne)



Pronostics:

BEAU, PLUS FROID

MINIMUM (cette nuit) 12
MAXIMUM (demain) 15



Ottawa et la région: Beau ce soir et demain. Vents légers, ce soir. Demain, plus froid; vents du nord de 15 milles.

Dawson —11, ; Prince-Rupert 22, 27; Prince-Georges —24, —5; Vancouver 16, 31; Victoria 20, 3; Kamloops , 7; Penticton 6, ...; Jasper —21, —4; Edmonton —20, —9; Calgary —21, —6; Lethbridge —33, —6; Medicine-Hat —30, —10; Yellowknife , —17; Prince-Albert —35, —11; Saskatoon —30, —15; Régina , —13; Winnipeg —24, —3; Pt-Churchill —21, —15; Port-Arthur —6, 15; White-River 0, 19; Kapuskasing —4, 21; North-Bay 9, 43; Sault-Ste-Marie 12, 36; Muskoka-Airport 29, 46; London 33, 50; Toronto 38, 51; OTTAWA 25, 36; Montréal 30, 43; Québec 28, 31; Saint-Jean 32, ; Moncton 22, 35; Halifax 36, 39; Charlottetown 28, 37; Sydney 17, 36; Yarmouth 36, 38.

"LE DROIT". SERVICE DU SOIR

(5 h. à 8 h p.m.—Le samedi, 1 h. à 4 h.)

ABONNEMENTS
DISTRIBUTION (à domicile) 3-4066

Accidents nombreux mais peu graves dans la capitale, en fin de semaine

Quoique les accidents d'automobiles qui se sont produits dans la Capitale en fin de semaine aient été passablement nombreux, il faut dire que la plupart ont été peu graves et que les dommages causés ont été minimes. Seulement deux personnes ont été blessées, dont une dut être hospitalisée.

Joseph Sawyer, 35 ans, de Woodlawn, Ont., a subi de graves blessures au front et sous l'oeil gauche peu avant minuit samedi soir, lorsque le camion qu'il conduisait vint s'écraser contre le mur de béton du passage à niveau de la rue Preston, près de la rue Young.

Le blessé a été immédiatement transporté à l'hôpital municipal dans un véhicule de l'ambulance Exclusive, et a dû y demeurer sous observation. Toutefois, les autorités de l'hôpital rapportent que son état s'améliore.

Les policiers Miles et Beshara ont rapporté que le camion roulait en direction nord lorsque son chauffeur perdit apparemment tout contrôle du véhicule. Les dommages causés au camion s'élèvent à $175.

Une fillette de 5 ans, Wanda Costin, 46, 3e avenue, a échappé à de graves blessures dimanche après-midi, lorsque, glissant sur son traîneau d'un côté à l'autre de la rue, elle vint s'arrêter juste devant les roues d'une automobile qui, heureusement avançait très lentement.

Wilfrid Gynane, 24, rue Robert, le chauffeur de l'auto en question, a expliqué au policier Robert Davey qu'il roulait en direction est lorsqu'une enfant glissa d'une pente et vint s'arrêter devant son véhicule. La fillette vint donner contre les roues avant et tomba ensuite de son traîneau. Toutefois, elle s'en tira sans blessures.

Une collision survenue peu après 10 heures, samedi matin, à l'angle des rues Wellington et Bank, a causé quelque $140 de dommages. Personne ne fut blessé.

Selon les policiers Thomas Walsh et Wilbert Doxey, un camion de livraison du CNR conduit par M. Victor Antochi, 68, rue St-Francis, fut frappé par un autre camion, roulant en direction ouest, et conduit par M. Michael Leduc, 70, rue Durocher. Ce dernier a expliqué qu'il avait appliqué les freins mais que son véhicule avait refusé de s'arrêter, à cause du pavé glissant.

Une collision semblable s'est produite à l'angle des rue. Rideau et MacKenzie entre deux véhicules qui roulaient en direction ouest. Les dommages s'élèvent à $125, mais personne ne fut blessé.

Un camion conduit par M. Lucien Lalonde, 73, rue Besserer, est venu s'écraser dans l'arrière d'une autre automobile conduite par M. Harold Jersen, 98, avenue Stanley, après que les deux véhicules eurent tenté de s'arrêter devant une lumière rouge. Encore une fois, la condition du pavé serait responsable.

Le policier William Gilmour a fait l'enquête.

L'état de la chaussée a derechef causé quelque $200 de dommages à une automobile conduite en direction est par M. Sydney P. Kirby, de Britannia-Bay, lorsque, peu après 9 h. samedi matin, il est venu s'écraser sur un tram roulant en direction est sur le pont de la rue Somerset.

M. Kirby a expliqué au policier J. McCulloch qu'il a appliqué les freins sans obtenir de résultat.

Aucune . . .

(Suite de la première page)

durant 1949 sont estimées à 866 millions et pour 1950 à 538 millions contre des recettes de 200 millions en 1948. En raison des récoltes abondantes de blé, de maïs et de coton en 1948, les cours de ces marchandises ont décliné au niveau soutien et on prévoit que les dépenses à ce titre seront également importantes pour les récoltes des pommes de terre, les oeufs et les graines de lin. Si la production de 1949 devait égaler celle de 1948, les dépenses de la CCC dépasseraient considérablement celles prévues pour l'année fiscale 1949-1950. Le président rappelle que la politique de soutien des prix vise à éviter des ventes forcées par les cultivateurs et à prévenir une dépression économique. Cette politique tend à donner une stabilité au secteur agricole du pays sans cependant imposer de charges excessives à la trésorerie et aux contribuables.

D'autre part, le message du budget ne cache nullement que la défense nationale et internationale tendra à augmenter dans les années fiscales prochaines bien que représentant déjà la moitié du total du budget de l'exercice prochain.

La force . . .

(Suite de la 1ère page)

comportant 70 groupes aériens quel que soit leur coût, le secrétaire à l'Air avance une série de recommandations qu'il demande au Congrès d'adopter afin que les Etats-Unis "atteignent en 1952 la suprématie dans le domaine de l'aviation".

Le programme recommandé par M. Symington comporte notamment:

1° La création d'un "rideau radar" pour avertir immédiatement le pays de toute attaque aérienne et mobiliser sa défense;

2° Le remplacement des appareils démodés par des avions de type plus récent;

3° La création d'une aviation à grand rayon d'action pour "étouffer dans l'oeuf toute attaque éventuelle";

4° Le maintien d'une industrie aéronautique saine et la formation d'une main-d'oeuvre spécialisée, nécessaire à une expansion en cas de guerre.

Réunion Lacordaire à Plantagenet

Mardi, le 4 janvier, les Cercles Lacordaire et Sainte Jeanne-d'Arc de Plantagenet ont tenu une réunion de propagande qui remporta un grand succès. M. Henri Laurin, président du Cercle, remplissait le rôle de maître de cérémonie.

La pièce de résistance fut la lecture de la composition de Mlle Gisèle Tassé, élève de 12e année de Bourget. Cette composition intitulée "Pourquoi je dois être tempérante", remporta un prix de $20 au concours antialcoolique organisé par les Ligues du Sacré-Coeur en 1948.

M. l'abbé Lionel Larocque de Hawkesbury, aumônier diocésain, donna un aperçu de la situation du mouvement antialcoolique dans le diocèse d'Ottawa et exposa les projets du Comité diocésain pour l'année 1949. On espère doubler le nombre des cercles existants.

M. Victorien Maher, de Valleyfield, le populaire troubadour des Cercles Lacordaire, égaya l'auditoire par ses chansons et ses boutades comiques. M. l'abbé Edgar Monty, curé de Treadwell, amusa aussi les auditeurs en racontant des anecdotes intéressantes et spirituelles.

Les autres numéros du programme furent les suivants:

Salut au drapeau, par Lucien Séguin, de Plantagenet, et Serge Séguin, de Hamkesbury.

"La vieille église", par Mme Paul-Emile Maisonneuve, accompagnée au piano par Mlle Rose-Idèle Pilon, toutes deux de Wendover.

Mlles Rita et Aline Drouin, de Wendover, exécutèrent quelques morceaux sur la guitare et l'accordéon.

MM. Charles Cyr, de Plantagenet, et Hector Brazeau, de Wendover, soulevèrent l'enthousiasme des spectateurs par une exécution très réussie d'une gigue à deux de l'ancien temps.

M. Jean-Claude Châtelain, de Plantagenet, exécuta au piano la valse en la bémol majeur de Brahms, et M. Ernest David, jeune pianiste de 11 ans, de Bourget, donna quelques morceaux de son répertoire.

Enfin, M. l'abbé Jean Gratton, étudiant au Grand Séminaire d'Ottawa, chanta "Le toit de chez nous".

Le micro et le haut-parleur avaient été gracieusement mis à la disposition du Cercle Lacordaire par M. Arnold Lamarche, de Plantagenet.

Huit accidents mortels en fin de semaine dans l'Est

Cinq personnes perdent la vie dans des accidents de la route — Alfred Turgeon succombe à ses blessures à la suite d'une collision avec un train près de Hamilton en Ontario.

(PC) — L'Est canadien a enregistré le plus petit nombre d'accidents de fin de semaine depuis plusieurs mois, le bilan se chiffrant par huit seulement pour les cinq provinces de l'Est du Canada.

Selon un relevé de la Presse caandienne, les accidents de la route, dont trois en Ontario, ont causé cinq morts violentes. Les chauffeurs de deux automobiles ont perdu la vie dans deux collisions séparées avec des tramways. John Leja, 45 ans, de Toronto, a été tué et son passager, Casimir Sczek, 51, de Toronto, sévèrement blessé, dans une collision avec un tramway à New-Toronto.

William McMillan, 24 ans, de Long-Branch, banlieue de Toronto, est mort à l'hôpital après que son automobile eut déraîpé pour heurter avec violence un tramway. Sa compagnie Lorraine Carr, 20 ans, est dans un état critique.

A Montréal, William Desroches, 63 ans, est mort à l'hôpital, des suites de brûlures souffertes dans un incendie la semaine dernière. André Lefort, 6 ans, est mort après avoir été frappé par le reservoir d'un camion pétrolier.

Thomas Lavipne, Indien de Restigouche, Qué., âgé de 16 ans, s'est noyé dans la rivière Restigouche, à Campbellton, N.-B., lorsqu'il est passé à travers une mince glace.

Mme Mary Napier, 71 ans, de Toronto, est morte ébouillantée lorsqu'elle fut frappée d'une attaque cardiaque pendant le bain. Une autre femme de Toronto, Evelyn Jones, 55 ans, est morte des suites d'un accident de la rue, souffert vendredi dernier.

La mort d'Alfred Turgeon, 28 ans, de Hamilton, Ont., porte à trois le nombre de victimes d'un accident survenu à un passage à niveau le 4 janvier, près de Hamilton, et dans lequel George et Andrew McBride, deux frères, ont perdu la vie.

Mauvais traitements

La police provinciale d'Ontario vient de porter une accusation d'assaut et de mauvais traitements contre Harold Scharfe, 35 ans, un fermier de Cyrville. Scharfe est accusé d'avoir battu son épouse, Mme Harold Scharfe 26 ans, mère de cinq enfants, qui repose actuellement à l'Hôpital Général d'Ottawa souffrant de maintes blessures et mutilations.

On croit qu'elle pourra probablement comparaître mardi après-midi, alors que le procès s'ouvrira devant le juge Allan Fraser de la cour domestique.

Dernier hommage à Mme S. Demas de Kapuskasing

KAPUSKASING, Ont. (DNC) — En l'église Immaculée-Conception de Kapuskasing, ont eu lieu récemment les imposantes funérailles de Mme Samuel Demas (née Elizabeth Buckley) décédée à l'hôpital Sensen-Brener, après une longue maladie. La défunte était âgée de 56 ans. Elle faisait partie de la Catholic Women's League, dont elle était une des membres les plus actives.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. S. Demas; 2 filles, Sr Ste-Christina, de North-Bay, et Dorothy, à la maison; 1 fils, Christie, à la maison; 1 soeur, Mme Margaret Brophy, d'Ottawa; 3 frères William et Vincent, de Chatham, N.-B., et James, de West-Enfield, Maine.

L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil. Le R. P. André Cary, o.m.i., fit l'absoute et chanta le service, assisté des RR. PP. Paul-Emile Lévesque, comme diacre et Jean-Louis Arel, comme sous-diacre. Le R. P. Roma Payant, o.m.i., s'était joint à la chorale. L'église était remplie de fidèles qui étaient venus rendre un dernier témoignage de gratitude à la défunte.

Les porteurs étaient MM. Tencarre, Griffin, McSweeney, Grace, Napier et McKeen. Les funérailles étaient sous la direction de la maison C. et M. Guénette. Le R. P. Lévesque récita les dernières prières au cimetière.

Les points . . .

(Suite da la première page)

millions. Dans des temps de grande prospérité, il n'est guère de politique saine pour le gouvernement d'opérer à un déficit.

Impôts: En ce moment un surplus est d'une importance vitale en vue d'assurer une marge pour les affaires d'urgence, pour la diminution de la dette publique et pour soulager la pression inflationnaire. Il sera donc nécessaire de prélever par voie d'impôts quatre milliards.

Guerre froide: Tous comme ceux qui ont été présentés depuis la fin de la guerre, le nouveau budget est dominé par les programmes de défense nationale et internationale. L'exécution de ces programmes englobera croit-on, 21 milliards, soit environ la moitié du budget général.

Défense: On estime que les dépenses de la défense nationale s'élèveront à 14,300 millions en 1950, comparativement à 11,800 millions en 1949. Les dépenses de la défense en vue de la poursuite du programme actuel seront encore plus élevées en 1951. Les effectifs militaires recommandés au présent budget sont les plus puissants que les Etats-Unis aient maintenus en temps de paix.

Aide à l'étranger: Le compte des affaires internationales et de la finance est estimé à 6,790 millions. La majeure partie de ces fonds, soit 4,500 millions, sera affectée à l'appui économique accordé aux nations libres de l'Europe occidentale. Le placement américain dans la réhabilitation européenne sera remboursé plusieurs fois sous la forme d'une puissance accrue aux Etats-Unis et l'amélioration de la paix.

Alliance de l'Atlantique: Le Président dit qu'il demandera peut-être plus tard des fonds additionnels en vue de fournir de l'équipement militaire à ces pays et à certaines autres contrées. Il est difficile de prévoir en ce moment ce que cela peut représenter; c'est pourquoi cette dépense n'a pas été inscrite au budget.

Autres dépenses: Les dépenses encourues par l'administration fédérale, à l'exclusion de celles qu'exigent les quatre postes — internationale, défense nationale, vétérans et intérêt sur la dette publique — se totalisent à 10 milliards, soit 24 p. 100 du budget global.

Les troupes . . .

(Suite de la première page)

troupes ont été encerclées le 4 décembre dans la région de Yongtcheng.

Les communistes ont répondu à coups de canon aux demandes de trêves faites par les conseillers municipaux de Tsien-tsin. Des combats assez violents ont repris hier après la tombée de la nuit tout autour de la ville, rompant un silence de plus de 30 heures. Selon une personnalité autorisée de Tien-tsin— avec laquelle le correspondant de l'AFP est entré en contact par téléphone—la bataille aurait fait rage jusqu'au matin surtout à la lisière ouest, que le gros des forces communistes ne serait cependant pas parvenu à franchir.

La garnison nationaliste du général Chang Chieh tient encore pratiquement toute la ville. Apparaissant dans le ciel jusqu'ici désert, deux appareils nationalistes sont venus effectuer des vols de reconnaissante et de bombardement. Malgré le duel d'artillerie qui s'est poursuivi toute la nuit entre les batteries communistes et quelques pièces de 105 disséminées parmi l'artillerie légère na-

$8,000,000 . . .

(Suite da la première page)

Mais c'est la troisième fois en cinq jours qu'il demande au Congrès d'approuver le vaste projet canado-américain. Il a fait la même recommandation dans son message, mercredi dernier, et dans son discours sur l'économie, deux jours plus tard.

Le coût total du projet qui préconise l'établissement d'une centrale de 2,200,000 chevaux-vapeur près de Cornwall, Ont., est de 960 millions.

Sacrement de confirmation à 83 adultes

Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, a administré le sacrement de confirmation à 83 adultes au cours d'une imposante cérémonie qui s'est déroulée à la cathédrale à 8 heures, hier soir. Ce groupe de nouveaux confirmés était composé de personnes d'Ottawa, de Hull et de la région.

Son Excellence était assistée de M. l'abbé Francis Corkery comme diacre, et de M. l'abbé Armand Rollin, comme sous-diacre. M. l'abbé Oscar Archambault, secrétaire de S.E. Mgr Vachon, était maître de cérémonies.

On remarquait dans le sanctuaire, Mgr J.-H. Chartrand, P.A., V.G., Mgr O. Lalonde, P.D., M. l'abbé A. Ferguson, M. l'abbé M. Mooney, M. l'abbé R. Smith, M. l'abbé J. Desjardins, M. l'abbé F.-M. Raymond, et le R.P. Louis Lacroix, c.s.sr.

C. R. LAFRENIERE & FILS
OPTOMETRISTES
HEURES DE BUREAU: 9 a.m. à 5.30 p.m. SAMEDI: 9 a.m. à MIDI
99, RUE RIDEAU — TEL.: 4-6215 — RES.: 4-0086

CHARBON "Vikingisé"
JOHN HENEY & SON Limited
40, rue Elgin. 2-9451
"Plus de 80 ans de service impeccable de combustible"

R. J. BASTIEN, R.O.
OPTOMETRISTE
9, rue Nicolas. Tél. 4-3220
HEURES DE BUREAU:
Tous les jours de 9 a.m. à 5.30 p.m.
Le samedi, 9 a.m. à midi.

SI VOUS COUSTRUISEZ
Ne manquez pas d'exiger les Blocs de cendre Hayley pour l'isolement de votre maison
HARRY HAYLEY & SONS
Chemin Hurdman. Tél. 3-7769

Exigez L'EAU DE JAVEL ORIENTAL
purifie, blanchit, désinfecte
CHEZ TOUS LES BONS EPICIERS
EMILE CHARETTE, prop.
883, rue St-Patrice, Ottawa. Tél: 3-9993